



HAL
open science

Les représentations médiatiques de la vieillesse dans la société française contemporaine : ambiguïtés des discours et réalités sociales

Yannick Sauveur

► **To cite this version:**

Yannick Sauveur. Les représentations médiatiques de la vieillesse dans la société française contemporaine : ambiguïtés des discours et réalités sociales. Sciences de l'information et de la communication. Université de Bourgogne, 2011. Français. NNT : 2011DIJOL015 . tel-00665923

HAL Id: tel-00665923

<https://theses.hal.science/tel-00665923>

Submitted on 3 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université de Bourgogne

Discipline : Sciences de l'Information et de la Communication

par

Yannick Sauveur

**Les représentations médiatiques de la vieillesse
dans la société française contemporaine**

Ambiguïtés des discours et réalités sociales

Thèse dirigée par
Pascal Lardellier

Soutenue le mercredi 22 juin 2011

Jury

M. Jean-Jacques BOUTAUD, Professeur, Université de Bourgogne,
Mme Michèle DION, Professeur, Université de Bourgogne,
M. Claude JAVEAU, Professeur émérite, Université Libre de Bruxelles,
M. Pascal LARDELLIER, Professeur, Université de Bourgogne, Directeur de la
thèse,
M. Daniel MOATTI, Docteur, Habilité à Diriger des Recherches, Université de Nice
Sophia Antipolis,
M. Pierre QUETTIER, Maître de conférences, Habilité à Diriger des Recherches,
Université de Saint-Denis Paris 8.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent en premier lieu à Monsieur Pascal Lardellier, Professeur des Universités en science de l'information-communication à l'Université de Bourgogne à la fois pour ses encouragements, sa longue patience et sa constante disponibilité. Sa précieuse aide conceptuelle dans la direction de notre thèse et ses apports bibliographiques nous furent d'un immense secours.

Nous remercions également les autres membres du jury, Madame Michèle Dion, Professeur en démographie à l'Université de Bourgogne ; Monsieur Claude Javeau, Professeur émérite de sociologie à l'Université Libre de Bruxelles ; Monsieur Jean-Jacques Boutaud, Professeur des Universités en science de l'information-communication à l'Université de Bourgogne ; Monsieur Pierre Pfitzenmeyer, Professeur des Universités, Praticien hospitalier, qui ont bien voulu prêter attention à notre travail et ont accepté de nous consacrer une partie de leur temps parfois dans le cadre de longs entretiens. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Nous sommes très honorés que Messieurs Daniel Moatti et Pierre Quettier aient bien voulu accepter d'être associés à cette soutenance de thèse. Pour les avoir souvent côtoyés grâce au Professeur Pascal Lardellier dans le cadre du LIMSIC, nous avons pu apprécier la proximité de pensée et la pertinence des conseils de l'un et de l'autre.

J'adresse un grand merci à mon épouse et à mes enfants. Qu'ils me pardonnent si cette thèse-plaisir leur est apparue davantage comme étant une thèse-désagrément.

Mes remerciements vont à Annie Bertelle, Pascal Champvert, Benoît Goblot, Jean-Michel Marmagne, Roger Schvartsman, Suzanne Weber avec lesquels j'ai eu des entretiens d'une très grande richesse. L'apport des uns et des autres, chacun dans son domaine, fut très profitable.

Enfin, j'ai plaisir à mentionner celles et ceux qui m'ont apporté une aide, à un titre ou un autre, Colette Bazard, Henri Brugnoni, Emilie Canalis, Claire Chabaneix, Dorothée Crivelli, Celia Debraux, Corinne Ferreux, Sophie Gaillard-Gonce, Marie-Pierre Loda, Delphine Sauveur, Anne Weldon. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Je n'oublie pas non plus les services incomparables de la Fondation Nationale de Gérontologie et de l'Insee qui furent, les uns et les autres, d'une grande disponibilité.

Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour le personnel, pour les résidents des Vergers et leurs familles avec lesquels se sont noués, au fil des ans, des liens de sympathie voire d'amitié.

RÉSUMÉ

Cette thèse, qui conjugue des approches historiques et communicationnelles, se propose d'interroger les représentations de la vieillesse dans la société française contemporaine. Qu'on analyse les discours politiques, les messages publicitaires, les personnages cinématographiques ou littéraires, on perçoit une réelle cohérence dans les stéréotypes caractérisant la vieillesse. Cette recherche doctorale s'attache à démontrer en quoi ces représentations résultent d'une évolution historique, d'une idéologie – le « jeunisme » – autant qu'elles sont l'expression de « l'air du temps ».

L'hypothèse étayée tout au long de ces pages est que la société occidentale occulte une vieillesse peu « montrable » et donc cachée au grand public. Ce sont ainsi des millions de personnes âgées qui sont ignorées par les discours sociaux et les images médiatiques.

Nous prouverons que les raisons sont à rechercher d'une part dans « la peur moderne de vieillir » et d'autre part, dialectiquement, dans le « jeunisme », idéologie prônant des valeurs individualistes et volontaristes et des citoyens avant tout consommateurs. Nous évoquerons plus largement l'évolution historique des politiques de la vieillesse et les notions de stigmatisation, d'institution soignante, de « dépendance » et de « maltraitance ».

Mots clefs : Vieillesse – Représentation – « jeunisme » – Mort – Stigmatisation – Maltraitance

ABSTRACT

This doctoral thesis combines historical and communication approaches, focusing on how old age is portrayed in contemporary French society.

Whether through the analysis of political speeches, commercials, or by studying cinematic and literary characters, we discover that there is a consistent approach in the portrayal of old age. This doctoral research demonstrates why these portrayals result in an historical evolution, in an ideology of « youthism », as well as reflecting current society's views.

The assumption elaborated in this paper is that Western society conceals old age, which it deems unpleasant to look at, and which is therefore hidden from the general public. In doing so, millions of elderly individuals are ignored by social speeches and the media.

We will prove that the reason for this lies, on the one hand with the “modern fear of ageing”, and on the other, dialectically, in “youthism”, an ideology advocating an individualist and proactive values, and above all the idea of citizens as consumers.

We will raise more broadly the historical evolution of old age policy, and the notions of stigma, of « care giving centres », of « dependance » and of abuse.

Keywords : Old Age – Portrayal – « youthism » – Death – Stigma – Abuse

Table des matières

Remerciements	2
Table des matières	6
Points de méthode.....	31
Chapitre 1. Etat des lieux.....	33
1.1 Données démographiques	33
1.2 L'approche économique de la vieillesse.....	43
1.2.1 Les maisons de retraite	43
1.2.2 Le secteur pharmaceutique	45
1.2.3 L'âge et le marché de l'emploi.....	46
1.2.4 Le coût de la « dépendance »	47
1.3 Sémantique et représentations associées.....	48
1.4 Des définitions variées et variables	57
Chapitre 2. Vieillesse d'hier et d'aujourd'hui	64
2.1 La vieillesse dans l'Histoire	64
2.2 La vieillesse dans la littérature.	76
2.2.1 Un mythique âge d'or ? La vieillesse et ses ambiguïtés	76
2.2.2 La sémantique	77
2.2.3 L'image positive de la vieillesse	77
2.2.4 L'image négative de la vieillesse	85
2.2.5 Le regard dans la littérature contemporaine	89
2.3 Vieillesse et chanson.....	91
2.4 La vieillesse et le cinéma	92
2.4.1 Le passage de l'âge adulte à celui de la vieillesse	92
2.4.2 La vieillesse ou la vie devenue inutile.....	93
2.4.3 Vieillesse : maladie et mort.....	93
2.4.4 Des traits de caractère qui seraient propres à la vieillesse.....	94
2.4.5 Des relations entre générations.....	94
2.4.6 Le cinéma dans les maisons de retraite	96
2.4.7 Ma saison préférée.....	97
2.4.8 Regards croisés.....	99
2.4.9 L'évolution récente	100

2.5	La vieillesse dans la peinture	101
2.6	La vieillesse et la photo	101
2.7	Vieillesse et publicité	102
2.8	Représentations gériatriques	102
2.9	Points de vue croisés : des retraités aux professionnels et acteurs en gérontologie.....	106
2.9.1	Association de retraités et/ou syndicalisme de retraités	106
2.9.2	De l'ADEHPA à l'AD-PA ou le regard des directeurs sur les personnes âgées	109
Chapitre 3. La société sous l'influence du jeunisme		113
3.1	Jeunesse ... jeunisme	113
3.1.1	Le culte de la jeunesse.....	113
3.1.2	Le jeunisme : essai de définition(s)	115
3.2	L'imprégnation jeuniste dans la société.....	120
3.2.1	Jeunisme et marché	120
3.2.2	Marketing et seniors	122
3.2.3	Presse écrite	123
3.2.4	Télévision	125
3.2.5	Le jeunisme dans la publicité et le marketing	126
3.3	Illustrations à partir de deux publications : Notre Temps et Pleine Vie.....	128
3.3.1	Analyse de contenu rédactionnel.....	128
3.3.2	Analyse de contenu publicitaire	131
3.3.3	Marketing comparé <i>Pleine Vie / Notre Temps</i>	133
3.4	Réactions diverses à la vague du jeunisme	137
3.5	Essai de contextualisation.....	142
Chapitre 4. La vieillesse et ses représentations		147
4.1	Brève chronologie des politiques publiques vieillesse.....	148
4.1.1	1962 : « Rapport sur la politique de la vieillesse » ou Rapport Laroque..	148
4.1.2	1970 : Rapport du groupe de travail sur « les aspects médicaux du vieillissement ».	152
4.1.3	1971: Rapport de l'Intergroupe « Problèmes relatifs aux Personnes Agées »	152

4.1.4	1976 : Rapport Brudon	154
4.1.5	1980 : « Vieillir demain »	157
4.1.6	1980 : « Le vieillissement de la population »	161
4.1.7	1982 « Vieillir en France » Rapport de la France pour l'Assemblée Mondiale sur le Vieillissement.	164
4.1.8	1993 « Vieillir en France »	165
4.1.9	1999 : « Vieillir en France »	165
4.1.10	« Les personnes âgées dépendantes »	168
	2006 : Plan Solidarité Grand Age (PSGA)	170
	Considérations générales sur les rapports officiels depuis 1962	171
4.2	Les représentations dans la société actuelle.....	174
4.3	Amour et vieillesse	181
4.3.1	Le regard du personnel soignant.....	187
4.4	Vieillesse et mort.....	189
4.4.1	La mort en institution.	198
4.4.2	Le suicide	199
4.4.3	Euthanasie ... eugénisme	203
4.4.4	Ritualiser la mort.....	204
4.5	D'Asiles aux ... Ehpad.....	205
4.5.1	Une analyse goffmanienne : des institutions totalitaires ?	205
4.6	Stigmatisation ?	208
4.6.1	L'imprégnation de la société.....	211
4.6.2	La mise à l'écart des vieux et des établissements qui les abritent.....	212
4.7	La maltraitance : débat(s) et ambiguïtés	214
4.7.1	Comment définir la maltraitance ?	221
4.7.2	Un contexte culturel gérontophobe.....	224
4.7.3	Maltraitance institutionnelle ?	232
4.8	Quid du grand âge ?.....	241
4.8.1	Image des maisons de retraite et image du grand âge.....	241
4.8.2	L'entrée en institution	242
4.8.3	Le Conseil de la Vie Sociale	251
4.8.4	L'animation	252

4.8.5	Le bénévolat.....	253
4.8.6	Les liens intergénérationnels. Du discours à la réalité.....	256
Chapitre 5.	Propositions	260
5.1	Dimension anthropologique.....	261
5.1.1	Une autre image de la vieillesse.....	261
5.1.2	La « réforme de la dépendance ».....	265
5.2	Dimension macroscopique	266
5.2.1	Une politique globale	267
5.2.2	La citoyenneté au grand âge	268
5.2.3	Politique de l'habitat	269
5.2.4	Politique en direction des familles	273
5.2.5	Politique en direction des aidants familiaux.....	274
5.2.6	Des moyens humains à la hauteur des besoins des métiers de la gériatrie	276
5.3	Dimension microscopique	279
5.3.1	Regarder la vieillesse autrement.....	279
5.3.2	Des alternatives à l'habitat traditionnel.....	283
CONCLUSIONS		285
Bibliographie		331

Liste des Annexes

Annexe 1 : Vieillesse et chanson.....	293
Annexe 2 : Vieillesse et peinture.....	296
Annexe 3 : Vieillesse et publicité.....	300
Annexe 4 : jeune ou vieille femme ?.....	307
Annexe 5 : Une histoire chinoise.....	308
Annexe 6 : France : Décès suivant le lieu de décès par département et région pour l'année 2009.....	309
Annexe 7 : Bien vieillir à domicile - Extrait de la proposition N° 10 : présentation du cadre d'Alicante.....	312
Annexe 8 : Vivre dans la cité avec la maladie d'Alzheimer. Expérience d'Arnsberg.....	317
Annexe 9 : Questionnaire. Guide d'entretien avec les résidents "Les Vergers" à Rougemont-le-Château.....	318
Annexe 10 : Document de présentation de la FNAPAEF.....	321
Annexe 11 : Exemple d'évaluation en Belgique. Le test ISAR.....	327
Annexe 12 : Communiqué de l'AD-PA. Aide à l'autonomie : Les 7 piliers du 5ème risque.....	328

INTRODUCTION

*Chaque plaisir garde le meilleur pour la fin.
L'époque de la vie la plus délicieuse, c'est
lorsqu'on a entamé la descente mais sans
dégringoler pour autant.*

SENEQUE

Introduction

Présentation

Une vision qui puise son origine dans mon¹ exercice professionnel

Si je m'intéresse depuis toujours aux questions de société et à l'évolution de la société contemporaine, mon regard sur celle-ci a profondément évolué et les hasards professionnels n'y sont pas étrangers : ils m'ont obligé à une réflexion que je n'aurais sans doute pas eue autrement.

Mon parcours professionnel depuis la sortie des études n'a guère été rectiligne et les « accidents » ont agrémenté une vie qui se devait de ne pas être monotone. Cadre d'entreprise puis cadre supérieur au sein d'une entreprise multinationale, la volonté d'indépendance me poussa vers la création d'entreprise. Les circonstances de la vie m'amènèrent dix ans plus tard au Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) du Chênois à Bavilliers (90) où je découvris le monde des « vieux », monde totalement inconnu et qui me passionna d'autant plus que ma propre vision de la société, en relation avec ma perception du monde du travail, avait évolué au point de me sentir en phase dans le secteur médico-social, secteur non marchand par excellence.

Le destin devait décider de mon avenir différemment de ce que j'imaginai en entrant au Chênois : trois ans plus tard je me retrouvai sur les bancs de l'Ecole Nationale de la Santé Publique (ENSP) à Rennes que j'intégrai après avoir passé avec succès des concours administratifs de la fonction publique. Il est facile d'imaginer l'expérience que peut représenter le fait de retourner à l'école à cinquante ans. Une chambre de 9 m², la compagnie d'élèves directeurs d'une génération différente, la

¹ D'une manière sans doute peu académique, j'emploie dans le corps de cette thèse la première personne du singulier dès lors qu'il s'agit de témoignage vécu, de réflexion sur ma pratique professionnelle. Mon implication dans le sujet explique une telle personnalisation. Hormis ce cas de figure, l'emploi de la première personne du pluriel prévaut.

reprise d'études : autant d'éléments constitutifs d'un climat favorisant l'humilité. Ces deux années passées à l'ENSP furent cependant enrichissantes à plus d'un titre et me permirent une reconversion professionnelle que je ne regrette pas. Les études à l'ENSP se partageaient pour moitié entre la scolarité *stricto sensu* à Rennes et des stages sur le terrain. J'eus la chance de faire des stages passionnants, l'un au siège de la Fédération Hospitalière de France (FHF) à Paris, le second à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) « LES EPARSEES » à Chaux (Territoire-de-Belfort).

Mon stage à la FHF fut l'occasion de rencontres intéressantes dans les milieux professionnels du handicap et de la gérontologie, notamment en lien avec les travaux préparatoires à la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale². J'eus également la possibilité d'écrire un article dans la Revue Hospitalière de France *Un nouveau regard sur la vieillesse*³

Mon second stage, à la MAS de Chaux, fut d'une toute autre nature. Il s'agissait d'un établissement accueillant des adultes handicapés.

Au CHSLD du Chênois, si j'avais été impressionné à la fois par la qualité du travail accompli par les équipes soignantes et par la façon de servir et d'être tout simplement de la majorité des agents, je m'étais interrogé sur l'absentéisme, relativement élevé, du personnel. Or, à l'occasion de mon stage aux Eparses, je fus surpris de noter un faible taux d'absentéisme, le personnel ne manifestant pas apparemment de signe d'épuisement ; les conditions y semblaient réunies pour qu'il y régnât un bon climat.

Aussi, ai-je voulu m'intéresser de plus près aux notions de « *burn-out* », d'épuisement professionnel, d'usure. Cet intérêt m'amena à m'attacher à la question du *management* et ce fut mon sujet de mémoire à l'ENSP.⁴

Par ailleurs, deux voyages d'études, l'un en Roumanie, l'autre au Brésil, vinrent ponctuer cette scolarité à Rennes. Dans des contextes de culture très différents, j'eus l'immense plaisir de découvrir ce qui se faisait de bien dans chacun de ces deux pays. Il était réconfortant de constater à quel point le dynamisme et l'enthousiasme des équipes suppléaient la carence des moyens financiers. Belle

² Loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

³ Revue Hospitalière de France, n° 3, mai/juin 2001.

⁴ Yannick Sauveur, *Le management comme moyen de prévention de l'usure en institution. Application au cas de l'institution « Les Eparses »*, Mémoire de l'École Nationale de la Santé Publique 2001 – 2002.

leçon de modestie pour nous Français dont l'horizon dépasse trop peu souvent le cadre hexagonal.

Je fis mes premiers pas de Directeur d'établissement médico-social au Centre d'Aide par le Travail (CAT) Henry Marsoulan à Montreuil (93), un CAT autorisé pour deux cent soixante-dix travailleurs handicapés. Je me souviens avec précision de ce premier jour de travail⁵, où je passai, dans l'ensemble des ateliers, me présenter et par là même faire la connaissance des travailleurs et du personnel. Découverte d'un monde inconnu, celui du handicap, cette rencontre fut un émerveillement. Je vis tout à la fois de la surprise et du bonheur chez ces travailleurs. Pour paraphraser Victor Hugo, je dirais que je voyais *de la flamme aux yeux des jeunes gens* même si leur jeunesse était davantage celle de l'état d'esprit que celle de l'état civil. Dans une société où les valeurs se délitent, je fus subjugué par le respect que manifestaient ces hommes et ces femmes envers moi et au-delà pour la fonction qui était la mienne.

Ce fut une très belle année faite de rencontres inoubliables. En une année, le temps de prendre la température, de l'adaptation aux gens, au milieu, cela passe très vite et ce fut même une surprise d'avoir eu le temps d'écrire des projets, fruit de concertations avec des équipes enthousiastes.

Une opportunité de rapprochement familial m'amena à Rougemont-le-Château dans le Territoire-de-Belfort pour y exercer les fonctions de directeur à la Résidence Les Vergers, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)⁶.

Du handicap, je revenais à la gérontologie avec une foi toujours intacte. Je dirige cet établissement depuis sept ans et je vois avec bonheur des transformations majeures s'opérer.

Je n'ai pas manqué de prendre progressivement quelque distance avec le quotidien afin d'enrichir ma réflexion autour des problématiques gérontologiques. Un voyage d'études au Québec, avec une délégation belfortaine⁷, me permit d'ouvrir les yeux et

⁵ Jeudi 2 janvier 2003.

⁶ Dans la suite du texte, nous emploierons plus souvent l'expression générique de « maison de retraite » qui présente l'avantage d'être plus expressive. En outre, EHPAD est un concept budgétaire, rien de plus, et peut recouvrir des réalités très disparates, du foyer logement au centre hospitalier de soins de longue durée.

⁷ 30 personnes du Territoire-de-Belfort toutes issues à un titre ou à un autre du monde la gérontologie, et toutes fonctions confondues. La Confédération de Gérontologie du Territoire-de-Belfort (émanation du Conseil Général) fut l'organisatrice de ce voyage en avril 2006.

d'observer ce qui se faisait de bien dans « la belle province », laquelle est souvent présentée comme un laboratoire en matière de gérontologie.

Pour ma part, de ma rencontre avec Marie Gendron j'ai ramené le concept québécois de « Baluchon Alzheimer »⁸ et depuis, l'impossibilité de mettre en pratique cette idée, en raison de la réglementation sur la durée du travail, m'a amené à créer avec quelques collègues et amies une association⁹ chargée de porter le projet et de faire un travail de lobbying auprès des élus, *media* et acteurs gérontologiques.

Auparavant, j'avais rejoint l'Association des Directeurs d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées (ADEHPA) tant il me semblait important de relier ma pratique professionnelle à une organisation en capacité d'être un interlocuteur crédible auprès des pouvoirs publics.

Ma vie professionnelle aura été une succession de rencontres et de relations. Relations que je noue, mais toujours des relations dans lesquelles je mets de l'humain et de l'humanisme bien qu'ils soient transitoires, puisque ces hommes et ces femmes vont partir vers un mystère, vers autre chose, vers la mort. Ce sont des relations qui pourraient être superficielles mais qui sont profondes et poignantes parce que j'ai la responsabilité de ces gens, de leur intimité. Ils remettent entre mes mains une partie de leur destin et de la fin de leur vie. Nous leur devons le respect, nous leur devons cette part d'humanité et d'humanisme. Les relations avec la personne âgée sont au cœur de la relation de soin, en ce sens elles sont d'une grande noblesse. Nous assistons à l'évolution de l'environnement sanitaire, social et médico-social qui devient de plus en plus normé ; le risque de déshumanisation des relations est réel. Malgré cela, je veux mettre de l'humain, de l'humanisme, de l'humanité par le regard, par une écoute, par l'implicite.

Les *institutions totales*, la vie d'une *institution totale*, j'en dirige une : il y a actuellement des directives de l'État à des fins d'évaluation (tant interne qu'externe), de technicisation, de rentabilisation. Comment préside-t-on à la destinée d'un Ehpad, d'une *institution totale* ? Les sciences de la communication sont d'un grand secours pour lire tout cela.

⁸ Très schématiquement, le principe de « B.A. » consiste à proposer un accompagnement complet du malade à son domicile pour permettre à l'aidant naturel de partir une ou deux semaines en vacances.

⁹ AIDE ET REPIT Franche-Comté.

Motivations

Des raisons professionnelles et une bonne dose de curiosité personnelle viennent se mélanger et m'ont fait m'interroger depuis longtemps sur la considération des vieux autrefois. N'est-il pas courant d'entendre dire : « c'est mieux ailleurs et c'était mieux avant ». J'ai été attentif également à la remarque de l'historien britannique Theodore Zeldin, fin connaisseur de la société française, « les personnes âgées aiment à se remémorer le temps jadis, quand la vie était plus heureuse, plus ordonnée, quand on respectait le grand âge et que le problème des parents séniles n'existait pas puisque leurs enfants les vénéraient. Il existe peu de preuves que cette situation ait jamais existé. »¹⁰ Cette observation m'a marqué au point de souhaiter approfondir la question. Mon projet de thèse autour de la gérontologie date de cette époque. La gérontologie n'existant pas encore en tant que discipline, du moins pas en tant que telle, il restait à la rattacher à une autre discipline. Histoire ? Littérature ? Il me paraissait plus logique que ce fût en histoire, étant titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en histoire. Il en eut été ainsi si je n'avais pas rencontré le Professeur Pascal Lardellier à la suite d'une conférence qu'il avait prononcée à Belfort¹¹. Il n'en fallut pas davantage pour qu'à la suite de cette rencontre le vague projet de thèse prît une tournure plus concrète. Ce qui dans mon esprit était plutôt un travail historique, voire historico-littéraire, se rangea, sous son impulsion, dans le domaine des sciences de l'information et de la communication (SIC). Cela se fit d'autant plus aisément que je fus séduit par le côté interdisciplinaire des SIC, loin des courants, loin des écoles. Les lectures d'Armand et Michèle Mattelart, Daniel Bounoux et Dominique Wolton, tous auteurs qui postulent le caractère foncièrement interdisciplinaire des SIC, ont confirmé, s'il en était besoin, mon adhésion aux SIC. D'une manière qui peut paraître tout à fait déraisonnable, je me suis lancé dans cet objet d'étude en y consacrant une partie de mes loisirs. Cette thèse n'entre pas dans les canons universitaires classiques : il ne s'agit pas d'une étape dans une carrière mais plutôt d'une thèse-plaisir et peut être plus encore d'une thèse-militante¹².

¹⁰ Theodore Zeldin – *Histoire des passions françaises* – 1848 – 1945 – Tome 5. Anxiété et hypocrisie, Editions du Seuil 1981, Coll. Points-Histoire, page 242.

¹¹ Journée Gérontologique – 30 septembre 2005 – Atria Belfort, sur le thème « La mort au grand âge », Conférence de Pascal Lardellier, « *Ars Moriendi*. Ou l'art de bien *partir*. Crémation et nouveaux rites funéraires ».

¹² Ces lignes étaient écrites lorsque j'ai entendu, lors d'un séminaire, un directeur formuler ainsi sa motivation professionnelle : « je suis un militant ».

J'espère néanmoins que cette thèse satisfera aux canons académiques. Accessoirement, par-delà le travail interdisciplinaire honnête et rigoureux, espérons le, que j'ai produit et qui a été pour moi une école de la vie différente, une école de rigueur, une école de lecture, une école de synthèse, un approfondissement de choses que j'avais validées de manière intuitive dans mon expérience. C'est une thèse qui aspire au statut de recherche-action parce qu'elle se fonde sur une analyse de terrain et parce qu'elle ambitionne, par sa force propositionnelle, d'essayer, à terme, de faire évoluer un champ. Cette thèse en communication permet de théoriser et systématiser tout mon vécu professionnel.

En tant que Directeur d'EHPAD, je suis frappé du discours qui entoure les personnes âgées, la mauvaise image des maisons de retraite, la maltraitance, tous points qui laissent perplexe. Y remédier à un modeste échelon est déjà en soi une tâche exaltante. M'y atteler est un objectif supérieur.

Et, *last but not the least*, au moment où mon travail d'écriture s'achève, j'ai eu l'avantage (au moins financier) de bénéficier de la Carte Senior à la SNCF, ce qui est au moins une raison d'apprécier le mot *senior*.

La vieillesse et les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC)

On pourrait s'étonner de voir que pour cette thèse, quelqu'un ayant mon parcours rejoigne les SIC ; mais c'est une réalité qu'après quelques lectures et conversations, la dimension communicationnelle de mon sujet s'est imposée à moi comme une évidence.

En effet, il est question dans ce travail d'abord de relations car le rapport à la vieillesse c'est d'abord le rapport avec les personnes âgées, avec ce qu'on appelait dans le temps « les vieux ». Donc, je le sais au quotidien, l'essence et la nature profonde des relations interpersonnelles on la touche du doigt dans ces relations-ci où le toucher, le regard, le respect, l'intimité, l'identité, les représentations sont convoquées en première lecture. Même si c'est un implicite dans mon travail, c'est un implicite fort qu'il faut prendre en considération : la dimension communicationnelle, au sens théorique du terme des relations, que j'ai pu nouer avec toutes ces personnes.

Dans un second temps, communication des organisations : dirigeant un Ehpad et travaillant structurellement et à titre associatif dans un certain nombre d'institutions et

de structures j'ai pu analyser la dimension communicationnelle de ces structures et c'est là que l'apport de sociologues, comme Goffman a été d'une grande utilité. Les institutions, les Ehpad, institutions fermées, constituent des groupes humains, des collectifs humains, des communautés qui vivent ensemble et dans lesquelles les relations sont nouées et régulées.

Les représentations

En quoi ce sujet intéresse-t-il encore la communication ? Les représentations sont colportées, façonnées, diffusées par des *media* et bien évidemment leur étude et analyse des logiques médiatiques, des processus médiatiques et l'étude des représentations médiatiques entrent de plein droit dans le champ d'analyse des SIC. A ce titre, étudier les représentations médiatiques, la manière dont les clichés, les préjugés, les représentations sont émis par le pouvoir, sont repris dans les publicités ; la manière dont le jeunisme a été véritablement érigé comme idéologie ambiante, tout cela est du ressort du domaine de la communication et de l'étude de la communication *via* l'étude des *media*.

Canicule 2003

Analyse factuelle

« La France aurait été le seul pays à connaître une vague de cette ampleur ». Ainsi s'exprimait en septembre 2003 un journaliste¹³ de la télévision. La réalité est tout autre : il est établi que la canicule a provoqué 70 000 morts supplémentaires en Europe. L'Espagne a enregistré le nombre de morts le plus élevé rapporté à sa population (14 ‰ et 15 000 décès comme au Luxembourg). Viennent ensuite la France¹⁴ et l'Italie (12 ‰ et 20 000 décès), suivies de l'Allemagne (9 500), le Portugal (2 500), la Belgique (1 200), la Suisse et les Pays Bas (1 000).¹⁵

¹³ Emission « 90 minutes » Canal +, Septembre 2003.

¹⁴ « Quinze mille morts en deux semaines – cinq fois plus que le World Trade Center en 2001 et dix fois plus que la grande Terreur de 1793 », Régis Debray, *Le plan vermeil Modeste proposition*, Gallimard, 2004, p. 16.

¹⁵ *Le Figaro*, 23 mars 2007.

La canicule de 2003¹⁶ n'est pas historiquement la première. Des pics de mortalité se sont déjà produits en 1975 et 1983. En revanche, c'est la première d'une telle ampleur.¹⁷ Aux dires de certains spécialistes, il ne semble pas que les avis résultant de leur expérience aient été entendus. Ainsi, le Professeur Jean-Louis Sanmarco, Professeur de médecine à l'hôpital de la Timone à Marseille, ayant vécu et étudié la canicule de 1983 à Marseille, n'a pas été consulté. Quand il a voulu tirer le signal d'alarme on ne l'a pas écouté : « j'ai proposé, début août, de lancer une alerte sur les risques de la canicule par le biais de l'Institut national de prévention et d'éducation de la santé, que je préside. Mais la Direction générale de la santé (ma tutelle) m'a répondu qu'il n'y avait pas de problème et que ce n'était pas notre rôle. »¹⁸ Le 8 août, les services de Matignon précisent qu'aucune cellule spéciale n'a été mise en place face à la vague de chaleur et que « ce sont surtout deux ministères, l'Agriculture et l'Ecologie, qui gèrent cette situation ».¹⁹

En France, la communication gouvernementale s'est d'abord caractérisée par un « cafouillage tragique »²⁰. Le Président de la République, Jacques Chirac, est en vacances au Canada. Interrogé sur la météo, il répond qu'il pleut (au Canada). Jean-François Mattéi, ministre de la Santé, interrogé par TF1²¹ depuis sa résidence familiale de Hyères explique que le gouvernement est « préoccupé » et « attentif ». Il ajoute : « J'entends des estimations : 50 par ci, 300 par là » alors que la France est au plus fort du pic de la canicule. Surprenante décontraction qui choquera beaucoup de ceux qui se battent sur le terrain ainsi que le notera un journaliste.²²

Le Premier Ministre, Jean-Pierre Raffarin, également en vacances, ne rentre pas immédiatement et quand il le fera, un peu plus tard, en réaction à des propos tenus par le Premier Secrétaire du Parti Socialiste, François Hollande, ce sera pour dire : « je leur (aux ministres) ai demandé de ne pas participer à la polémique sur la canicule », montrant ainsi un profond décalage entre le discours et la réalité.

¹⁶ La « canicule 2003 » renvoie, le plus souvent, du fait d'un raccourci de langage, à la canicule d'août 2003 alors qu'en réalité, il y a eu une première vague de chaleur vers le 20 juin, une deuxième à la mi-juillet et enfin celle du mois d'août.

¹⁷ Les raisons météorologiques n'expliquent pas, à elles seules, l'ampleur du phénomène. Autrefois, il y avait moins de vieux et moins de détresse sociale.

¹⁸ *Le Canard Enchaîné*, 27 août 2003, p. 3.

¹⁹ Maryvonne ROCHE & Jean-Claude GRIMAL, *L'année 2003 dans Le Monde – Les principaux événements en France et à l'étranger*, Gallimard, 2004, p.229.

²⁰ *Le Monde*, 2 septembre 2003.

²¹ TF1, Journal de 20 heures, 11 août 2003, *Le Monde*, 2 septembre 2003, ibid, « 90 minutes », Canal +, ibid.

²² Emission « 90 minutes » Canal +, Septembre 2003, ibid.

Déconnexion encore avec la réalité lorsqu'un communiqué de presse (11 août) du cabinet de Jean-François Mattéi souligne que « l'acuité des problèmes rencontrés en Ile-de-France dans les hôpitaux de l'AP-HP²³ ne se retrouve pas, ou peu, dans les autres régions (...). Il n'existe pas d'engorgement massif des urgences. Les difficultés rencontrées sont comparables aux années antérieures, en dehors de cas ponctuels de certains établissements, et d'un ou deux départements d'Ile-de-France. »²⁴

On saura *a posteriori*, que le 8 août, la canicule avait « déjà causé la mort de 7 000 à 8 000 personnes ». Les résultats de l'enquête épidémiologique sont rendus publics le jeudi 25 septembre par l'INSERM. La vague de chaleur s'est accompagnée d'une vague de surmortalité à court terme d'une importance également exceptionnelle (...). Au total, le nombre cumulé des décès en excès par rapport aux années précédentes a été d'environ 400 le 4 août, 3 900 le 8 août, 10 600 le 12 août et 14 800 le 20 août, soit une augmentation de 60 % par rapport à la mortalité attendue.²⁵

Décès et espérance de vie

La canicule, par le biais des décès anticipés qu'elle a provoqués, s'est traduite par une augmentation de l'espérance de vie en 2004. En comparant l'espérance de vie réelle (constatée) et ce qu'elle aurait été en l'absence de la canicule de 2003, les statisticiens trouvent une différence d'espérance de vie de 0,5 année tant pour les hommes que pour les femmes, dont une différence résiduelle estimée à 0,2 année due à la canicule.

France : Espérance de vie Hommes / Femmes en 2004

Espérance de vie	Hommes	Femmes
Avec canicule	76,7	83,8
Si la canicule n'était pas survenue	76,2	83,3
Différence	0,5	0,5

Source : Annuaire statistique de la France, Edition 2006

²³ AP-HP : Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

²⁴ *Le Monde*, 2 septembre 2003, *ibid.*

²⁵ Institut de Veille Sanitaire – Département Santé Environnement – décembre 2005, *Le Monde*, 26 septembre 2003.

L'analyse statistique des décès par âges en Bourgogne montre que :

- l'âge moyen au décès en 2003 est de 78,06 ans et de 77,77 en 2004,
- l'âge médian²⁶ au décès en 2003 est de 81,29 ans et de 81,01 en 2004.

Entre réalités et discours ...La surmortalité pendant la canicule

	4/08	6/08	7/08	10/08	14/08	16/08	17/08	21/08	29/08	25/09
Réalités et ou estimations	400	1 700	2 500	6 500		6 000/7.5 00 (2)		10 000 (4)	11 475 (5)	14 800 (6)
Discours publics					1 500/3.0 00 (1)		1 600/3.0 00 (3)			

- (1) Jean François Mattei à France 2
- (2) Estimation Institut National de Veille Sanitaire (InVS)
- (3) Jean François Mattei lors d'une conférence de presse au Samu de Paris. Le 18 août, sur RTL, tout en maintenant la fourchette haute de 3.000 morts, fait allusion à l'estimation de 5.000 morts pour dire : « c'est une hypothèse, c'est plausible mais ça n'est qu'une hypothèse, nous avons besoin de préciser tout cela. »
- (4) Chiffre annoncé par les Pompes funèbres générales
- (5) Estimation de l'InVS
- (6) Rapport INSERM

L'isolement est un des principaux facteurs explicatifs de la surmortalité, celle-ci se produit au domicile et beaucoup à l'hôpital, les personnes y arrivant trop tardivement pour pouvoir être sauvées. En institution, l'accompagnement par des professionnels a souvent été de qualité.

La crise est loin d'avoir été uniforme. Certaines régions ont été très touchées, l'Ile-de-France et le Centre : la mortalité ayant plus que doublé pendant les vingt premiers jours d'août. Le 12 août, le nombre de décès en Ile-de-France a été multiplié par six par rapport aux années précédentes. En revanche, en Basse-

²⁶ L'âge médian partage l'effectif total en deux parties égales : il est mort en 2003 autant de personnes avant 81,29 ans qu'après.

Normandie, Bretagne, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais, la surmortalité n'a pas dépassé 25 %.²⁷

Dans les maisons de retraite, les situations sont très contrastées. En ce qui concerne la Résidence Les Vergers, l'été 2003 enregistre un nombre de décès parmi les plus faibles de ces dix dernières années :

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
6	8	8	5	4	10	4	7	7	4

Cumul des décès pour chaque année des mois de juin-juillet et août

Nous ne nous attarderons pas davantage sur les points évoqués ci-dessus qui, aussi intéressants soient-ils, n'entrent pas dans le champ direct de notre étude. Il nous importe, en effet, de comprendre les analyses et enjeux provoqués par cette vague caniculaire.

Quel traitement par les media ? Illustration avec des quotidiens nationaux et télévision

La presse consacre assez largement ses articles au traitement de la communication gouvernementale d'une part et aux réactions sous forme de critiques d'autre part. Ainsi, celle du Docteur Pelloux, responsable du service des urgences de l'hôpital Saint-Antoine (Paris) et président de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France, qui déclare sur TF1 : « En quatre jours, il y a eu pratiquement sur la région parisienne une cinquantaine de morts dues à la chaleur. Au niveau de la direction générale de la santé, il ne se passe strictement rien. Ils osent dire que ce sont des morts naturelles. Je ne suis absolument pas d'accord pour dire cela. »

L'Association des Directeurs d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées (ADEHPA) pour sa part, fait apparaître de façon très visible en première page, en haut et à droite, de sa lettre bimestrielle le macaron : « 2003 NON A L'OUBLI ». Pour Pascal Champvert, son président : « la France a vingt ans de retard en matière d'aide au quotidien des personnes âgées. Nous tirons la sonnette d'alarme depuis des années dans une indifférence générale. »²⁸ Le Président de l'ADEHPA, qui ne craint pas les images fortes, réclame un « plan Marshall » pour les établissements.

²⁷ *Population & Sociétés* – Numéro 399 – mars 2004.

²⁸ *Le Monde*, 18 août 2003.

En effet, la canicule a souligné un problème de fond : le manque de personnel. Alors que des mesures gouvernementales vont inciter les établissements à se doter d'une pièce rafraîchie (climatisée), l'ADEHPA estime que « ce ne sont pas des climatiseurs qui pourraient servir au plus 5 jours tous les 5 ans qui vont aider les personnes âgées 365 jours par an. De plus en août 2003, c'est de manque de personnels pour les accompagner que sont décédées les personnes âgées à leur domicile ou en établissement, pas de manque de climatiseurs. »²⁹ L'ADEHPA comparant les *ratio* d'encadrement selon les établissements³⁰ arrive à ce constat : « Les établissements pour personnes handicapées de moins de 60 ans n'ont pas connu le même drame car ils comptent deux fois plus de personnels que les maisons de retraite. »³¹

Dans les media, les articles se concentrent sur les aspects politiques ou sur des recherches de responsabilités. La démission de Lucien Abenhaïm, Directeur général de la santé, le lundi 18 août, suggère ce titre du journal *Le Monde* : « Mattei sans fusible ».³² Lucien Abenhaïm décide de démissionner après avoir entendu son ministre de tutelle déclarer qu'il n'avait pas reçu les « signaux d'alerte », exposant par là même publiquement un vif désaccord. Dans son livre *Canicules*³³ publié peu de temps après les événements, le professeur Lucien Abenhaim expliquera : « J'ai démissionné le 18 août 2003 après quatre ans (...) à la tête de la direction générale de la Santé (...). Ma démission fait suite à l'impression, largement partagée d'une « défausse » de Jean-François Mattei sur ses services, en direct à la radio³⁴ le matin même, alors qu'il était mis en difficulté sur sa gestion et sa communication au cours de la tragédie de la canicule (...) ».³⁵

Ainsi, la crise est d'abord politique avant d'être sanitaire, du moins telle qu'elle est vue par la presse.

Plus tardivement, l'intérêt se portera sur le public des personnes âgées avec ces titres chocs : « Les vieux en danger de maltraitance »³⁶, « L'été des vieux »³⁷ ou des

²⁹ *Supplément à la lettre de l'ADEHPA*, avril / mai 2004.

³⁰ Ce point sera développé dans le corps de cette étude.

³¹ *Supplément à la lettre de l'ADEHPA*, ibid.

³² *Le Monde*, 20 août 2003.

³³ Pr. Lucien Abenhaim, *Canicules*, Fayard, 2003.

³⁴ Le 18 août 2003, Jean-François Mattei interviewé sur RTL indique : « mes services m'ont donné une estimation et la fourchette haute pour la période du 6 au 12 ». Par « mes services », il faut entendre la Direction générale de la Santé et l'InVS.

³⁵ *Canicules*, op cit, p. 13.

³⁶ *Le Monde*, 28 août 2003.

³⁷ *Le Monde*, 30 août 2003.

articles de fond : « La solidarité avec les plus âgés, toujours au fondement de la famille ». ³⁸

Au nombre des silences, après ceux du Président de la République et du gouvernement, y aurait-il celui « incroyable des religions » pendant la canicule ? s'interroge le journaliste du *Monde*³⁹ à la suite d'un éditorial de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*⁴⁰ dans lequel son directeur, Michel Cool, déplore que les « hiérarques juifs, catholiques, protestants et musulmans » se soient tus, tandis que les personnes âgées mouraient. L'éditorialiste se demande : « Et si (...) les évêques n'avaient pas grand-chose à dire sur les questions sociales, alors que sur la morale familiale et sexuelle, ou sur la « cuisine interne », ils sont intarissables ? »

Les organisations de professionnels, outre l'ADEHPA déjà citée, ont montré un front uni face au gouvernement. Les professionnels du secteur médico-social et de l'aide à domicile s'étonnent qu'aucune disposition particulière n'ait été prise par le gouvernement, alors que 500 millions d'euros ont été débloqués pour les agriculteurs victimes de la sécheresse.⁴¹ Qu'il s'agisse de Luc Broussy, délégué général du SYNERPA ou de Gérard Vincent, délégué général de la FHF, tous demandent des moyens supplémentaires et une modernisation des maisons de retraite. Le premier pense qu'on « aurait pu éviter des morts si on avait eu plus de capacité à réagir et plus de personnels »⁴² et le second estime « à 2 milliards d'euros sur cinq ans les crédits nécessaires pour embaucher quelques 50 000 infirmières et aides-soignantes. C'est la condition nécessaire pour que la France rattrape son retard sur l'Allemagne et sur l'Angleterre ».⁴³ Même Hubert Falco rejoint l'avis des professionnels en déclarant que ceux-ci ont « certainement raison » quand ils estiment leurs moyens insuffisants.⁴⁴

Paradoxes

Pourtant ce phénomène met en lumière autant de paradoxes que de lectures croisées. Serge Guérin explique en substance que l'épisode de la canicule a montré la relative désimplication du corps social pour le grand âge. Imaginons, poursuit-il,

³⁸ *Le Monde*, 13 septembre 2003.

³⁹ *Le Monde*, 26 septembre 2003.

⁴⁰ *Témoignage chrétien*, 18 septembre 2003.

⁴¹ *Le Monde*, 3 septembre 2003.

⁴² *Actualités Sociales Hebdomadaires* – 22 août 2003 – N° 2321.

⁴³ Gérard Vincent cité in *Le Monde*, 3 septembre 2003, *ibid.*

⁴⁴ *Actualités Sociales Hebdomadaires*, *ibid.*

que ces 15 000 morts aient été des jeunes. Il y a fort à parier pour que le gouvernement d'alors ait été poussé à la démission dans son ensemble ; et pas seulement quelques hauts fonctionnaires ayant servi de "fusible".⁴⁵ Jean-Marie Le Pen, président du Front National, lors d'une fête de son parti à Saint-Martin-de-Crau s'indigne : « N'est ce pas scandaleux que MM. Raffarin, Fillon, Falco et Mattei n'aient pas eu le réflexe de simple décence de démissionner ! »⁴⁶

Révéléateur

Cependant on peut *a contrario* présenter la canicule comme un révéléateur qui a eu le mérite de donner un coup de projecteur sur la situation des personnes âgées en France, personnes qui « sont le plus souvent vues comme des victimes, parfois encombrantes, mais rarement comme des acteurs.... »⁴⁷

Le drame de l'été 2003 a révélé au grand public que les vieux étaient les éternels oubliés des politiques gouvernementales et elles « viennent de trouver l'arme absolue pour se faire entendre : le décès collectif. »⁴⁸

Révéléateur également auprès de la classe politique puisque Hubert Falco, pourtant Secrétaire d'Etat aux Personnes Agées, reconnaît : « Notre société n'était pas préparée. Nous n'avions pas conscience des problèmes posés par la longévité de nos concitoyens. »⁴⁹

En axant les projecteurs sur les personnes âgées, sur les institutions, sur l'ensemble des acteurs qui gravitent dans le champ gérontologique, tant domicile que maison de retraite, il est apparu au grand jour que le secteur souffre d'un manque de considération globale qui fait fuir aujourd'hui les jeunes comme les moins jeunes.⁵⁰ L'hécatombe aura permis de révéler cette exception française : le sous équipement en matière d'assistance à la vieillesse.⁵¹

Jérôme Pellissier va dans le même sens en affirmant : « la canicule n'a fait que révéler en grand, en brutal, sur une très courte durée, la réalité de tous les jours, la petite réalité, quotidienne, routinière, sans cesse renouvelée.

⁴⁵ Serge Guérin, « Image de la vieillesse, Vieillesse des images » in *La lettre de l'Adehpa* – mars/avril 2006.

⁴⁶ *Le Monde*, 9 septembre 2003.

⁴⁷ Serge Guérin, *ibid*.

⁴⁸ *Le Monde*, 28 août 2003.

⁴⁹ *Le Monde*, *ibid*.

⁵⁰ *Le Monde*, *ibid*.

⁵¹ *Le Monde*, 30 août 2003.

La réalité du rationnement. Rationnement de soignants, de lieux, d'aides, de moyens mais aussi d'intelligence, de souplesse, de courage. De tout ce qui permettrait aux vieux de vivre bien, aux vieux malades d'être bien pris en soin, aux vieux handicapés d'être bien accompagnés, aux vieux vulnérables d'être bien protégés. »⁵²

Lorsque Jean-François Mattei, évoquera l'idée de rendre obligatoire une climatisation partielle, Pascal Champvert lui rétorquera : « Nous ne sommes pas là pour recevoir des ordres, mais des moyens. »⁵³

Maltraitance ?

Que n'a-t-on pas dit et écrit à la suite de ce drame estival ? Médiatisation à l'extrême et recherche de responsabilités, il n'en fallait pas davantage pour désigner des boucs émissaires, en l'occurrence les enfants abandonnant leurs parents l'été, comme on laisserait un animal sur une aire d'autoroute. L'exemple venant du sommet de l'Etat, le Président de la République, Jacques Chirac, n'a pas trouvé d'autre explication aux 15 000 morts que la crise durable et prolongée qui traverserait la famille. Ces morts le seraient par abandon familial. Ce discours présidentiel « a été interprété comme une tentative de dédouaner le gouvernement et un rejet de la faute sur les familles qui ne feraient pas leur travail. »⁵⁴ Une telle interprétation est vivement contestée par les professionnels du domicile pour qui « la plupart des familles accompagnent bien leurs aînés ». ⁵⁵

Dans une société individualiste et en perte de repères, les solidarités naturelles disparaîtraient et expliqueraient un tel drame. Explication rapide, contredite par maints observateurs. Ce point de vue déplacerait et diluerait les responsabilités en dehors du champ politique, entendu au sens de la sphère de prise de décisions et d'orientations stratégiques. Toutes les études montrent au contraire que « dans la famille, l'entraide intergénérationnelle est vivante et multiforme. »⁵⁶

Un sondage⁵⁷, réalisé il y a quelques années, montrait que la perception qu'ont les Français des relations entre générations est excellente.⁵⁸ « Spectaculaire

⁵² Jérôme Pellissier, *La guerre des âges*, Armand Colin, 2007, p. 127.

⁵³ *L'Express*, 25/9/2003, p. 94.

⁵⁴ *Le Monde*, ibid.

⁵⁵ Selon Danièle Dumas, présidente de l'Union Nationale des Associations ADMR (Association du service à domicile) citée in *Actualités Sociales Hebdomadaires*, ibid.

⁵⁶ Claudine Attias-Donfut, responsable du service des études de la Caisse Nationale d'Assurance-Vieillesse (CNAV) in *Le Monde*, 13 septembre 2003.

⁵⁷ "Le regard des Français sur les générations : identifications, relations perçues et attendues, 21/11/2002", pour CSA/Conseil économique et social.

⁵⁸ Eric Deschavanne et Pierre-Henri Tavoillot, *Philosophie des âges de la vie*, Grasset 2007, p. 431

changement dans le discours depuis les années 1960 notent Eric Deschavanne et Pierre-Henri Tavoillot pour qui on est passé du « familles, je vous hais ! »⁵⁹ au « familles, je vous aime » et « familles, je vous aide ».⁶⁰ Que de chemin parcouru depuis l'époque où Simone de Beauvoir observait que « Les enfants n'aident que très rarement leurs parents : deux tiers des vieillards ne reçoivent d'eux aucun secours. Parfois ils les poursuivent devant les tribunaux pour obtenir une pension alimentaire ; mais même s'ils ont gain de cause, souvent elle ne leur est pas versée (...) »⁶¹.

De façon très symptomatique, le thème de la maltraitance est venu à point nommé alimenter les *media* et véhiculer auprès du grand public les images, pour le moins excessives, d'une réalité sans doute très éloignée de la description qu'en donnent certains *media*⁶².

Certes, la maltraitance des personnes âgées est loin d'être absente. Elle existe tant en institution qu'au domicile. Monsieur Philippe Bas, ministre délégué à la Sécurité Sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes Handicapées et à la Famille (gouvernement de Dominique de Villepin), a présenté le 14 mars 2007 son « Plan de développement de la bientraitance et de renforcement de la lutte contre la maltraitance ».

Le nombre de signalements (935 de 2003 à 2005 pour 960 000 personnes accueillies)⁶³ reste effectivement marginal (0,3 %). Toutefois, aussi minime soit elle, la maltraitance n'en demeure pas moins intolérable moralement et elle mérite une réflexion en profondeur, comme elle nécessite une action au quotidien. On objectera aussi que les signalements ne recouvrent pas tous les cas de maltraitance et que bien des situations sont tuées.

⁵⁹ Par référence à André Gide, *Les nourritures terrestres*.

⁶⁰ Ibid p. 432

⁶¹ Simone de Beauvoir, *La vieillesse*, Gallimard, p. 254. Ecrit fin 1969, Simone de Beauvoir décrit la réalité de la société française de la fin des années soixante.

⁶² Des ouvrages aux titres chocs voudraient faire état, à partir de situations marginales et sur le fondement de quelques témoignages partiels et partiels, d'une maltraitance généralisée des personnes âgées. De tels ouvrages et la publicité qui les entoure contribuent à dévaloriser l'image et la place de la personne âgée dans la société. Ainsi, et à titre d'exemple, parmi des titres récents : Golberine,*Les vieux, ennemi public n° 1*, Hachette Littératures, 2004 ; Christophe Fernandez, Thierry Pons, Dominique Prédali, Pr. Jacques Soubeyrand, *On tue les vieux*, Fayard, 2006 ; Jean-Charles Escribano, *On achève bien nos vieux*, Oh Editions, 2007.

⁶³ Source : Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) pour les années 2003, 2004 et 2005.

L'ensemble des acteurs du secteur, et notamment les professionnels en établissement, s'accorde à reconnaître la nécessité de lutter contre la maltraitance⁶⁴ et, si nécessaire, de fermer les établissements⁶⁵ qui méritent de l'être et qui ternissent l'image d'un secteur tout entier.

Problématisation

Mon intérêt pour le social en général et pour la gérontologie en particulier, s'est trouvé conforté par la pratique du terrain en dirigeant au quotidien un établissement de cent vingt-deux lits, ce qui permet de porter un regard professionnel très concret. Aussi, est-il évident que ma réflexion de chercheur rencontrera en permanence les réflexions, hésitations, doutes, questionnements du praticien face aux dures réalités des contraintes de toute sorte et du discours des élites politiques et administratives qu'il n'est pas toujours simple de transposer dans les faits.

Tout au long de ce travail, nous nous efforcerons de décrypter le regard que la société porte sur ses vieux en nous attachant à noter les évolutions au cours des cinquante dernières années. Enfin, nous tenterons de tracer quelques pistes en nous fondant sur des réalisations connues mais aussi sur nos propres expériences.

La problématique est relative à l'interrogation des représentations de la vieillesse, des représentations colportées par les discours politiques et par les images publicitaires ou cinématographiques ou littéraires. Il s'agira de voir en quoi ces représentations dans une société donnée sont le fruit d'une idéologie et d'un certain rapport à la vieillesse.

L'hypothèse pose que la société occidentale post moderne veut reléguer la vieillesse derrière les horizons de la représentation, c'est-à-dire qu'en fait l'hypothèse de mon travail est qu'il y a un archipel de la vieillesse qui n'est pas vu, qui n'est pas connu, par le public parce qu'on a une peur, une hantise, du vieillissement, donc de la mort.

⁶⁴ Dans notre pays, 300 cas de maltraitance sont signalés chaque année. Cela semble peu rapporté aux 960 000 personnes âgées et handicapées prises en charge, mais chaque cas est un cas de trop. Bulletin fédéral CGT Santé et action sociale, Supplément au bulletin fédéral n° 2007/18 du 18 mai 2007.

⁶⁵ L'Association des Directeurs au service des Personnes Agées (AD-PA) « rappelle qu'elle demande en vain depuis de nombreuses années la fermeture de 5 % d'établissements », Lettre AD-PA mars / avril 2007.

De manière dialectique et complémentaire, la deuxième hypothèse est que nous vivons dans une société du jeunisme et que les représentations sont travaillées par ce paradigme jeuniste.

Dans un premier temps, nous dresserons un état des lieux qui nous amènera à contextualiser la vieillesse par rapport à des données socio-économico-démographiques.

Dans une deuxième partie, nous observerons que les représentations de la vieillesse, tout au long de l'Histoire, oscillent entre permanences et ruptures. La littérature et le cinéma, parmi d'autres vecteurs, sont exemplaires de la variation du regard porté sur la vieillesse.

Une troisième partie traitera plus spécifiquement de l'évolution de la société contemporaine qui, en raison de l'influence du jeunisme, contribue à modifier fondamentalement le regard sur la vieillesse.

Dans une quatrième partie, nous exposerons les représentations de la vieillesse, éminemment variables selon les locuteurs. Un regard attentif à divers rapports officiels, qui ont fait date en matière gériatrique depuis 1962, ne manquera pas de surprendre l'analyste dès lors que nous constatons les relations difficiles de la vieillesse à la société d'aujourd'hui ; ses liens avec la mort mais aussi les débats (non dépourvus d'ambiguïtés) autour de la maltraitance des personnes âgées.

Enfin, dans une cinquième partie, avec un regard neuf sur la vieillesse et en nous appuyant sur notre vécu, nous ferons un certain nombre de préconisations. Nous nous appuyerons, pour ce faire, tant sur des rapports officiels que sur des expériences à divers échelons, national ou local. Nous y intégrerons nos propres réalisations.

Puis, et ce point d'actualité est au centre de nos préoccupations dans le cadre de cette thèse, il concerne la « réforme de la dépendance ». Au moment où nous écrivons ces lignes, ce chantier présidentiel démarre avec l'installation de quatre groupes de travail :

- le premier, intitulé « Stratégie pour la couverture de la dépendance » sera présidé par Bertrand Fragonard, le Président délégué du Haut conseil de la famille ;

- un deuxième, « Enjeux démographiques et financiers de la dépendance » sous la houlette de Jean-Michel Charpin, ex-Directeur de l'Insee ;
- le groupe « Société et vieillissement » sera animé par Annick Morel ;
- le groupe « Accueil et accompagnement des personnes âgées » sera animé par Evelyne Ratte.

Points de méthode

Ce travail, comme nous venons de le voir, se fonde sur un ensemble de méthodes croisées :

- analyse de corpus : corpus iconographique issu de la publicité, corpus médiatique, (*Notre Temps, Pleine Vie*), corpus littéraire et cinématographique ; ainsi que des matériaux disparates mais cohérents de par leur thématique de la vieillesse ;
- approche diachronique de corpus de trois grands ordres : les discours politiques (les rapports officiels), les discours médiatiques et la publicité ;
- une approche comparative et croisée de ces trois grands types de discours afin de voir l'évolution des représentations au long de la période considérée ;
- entretiens et rencontres avec des professionnels et des spécialistes du champ ;
- mise en perspective de mon expérience ;
- analyse comparative et critique des grands courants de pensée et des auteurs de la gériatrie et de la gérontologie actuelle ;
- utilisation pour problématiser le sujet d'une littérature sociologique ;
- analyse croisée de données socio-démographiques.

CHAPITRE 1

ETAT DES LIEUX

Les vieillards meurent parce qu'ils ne sont plus aimés.

Henry de Montherlant

Chapitre 1. Etat des lieux

L'étude des représentations de la vieillesse est inséparable d'une mise en perspective. Nous nous situons, en effet, dans un environnement qu'il nous appartient de connaître et de comprendre. Qu'il s'agisse des aspects démographiques ou économiques, ce sont autant d'éléments qui ont une influence sur les représentations. Nous verrons l'ambiguïté sémantique des notions autour de la vieillesse mais aussi, phénomène intéressant, de l'évolution au fil des ans. Vieillesse, singulier ou pluriel ? A partir de quel âge ? Autant de questions auxquelles, à défaut d'apporter des réponses précises, nous tracerons des pistes.

1.1 Données démographiques

Le vieillissement de la population est un phénomène qui concerne l'ensemble des pays. Les 65 ans et plus, qui étaient 506 millions à la mi-2008, seraient 1,3 milliard à l'horizon 2040, soit 14 % de la population mondiale. La tranche des 80 ans et plus est celle qui progresse le plus vite dans la plupart des pays. Elle devrait croître de 233 % entre 2008 et 2040.⁶⁶

S'agissant de la France, il importe de souligner le double choc démographique, à savoir : d'une part les effets décalés liés à la baisse démographique de la guerre 14-18 puis à la faible reprise nataliste du début des années 20 et d'autre part, l'accroissement démographique d'après 1945 qui produit une masse supplémentaire de retraités, soit deux chocs qui s'amorcent à la même date (2005 et après).⁶⁷

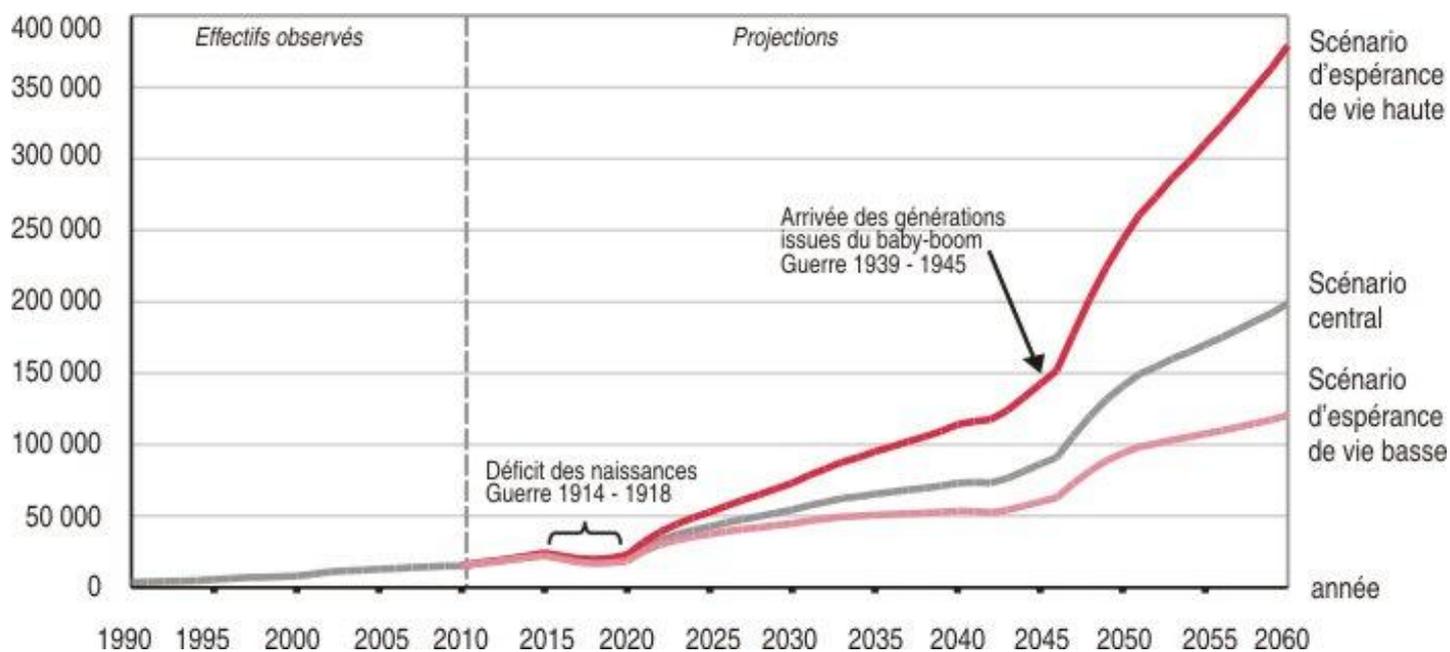
Une récente étude de l'Insee (octobre 2010) révèle que la France métropolitaine compte 15 000 centenaires en 2010. Ce nombre pourrait être multiplié par 13 en 50 ans pour atteindre 200 000 en 2060. Sans surprise, près de neuf centenaires sur dix

⁶⁶ Source : Reuters, 20 juillet 2009.

⁶⁷ Charley Baltzer, *Retraite et Société*, N° 39, juin 2003, p. 176-183.

sont des femmes. L'Insee note également que la moitié des centenaires de métropole vit encore à domicile.

Graphique 4 : Nombre de centenaires jusqu'à 2060, selon trois scénarios



Lecture : selon le scénario central, 200 000 centenaires vivront en France métropolitaine au 1er janvier 2060.

Champ : personnes âgées de 100 ans et plus en France métropolitaine.

Sources : Insee, estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2009), projections de population 2007-2060.

**France : Répartition de la population selon le sexe et l'âge au 1^{er} janvier 2009
en %**

	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 15 ans	17,5	19,5	18,5
15-24 ans	12,1	13,3	12,7
25-34 ans	12,2	12,8	12,5
35-44 ans	13,8	14,3	14,0
45-54 ans	13,4	13,7	13,5
55-64 ans	12,2	12,3	12,2
65-74 ans	8,2	7,5	7,9
75 ans ou plus	10,6	6,6	8,7
Ensemble	100,0	100,0	100

Source : Insee, estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2008).

75 ans ou plus en Franche Comté - %

FRANCHE COMTE	8,64
Doubs	7,80
Jura	10,28
Haute-Saône	9,23
Territoire-de-Belfort	7,81

Source : Estimations INSEE

France : Evolution des effectifs des 65 ans et plus⁶⁸

Année	1850	1950	1970	1990	2000	2005	2011
En milliers	2 317	4 727	6 473	7 871	9 415	9 947	10 896

France : Evolution des proportions des 60 et 65 ans et plus - %

Année	1800	1850	1901	1946	1975	1980	1990	2005	2011
60 ans et plus	8,9	9,6	12,5	16,0	18,3	17,0	19,0	20,8	23,1
65 ans et plus	5,6	6,8	8,3	11,1	13,4	14,0	13,9	16,4	16,8

⁶⁸ Cf. *Les personnes âgées* – INSEE édition 2005, ainsi que l'Annuaire statistique – 58^{ème} volume – 1951 – Résumé rétrospectif – Paris – Imprimerie Nationale 1952 et Bilan démographique 2010, Insee N° 1332 – janvier 2011. Pour 2011, il s'agit de résultats provisoires à fin 2010.

France : Grands groupes d'âges (%), soldes naturels et migratoires

Évolution de la population de la France métropolitaine de 1950 à 2050 (scénario central de projection)

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Proportion (%) des					Solde naturel (en milliers)	Solde migratoire (en milliers)
		0-19 ans	20-59 ans	60-64 ans	65 ans ou +	75 ans ou +		
1950	41 647	30,1	53,7	4,8	11,4	3,8	+ 327,8	+ 35
1990	56 577	27,8	53,2	5,1	13,9	6,8	+ 236,2	+ 80
2000	58 796	25,6	53,8	4,6	16,0	7,2	+ 243,9	+ 70
2005	60 702	24,9	54,3	4,4	16,4	8,0	+ 243,5	+ 95
2010	62 302	24,3	53,0	6,0	16,7	8,8	+ 199,4	+ 100
2015	63 728	24,0	51,4	6,2	18,4	9,1	+ 163,6	+ 100
2020	64 984	23,7	50,1	6,1	20,1	9,1	+ 135,3	+ 100
2025	66 123	23,1	49,0	6,2	21,7	10,5	+ 119,2	+ 100
2030	67 204	22,6	48,1	6,1	23,2	12,0	+ 111,1	+ 100
2035	68 214	22,2	47,2	6,1	24,5	13,3	+ 81,7	+ 100
2040	69 019	22,1	46,9	5,4	25,6	14,3	+ 27,9	+ 100
2045	69 563	22,0	46,4	5,8	25,8	15,0	- 13,3	+ 100
2050	69 961	21,9	46,2	5,7	26,2	15,6	- 26,4*	+ 100

Source : Insee, situations démographiques et projections de population 2005-2050, scénario central.

En 2050, selon ce scénario, 32 % de la population aurait plus de 60 ans. La moitié (15,6 %) aurait plus de 75 ans.

France : Espérance de vie (en années)

	1800	1900	1958	1969	1990	2004
à la naissance	24	45	70	71,2	77	80,2

France : Espérance de vie à divers âges en 2009

(en années)	Femmes	Hommes
A la naissance	84,5	77,8
A 20 ans	65,0	58,4
A 60 ans	27,0	22,2

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil (résultats provisoires arrêtés fin 2009).

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, l'espérance de vie à la naissance ne dépassait pas 25-30 ans. En un siècle, elle a augmenté plus vite que dans tous les siècles précédents, passant de 45 ans en 1900 à 80 ans en 2004.

Toutefois, on aurait tort de croire au vu des espérances de vie passées que les vieux, voire les centenaires, ont fait leur apparition récemment :

Quelques exemples de longévité tirés de l'histoire

		Meurt à
Hippocrate	- 460 – 377	83 ans
Isocrate	- 436 – 388	98 ans
Léonard de Vinci	1452 – 1519	67 ans
Cornaro ⁶⁹	1466 – 1565	99 ans
Le Titien	1490 – 1576	86 ans
Elisabeth 1 ^{ère} reine d'Angleterre	1533 – 1603	70 ans
Sydenham Thomas (surnommé l'Hippocrate d'Angleterre)	1624 – 1689	65 ans
Fontenelle	1657 – 1757	100 ans
Hoffmann (médecin et chimiste allemand)	1660 – 1742	82 ans
Voltaire	1694 – 1778	84 ans
Buffon	1707 – 1788	81 ans
Chateaubriand	1768 – 1848	80 ans
Eugène Chevreul ⁷⁰ (chimiste)	1786 – 1889	103 ans
Lamartine	1790 – 1869	79 ans
Corot	1796 – 1875	79 ans
Victor Hugo	1802 – 1885	83 ans
Clemenceau	1841 – 1929	88 ans

Henri Vincenot remarque pour sa part qu'un âge moyen au décès de 48 ans n'est qu'une statistique moyenne prenant en compte, par exemple, le fait qu'un enfant sur deux mourait dans les trois premières années. Il observe qu'il a connu tous ses arrière-grands-pères sauf un et toutes ses arrière-grands-mères au complet.⁷¹

A l'allongement de la durée de vie, il faut ajouter l'augmentation de la qualité de la vie. Toutefois, ces moyennes cachent des inégalités d'espérance de vie, entre hommes et femmes d'une part et selon les catégories sociales d'autre part ; cette dernière apparaissant comme « la plus tragique des inégalités ».⁷² Selon l'INSEE, en dépit de l'augmentation de l'espérance de vie à 60 ans (en moyenne 25,2 ans en 2010), les écarts entre catégories socioprofessionnelles devraient rester importants :

⁶⁹ Cornaro s'éteignit le 26 avril 1565, en parfaite lucidité. Il a laissé un petit livre : « De la sobriété conseils pour vivre longtemps ».

⁷⁰ Travaillait encore dans son laboratoire après 100 ans.

⁷¹ Henri Vincenot, *La vie quotidienne des paysans bourguignons au temps de Lamartine*, Hachette, 1976, pp. 138-139.

⁷² Jacques Nikonoff, *La comédie des fonds de pension*, Arléa, 1999, p. 85.

29,2 ans d'espérance de vie pour les cadres supérieurs et les professions libérales contre 22,7 ans pour les employés du secteur privé.

Les inégalités devant la mort ne sont pas que sociales. Elles sont également géographiques. Ce constat déjà ancien se perpétue au fil des ans avec des oppositions entre d'un côté le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne, la Normandie, l'Alsace et de l'autre les régions plus au Sud.

Nombre de décès de 85 ans ou plus et proportion de ceux-ci dans l'ensemble des décès. Etude à partir de plusieurs régions et départements.

	Ensemble des décès	Décès des 85 ans ou +	% des 85 ans ou + dans l'ens. des décès
Bourgogne	16 329	5 790	35,46
Franche Comté	9 691	3 156	32,57
Bourgogne Franche Comté	26 020	8 946	34,38
Nord	21 167	5 026	23,74
Pas-de-Calais	13 421	3 359	25,03
Nord-Pas-de-Calais	34 588	8 385	24,24
Provence-Alpes-Côte- d'Azur (PACA)	43 390	15 575	35,90
Métropole	504 429	166 674	32,72 %

Source : Insee – Année 2004

Les différences sont significatives entre les régions Nord-Pas-de-Calais et PACA. Elles le sont davantage encore si on affine au niveau du département. Ainsi, dans les Alpes-Maritimes, la proportion des décès des plus de 85 ans est de 40,53 %. La Bourgogne se situe légèrement au dessus de la moyenne nationale.

Nombre de décès pour plusieurs tranches d'âge. Etude comparée à partir de deux départements

Départements de domicile	Ensemble des décès	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85 ans ou +
Nord %	21 167	2 360 11,15	3 039 14,36	3 883 18,34	5 026 23,74
Alpes Maritimes %	10 794	841 7,79	1 346 2,47	1 946 18,03	4 375 40,53
Métropole %	509 429	47 781 9,38	67 149 13,18	92 228 18,1	166 674 32,72

Si on affine les décès par tranche d'âges, il apparaît que les décès dans le Nord se produisent plus tôt : 25,51 % des décès pour la tranche 70-79 ans (mais 20,26 % pour les Alpes Maritimes). En revanche, les décès des 80 ans et + représentent 42,08 % dans le Nord mais 58,53 % dans les Alpes-Maritimes.

Si l'allongement de la durée de vie est nette : 32,72 % des décès en métropole surviennent après 85 ans en 2004, ils sont 39,27 % en 2009, en revanche, l'inégalité géographique ne s'est pas modifiée :

Années	Part des 85 ans ou + dans l'ens. des décès	
	2004	2009
Bourgogne	35,46	42,09
Franche-Comté	32,57	37,96
Nord-Pas-de Calais	24,24	31,09
PACA	35,90	42,35
Métropole	32,72	39,27

L'augmentation est quasi uniforme pour l'ensemble des régions, les écarts restants donc identiques.

L'accroissement de l'espérance de vie n'est pas toujours synonyme du bien vieillir. En France, les hommes vivent en moyenne sans ennui de santé jusqu'à 67 ans

et 7 mois et les femmes jusqu'à 69 ans, valeurs qui sont proches de la moyenne européenne.

Le rapport de dépendance des personnes âgées⁷³ a augmenté de plus de 40 % entre 1950 et 2005. Il est égal à 274,1 ‰.

Quelles que soient les hypothèses retenues, la population française continuera de vieillir au moins jusqu'en 2050. L'Insee retient comme scénario une prolongation des tendances des deux dernières décennies. Avec une telle hypothèse, la part des personnes âgées de 65 ans et plus serait de 29 % en 2050 (soit 18,7 millions de personnes) contre 16,6 % en 2005. En 2050, le rapport de dépendance atteindrait 571 ‰, soit un doublement pour une période de 50 ans.

Dépendance : plus du tiers des personnes dépendantes (Gir 1 à Gir 4) vivent en institution.

Dépendance à l'horizon 2040 : selon les scénarios (optimiste, central, pessimiste), le nombre de personnes dépendantes pourrait atteindre en 2040 975 000, 1 200 000 ou 1 515 000 personnes.

France : La prévalence de la population atteinte de démence

Age	2020				Ensemble	
	Hommes		Femmes			
65 - 69	13 511		23 978		37 489	
70 - 74	27 972		57 851		85 823	
75 - 79	72 183		67 480		139 663	
80 - 84	88 063		177 088		265 151	
85 - 89	101 356		254 758		356 114	
90 et +	61 785		330 122		391 907	
65 et +	364 870	0,03	911 277	0,07	1 276 147	0,10
75 et +	323 387	0,05	829 448	0,14	1 152 835	0,19

Les établissements et services pour personnes âgées

Fin 2007, 657 000 personnes vivent dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), dont les trois quarts sont accueillis en EHPAD.⁷⁴ La répartition des résidents par sexe est de 25 % d'hommes et 75 % de femmes. La

⁷³ Rapport des 65 ans ou plus aux 20-64 ans, soit dans le cas présent 9,4 millions de personnes de 65 ans ou plus / 34,3 millions de personnes de 20 à 65 ans.

⁷⁴ « Les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2007 », *Etudes et résultats*, N° 699, Drees, août 2009.

moyenne d'entrée en institution est de 83 ans et 5 mois. Au niveau national, la moyenne est de 68 lits par maison de retraite.⁷⁵

A fin 2004, la France compte 88 931 places autorisées⁷⁶ en services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), soit un taux d'équipement de 18,7 ‰ des personnes de 75 ans ou plus. Au niveau national, la capacité moyenne est de 48 places.

1.2 L'approche économique de la vieillesse

Le sujet relatif à la vieillesse est inséparable d'une analyse économique, même sommaire. Que les uns soient favorables pendant que d'autres sont détracteurs, personne ne niera le poids économique des vieux. Même quand ils coûtent, ils restent des consommateurs⁷⁷ contribuant par là même à l'augmentation du Produit Intérieur Brut (PIB). Les laboratoires, pharmacies, médecins, maisons de retraite à but lucratif ne se plaignent sans doute pas de ce vaste marché des plus de 60 ans, dont les perspectives vont aller en s'accroissant.

Nous allons l'illustrer avec deux exemples riches d'enseignements, celui du secteur privé commercial des maisons de retraite et celui des pharmacies.

1.2.1 Les maisons de retraite

Le secteur des maisons de retraite se partage actuellement entre le secteur public (55 %), privé associatif (25 %) et privé commercial (20 %), ce dernier secteur connaissant une très forte croissance au cours des dernières années. A titre de comparaison, le secteur commercial représente 70 % du marché au Royaume Uni et 50 % en Espagne. L'explication à cette croissance tient notamment à la capacité d'investissement que n'ont pas le public ou le privé associatif. En outre, celle-ci sera renforcée à l'avenir par les évolutions réglementaires en cours, notamment en ce qui concerne les « appels à projets », lesquels favoriseront les groupes d'une certaine taille ayant les moyens d'y répondre. Les hypothèses tablent sur la création de 150 à

⁷⁵ « Les établissements d'hébergement pour personnes âgées, activité et personnel en 2003 », *Etudes et résultats*, n° 379, Drees, février 2005 et n° 380, Drees, mars 2005.

⁷⁶ « Il existe toutefois de forts écarts entre les places autorisées (88 931 fin 2004) et celles qui sont effectivement financées (82 842 fin 2004) », *Les personnes âgées dépendantes*, op cit p. 58.

⁷⁷ Cf. Rosemonde Pujol, *Juteuses carcasses. Les vieux...combien ça coûte ? ... et surtout combien ça rapporte ?* Jean-Claude Gawesewitch, 2009.

200 établissements en deux ans. Le groupe ORPEA reconnaît dans un dossier de présentation⁷⁸ que « l'avantage ira aux grands groupes structurés ».

Ce serait une erreur de croire que le développement du secteur lucratif obéirait à une « idéologie » de l'Etat alors que plus simplement, le secteur privé lucratif a les moyens d'investissement, ce qui dispense l'Etat d'avoir à subventionner tant le public que le privé associatif.

Les chiffres attestent de cette situation. Ainsi, pour la période 2001-2005 alors que le secteur public perdait 1,5 % de part de marché, le privé non lucratif gagnait 3,5 % et le privé commercial 7 %.

Le développement des grands groupes privés est à la hauteur de leur dynamisme entrepreneurial.⁷⁹ Ainsi, le groupe ORPEA :

Europe : Evolution du nombre de lits

2002	2011
8 134	33 700

La croissance est de 2 840 lits par an, soit + 17 % par an.

Il en est de même des divers autres groupes œuvrant sur ce marché.

Groupe	Nombre d'étabts France	Nombre de lits
DOMUS VI	75	
KORIAN	122	
MEDICA	110	
ORPEA	302	27 014

Nous avons noté, par ailleurs, que la moyenne de lits par établissement se situait dans une fourchette de 80 à 100, ce qui nous paraît répondre à deux critères :

- établissement à taille humaine,
- optimum économique pour des établissements bénéficiant de services centraux au siège, soit régional, soit national.

⁷⁸ ORPEA, *La vie continue avec nous*, Résultats annuels 2010.

⁷⁹ Les chiffres qui suivent sont issus des divers sites d'information des grands groupes privés : Domus Vi, Korian, Medica, Orpea.

Le dynamisme du secteur se traduit également par la croissance des chiffres d'affaires ainsi que des marges de rentabilité.

Orpea : Evolution chiffre d'affaires et résultat net en millions d'euros

	2007	2008	2009	2010
Chiffre d'affaires	545	702	843	964
Résultat net	41	48	61	66

1.2.2 Le secteur pharmaceutique

Sans connaître la croissance du secteur précédent, les officines et en amont les laboratoires bénéficient tant de l'augmentation de la proportion de personnes âgées que de l'espérance de vie, ce qu'indiquent les tableaux ci après :

France : Chiffre d'affaires ordonnances moyen d'une officine

2006	Mai	Juin	Juillet	Août
CA TTC en 000 €	102 862	103 238	97 289	93 435

Source : Pharmastat, pour un panel de 11 835 pharmacies⁸⁰,

Répartition des ordonnances par tranche d'âge des patients - %

Tranche d'âge	Mai	Juin	Juillet	Août
60-74 ans	23	23	20	24
> 75 ans	20	19	20	21
> 60 ans	43	42	43	45

Durant cette période, les plus de 60 ans représentent 43,21 % du chiffre d'affaires d'une officine.

Le chiffre d'affaires mensuel (uniquement ordonnances) généré par les plus de 60 ans est estimé à 960 millions d'euros (dont plus de 516 millions pour les 60-74 ans et plus de 443 millions pour les plus de 75 ans). Ces chiffres sont une approximation et valent en tant qu'ordre de grandeur. Les mois de mai à août ne sont pas nécessairement les plus significatifs, les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les « ventes comptoir » (au moins 15 % du chiffre d'affaires total d'une officine). Ils

⁸⁰ 22 386 officines en 2009 (Ordre National des Pharmaciens).

datent de 2006 et nous avons toutes les raisons de penser que la consommation des plus de 60 ans a augmenté depuis.⁸¹

Nous ne doutons pas qu'une étude similaire auprès des fabricants de produits incontinence des personnes âgées donnerait des résultats voisins. Les spécialistes en marketing notent que l'incontinence adulte constitue l'un des créneaux les plus intéressants des marchés des articles hygiéniques jetables, la plaçant largement en tête devant les langes jetables pour bébé ou les articles d'hygiène féminine. En 2008, les ventes officielles de produits pour incontinence (produits pour problèmes vésicaux, changes complets, pull-up, produits pour incontinence légère, protections anatomiques, alèses et slips absorbants) ont représenté un chiffre d'affaires de 225,4 millions (+ 1 % par rapport à 2007). Nous noterons, en outre, que nombre des sociétés leaders sur ce marché ne délocalisent pas leurs productions.⁸²

1.2.3 L'âge et le marché de l'emploi

Une des particularités de la France est la mise à l'écart du marché de l'emploi de ses actifs les plus jeunes et les plus âgés. « L'âge est le premier facteur de discrimination dans l'emploi et la France souffre d'un déficit d'emploi des seniors comme des juniors. »⁸³ Ainsi, la France a un des plus bas taux d'emploi de la tranche des 55-64 ans (%) :

Suède	70,3
Japon	66,3
Etats-Unis	62,1
Royaume-Uni	58,2
Allemagne	53,8
Espagne	45,6
France	38,2

Source : OCDE

⁸¹ Nous devons l'ensemble de ces données au concours d'un ami pharmacien qui a bien voulu mettre à notre disposition ses relevés et les analyses issues de Pharmastat.

⁸² A l'exemple de la société Hartmann dont les usines sont basées en Alsace.

⁸³ Anne-Marie Guillemard, *Le Monde*, 21-22 juin 2009.

Anne-Marie Guillemard note que la France se singularise par l'inactivité de ses seniors et de ses juniors.⁸⁴ La France est, aux côtés de la Belgique, la nation la plus marquée par l'inactivité en fin de carrière comme en début de carrière. L'inactivité y est prépondérante tant pour les jeunes de 15-24 ans que pour les seniors entre 55 et 65 ans. Ainsi, la France se caractérise par ses mauvaises performances en matière d'emploi aux deux extrémités de l'échelle d'âge. Anne-Marie Guillemard montre, par ailleurs, que contrairement à une idée répandue, la sortie précoce des seniors ne crée pas de l'emploi pour les jeunes. Il semblerait même, si on compare avec d'autres pays européens, que cette « vision malthusienne produise les effets inverses à ceux attendus. » En fait, un groupe de générations se trouve principalement au travail à savoir celui des 25-54 ans qui concentre 80 % des emplois.

Faut-il s'étonner de la stigmatisation des vieux alors que celle-ci existe déjà sur le marché de l'emploi en mettant à l'écart tant les jeunes que les moins jeunes. En nous inspirant des modèles nordiques (Suède, Finlande), nous serions davantage sur la voie « pour bâtir une société pour tous les âges. »

1.2.4 Le coût de la « dépendance »

Qu'ils soient à domicile ou en institution, le coût à la charge des personnes ou des familles est particulièrement élevé.

En EHPAD, le prix de journée « hébergement » s'est établi en 2008 dans une fourchette comprise entre 36 et 98,64€, soit une moyenne de 49,23€⁸⁵ par jour et par résident, à quoi il faut y ajouter le prix de journée « dépendance ».

Le résident paie en moyenne entre 50 et 60 % du prix réel, le complément étant supporté par l'assurance maladie et les conseils généraux.

A l'échelle nationale, la charge moyenne mensuelle d'un hébergement en EHPAD est de 2 200€, encore s'agit-il, d'une moyenne, les montants pouvant aller jusqu'à 3 000, 4 000 voire 5 000€, en fonction des régions et du statut de l'établissement. En Ile-de-France et dans le secteur lucratif, les prix sont particulièrement élevés. La FHF manifeste quelque inquiétude en ce qui concerne le développement du secteur privé

⁸⁴ Anne-Marie Guillemard, *Les défis du vieillissement. Age, emploi, retraite, perspectives internationales*, Armand Colin 2010, p. 56 et s.

⁸⁵ *Les EHPAD de plus en plus chers*, Actualités sociales hebdomadaires – N° 2668-2669 – 16 juillet 2010, p. 26.

lucratif⁸⁶ au détriment des secteurs public et privé associatif, notamment en raison de prix beaucoup plus élevés⁸⁷.

Il n'est pas déraisonnable de comparer le « reste à charge » (dans le jargon des professionnels) en EHPAD au coût payé par le patient en hôpital. Alors qu'à l'hôpital le prix moyen de journée est beaucoup plus élevé qu'en maison de retraite, le prix supporté par le patient (forfait hospitalier) est bien moins élevé que le coût de l'hébergement. La cherté relative du coût hébergement en maison de retraite tient au fait des charges n'ayant pas de spécificité propre « Hébergement » impactent ce budget là où, en toute logique, on pourrait s'attendre à n'avoir que des dépenses dites d'hôtellerie.

Les établissements emploient 0,58 équivalent temps plein (ETP) par lit dans les établissements de plus de 60 lits. Ces taux restent en deçà des objectifs du « Plan Solidarité Grand Age » qui prévoient d'atteindre d'ici 2012 un *ratio* de 1 agent /lit pour les personnes les plus « dépendantes ».

1.3 Sémantique et représentations associées

Les mots et l'image qu'ils véhiculent évoluent avec le temps. Ainsi, il semble, selon Simone de Beauvoir, que dans la haute Antiquité l'idée d'honneur fût attachée à celle de vieillesse. *Géra, gérôn* : les mots qui désignent le grand âge signifient aussi le privilège de l'âge, le droit d'ancienneté, la députation⁸⁸. Le mot « gérontologie » a été créé en 1901 par le russe Metchnikoff par association de *gérontos* (vieillard) et *logos* (discours). Qui trouvait à redire au mot « vieillard » autrefois ? « Le dictionnaire des synonymes de la langue française⁸⁹ » donne au mot vieillard cette définition : « terme du langage courant qui sert à désigner un homme d'un âge avancé, et cela presque toujours avec une idée de *respect* » ; il introduit cette nuance : « Vieux s'emploie surtout par opposition à « jeune » ; il emporte parfois une nuance péjorative. » En 1994, le dictionnaire « Le Robert de la langue française » remarque qu'« on dit volontiers *personnes âgées* par euphémisme. »

⁸⁶ Entre 2003 et 2007, sur les 25 074 places créées, 61 % l'ont été dans le secteur privé lucratif, 35 % dans l'associatif et 4 % dans le public, *Actualités Sociales Hebdomadaires*, 24 décembre 2010, p. 27.

⁸⁷ « Le reste à charge des personnes accueillies en EHPAD s'élève en moyenne à 1 430€ par mois dans le secteur public contre 2 097€ dans le secteur lucratif », *Ibid*,

⁸⁸ Cf. Simone de Beauvoir, *La vieillesse*, Gallimard, 1970, page 108.

⁸⁹ Librairie Larousse, 1957.

Dans toutes les statistiques françaises jusqu'en 1946, la catégorie 60 ans et plus est dénommée « vieillards ».⁹⁰ Si le mot « vieillard » figure encore dans une circulaire ministérielle de 1971⁹¹, il sera remplacé ensuite par celui de « personne âgée ». Ainsi, un arrêté de 1985⁹² prévoit l'obligation d'utiliser certaines expressions et termes dans les textes administratifs (arrêtés, décrets, circulaires, instructions et directives des ministres et des fonctionnaires). Il recommande l'emploi de l'expression « personnes âgées » en lieu et place des mots « vieux, vieilles, vieillards » car le mot vieux a souvent des connotations négatives de déclin, de déchéance, d'obsolescence ou d'incapacité ».

Au mot « vieux », le dictionnaire « Le Robert⁹³ » (un vieux, une vieille) ajoute qu'il a « une valeur un peu méprisante ou condescendante ». L'adjectif « vieux » lui-même renforce le côté péjoratif dans des associations telles que : « vieille peau », « vieille crapule », « vieille baderne », « vieille ganache », « vieille chouette ».

Modes mais pas seulement, le mot « vieux » de plus en plus discrédité sera remplacé, selon les cas, par les expressions les plus diverses qui recouvrent des notions bien différentes. Ainsi du « certain âge »⁹⁴, qui veut tout et rien dire, et signifie (au mieux) qu'une personne n'est plus tout à fait jeune. Les expressions les plus en vogue (passées ou actuelles) sont celles de retraités⁹⁵, personnes âgées⁹⁶, personnes âgées dépendantes, troisième âge, quatrième âge, anciens, aînés, gens du temps libre, têtes blanches, mais aussi de papy et de mamies. Une étude menée durant les deux années de l'opération *Lettre à ...*⁹⁷, entre autres enseignements, témoigne de ce que leurs auteurs, très généralement, souhaitent être identifiés. « La

⁹⁰ Patrice Bourdelais, *L'âge de la vieillesse*, Odile Jacob, 1993, p. 75.

⁹¹ Circulaire n° 1575 du 24 septembre 1971 du ministère de la Santé publique, « Politique relative aux équipements sanitaires et sociaux en faveur des personnes âgées. »

⁹² Arrêté du 13 mars 1985 *relatif à l'enrichissement du vocabulaire relatif aux personnes âgées, à la retraite et au vieillissement.*

⁹³ Dictionnaire Le Robert, Paris, 1994.

⁹⁴ Cf. Madeleine Chapsal, *Le « certain âge »*, Fayard, 2005, Coll. Livre de poche, 2007.

⁹⁵ Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà, en espagnol, les « retraités » n'existent pas ; on parle des *jubilados*, les jubilants, ce qui recèle une connotation plus positive que la formulation française, cf. Bernard This, « Ceux qui sont entrés en « jubilation » in *Vieillir ... des psychanalystes parlent un désir qui dure*, Erès, 2009, p.213.

⁹⁶ Voire de « la personne-z-âgée » comme s'en amuse Robert Moulias dans la préface à Pierre Ancet, Noël-Jean Mazon, France Mourey, Pierre Pfitzenmeyer, *Vieillir dans la dignité un combat pour demain*, Les Etudes Hospitalières, 2009, p. 4.

⁹⁷ L'opération *Lettre à ...* est une initiative de la Fédération Nationale de Gérontologie. Les auteurs résident en établissements ou foyers clubs. Lettre individuelle ou recours à un tiers, elles ont été écrites soit à des jeunes, soit à des adultes proches affectivement, soit à des adultes ayant un rôle social, soit à des destinataires non nommés. Cf. l'analyse faite par Geneviève Arfeux-Vaucher, *Lettre à ...*, *Gérontologie et Société*, N° 106, « Paroles de vieux », septembre 2003, p.169-186.

présence de signatures utilisant le nom complet montre que ces personnes assument leur identité sociale et ne souhaitent pas être réduites à des appellations génériques, encore entendues dans les établissements et dans la vie courante du style les mamies ou un Papy. Ces signatures revendiquent une citoyenneté jusqu'au bout de la vie. »⁹⁸

La notion de troisième âge, passée de mode aujourd'hui, apparaît pour la première fois, en 1955, sous la plume du docteur Huet. Plus tard, le docteur Henri Destrem formalise l'appellation dans un ouvrage paru en 1958 *A la conquête du troisième âge ou les secrets de la longévité*.⁹⁹

Vers la seniorisation ...

Jean-Jacques Amyot remarque que « depuis que vieillir n'est plus une bénédiction mais un dû, nous vivons à l'heure des masques, des faussaires et des subterfuges (...) Ici, on les affuble d'un pseudonyme, les seniors »¹⁰⁰, expression qui a depuis deux décennies le vent en poupe. La connotation jeuniste est évidente en empruntant au vocabulaire sportif. Non seulement le sport véhicule le mythe de la jeunesse et de surcroît, le mot « senior » n'est pas innocent puisqu'il fait référence, chez les sportifs, aux concurrents âgés de moins de quarante ans. Toutefois, suffit-il de changer le vocabulaire pour que disparaisse le vieux ? Pour Régis Debray, « le *senior* est au vieux schnock ce que le malentendant est au sourdine ou le technicien de surface au balayeur (...) »¹⁰¹ Jérôme Pellissier note de son côté que « le mot n'a jamais été autant employé depuis qu'il ne veut plus rien dire. Ou plutôt depuis qu'il veut tout dire, selon le contexte et l'intention »¹⁰² La SNCF a remplacé la carte Vermeil par la carte Senior, la première renvoyait une image de vieillissement au point que certains refusaient d'y souscrire.¹⁰³

L'association Prévention routière du Territoire-de-Belfort organise des journées de remise à niveau des conducteurs seniors. Quel est le public potentiel ? « Le stage s'adresse aux personnes qui ont le permis depuis plus de quarante ans. »¹⁰⁴ Senior

⁹⁸ Ibid. p. 185.

⁹⁹ Cf. Jean-Philippe Viriot-Durandal, *Le pouvoir gris*, PUF 2003, p. 106.

¹⁰⁰ Jean-Jacques Amyot in La Lettre de l'AD-PA, sept/oct. 2008, p. 2. Jean-Pierre Ollivier, *Demain les vieux !* CNRS Editions, 2011, p. 11 parle de « l'aseptique et anglophone « seniors », neutre unisexe qui n'a pas sa place en français. »

¹⁰¹ Régis Debray, op cit, p. 18.

¹⁰² Jérôme Pellissier, *La guerre des âges*, op cit p. 53.

¹⁰³ « Senior », *c'est avant tout un parcours de vie*, www.la-croix.com, consulté le 27/03/2009.

¹⁰⁴ Est Républicain, 2 février 2011.

potentiel à partir de 58 ans par conséquent. Pour Jean-Yves Ruaux, le terme commence à s'appliquer dès l'âge de 50 ans. « Un tas de facteurs se conjuguent alors : la presbytie, la fin des emprunts pour la résidence principale, les petits enfants, la retraite ... Senior, c'est plus un parcours de vie qu'autre chose. »¹⁰⁵

A vrai dire, ceux qui emploient de plus en plus couramment le mot « senior » le font rarement en visant les mêmes réalités d'âges :

« La direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) l'utilise dans ses statistiques pour désigner les personnes âgées de 50 à 65 ans. Dans le Livre vert de la Commission européenne intitulé *Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations*, publié en 2005, ce même terme désigne les 65-79 ans. Dans un langage plus imagé, la tranche d'âge immédiatement inférieure, celle des 55-64 ans, est identifiée comme celle des « travailleurs vieillissants ». »¹⁰⁶

Le flou qui entoure le vocable « senior » est tel qu'on peut lire dans le rapport *Seniors et cité* « Les attentes des jeunes seniors – c'est-à-dire les seniors au sens du présent rapport – sont évidemment très différentes des plus âgés. »¹⁰⁷ Nous devons sans doute comprendre que ces *jeunes seniors* correspondent à l'ancien *troisième âge*. Evoquer des *jeunes seniors*, c'est implicitement faire référence à de *vieux seniors* qui ne seraient rien d'autre qu'un quatrième âge rebaptisé. Nous sommes donc toujours en présence de « jeunes-vieux » d'un côté et de « vieux-vieux » de l'autre. Les Américains sont moins compliqués au plan sémantique !

Pour sa part, Serge Guérin, sociologue conscient du côté arbitraire de ces 60 ans, et considérant l'absurdité de ne faire qu'un seul groupe des plus de 60 ans, propose d'opérer une classification au sein des « seniors ».

Il distingue :

- Les Seniors Traditionnels (SeTra) qui à 55, 70 ou 85 ans développent des comportements à l'image de ceux de leurs aînés et conservent un grand sens de leur rôle social ;
- Les Seniors Fragilisés (SeFra) qui peuvent subir une dégradation physique, mentale, morale ou économique ;

¹⁰⁵ « Senior », *c'est avant tout un parcours de vie*, Ibid.

¹⁰⁶ *Seniors et cité*, op cit.

¹⁰⁷ *Seniors et cité*, op. cit. p.1-29.

- « Les jeunes seniors, dont l'âge s'étale entre 50 et 70 ans. Je les ai surnommés « les boobos » : les boomers-bohème »¹⁰⁸

Cette séniorisation à étages, outre le fait de sa complexité, présente l'inconvénient de catégoriser avec le danger sous jacent de stigmatiser. Quant aux SeFra comment ne pas voir qu'il s'agit d'une autre appellation, certes plus moderne, des personnes âgées dépendantes.

Il apparaît aussi que ces trois catégories recouvrent trois types de consommateurs, bien distincts, auxquels s'adresseront différemment les agences spécialisées en *marketing*.

Témoin de ce *marketing senior*, un fabricant de mobilier se lance sur le marché des maisons de retraite et collectivités en créant une ligne senior. La présentation publicitaire met l'accent sur la création de nouveaux produits confortables et ergonomiques et manifeste la volonté d'apporter « à vos résidences de nouvelles ambiances chaleureuses ».¹⁰⁹

La mode senior n'épargne pas l'alimentation. La médecine est appelée à la rescousse avec le Professeur Henri Joyeux dont la méthode 3 M (manger, mieux et meilleur) permettrait de vieillir en bonne santé. Signe des temps, les dossiers « Seniors » abondent comme ici dans ce magazine dont le dossier s'intitule « Seniors Bien, dans leur assiette ». Un article introductif fait référence, en guise de caution médicale, à Christophe de Jaeger, gériatre, présenté, par ailleurs, comme spécialiste de la médecine « anti-âge ».¹¹⁰

Quand ils ne sont plus seniors, c'est-à-dire insuffisamment fringants pour mériter cette appellation, ou quand « ils finissent par mériter leur âge, on les rebaptise dépendants ou girés. »¹¹¹

Nous avons vu que le découpage en âges n'était pas aussi nouveau qu'on voudrait le croire. En revanche, la tendance à nommer (ou à tenter) absolument les vieux qui ne le sont plus traduit un malaise ou un complexe conscient ou non. Ainsi, Jacques Chirac devant le Comité National des Retraités et Personnes Agées (CNRPA) déclare le 6 mars 1998 : « il faut apporter une attention particulière aux mots qui sont

¹⁰⁸ Serge Guérin, *La société des seniors*, Editions Michalon, 2009.

¹⁰⁹ www.ligne-senior.com Vauzelle ligne senior avec cette accroche : une autre idée du mobilier senior.

¹¹⁰ *Consomm'action*, N° 50-mars-avril 2010.

¹¹¹ Jean-Jacques Amyot, op.cit.

accompagnés d'une charge symbolique (...) Au passage, je cherche encore le nom à donner aux retraités et personnes âgées. »

Au-delà des définitions proprement dites, les mots renvoient à quantité d'images, de nuances. Le même mot selon qu'il est associé à tel ou tel adjectif n'aura pas le même sens. Un « petit vieux » sera connoté péjorativement. Très marginalement, les substantifs ou adjectifs « vieux », le verbe « vieillir » renvoient à des images positives. On notera cependant que, les enfants parlant de leurs parents, disent « mes vieux » et l'expression se veut sympathique, ce que notait déjà le dictionnaire Littré (1872) : « Mon vieux, terme d'affection ». Tel est le cas dans la valorisation des bienfaits du temps : « acquérir certaines qualités, par le temps » ou encore dans l'image du vin qui se bonifie : « laisser, faire vieillir un fromage, du vin, des alcools. » Dans le sens courant, le mot « vieillir » est majoritairement associé à des définitions ou images négatives : « supporter son âge », décliner, « prendre un coup de vieux », « perdre de sa force de son intérêt avec le temps », « être en voie de disparition ». Comment s'en étonner puisque dans la mythologie, tant grecque que romaine, la vieillesse est représentée avec tous les attributs traditionnels de la décrépitude et de la tristesse.¹¹²

Une forme de dérision de la vieillesse consiste à nier l'âge. Ainsi, cet hommage rendu à la veuve de l'ancien Président de la République, Georges Pompidou : « *Madame Pompidou n'était pas une vieille dame, c'était une grande dame* ». L'Association des Directeurs au service des Personnes Agées (AD-PA) a réagi vigoureusement à ce propos : « affirmer qu'on n'est pas vieux à 94 ans quand on a continué à faire de grandes choses dans sa vie est d'une part une absurdité et d'autre part, une agression à l'égard de la vieillesse, du vieillissement, des plus âgés d'entre nous et donc de chacun d'entre nous.

C'est à partir de tels propos que notre société montre son mépris de la vieillesse et des vieux : si une personne agit positivement, elle n'est pas vieille, même à 94 ans ; par contre si elle est vieille, c'est qu'elle ne fait rien d'intéressant et donc devient un être inférieur. »¹¹³

L'accusation, ou du moins l'allusion à la vieillesse, est souvent l'argument ultime pour dénigrer un adversaire. Ainsi, Valéry Giscard d'Estaing, interviewé à la suite de la mort d'Omar Bongo, lance cette pique à propos de l'élection présidentielle de 1981,

¹¹² Joël Schmidt, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Larousse, 1995, p. 214.

¹¹³ AD-PA, Communiqué du 4 juillet 2007.

quand il affrontait Jacques Chirac au premier tour : « vous savez que normalement on n'acceptait pas des versements de fonds provenant de pays étrangers qui soutenaient des candidats en France. Et j'ai appris que Bongo soutenait financièrement Jacques Chirac ».¹¹⁴ Un des soutiens de Jacques Chirac, en la personne de l'ancien ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, a réagi à cette phrase en évoquant une « basse insinuation » relevant de la « vieillesse ».¹¹⁵

Ce fut le cas aussi lorsque la tirade du secrétaire d'Etat à la Défense, Donald Rumsfeld, à propos de la « vieille Europe », visait l'Allemagne et la France, puissances traditionnelles du Vieux continent hostiles à la guerre en Irak, en les opposant aux pays d'Europe de l'Est, nouveaux alliés de l'OTAN acquis aux vues de Washington.

La vieillesse est elle-même sexuée. Homme ou femme, la connotation varie. Simone de Beauvoir remarque qu'on dit un beau vieillard et non une belle vieillarde. Deux siècles plus tôt, Denis Diderot questionnait Mademoiselle Voland : « Pourriez-vous me dire pourquoi il y a de beaux vieillards et point de belles vieilles ? »¹¹⁶ Patrice Bourdelais évoque pour sa part les « distinctions entre l'âge de la vieillesse masculine et celui de la vieillesse féminine. »¹¹⁷

Le mot « vieillissement » n'échappe pas à une représentation le plus souvent négative. Dès son origine, le mot est connoté négativement. Alfred Sauvy, polytechnicien et jeune démographe, est le premier à employer le mot *vieillissement*¹¹⁸ à l'occasion d'une présentation¹¹⁹ d'une étude intitulée : « La population française jusqu'en 1956, essai de prévision démographique. » Alfred Sauvy précise : « D'après les hypothèses faites sur la constance des taux de natalité

¹¹⁴ Emission Europe 1 du 9 juin 2009.

¹¹⁵ Dépêche AFP du 10 juin 2009.

¹¹⁶ Cité par Gilles Pollet, « La vieillesse dans la littérature, la médecine et le droit au XIXème siècle : sociogenèse d'un nouvel âge de la vie », *Retraite et société*, N° 34, octobre 2001, p. 35.

¹¹⁷ Patrice Bourdelais, *L'âge de la vieillesse*, op cit. p. 77.

¹¹⁸ Hervé Le Bras remarque que la terminologie anglophone est moins ambiguë : « Les Français disent vieillissement là où les Anglo-Saxons parlent d'*ageing*. Ce n'est pas une nuance, mais toute la différence entre une observation et un jugement de valeur. On prend de l'âge à n'importe quel âge, enfant, adulte ou retraité. Mais on ne devient vieux qu'au terme de l'existence. L'âge, comme la durée, renvoie à une mesure du temps écoulé ; la vieillesse, à une dégradation. Parler d'*ageing*, c'est soulever le problème de l'augmentation du nombre et de la proportion de personnes qui ont dépassé 60,65 ou 70 ans dans la population, c'est s'interroger sur le financement des retraites et sur les coûts de santé qui peuvent en découler (...). Parler de vieillissement, c'est annoncer l'arrivée d'une catastrophe, dès que le mot est lâché ; c'est aussi suggérer une évolution irréversible, un « mouvement de bascule que rien ne saurait arrêter » selon l'expression de Sauvy et de Debré. » (Cité par Sylvie Carbonnelle, Du « vieillissement de la population » aux multiples formes du « vieillir », *Penser les vieillesse*, Seli Arslan, 2010, p. 8-9).

¹¹⁹ Séance du 21 novembre 1928 à la Société de statistique de Paris.

et de mortalité, il importe de remarquer que ces résultats ne font qu'enregistrer les conséquences du vieillissement progressif de la population, vieillissement qui a pour effet d'élever la mortalité générale et d'abaisser la natalité. »¹²⁰ L'expression nouvelle de *vieillissement* a un réel succès puisque dans les écrits des démographes, le « vieillissement de la population » remplace bien vite la mention « d'une proportion toujours plus accentuée de vieillards ». ¹²¹

En 1946, sous la plume de Fernand Boverat, paraît le premier ouvrage dont le titre est explicite : *Le vieillissement de la population*.¹²² Le « prière d'insérer » de l'ouvrage est clair : « Les redoutables conséquences de ce vieillissement de la population suscitent chaque jour de nouvelles inquiétudes. Pourtant aucun ouvrage n'a été consacré jusqu'ici à cette grave question : le livre de F. Boverat comble cette lacune. »¹²³

Les variations sémantiques n'épargnent pas l'intitulé des responsabilités de ceux qui président aux destinées des personnes âgées : Secrétaire d'Etat ou ministre délégué ou Ministre, le titre varie ainsi que le périmètre d'action. Pour la première fois, ce qui constitue une innovation sémantique, un Secrétariat d'Etat aux aînés est créé. Il est tenu par Nora Berra du 23 juin 2009 au 13 novembre 2010.

¹²⁰ Cité par Patrice Bourdelais, *L'âge ...*, op.cit p. 103.

¹²¹ Cité par Patrice Bourdelais, *L'âge ...*, op.cit p. 107.

¹²² Fernand Boverat, *Le vieillissement de la population*, Paris, Les éditions sociales françaises, 1946.

¹²³ Patrice Bourdelais, *L'âge ...*, op.cit p. 139.

Les membres du gouvernement chargés des personnes âgées

Joseph Franceschi, Secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées¹²⁴ du 22 mai 1981 au 17 août 1982

Georgina Dufoix, Intérim du Secrétariat d'Etat chargé des Personnes Agées, août à décembre 1982

Daniel Benoist, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, chargé des Personnes Agées du 23 mars 1983 au 17 juillet 1984

Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat, chargé des retraités et des Personnes Agées du 23 juillet 1984 au 20 mars 1986

Catherine Trautmann, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, chargé des Personnes Agées et des handicapés, mai-juin 1988

Théo Braun, ministre délégué aux Personnes Agées, juin 1988 à octobre 1990

Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la Famille, aux Personnes Agées et aux rapatriés (auprès du ministre des Affaires Sociales et de l'Intégration) du 18 mai 1991 au 29 mars 1993,

Colette Codaccioni, ministre de la Solidarité entre les générations¹²⁵

Dominique Gillot, secrétaire d'Etat Santé et Handicapés¹²⁶

Paulette Guinchard-Kunstler, secrétaire d'Etat chargé des Personnes Agées de mars 2001 à mai 2002¹²⁷

Hubert Falco, secrétaire d'Etat aux Personnes Agées¹²⁸

Hubert Falco, ministre délégué aux Personnes Agées¹²⁹

Catherine Vautrin, secrétaire d'Etat aux Personnes Agées, octobre 2004 à mai 2005

Philippe Bas, ministre délégué à la Sécurité Sociale, aux Personnes Agées, aux Personnes handicapées et à la Famille¹³⁰

Nora Berra, secrétaire d'Etat chargée des Aînés (auprès de Xavier Darcos, ministre du Travail, des relations sociales, famille, solidarité)¹³¹, 23 juin 2009 au 13 novembre 2010.

Les professionnels eux-mêmes ne sont pas d'accord entre eux sur les appellations propres à leur métier. Comment qualifier « l'hébergement à domicile » ? Les avis divergent et avec eux les ambiguïtés sémantiques selon qu'on parle, de « soutien à domicile » ou de « maintien à domicile ».

¹²⁴ *Le Monde*, 23-24 mai 1981 (secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la solidarité nationale ; il s'agit de Nicole Questiaux) & *Le Monde*, 25 juin 1981.

¹²⁵ Elle sera chargée de la politique familiale et des retraites, *Le Monde*, 20 mai 1995.

¹²⁶ *Le Monde*, 29 mars 2000.

¹²⁷ Secrétaire d'Etat auprès d'Elisabeth Guigou, ministre de l'Emploi et de la Solidarité.

¹²⁸ *Journal Officiel* du 18 juin 2002. Le ministre de tutelle est Jean-François Mattei.

¹²⁹ *Le Monde*, 2 avril 2004.

¹³⁰ *Le Monde*, 4 juin 2005. Le ministre de tutelle est Xavier Bertrand, ministre de la Santé et des Solidarités.

¹³¹ *Le Monde*, 25 juin 2009.

Le sociologue Michel Billé, dont je partage le point de vue, observe qu'il s'agit de soutenir la personne. « Si vous me soutenez, je garde l'initiative sur ma vie, si vous me maintenez, vous me dépossédez de cette initiative ! ». ¹³² Bernard Ennuyer, autre sociologue, préfère l'expression « maintien à domicile » en s'en tenant au sens premier de « tenir avec la main ». Nous pensons, pour notre part, que la perception actuelle de l'expression « maintien » ¹³³ ne correspond plus à la définition originelle et se trouve souvent assez éloignée de l'accompagnement de la personne.

1.4 Des définitions variées et variables

Qu'est ce que la vieillesse ? Y a-t-il une ou des vieilleses ? Y a-t-il un âge et si oui, à quel âge commence la vieillesse ? Claude Javeau note que « la limite d'âge plancher reste assez floue. La limite plafond l'est encore davantage. » Il fait alors cette distinction sémantique intéressante entre « être vieux » et « devenir un vieux », le passage d'un état à un autre étant celui qui consiste pour la personne à voir se réduire de manière substantielle son autonomie physique ou mentale, ou les deux à la fois. » ¹³⁴

Tout d'abord, la notion même de « vieux » ou de « vieillesse » est éminemment relative. Quel que soit son âge, on est toujours le vieux de quelqu'un et en sens inverse, nous ne nous voyons pas vieux : « les vieux c'est les autres ». Pour un enfant, un homme de 60 ans paraîtra vieux, voire très vieux. Dans un roman récent, Franck interpelle Luc Zoran, qui vient de fêter son soixantième anniversaire :

« - *T'es vieux toi ! T'as les cheveux blancs. Tu vas mourir bientôt ?* » ¹³⁵

Certes on peut être « vieux » à 60 ans, voire plus tôt, notamment dans le monde du travail et le propos qui amène Lionel Chouchon, à travers son personnage Luc Zoran, à dire : « *A propos de « vieux con » je me pose soudain la question qui tue :*

¹³² Géroscopie n° 4 p. 33.

¹³³ Perception qui va se retrouver dans des expressions telles que « maintien de l'ordre », « maintenir sa candidature », « maintenir ses prétentions », « maintenir un état de fait », qui dénotent une certaine fermeté, voire autorité, antinomiques avec l'éthique d'accompagnement de la personne âgée à domicile.

¹³⁴ Claude Javeau, *A l'automne de ma vie*, Bruxelles, juin 2007.

¹³⁵ Lionel Chouchon, *Putain d'anniversaire !* Plon 2005, page 161.

où se situe donc le Rubicon ? »¹³⁶ amène à réfléchir sur les représentations parfois imagées de l'âge.

En politique, on est encore jeune à un âge où dans le monde de l'entreprise on est vieux et parfois même depuis longtemps. Les exemples de gérontocratie abondent dans l'histoire. Nous mentionnons, pour mémoire ci-après quelques hommes politiques contemporains qui n'ont pas été perçus, en leur époque, comme étant des vieux.

Georges Clemenceau revint au gouvernement à 76 ans pour occuper le ministère de la Guerre, Philippe Pétain devient chef de l'Etat à 84 ans, Charles De Gaulle est appelé au pouvoir en 1958, il a 68 ans, Khomeyni prend le pouvoir à 78 ans, François Mitterrand est élu président de la République (1981) à 65 ans et réélu (1988) à 72 ans.

Au cours de l'histoire, les définitions ont varié. Pythagore élabore une théorie des âges de la vie correspondant aux saisons. Il découpe la vie en quatre fois vingt ans : l'enfance-printemps (de 0 à 20 ans), l'adolescence-été (de 20 à 40 ans), la jeunesse-automne (de 40 à 60 ans) et la vieillesse-hiver (de 60 à 80 ans).¹³⁷

Pour Hippocrate, la vieillesse commençait à 56 ans. Ainsi, la vie humaine se répartit en sept hebdomades, correspondant chacune à un âge : de 1 à 7 ans, petit enfant (*paidion*) ; de 7 à 14 ans, enfant (*pais*) ; de 14 à 21, adolescent (*meirakion*) ; de 21 à 28, jeune homme (*neaniskos*) ; de 28 à 49 ans, adulte (*anêr*) ; de 49 à 56 ans, homme fait (*presbytês*) ; au-delà de 56 ans, vieillard (*gerôn*).¹³⁸ Pour Aristote, (ainsi que pour Plutarque), le seuil de la vieillesse est à 50 ans. Pour Isidore de Séville (v. 570-636), la jeunesse s'achevait à 50 ans, la vieillesse commençait à 70 ans alors que de 50 à 70 ans se situait l'âge de la « gravitas ».¹³⁹

A partir du VIIe siècle, les registres japonais classent la population d'après l'âge, distinguant les « vieillards » (de 60 à 65 ans) et les « anciens » (plus de 65 ans)¹⁴⁰.

¹³⁶ Lionel Chouchon, op. cit, page 52.

¹³⁷ Georges Minois, op cit p. 88.

¹³⁸ Hippocrate, *L'art de la médecine*, GF Flammarion, 1999, (Notes de Jacques Jouanna), n° 69 p. 327.

¹³⁹ Pétrarque, *Lettres de la vieillesse VIII-XI*, Les Belles lettres, 2004, note 1 p.483.

¹⁴⁰ Jacques et Michel Dupaquier, *Histoire de la démographie*, cité in Georges Minois, *Histoire de la vieillesse*, Fayard, 1987, p. 39.

A 60 ans, il devient possible de bénéficier de la « carte Senior », successeur de la carte Vermeil, permettant de bénéficier de réductions sur les achats de billets de train. Paradoxalement, 60 ans, c'était déjà pour Colbert l'âge qui marquait l'entrée dans la vieillesse¹⁴¹.

Nous l'avons noté précédemment, les rapports, en dépit de l'arbitraire qui s'attache à la découpe d'âges, prennent le soixantième anniversaire comme frontière. Le public des bénéficiaires potentiels de l'APA correspond aux plus de 60 ans¹⁴² et c'est encore à 60 ans qu'il est possible (dans le cas général et sous certaines conditions) de prendre sa retraite en France. Cet âge varie d'un pays à un autre en Europe : 65 ans en Allemagne, Irlande ou Pays Bas. Dans certains pays, tant pour les hommes que pour les femmes, l'âge de la retraite n'est pas identique. Ainsi, en Italie, il est de 57 ans pour les femmes et de 65 ans pour les hommes.

Cette barrière classique des 60 ans n'exclut pas de trouver parfois une barrière inférieure, et ce, dans des écrits très officiels. Ainsi, le Programme National Nutrition Santé¹⁴³ intitule sa brochure grand public : « La santé en mangeant et en bougeant » avec cette accroche : « Le guide nutrition à partir de 55 ans ». Ce n'est pas dit explicitement, et le mot vieillesse n'apparaît pas, mais dès l'introduction, on peut lire : « En prenant de l'âge, l'organisme change (...) Ce guide apporte les informations nutritionnelles spécifiques aux plus de 55 ans et bien au-delà, jusqu'à 80 ans et plus. »

Patrice Bourdelais, historien, s'attarde longuement sur la notion de vieillissement et il démontre que la notion de « vieillissement » démographique « fige les réalités humaines et sociales de l'âge au moment où celles-ci sont en plein bouleversement ».

Il constate que « la réalité humaine désignée par la catégorie « vieillards de 60 ans et plus » n'a que peu évolué depuis 1850 jusqu'à 1930 et plus encore jusqu'à nos

¹⁴¹ Patrice Bourdelais, *L'âge de la vieillesse*, Odile Jacob, 1993, mentionne que « Furetière avait déjà écrit à la fin du XVII^e siècle que vieux se dit de l'homme âgé de 60 ans (...) » p. 74 ; de même que le dictionnaire de Trévoux, dès son édition de 1704, retient l'âge de 60 ans pour estimer le nombre de vieillards, Jean Pierre Bois, *Histoire de la vieillesse*, p. 64.

¹⁴² En revanche, la loi belge considère qu'une personne est susceptible d'être soignée en gériatrie à partir de 75 ans.

¹⁴³ Programme élaboré grâce au groupe de travail mis en place par l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments). Il a bénéficié d'une triple validation par le Comité d'experts spécialisé « Nutrition humaine » de l'AFSSA, le Comité d'experts en santé publique, réunis par la Direction générale de la santé, et par le Comité stratégique du PNSS. La coordination éditoriale a été faite par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES).

jours. » Il s'interroge : « Qui soutiendrait que l'observation de la proportion des personnes âgées de 60 ans ou plus depuis le XVIIIe siècle permet de rendre intelligible l'évolution pluriséculaire de la population ? »¹⁴⁴

Patrice Bourdelais critique « la fixité de la limite inférieure de la catégorie des personnes âgées »¹⁴⁵, c'est-à-dire le seuil des 60 ans qui est identique depuis Colbert. Selon lui, « il est indispensable de proposer les démarches qui permettent de fixer une sorte d'âge équivalent, d'une période à la suivante, différent de l'âge civil. »

France : Les âges de la vieillesse qui stabilisent la proportion de « personnes âgées »¹⁴⁶

AGE	1985	AGE	2005	AGE	2040
60 +	18,1 %	63 +	18,4 %	71,5 +	18,4 %
75 +	6,3 %	77 +	6,5 %	82 +	6,8 %

Nous avons bien conscience que toute définition de la vieillesse a un côté arbitraire mais il nous paraît peu satisfaisant de catégoriser ou délimiter selon des âges ou tranches d'âges, la frontière étant encore et toujours celle de soixante ans. Il ne nous paraît pas pertinent de continuer avec les expressions de troisième âge et de quatrième âge et qui présentent ce fâcheux inconvénient de reculer la vieillesse vers le quatrième âge, c'est-à-dire la « vieillesse dépendance ».

Enfin, il nous paraît regrettable d'user ou d'inventer de nouveaux mots, tels ceux de seniors, sauf à considérer que cette utilisation sémantique n'est pas anodine.

Nous comprenons bien le reproche qui est fait par ceux qui s'opposent au parallèle retraite / vieillesse. Et il est exact que la retraite constitue souvent une « mort sociale » pour reprendre l'expression d'Anne-Marie Guillemard.

Nous partageons également l'opinion de Danielle Thiébaud¹⁴⁷ lorsqu'elle écrit :

« En créant le concept du troisième âge, les sociétés européennes ont situé la vieillesse sur une échelle des âges liée à la productivité.

Le premier âge est celui où l'on se prépare à être productif par l'apprentissage d'un métier. Le second est celui où on contribue à l'économie du pays. Le troisième âge

¹⁴⁴ Patrice Bourdelais, *L'âge de la vieillesse*, op cit page 193.

¹⁴⁵ Patrice Bourdelais, *L'âge de la vieillesse*, op cit page 217.

¹⁴⁶ Patrice Bourdelais, *L'âge de la vieillesse*, op cit page 369.

¹⁴⁷ Danielle Thiébaud, *Comprendre le vieillissement*, Chronique sociale, 2005.

est celui de la retraite. Le quatrième âge désigne les grands vieillards, en général désorientés. »¹⁴⁸

Les ambiguïtés, le flou entourant les catégorisations par âges sont à la fois trop restrictives et discutables et nous ne les retenons pas. En effet, la vieillesse serait vue sous le prisme d'une « évaluation biologique (ou, plus pratiquement, médicale) »¹⁴⁹. Point de vue voisin chez Maud Mannoni pour qui « la vieillesse n'a rien à voir avec un âge chronologique. C'est un état d'esprit. Il y a des « vieux » de vingt ans, des jeunes de quatre-vingt-dix ans. »¹⁵⁰ Nous pourrions en dire autant de la jeunesse qui est davantage une question d'état d'esprit que d'état civil.

A la vieillesse biologique, il nous paraît moins simpliste et plus juste sociologiquement de considérer la vieillesse en tant que construction sociale. Aussi, considérerons-nous que la vieillesse (...) n'est pas une donnée, un fait naturel mais une construction historique et culturelle (...) en effet, « la « vieillesse », pas plus que la « jeunesse » n'est une sorte de propriété substantielle qui advient avec l'âge ; elle est une catégorie dont la délimitation résulte de l'état (variable) des rapports de force entre les classes et dans chaque classe, des rapports entre les générations, c'est-à-dire de la distribution du pouvoir et des privilèges entre les classes et entre les générations.¹⁵¹

Dans ce qui suit, nous considérerons, et ce en dépit des observations et critiques qui ne manqueront pas, que la cessation de l'activité professionnelle constitue une rupture suffisamment importante pour qu'elle marque le début d'une autre période bien différente de la précédente ponctuée par l'activité professionnelle. L'appelle-t-on vieillesse ? Cela ne nous choque pas même si, effectivement, celle-ci doit se décliner en diverses vieillesse.

Naturellement, la vieillesse démarrant avec la cessation d'activité, l'entrée en vieillesse est variable tant à l'intérieur d'un pays qu'entre pays ayant des régimes de retraite divers. Certains pays n'ont pas d'âge légal de départ en retraite, ainsi la Finlande, dont la réforme des retraites est entrée en vigueur en 2005. Il n'y a plus ni âge standard de départ à la retraite, ni durée de cotisation pour obtenir une retraite pleine. L'âge de départ à la retraite devient flexible entre 63 et 68 ans (...) Le système mis en place correspond à un système de retraite à la carte fortement

¹⁴⁸ Ibid. p. 55.

¹⁴⁹ Claude Javeau, *Vieillir et devenir vieux*, s.d.

¹⁵⁰ Maud Mannoni, *Le nommé et l'innommable Le dernier mot de la vie*, Denoël 1991, p. 15.

¹⁵¹ Jean Foucart, *La vieillesse : une construction sociale*, s.d.

incitatif à la prolongation de l'activité, mais en même temps ménageant au salarié une marge importante quant au choix du moment du départ. »¹⁵²

Les résultats sont là : le taux d'emploi des seniors est passé de 35% à 53% entre 1996 et 2005.¹⁵³

Il est paradoxal que les partisans d'une catégorisation par âges pour la vieillesse ne se posent pas les mêmes questions pour la jeunesse dont il faudrait situer, selon la même logique, une frontière, et donc un âge de sortie de la jeunesse. A l'instar de ce que nous venons de dire pour la vieillesse, la sortie de la jeunesse, et par voie de conséquence l'entrée dans le monde adulte, pourrait être celui de l'intégration de l'activité professionnelle, l'âge correspondant étant là aussi éminemment variable.

Nous pensons, au surplus, que la vieillesse mérite d'être appelée en tant que telle en lui enlevant toute connotation péjorative. La vieillesse comme la jeunesse a un sens en soi et point n'est besoin de stigmatiser un âge, fût il celui de la vieillesse.

¹⁵² Anne-Marie Guillemard, *Les défis du vieillissement Age, emploi, retraite, perspectives internationales*, Armand Colin 2010, p. 252-253.

¹⁵³ *Le Monde*, 21-22 juin 2009.

CHAPITRE 2

VIEILLESSE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Chapitre 2. Vieillesse d'hier et d'aujourd'hui

Les décalages fréquents entre le fait historique et le fait culturel, entre réalité vécue et discours nous ont amené à dissocier l'Histoire, du moins celle qui se fait, de son interprétation du moment *via* les arts et les lettres. Il apparaît, en effet, que le discours sur la vieillesse ne correspond pas nécessairement à la réalité de l'époque. Simone de Beauvoir ne remarque-t-elle pas que le premier point de vue est celui des législateurs, des moralistes ; le second, celui des poètes ; le plus souvent ils s'opposent radicalement l'un à l'autre.¹⁵⁴ Ainsi, Victor Hugo, en magnifiant la vieillesse, pourrait laisser croire que la société, dans son ensemble, porte un regard favorable sur la vieillesse. Il s'en faut.

2.1 La vieillesse dans l'Histoire

Tout au long de l'histoire, nous assisterons à une succession de périodes montrant que l'histoire de la vieillesse est tout sauf linéaire et les représentations hésitent entre permanences et ruptures. La vision simplificatrice qui consisterait à « secouer le cocotier » n'est pas plus juste que celle qui consisterait à se faire du sort des vieillards une image idyllique.¹⁵⁵ Ce mouvement de balancier voit se succéder des périodes où le vieillard est célébré et d'autres où il est rejeté. Les Indiens Nambikwara, rapporte Lévi-Strauss, n'ont qu'un mot pour dire « jeune et beau » et un pour dire « vieux et laid »¹⁵⁶ mais chez les Lepcha qui vivent dans l'Himalaya (...) l'âge est honoré. On fait reculer les gens d'une génération par respect. On appelle ses beaux-parents : grand-père, grand-mère ; les frères et sœurs aînés : père et mère. On qualifie quelqu'un de vieux pour lui marquer du respect. »¹⁵⁷

¹⁵⁴ Simone de Beauvoir, *La vieillesse*, op.cit. p. 97.

¹⁵⁵ Ibid. p. 88.

¹⁵⁶ Ibid. p. 11.

¹⁵⁷ Ibid. p. 81.

Au Moyen Orient ancien, le premier texte connu consacré à la vieillesse en fait un sombre tableau. Ecrit vers 2450 avant J.-C. par Ptah-Hotep, vizir du pharaon Tzezi, de la Vème dynastie : « Comme est pénible la fin d'un vieillard ! Il s'affaiblit chaque jour ; sa vue baisse, ses oreilles deviennent sourdes ; sa force décline ; son cœur n'a plus de repos ; sa bouche devient silencieuse et ne parle point. Ses facultés intellectuelles diminuent et il lui devient impossible de se rappeler aujourd'hui ce que fut hier. Tous ses os sont douloureux. Les occupations auxquelles on s'adonnait naguère avec plaisir ne s'accomplissent plus qu'avec peine et le sens du goût disparaît. La vieillesse est le pire des malheurs qui puisse affliger un homme. Le nez se bouche et on ne peut plus rien sentir. »¹⁵⁸

Même s'il se lamente sur sa déchéance physique, Ptah-Hotep « se vante d'avoir bénéficié de la faveur divine et souhaite à son fils d'atteindre le même âge que lui : « Puisse-tu vivre aussi longtemps que moi. Ce que j'ai fait sur la terre n'est pas négligeable. Le roi m'a accordé cent dix ans de vie et une faveur prééminente parmi les anciens, parce que j'ai bien servi le roi jusqu'à la mort. »

Le rôle judiciaire des vieillards est attesté dans la société mésopotamienne puisque le « code d'Hammourabi¹⁵⁹ mentionne fréquemment les *sîbu*, hommes aux cheveux blancs : ils interviennent comme témoins ; et d'une façon générale, toutes les affaires importantes semblent être conclues en présence des anciens. »¹⁶⁰

La société chinoise fait partie de celles qui honorent le plus les vieillards :

« Tous les « Pères » du Taoïsme font de nombreuses allusions à l'art de la longue vie (.....) Les rites de la *longue vie* se relient aux fêtes de la *longue nuit* (....) Ce qui importe, c'est d'indiquer leur esprit. Ils constituent une ascèse tendue vers un idéal de vie naturelle, libre, pleine, joyeuse. »¹⁶¹

« La Sainteté, pour les Néo-taoïstes, c'est essentiellement l'art de ne point mourir. »¹⁶²

« (...) Pour accroître ou seulement conserver sa vitalité, tout être doit adopter *un régime conforme au rythme de la vie universelle.* »¹⁶³

¹⁵⁸ Simone de Beauvoir, op.cit., p. 101.

¹⁵⁹ Hammourabi, roi de Babylone, régna de 1792 à 1750 av. J.-C. Il laissa à la postérité le Code Hammourabi qui est sans doute le code juridique le plus ancien de l'histoire de l'humanité.

¹⁶⁰ Georges Minois, *Histoire ...*, p. 41.

¹⁶¹ Maurice Granet, *La pensée chinoise* Albin Michel 1999, p. 413.

¹⁶² Ibid. p. 414.

¹⁶³ Ibid. p. 417.

D'une opinion opposée, Yang tseu méprise la vie que les Taoistes sanctifient. « Cent ans de vie est un maximum ! On en passe la moitié, enfant, à être porté dans les bras et, vieillard, à radoter. L'autre moitié se partage entre le sommeil et l'état de veille, - ce dernier occupé, pour la moitié encore, par la maladie, la douleur, le chagrin, les peines, les disparitions, les pertes, les craintes, les inquiétudes. Dans les quelque dix ans qui peuvent rester, il n'y a peut-être un instant qui n'ait son souci ! ... » « Cent ans de vie, c'est bien trop à supporter ! Pire serait la peine prise pour faire durer la vie ! » Yang tseu condamne les pratiques de la longue vie chères aux Taoistes.¹⁶⁴

Quelle que soit l'école de pensée, le respect a toujours été une valeur centrale de la société chinoise ainsi que l'observe François Cheng : « Il est pourtant une tradition que je n'oublie pas, celle fondée sur le respect qu'un jeune doit à une personne plus âgée, qu'un disciple doit à son maître, grâce à quoi la société chinoise a tenu malgré tout durant plusieurs milliers d'années. »¹⁶⁵

Dans la Grèce antique, l'image du vieillard n'est guère uniforme. Si elle est favorable au grand âge dans la Grèce archaïque (ou héroïque), ce n'est plus le cas dans la Grèce classique (Vème, IVème siècles av. J.C.) et le vieillard est l'objet de dérision. Le vieillard dans la société et les institutions grecques a un rôle effacé. La grande exception dans le monde grec, le « cas » par excellence, c'est Sparte.¹⁶⁶

La *Gerousia* de Sparte ou conseil des Anciens (c'est-à-dire les gérontes) qui contrôlait la politique extérieure de la cité mais avait également le pouvoir de décision dans les affaires de politique intérieure. La *Gérousia* était composée de trente membres choisis parmi les citoyens âgés de plus de soixante ans. Platon fait l'éloge de la construction spartiate à l'opposé d'Aristote qui sera sévère à l'égard de la *Gérousia*, car le pouvoir, loin d'être confié aux vieux, doit appartenir à des hommes jeunes et robustes. Les vieillards doivent être confinés aux fonctions sacerdotales.¹⁶⁷

¹⁶⁴ Ibid. p.441.

¹⁶⁵ François Cheng, *Le dit de Tianyi*, Albin Michel 1998, p. 328.

¹⁶⁶ Georges Minois, op cit p. 98.

¹⁶⁷ Ibid. p. 93-94.

La Grèce antique ne fut pas une terre accueillante pour les vieux, elle leur préféra la jeunesse et l'âge mûr, la beauté et la force. En revanche, l'époque hellénistique¹⁶⁸ qui suivit s'ouvrit plus à l'étranger et aux vieux. Georges Minois observe que le vieillard ordinaire n'est sans doute pas plus heureux que son ancêtre hellène, mais il est moins méprisé, moins ridiculisé, moins opprimé. Le regard qu'on pose sur lui est amusé ou compatissant.¹⁶⁹

Dans la Rome antique, la situation est contrastée. Si elle est plutôt favorable au vieillard au « temps républicain », elle l'est peu au « temps impérial ». Le droit romain donnait, en la personne du *pater familias*, une autorité toute particulière aux vieux (...) Les conflits de générations, qui existent dans toute société, sont ici exacerbés par la position des mineurs que conservent les enfants jusqu'au décès de leur père.¹⁷⁰

Selon Simone de Beauvoir, « il est probable que les anciens Romains avaient l'habitude de se débarrasser des vieillards en les noyant puisqu'on parlait de les envoyer *ad pontem* et qu'on appelait les sénateurs *depontani*. »¹⁷¹ Avec l'Empire Romain, on assiste à la diminution des prérogatives familiales des vieillards¹⁷² : « Peu à peu, la puissance à vie du père, et donc du vieillard, a été démantelée. Son autorité morale reste grande, mais juridiquement il n'a plus les moyens de la faire appliquer. (...) Le thème du conflit père-fils devient exceptionnel. Au vieux tyrannique, avare et lubrique de Plaute et Térence succède le vieux impotent, laid et décrépît de Juvénal. Maintenant qu'il ne fait plus peur on se moque de ses tares physiques. »¹⁷³

A la même époque, Plutarque (1^{er} siècle ap. J.C.) fait le parallèle entre la survenue de la vieillesse et un triste automne.¹⁷⁴

D'une façon générale, l'histoire politique romaine évolua dans le sens du déclin du pouvoir des vieux, et donc à l'inverse de ce que nous avons observé dans le monde grec.

¹⁶⁸ C'est-à-dire d'Alexandre le Grand jusqu'à la domination romaine.

¹⁶⁹ Georges Minois, op cit p. 115.

¹⁷⁰ Ibid. p. 124-125.

¹⁷¹ Simone de Beauvoir, op.cit., p. 123.

¹⁷² Philippe Albou, *L'image des personnes âgées à travers l'histoire*, p. 71.

¹⁷³ Georges Minois, *Histoire de la vieillesse*, op. cit. p. 127.

¹⁷⁴ Simone de Beauvoir, op.cit. p. 122.

Au Moyen-âge également, la représentation sera sujette à des variations au cours du temps. Si, la période classique (X^{ème} au XIII^{ème} siècle) se caractérise par une certaine prééminence de la jeunesse au cours de laquelle les vieillards ont peu d'importance, il en va tout autrement au cours de la période suivante (XIV^{ème} et XV^{ème} siècles) avec les guerres et les grandes épidémies de pestes. En effet, les vieux résistent mieux à la peste que les enfants et les jeunes et ils peuvent représenter jusqu'à 15 % de la population. Aussi, la vieillesse incarne-t-elle la durée et la résistance. Par conséquent les pouvoirs et l'autorité se concentrent dans les mains des vieillards.

La Renaissance est à nouveau une période placée sous le signe du culte de la jeunesse. La critique de la vieillesse s'accompagne de surcroît d'une misogynie envers les vieilles femmes considérées comme un intermédiaire entre l'homme et le diable.

Jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle, la vieillesse en tant que telle, n'existe pas, elle est mise sur le même plan que la faiblesse. Elle n'est pas définie par un seuil d'âge mais plutôt par un ensemble de caractéristiques peu flatteuses.

Le vieillard assimilé aux estropiés, aux miséreux symbolise une déchéance irrévocable.¹⁷⁵

Selon Jean Paul Bois, on peut dater de cette époque la vision économique de la vieillesse avec la « confusion historique » entre la vieillesse et la pauvreté.

Au XVIII^{ème} siècle, grâce à une certaine stabilité, se produit une expansion démographique.

Au siècle des Lumières, on assiste à un mouvement vers la sensibilité. La société découvre l'individu et avec lui, l'enfance, la tendresse dans les rapports familiaux et découvre avec autant de cœur la vieillesse et les vieillards.

C'est de cette époque que date le souci de dénombrer la population par âges. C'est un renouvellement complet des travaux antérieurs sur la population. Il y a désormais des relevés réels et des calculs exacts des classes d'âges.

La notion de vieillesse répond à des âges réels et les vieillards existent autrement que de façon abstraite.

¹⁷⁵ Jean-Paul Bois, *Histoire de la vieillesse*, PUF, p. 59.

Avec le XVIII^{ème} siècle, apparaît la notion de « bon vieillard ». Les intellectuels, à l'image de Denis Diderot (1713-1784) ou du baron d'Holbach véhiculent une image positive, sinon optimiste, de la vieillesse. En peinture, Jean-Baptiste Greuze (1725-1805), ami de Diderot, propose des scènes familiales souvent moralisatrices comme dans *La Dame de charité*¹⁷⁶. Ce tableau montre un homme âgé et souffrant, entouré de sa femme et d'un petit garçon, il reçoit la visite d'une dame et de sa fille venues apporter de l'argent à cette famille dans le besoin.

Une politique d'assistance publique et privée se met en place dans la plupart des pays européens, dont l'objectif est de lutter contre ce déclassement par l'âge et de diminuer la mendicité et l'errance.

Les hôpitaux généraux sont largement ouverts aux vieux qui peuvent s'y installer (la Salpêtrière pour les femmes, Bicêtre pour les hommes).

La monarchie française inaugure, avec les pensions militaires, une nouvelle politique dans laquelle le devoir moral d'assistance fait place à un droit social reconnu.¹⁷⁷

Le principe des pensions de retraites est étendu à l'ensemble des serviteurs de l'Etat, principe d'un secours obligatoire à tout vieillard démuné, sous forme d'une pension progressive avec l'âge.

Ce système fera des émules, notamment en Angleterre et en Prusse, mais sans jamais atteindre l'envergure du système français.

La période romantique voit l'exaltation de la vieillesse. Avec la Révolution française, le vieux, le vieillard est honoré, respecté, voire idéalisé. Ainsi, à la fête du 10 août 93, ce sont « quatre-vingt-six vieillards qui portaient les bannières des départements ! Ils disaient : « Nous nous sentons renaître avec le genre humain. » Ils burent et le canon tonnait. »¹⁷⁸

¹⁷⁶ Jean-Baptiste Greuze, *La dame de charité*, 1775, Lyon, Musée des Beaux-Arts.

¹⁷⁷ Jean-Paul Bois, *Histoire de la vieillesse*, p.74.

¹⁷⁸ Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Bibliothèque de La Pléiade, tome II, page 541.

Aux diverses fêtes des fédérations en 89 et 90, c'est le vieillard qui « préside. Le vieillard, entouré d'enfants, a pour enfant tout le peuple. »¹⁷⁹ *ou encore* « Partout, le vieillard à la tête du peuple, siégeant à la première place, planant sur la foule ».

Lors des fêtes de la Révolution française, le rôle exemplaire des vieillards est affirmé avec force. Patrice Bourdelais note que la sagesse et l'expérience « qui prévalent désormais s'expriment aussi dans les scènes de vieillards mourants qui parlent moins du salut mais davantage des responsabilités que la génération suivante devra assumer, indice d'une laïcisation des attitudes qui est confortée par le nouveau regard de la science sur le vieillissement et sur la mort. »¹⁸⁰

Un certain lyrisme accompagne les fêtes révolutionnaires. Les chants de l'époque témoignent d'un tel élan :

« *Célébrons l'Auguste vieillesse ...*

Sous le poids des vieux ans, rayonne la Sagesse ...

Vieillards qu'un peuple sage et chérit et révère ...

Par Apollon, pour l'Auguste vieillesse ...

*Il est des chênes respectables ... »*¹⁸¹

Le couronnement de cette ode à la vieillesse réside dans l'institution d'une fête de la vieillesse imaginée par Robespierre mais célébrée à date fixe le 10 fructidor (27 août) durant tout le Directoire. Les discours emphatiques, comme celui du citoyen Jean Joseph Dusaulx lors de la fête du 10 fructidor an V tranchent avec les périodes précédentes :

¹⁷⁹ Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Bibliothèque de La Pléiade, tome I, p. 407 et Michelet précise : « A la grande fédération de Rouen, où parurent les gardes nationales de soixante villes, on alla chercher jusqu'aux Andelys, pour présider l'assemblée, un vieux chevalier de Malte, âgé de quatre-vingt-cinq ans. A Saint-Andéol, l'honneur de prêter serment à la tête de tout le peuple fut déferé à deux vieillards de quatre-vingt-treize et quatre-vingt-quatorze ans. L'un, noble, colonel de la garde nationale, l'autre simple laboureur. Ils s'embrassèrent sur l'autel en remerciant le ciel d'avoir vécu jusque là. Le peuple, ému, crut voir dans ces deux hommes vénérables, l'éternelle réconciliation des partis. Ils se jetèrent tous dans les bras les uns des autres, se prirent par la main ; une farandole immense, embrassant tout le monde, sans exception, se déroula par la ville, dans les champs, vers les montagnes d'Ardèche et vers les prairies du Rhône ; le vin coulait dans les rues, les tables y étaient dressées, et les vivres en commun. Tout le peuple ensemble mangea le soir cette agape, en bénissant Dieu.

¹⁸⁰ Patrice Bourdelais, *L'âge de la vieillesse*, Odile Jacob, p. 28.

¹⁸¹ Cité dans Thierry Halay, *Histoire des centenaires et de la longévité*, L'Harmattan 2007.

« (...) *Daignez m'entendre : honorer solennellement la vieillesse, c'est en quelque sorte consommer le grand œuvre de la morale universelle (...)*

Si nous voulons rappeler l'abondance et les beaux jours de la paix tant désirée, hâtons-nous de rétablir les mœurs. Mais le signal en est donné dans cette enceinte et dans toutes les municipalités.

Ce signal, il vient de vous, respectables municipaux, qui savez mieux que moi combien les rides de la sagesse et de l'expérience sont imposantes ; qui sentez que la vieillesse, étayée par la vert, se produisant avec douceur et majesté aux regards d'un grand peuple toujours avide de sensations et de nouveaux sentiments, ne saurait tôt ou tard manquer son effet naturel. »¹⁸²

La glorification de la vieillesse n'est cependant pas dénuée de paradoxe puisque parallèlement, elle se trouve alors dépossédée par la jeunesse des avantages qui avaient marqué son avènement au temps des Lumières. Trop solennelles trop nombreuses, les fêtes deviennent ennuyeuses.¹⁸³

Dans la vie politique, les députés sont jeunes (moins de 40 ans), on voit la montée de jeunes généraux, ainsi Bonaparte, général à 24 ans, Lazare Hoche à 25 ans. Jean Paul Bois remarque très justement que les Conventionnels peuvent d'autant plus honorer les vieillards que ceux-ci ne « ne risquent plus d'être dangereux ».¹⁸⁴

La législation nouvelle, en fixant la majorité à 21 ans, révolutionne le système social et met un terme à l'autorité ancestrale du père de famille.

A nouveau, on assiste à un refus de la vieillesse qui contient une authentique terreur. On ne se moque plus de l'âge, on le fuit, on préfère mourir d'où une vague de suicides précoces.¹⁸⁵

La prise en charge des vieillards se formalise avec la création du Conseil général des hospices (CGH) de Paris¹⁸⁶ par l'arrêté du 27 nivôse an IX (1801). Le CGH compte onze membres nommés par le ministre de l'Intérieur et présidé par le préfet de la Seine.

¹⁸² Ibid. p. 115.

¹⁸³ Jean-Pierre Bois, *Histoire de la vieillesse*, op.cit. p. 77.

¹⁸⁴ Ibid. p. 78.

¹⁸⁵ Ibid. p. 79.

¹⁸⁶ Ce C.G.H. est l'ancêtre de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP). Pour Lyon, un Conseil Général similaire sera créé par l'arrêté du 28 nivôse an X.

L'arrêté confie au conseil la direction des établissements hospitaliers. L'arrêté du 15 pluviôse attribue la présidence du conseil au préfet de la Seine ; tandis que celui du 29 germinal donne au conseil général des hospices non seulement la direction des hôpitaux et hospices parisiens, mais aussi la direction des secours a domicile.

Le conseil général s'apparente à un organe délibérant assisté d'une commission administrative chargée de l'exécutif. L'administration du conseil général des hospices subsiste jusqu'à sa suppression en février 1848.

L'assertion selon laquelle le XIXème siècle aurait été plus favorable à la vieillesse que toute autre époque mérite d'être nuancée. En effet, la vieillesse rurale n'est pas spécialement heureuse si on en juge par une enquête officielle que mène l'agronome Paul Turot de 1866 à 1870 sur l'agriculture française et qui est résumée en 1877. Dans celle-ci, il fait état et confirme l'insécurité de l'époque : vieillards enterrés vivants, parricides et crimes. Il déconseille aux ascendants de partager leurs biens de leur vivant. Il rappelle avec énergie le sort misérable qui attend les vieux parents après qu'ils se sont dépouillés.¹⁸⁷

Le XIXe siècle est un siècle gérontocratique. Louis-Philippe est roi à 57 ans et meurt à 75 ans. Mais on peut citer Guizot (né en 1787), chef de gouvernement sous Louis-Philippe ou encore Soult qui était encore Président du Conseil en 1847 à 78 ans. Jules Grévy est élu Président de la République à 72 ans et réélu en 1885 à 79 ans. A l'étranger, les gérontes sont au pouvoir. L'exemple le plus connu est celui de Metternich, l'artisan du Congrès de Vienne en 1815 et qui est toujours au pouvoir en 1848 à 75 ans.

A l'instar de ce que nous avons vu dans la Rome antique, à la vieillesse institutionnelle correspond une mise en cause de la place des vieux en famille.

La fin du siècle est particulièrement riche sur le plan législatif et notamment en matière sociale. Historiquement, l'Allemagne et l'Angleterre sont en avance sur la France. Bismarck, autre exemple de longévité politique¹⁸⁸, met sur pied la première législation sociale d'Europe avec des assurances sociales couvrant les risques de

¹⁸⁷ Sur ces points voir Simone de Beauvoir, *La vieillesse*, Gallimard, p. 209, voir aussi ci-après l'analyse faite du roman *La terre* d'Emile Zola.

¹⁸⁸ Bismarck quitte la scène politique en 1890 à 75 ans.

maladie et les accidents du travail ainsi que la création de caisses de retraite pour les vieillards et les infirmes.

En France, la loi du 14 juillet 1905, en apportant *assistance aux vieillards sans ressources*, vient partiellement combler une lacune. On est certes loin d'une authentique politique vieillesse puisque le législateur vise « tous ceux que l'âge, l'infirmité ou la maladie rend incapables de pourvoir à leurs besoins. » Cette loi qui ne concerne que les plus de 70 ans restera en vigueur jusqu'à ce que le décret du 29 novembre 1953 abroge tout le dispositif assistantiel de la 3^{ème} république.

Toujours sous la 3^{ème} République, les lois du 9 mars 1891 puis du 9 août 1919 instituent puis précisent la notion d'obligation alimentaire qui sera introduite dans le Code Civil.

Ainsi, la loi du 9 mars 1891 stipule que *les enfants doivent des aliments à leurs père et mère ou autre ascendants qui sont dans le besoin. La succession de l'époux prédécédé en doit, dans le même cas à l'époux suivant. Le délai pour les réclamer est d'un an à partir du décès et se prolonge, en cas de partage, jusqu'à son achèvement. La pension alimentaire est prélevée sur l'hérédité. Elle est supportée par tous les héritiers, et en cas d'insuffisance, par tous les légataires particuliers, proportionnellement à leur émolument.*

Toutefois, si le défunt a expressément déclaré que tel legs sera acquitté de préférence aux autres, il sera fait application de l'article 927 du Code Civil.

La loi du 9 août 1919 étend ces dispositions aux gendres et belles-filles : *ils doivent également, dans les mêmes circonstances, des aliments à leurs beau-père et belle-mère, mais cette obligation cesse lorsque celui des époux qui produisait l'affinité et les enfants issus de son union avec l'autre époux sont décédés.*

Le XX^{ème} siècle voit se consolider une architecture sociale avec les lois de 1928 et du 30 avril 1930 sur les assurances sociales.

Le 14 mars 1941 (sous le gouvernement de Vichy) est instituée l'allocation aux vieux travailleurs salariés (AVTS). La loi du 17 janvier 1948 l'étend aux non salariés (AVTNS)

L'ordonnance du 19 octobre 1945 instaure la Sécurité Sociale.

Sous le gouvernement dit de Front Républicain présidé par Guy Mollet est votée la

loi du 30 juin 1956 et avec elle la constitution du Fonds National de solidarité qui sera étendu en 1957 aux invalides, aveugles et infirmes sans conditions d'âge.

C'est véritablement avec les mesures prises dans les années 50 (1953 d'abord, 1956 ensuite) puis enfin le rapport Laroque (1962) qu'une « politique de la vieillesse » se substituera à la logique d'assistance qui prévalait encore.

La particularité du XXème siècle, par rapport à l'Histoire passée, réside d'une part dans l'extraordinaire boom démographique mais aussi dans l'allongement de la durée de la vie. Ainsi, et cela est nouveau, on peut distinguer une « vieillesse consommatrice et active » et une « vieillesse dépendante »¹⁸⁹, cette dernière n'étant pas réductible à l'âge atteint mais à l'autonomie. Avec ces nouvelles données, le temps historique de la vieillesse (au-delà de 60 ans) est devenu un nouvel âge intermédiaire.

L'histoire nous apprend que « les solutions pratiques adoptées par les primitifs à l'égard des problèmes que leur posent les vieillards sont très diverses : on les tue, on les laisse mourir, on leur accorde un minimum vital, on leur assure une fin confortable, ou même on les honore ou on les comble (...) les peuples dits civilisés leur appliquent les mêmes traitements ; seul le meurtre est interdit, s'il n'est pas déguisé. »¹⁹⁰

¹⁸⁹ Jean-Pierre Bois, *Histoire de la vieillesse*, op cit p. 115-117.

¹⁹⁰ Simone de Beauvoir, *La vieillesse*, op.cit. p. 96.

1905 loi du 14 juillet instituant l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables

1912 L'Américain Nascher fonde la Société de gériatrie de New York

1928 Loi sur les assurances sociales

1930 Loi du 30 avril sur les assurances sociales

1941 Loi du 14 mars 1941 - allocation aux vieux travailleurs salariés (A.V.T.S.)

1945 Ordonnance du 4 octobre 1945 crée le régime général de la Sécurité Sociale

1951 « Les problèmes hospitaliers des malades chroniques et des vieillards », rapport présenté par le Pr Pierre Delore au 7^e Congrès international des hôpitaux : « Il faut reconsidérer tout le problème de l'hospitalisation des malades chroniques, des infirmes et des gens âgés sous l'angle d'une *humanisation*. »

1956 Fonds National de Solidarité

1958 Circulaire du 5 décembre relative à l'humanisation des hôpitaux

1962 Rapport Laroque

1967 Création de la Fondation Nationale de Gérontologie

1970 Loi n° 70-1318 du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière. Elle pose le principe d'une complémentarité entre le secteur public et le secteur privé. Volonté de distinguer clairement le secteur sanitaire du secteur social. Circulaire ministérielle du 18 décembre 1970 qui rend obligatoire les mesures d'humanisation préconisées par la circulaire du 5 décembre 1958

Simone de Beauvoir, *La vieillesse*

1975 Loi 75-535 du 30 juin relative aux institutions sociales et médico sociales. Programmation de la disparition des hospices à échéance de 10 ans.

1980 Bilan de la suppression des lits de salles communes, au 1^{er} janvier 1980 : 190 000 lits ont été reconvertis. Il en reste 70 000.

1982 Ordonnance du 26 mars 1982 ouvre (sous certaines conditions), à compter du 1^{er} avril 1983, la possibilité aux salariés du régime général et du régime agricole de prendre leur retraite dès 60 ans

1983 Cinéma *La ballade de Narayama*

1993 Année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations

2006 26 mai - Présentation du Plan Solidarité Grand Age

2007 Année Alzheimer

2008-2012 Plan Alzheimer

2.2 La vieillesse dans la littérature.

La littérature renvoie à quelques images symboliques : le « naufrage sénile » qu'évoque Chateaubriand ou la bonté du vieillard décrit par Victor Hugo. C'est aussi, et différemment, cette facette de la vieillesse que délivre Pierre Corneille (1606 – 1684) : la vieillesse s'accompagne d'un affaiblissement physique et par là même amoindrit la gloire censée la caractériser. Ainsi, Don Gomès, père de Chimène, au terme d'un long dialogue passionné avec Don Diègue, s'en prend avec ces deux vers très forts :

*Ton impudence,
Téméraire vieillard, aura sa récompense.*¹⁹¹

au vieillard, lequel acculé répond par ce monologue :

*O rage ! ô désespoir ! ô vieillesse ennemie !
N'ai je donc tant vécu que pour cette infamie ?
Et me suis-je blanchi dans les travaux guerriers
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ?*¹⁹²

Dans lequel Don Diègue ne pouvant défendre son honneur en raison de sa vieillesse sait pouvoir compter sur Don Rodrigue pour réparer l'affront dont il a été victime de la part du père de Chimène.

2.2.1 Un mythique âge d'or ? La vieillesse et ses ambiguïtés

La vieillesse liée au statut familial. Honore-t-on le vieux ou le grand père ? On ne peut s'empêcher de penser à Victor Hugo pour qui « *Quand on est vieux, on se sent le grand père de tous les petits enfants* ».

¹⁹¹ Corneille, *Le Cid*, Classiques Larousse, Acte I, scène 3, p. 38.

¹⁹² Corneille, *ibid.* Acte I, scène 4, p. 39.

Ces points nécessaires étant précisés, même si certaines époques se caractérisent plus par une certaine gérontophilie et d'autres par une propension inverse, en fait de tous temps image positive et image négative ont coexisté.

2.2.2 La sémantique

Vieillard, vieux, vieil homme, vieille femme, les expressions n'ont pas manqué pour caractériser le grand âge. Mais au-delà des mots, la connotation qui les accompagne en transforme le sens. Le « téméraire vieillard » de Corneille n'est pas le vieillard de Victor Hugo. Le vieux de Zola n'est pas celui d'Ernest Hemingway. Dans *Le vieil homme et la mer*, Hemingway nomme le personnage principal, et ce tout au long du roman, « le vieux », « le vieil homme » et ces appellations ont un côté bienveillant.

2.2.3 L'image positive de la vieillesse

Nombreux sont les écrivains à avoir donné une telle image. Ainsi, François Pétrarque (1304 – 1374) qui observe son avancée en âge avec lucidité : « Mes traits ont changé et la vive lumière de mes yeux s'est voilée d'un nuage, triste dit-on, mais, selon mon sentiment, joyeux. Mes cheveux qui se raréfient, ma peau plus rugueuse et la neige qui blanchit toute ma tête annoncent que l'hiver de ma vie est bien là. Grâce en soient rendues à Celui qui nous observe et nous gouverne de l'aube au crépuscule et de l'enfance à la vieillesse, pour moi en cet état je sens non seulement que ma vigueur intellectuelle a augmenté mais aussi que ma résistance physique pour les études habituelles et les actions nobles n'a nullement diminué. »¹⁹³

Hemingway décrit ce vieil homme se battant seul contre l'espadon d'abord contre les requins ensuite. Il en ressort le portrait d'un lutteur courageux tant physiquement que moralement. Ce sont les vertus de l'expérience, de la force et du caractère qui sont ici vantées.

2.2.3.1 La Sagesse

En premier lieu, le thème de la Sagesse et des traits qui lui sont associés revient régulièrement sous la plume des auteurs développant une telle conception. C'est le cas de Pétrarque : « D'ordinaire, pour s'excuser, les hommes accusent injustement

¹⁹³ Pétrarque, *Lettres de la vieillesse VIII-XI*, Les Belles Lettres 2004, p. 36.

l'âge et rejettent sur les années la faute de leurs mœurs, alors qu'en vérité c'est la sagesse, non la folie, qui est le propre des vieillards.¹⁹⁴

Ainsi, dans *Le vieillard et les trois jeunes hommes* et *Le vieillard et ses enfants*, Jean de La Fontaine développe le thème de l'expérience et d'une certaine sagesse de la vieillesse face à une jeunesse sûre d'elle, qui ne doute de rien.

Dans *Le vieillard et les trois jeunes hommes*, les jeunes refusent au vieillard la possibilité d'avoir un avenir :

Ne songez désormais qu'à vos erreurs passées

A quoi le vieillard réplique que ce qu'il fait il le fait pour sa descendance, que cela le réjouit de penser aux autres :

Et bien ! défendez-vous au sage

De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?

*Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui*¹⁹⁵

Marcel Jouhandeau (1888-1979), entend la vieillesse comme sagesse : *La plénitude, le comble de la Sagesse, c'est peut être d'avoir su être jeune et de cesser de l'être, quand et comme il convient. Dans notre vie, deux moments me semblent également merveilleux : la jeunesse, aussi longtemps qu'on ignore les attentes prochaines du temps, au point qu'on s'imagine immortel, et la vieillesse, quand, revenu de tout, on ne considère plus rien comme vous regardant tout à fait.*¹⁹⁶ Et par opposition à la jeunesse, *La vieillesse apporte une lucidité dont la jeunesse est bien incapable et une sérénité bien préférable à la passion.*

La Sagesse, c'est aussi la prudence, le prestige, la justesse des avis qui y sont associés, ce qu'observe Cicéron dans son ouvrage, le *Cato Maior De Senectute* (*Caton l'Ancien, De la vieillesse*)¹⁹⁷

La beauté de la vieillesse

Pour Sénèque (- 4, 65) dont les *Lettres à Lucilius* ont été écrites vers 63 – 64 après J.C., la vieillesse est belle et harmonieuse : *C'est grâce à ma maison de campagne*

¹⁹⁴ Pétrarque, *Lettres de la vieillesse*, op cit p. 38.

¹⁹⁵ Jean de La Fontaine, *Fables Pocket Classiques*, p. 344.

¹⁹⁶ Marcel Jouhandeau, *Réflexions sur la vieillesse et la mort*, Grasset 1956, pp. 97-98.

¹⁹⁷ Ce n'est pas par la vigueur, l'agilité ou la rapidité corporelle que s'exécutent les grandes actions, c'est par la prudence, le prestige, la justesse des avis ; or, loin d'en être privée, la vieillesse en a généralement davantage. Cicéron, *Caton l'Ancien (De la vieillesse)*, Société d'Édition Les Belles Lettres 1940, page 139.

que j'ai vu, de tous côtés, ma vieillesse m'apparaître. Accueillons-la ! Aimons-la ! Elle est pleine de douceur, si l'on sait s'y prendre avec elle. Les fruits ne sont jamais si savoureux que lorsqu'ils sont presque trop mûrs. C'est la plus belle tranche de vie : L'époque de la vie la plus délicieuse, c'est lorsqu'on a entamé la descente mais sans dégringoler pour autant¹⁹⁸.

Regard identique chez Victor Hugo (1802 – 1885), écrivain majeur dans la glorification de la vieillesse avec ses poèmes tirés de *L'art d'être grand père* ou encore *Booz endormi*.¹⁹⁹

Marcel Jouhandeau, dans une optique chrétienne, nous livre une vision très mystique : *Le niveau moral de notre vie n'a rien de commun avec la gravité ou la nature de nos fautes. C'est la manière de se comporter bien ou mal dans le mal aussi bien que dans le bien qui nous classe*²⁰⁰

Vieillesse et plaisirs. Elle ne serait plus sensible aux plaisirs ou en serait privée, mais de quels plaisirs s'agit il ? Ils varient selon les auteurs.

Aux plaisirs corporels, Cicéron oppose les joies morales et intellectuelles très supérieures de la vieillesse²⁰¹, celles-ci augmentant avec l'âge et l'acquisition de connaissances nouvelles. *Ce plaisir de l'esprit est assurément supérieur à tout autre.*²⁰² Ainsi, *l'âge n'empêche pas de conserver jusqu'à l'extrême limite de la vieillesse le goût de la culture plus encore que de toute autre chose.*²⁰³

En revanche, John Cowper Powys n'oppose pas les uns aux autres. « On a reproché à la Vieillesse sa gourmandise. Que ceux qui lui font ce reproche (...) commencent par se regarder ! Ils languissent, eux, après des choses beaucoup moins naturelles, beaucoup moins terrestres, beaucoup moins divines que la nourriture. L'âge venu, ne pas avoir un faible pour la nourriture, c'est se montrer ingrat envers cette généreuse sagesse de la Nature qui, sitôt que le plaisir visuel et la fierté de vivre commencent à faiblir, stimule le troisième plaisir des sens qui nous relie à l'existence (...) Oui, la prochaine fois que vous surprendrez l'un de nous, clients savants du Cirque de la Vie à la retraite, le nez sur son assiette, perdu dans ses

¹⁹⁸ Sénèque *Apprendre à vivre Lettres à Lucilius*, Arléa 2001, p. 37.

¹⁹⁹ (...) « Car le jeune homme est beau, mais le vieillard est grand.
(...)

Et l'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens,
Mais dans l'œil du vieillard on voit de la lumière. »

²⁰⁰ Marcel Jouhandeau, *Réflexions sur la vieillesse et la mort*, op.cit. p. 184.

²⁰¹ Cicéron, *Caton l'Ancien*, op.cit. p. 160.

²⁰² Ibid. p. 161.

²⁰³ Ibid. p. 168.

réflexions, ne vous moquez pas ! « C'est vrai que nous, les vieux, *on l'aime* notre nourriture ! »²⁰⁴

Pétrarque pense que la vieillesse est le plus bel âge : « En comparant les temps et bien que tout âge ait ses amertumes et ses douceurs, tout bien pesé, je pense qu'une vieillesse tranquille, paisible et honnête est préférable à tous les âges. »²⁰⁵
« La vieillesse est estimable, on l'aime, on la respecte et on l'honore. »²⁰⁶

2.2.3.2 La longévité

C'est tout d'abord la longévité politique des vieillards, celle-ci étant censée donner une image positive de la vieillesse.

Selon Cicéron l'histoire nous enseigne que l'activité politique des vieillards perdure : *A Lacédémone, ceux qui exercent la première magistrature ont l'âge et portent aussi le nom de vieillards*²⁰⁷ et perdure efficacement (...) *vous verrez que les plus grands Etats furent renversés par des jeunes, soutenus et redressés par des vieux.*

C'est également la longévité intellectuelle.

Ainsi, toujours selon Cicéron, l'activité intellectuelle des vieillards faiblirait, la mémoire diminuerait. Rien n'est moins sûr. Les exemples de longévité intellectuelle abondent, ainsi de Sophocle qui a, jusqu'à l'extrême vieillesse, composé des tragédies. Et de citer la longévité d'Isocrate et Gorgias, de Pythagore et Démocrite, de Platon et Xénocrate, de Zénon et Cléanthe. Est-ce que l'un d'eux a été réduit au silence par la vieillesse au milieu de ses recherches ?²⁰⁸

A ceux qui opposent la vieillesse à l'âge adulte et à la jeunesse à propos de la diminution des forces corporelles associée à la vieillesse, Cicéron et Sénèque protestent, le premier faisant valoir que c'est une adolescence voluptueuse et intempérante qui transmet à la vieillesse un corps épuisé et *Cyrus (...) déclare n'avoir jamais senti que sa vieillesse fût devenue plus faible que n'avait été son adolescence*²⁰⁹ alors que Sénèque professe (lettre XX) que *l'âme est en sa verdure et s'épanouit de n'avoir plus avec le corps grand commerce.*²¹⁰

²⁰⁴ John Cowper Powys, *L'art de vieillir*, Librairie José Corti 1999, p. 102-103. L'édition originale *The art of growing old* date de 1944.

²⁰⁵ Pétrarque, *Lettres de la vieillesse*, op cit p. 44.

²⁰⁶ Ibid. p. 46.

²⁰⁷ Cicéron, ibid. p. 140 (ils devaient avoir au moins 60 ans).

²⁰⁸ Cicéron, ibid. p. 142.

²⁰⁹ Cicéron, ibid. p. 146.

²¹⁰ Cité par Simone de Beauvoir, op.cit. p. 131.

2.2.3.3 Vivre

Pour ces défenseurs d'une image positive de la vieillesse, la VIE est là et continue, elle ne s'arrête pas au seuil de la vieillesse. Vivre et bien vivre ce n'est pas nécessairement vivre longtemps.²¹¹

Opposer la vieillesse aux autres âges est trompeur et faux, la vieillesse est la continuité des autres âges. Elle est à l'image de ce qu'a été la vie passée : (...) *la vieillesse, loin d'être languissante et inerte, est laborieuse et toujours occupée à faire et à machiner quelque chose, en rapport naturellement avec la tendance qu'avait chacun dans sa vie passée.*²¹²

La vieillesse c'est aussi un moment, une tranche de vie qui se prépare. La vieillesse, antichambre de la mort, diront certains. Non pas du tout. L'approche de la mort causerait à notre âge le plus d'angoisse et de tourment. Pour Cicéron, qu'y a-t-il de plus conforme à la nature que la mort pour les vieillards ? Aussi, faut-il attendre la mort sans crainte en s'y préparant.²¹³

Sénèque rejoint Cicéron lorsqu'il expose que mourir et bien mourir sont étroitement liés au vivre et au bien vivre : *Avant d'être vieux, j'ai pris soin de bien vivre. Devenu vieux, je tâche de bien mourir. Et bien mourir, c'est mourir de bon cœur*²¹⁴ Celui qui vit, et qui donc, selon Sénèque, vit pleinement, ne craint pas de mourir et par conséquent, la peur de mourir n'a pas de sens. Sénèque ajoute : *Voilà ce qu'il faut répondre à ceux pour qui la mort serait un secours : « Tu crains de mourir ? Tu crois donc que tu vis, en ce moment ? »*²¹⁵

Dans le même esprit, les partisans de la belle vieillesse, c'est-à-dire de la vie, distinguent entre quantité et qualité et Sénèque use de cette belle formule en comparant la vie à une pièce de théâtre : *ce qui compte ce n'est pas qu'elle dure longtemps mais qu'elle soit bien jouée.*²¹⁶

²¹¹ Tout le monde veille non à bien vivre mais à vivre longtemps, alors qu'en fait il est donné à tout le monde de bien vivre, mais de vivre longtemps, à personne ou encore Il ne faut pas chercher à vivre longtemps mais à vivre pleinement. En effet, vivre longtemps, c'est le destin qui décide. Vivre pleinement, c'est ton âme.

(...) j'ai aussi quelque chose à enseigner. Quoi ? Que même un vieillard doit apprendre, Sénèque, *Lettre XXII*, p. 67, *Lettre XCIII*, p. 235 à 237.

²¹² Cicéron, *Caton l'ancien*, op.cit. p. 144.

²¹³ Montaigne développera ce thème dans les *Essais*, Livre I, XIX intitulé *Que philosopher, c'est apprendre à mourir* et qui débute ainsi : « Cicero dit que *Philosopher* ce n'est autre chose que s'aprester à la mort (...) », Montaigne, *Les Essais*, La Pléiade 2007.

²¹⁴ Sénèque, *Lettre LXI*, op.cit. p. 136.

²¹⁵ Ibid., p.189.

²¹⁶ Ibid., p. 189.

2.2.3.4 L'intégration de la vieillesse

Catégoriser, stigmatiser la vieillesse n'est pas pertinent. Selon Cicéron, Caecilius est réductionniste quand il *mentionne de* « *sots vieillards de comédie* », entendant *ceux qui sont crédules, oublieux, apathiques*. En effet, la vieillesse n'est pas une et uniforme mais tout au contraire diverse et plurielle. Ces défauts ne sont pas *propres à la vieillesse elle-même, mais à une vieillesse paresseuse, engourdie, somnolente*.²¹⁷

Pétrarque « n'ignore pas que tout âge comporte trois étapes. La première est la « verte vieillesse », selon le mot de Virgile, la seconde est dite adulte, la troisième est sur le déclin. »²¹⁸

2.2.3.5 L'harmonie des âges

A l'opposition des âges, à l'opposition jeunesse / vieillesse, bien des auteurs vont plaider pour une heureuse harmonie des âges. Ainsi, Cicéron qui aime à voir un peu de vieillesse chez un adolescent, aime également voir un peu d'adolescence chez un vieillard ; à suivre ce précepte, on vieillira peut-être de corps, mais jamais d'esprit.²¹⁹

On retrouvera cette harmonie des âges chez Victor Hugo qui, dans *l'Art d'être grand père*, décrit le vieillard comme un modèle de bonté, de sagesse et de douceur. Ce regard protecteur porté par le grand père sur ses petits enfants, George et Jeanne, est aux antipodes d'une opposition des générations.

Plus près de nous, Pierre Jakez Hélias²²⁰ nous donne sous les traits du grand père, Alain le Goff, l'image d'un vieil homme qui respire la bonté : « C'était un homme tranquille et doux, mon grand-père »²²¹ « Si pacifique est le sourire d'Alain le Goff que j'ai peine à croire que le monde est l'enjeu d'un combat entre les éléments. »²²² « De sa voix douce, Alain le Goff raconte l'histoire d'un ancêtre Le Goff »²²³ Et Pierre Jakez Hélias poursuit : « Depuis que je suis parti pour le lycée, il s'est occupé de ses autres petits-enfants avec le même soin, la même affection, la même indulgence infinie, la même inaltérable bonne humeur qu'il m'avait prodigués à moi l'aîné. »²²⁴

²¹⁷ Cicéron, Caton l'ancien, op.cit. p. 151.

²¹⁸ Pétrarque, *Lettres de la vieillesse*, op cit p. 48.

²¹⁹ Cicéron, *Caton l'ancien*, op.cit. p. 152.

²²⁰ Pierre Jakez Hélias, *Le cheval d'orgueil*, Librairie Plon, 1975.

²²¹ Ibid. p. 30.

²²² Ibid p. 95.

²²³ Ibid p. 427.

²²⁴ Ibid. p. 481.

Dans *le vieil homme et la mer*, Hemingway peint la grande humanité des relations entre l'enfant et le vieux : « *Chaque soir le gamin avait la tristesse de voir le vieux rentrer avec sa barque vide (...) Le vieux avait appris au gamin à pêcher et le gamin aimait le vieux.* »²²⁵ Mais, parallèlement, Hemingway décrit la vieillesse décriée « *Ils s'assirent à la Terrasse où la plupart des pêcheurs se moquèrent du vieux.* »²²⁶

2.2.3.6 La vieillesse sexuée

Simone de Beauvoir faisait déjà le constat que l'association de la vieillesse et de la femme avait le plus souvent une image connotée négativement et les exemples abondent, notamment aux temps romains. Ainsi, Horace (65-8 av. J.-C) s'emporte : « *Peux-tu bien, vieille pourriture centenaire, me demander de perdre avec toi ma vigueur, quand tu as des dents noires, que ta vieille figure est toute sillonnée de rides, et qu'entre tes fesses desséchées bâille une affreuse ouverture comme celle d'une vache qui a mal digéré ?* »²²⁷ Georges Minois note qu'un « tel acharnement contre les vieilles femmes ne se retrouvera qu'à l'époque de la Renaissance, quinze siècles plus tard, au moment où les thèmes de l'Antiquité classique reviendront à la mode et où le culte de la beauté terrestre conduira à détruire toutes les images de la laideur. »²²⁸

De l'époque de la Renaissance, nous préférons retenir un contre exemple avec Brantome²²⁹ dont *Les dames galantes*²³⁰ dressent un portrait haut en couleurs et assez peu conventionnel de la femme. Le quatrième discours sur l'amour des dames vieilles et comme d'aucunes l'aiment autant que les jeunes va à contre courant des écrits de l'époque marquée par une exaltation de la jeunesse. Là au contraire, l'âge n'a plus d'importance. Mieux, il est mis à l'honneur. Brantome vante la beauté féminine à un âge avancé et évoque la « *beauté des belles femmes qui ne se diminue pas par la vieillesse, de la ceinture jusques en bas.* »²³¹ Il cite plusieurs exemples : ainsi, « *il se lit qu'Artaxerxès entre toutes ses femmes qu'il eut, celle qu'il aima le plus fut Aspasia, qui était très âgée et toutefois très belle, (...)* » ou encore « *J'ai vu madame la duchesse de valentinois, en l'âge de soixante-dix ans, aussi*

²²⁵ Ernest Hemingway, *Le vieil homme et la mer*, pp.5-7.

²²⁶ Ibid. p. 8.

²²⁷ Cité par Georges Minois, *Histoire de la vieillesse*, op cit p. 145.

²²⁸ Ibid., p. 146.

²²⁹ Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome (1539 – 1614).

²³⁰ Brantome, *Les dames galantes*, Bordas 1949.

²³¹ Ibid., p. 167.

*belle de face, aussi fraîche et aussi aimable qu'en l'âge de trente ans : aussi fut elle fort aimée et servie d'un des grands rois et valeureux du monde. »*²³² Brantome cite encore madame de Mareuil, mère de madame la marquise de Mézières et grand'mère de la Princesse-Dauphin, en l'âge de cent ans, auquel elle mourut, aussi belle, aussi droite, aussi fraîche, aussi dispose, saine et belle, qu'en l'âge de cinquante ans : c'avait été une très belle femme en sa jeune saison. »²³³ A plusieurs reprises, Brantome dresse un parallèle, à l'exemple de Plutarque, avec les saisons mais dans un sens positif. Ainsi, à propos de la reine d'Angleterre : « que si elle est telle, je la tiens pour une très belle princesse : car je l'aie vue en son été et en son automne. Quant à son hiver, elle en approche fort, si elle n'y est : car il n'y a longtemps que je ne l'ai vue. »²³⁴

S'il valorise l'âge et la beauté de la femme, Brantome se distingue en vantant la sexualité de la femme âgée : « Toujours est il que toute belle femme s'étant une fois essayée au jeu d'amour ne le désapprend jamais, et la continuité lui est toujours agréable et douce (...) de même tant plus la femme va sur l'âge, tant plus est friande d'une bonne chair qu'elle a accoutumée ; et, si sa bouche d'en haut y prend de la saveur, sa bouche d'en bas aussi en prend bien autant ; et la friandise ne s'en oublie jamais, ni ne se lasse par la charge des ans (...) L'on dit aussi que tous exercices décroissent et diminuent avec l'âge, qui ôte la force aux personnes pour les faire valoir, fors celui de Vénus, qui se pratique très doucement, sans peine et sans travail (...) »²³⁵ ou encore « j'en ai ouï parler à plusieurs maris qui trouvaient leurs vieilles, ainsi les appelaient ils, aussi belles par le bas comme jamais, en vouloir, en gaillardise, en beauté, et aussi volontaires, et n'y trouvaient rien de changé que le visage, et aimaient autant coucher avec elles qu'en leurs jeunes ans. »²³⁶

Avec *La femme de trente ans*, publié pour la première fois en 1831, Balzac introduit le thème de l'émancipation féminine mais aussi de la vieillesse sexuée : « un mari te rendra en peu de jours, ce que je suis déjà, laide, souffrante et vieille ».²³⁷ Mariage, émotions contribuent à façonner le visage de la femme. « La physionomie des femmes ne commence qu'à trente ans. Jusques à cet âge le peintre ne trouve dans leurs visages que du rose et du blanc, des sourires et des expressions qui répètent

²³² Ibid., p. 173.

²³³ Ibid., p. 174.

²³⁴ Ibid., p. 175.

²³⁵ Ibid., p. 161.

²³⁶ Ibid., p. 169.

²³⁷ Honoré de Balzac, *La femme de trente ans*, Gallimard Folio classique, p. 87.

une même pensée, pensée de jeunesse et d'amour, pensée uniforme et sans profondeur ; mais dans la vieillesse, tout chez la femme a parlé, les passions se sont incrustées sur son visage ; elle a été amante, épouse, mère (...) et une tête de femme devient alors sublime d'horreur, belle de mélancolie, ou magnifique de calme »²³⁸

2.2.4 L'image négative de la vieillesse

S'il est bien vrai que les images positive et négative ont parcouru l'Histoire et coexisté sous la plume d'auteurs aux conceptions différentes, il est non moins exact que parfois certaines périodes de l'Histoire furent plus marquées dans tel ou tel sens que d'autres. Songeons au fossé qui sépare la Renaissance lorsque Ronsard ou du Bellay maudissent la vieillesse « répugnante et honteuse » et Victor Hugo.

Le XIXème siècle, d'une façon générale, ignorera rapidement l'euphorie de la Révolution française et des fêtes des fédérations, de ces quatre-vingt-six vieillards représentant les départements issus de la Révolution.

De Chateaubriand pour qui la vieillesse est un naufrage²³⁹ à Emile Zola en passant par Honoré de Balzac, la vieillesse n'est guère valorisée. La vieillesse est associée au physique : Eugénie, veuve à trente trois ans, se comportait comme une vieille qui ne s'attendait à rien du temps présent. « Elle est toujours vêtue comme l'était sa mère. »²⁴⁰ Ressemblance, apparence suffisent à l'identifier comme vieille. On retrouve ce parallèle avec le paraître chez Oscar Wilde : « Mais un jour viendra où vous serez vieux, laid, décrépît, où la pensée aura labouré votre front de ses sillons arides, et la passion flétri vos lèvres de ses odieux tisons (...) vous avez un visage d'une extraordinaire beauté, monsieur Gray. Ne fronchez pas les sourcils. C'est un fait. Or la Beauté est une des formes du Génie. »²⁴¹

2.2.4.1 Des traits de caractère qui seraient propres à la vieillesse

Qu'il s'agisse d'Harpagon, de Géronte ou d'Argante, Molière présente des personnages peu sympathiques. Têtus et tyranniques, ils manquent d'instruction et d'esprit critique. Mais surtout, ils sont avares.

²³⁸ Ibid. p. 305 – 306.

²³⁹ Expression que le général de Gaulle reprendra à son compte pour qualifier le maréchal Pétain.

²⁴⁰ Honoré de Balzac, *Eugénie Grandet*, Folio.

²⁴¹ Oscar Wilde, *Le portrait de Dorian Gray*, Le livre de poche, p. 39.

Dans *L'Avare*, dans *Le médecin malgré lui*, ou dans *Les fourberies de Scapin*, Molière se plaît à décrire l'avarice et toute son emprise et ce trait symptomatique du vieillard avare est abondamment décrit. C'est le cas notamment dans *Les fourberies de Scapin*.²⁴²

Pour Jean de La Fontaine, la vieillesse est impitoyable. Ainsi, dans *Le vieux chat et la jeune souris*, la souris attrapée par un vieux chat implore sa clémence,
Chat, et vieux, pardonner ! cela n'arrive guères
lui rétorque le chat.

Et la morale de la fable est que
La jeunesse se flatte, et croit tout obtenir ;
*La vieillesse est impitoyable.*²⁴³

Avec *La Terre*²⁴⁴ d'Emile Zola, le « réalisme » est à son comble : « On n'a pas idée du mal qu'on a avec les vieilles gens ! C'est plein de manies, de mauvaises habitudes, et ils en crèveraient, plutôt que de se corriger... »²⁴⁵

2.2.4.2 L'argent

Le thème de l'argent, cela n'étonnera guère, est sans conteste l'un de ceux qui reviennent le plus fréquemment dans le cadre d'une description négative de la vieillesse.

Simone de Beauvoir remarquait déjà que les enfants aidaient peu leurs parents. Dans *La Terre*, les traits sont encore bien plus violents.

Tout commence avec la donation du père Fouan. Patriarche respecté et enfants dociles, le dépouillement de Fouan va transformer ses enfants en « êtres méconnaissables, changés en monstres par la possession des biens ».²⁴⁶

Le thème de l'argent est omniprésent. : « Buteau ne lui payait plus la rente, en disant qu'il ne voulait pas que son argent allât profiter à sa sœur ». ²⁴⁷

²⁴² Zerbinette : « Mon Dieu, Scapin, fais-nous un peu ce récit, qu'on m'a dit qui est si plaisant, du stratagème dont tu t'es avisé pour tirer de l'argent de ton vieillard avare. »

(...) « ... et la tendresse qu'il a pour son fils fait un combat étrange avec son avarice. Cinq cents écus qu'on lui demande sont justement cinq cents coups de poignard qu'on lui donne. Ah ! ah ! ah ! Il ne peut se résoudre à tirer cette somme de ses entrailles, (...) » (Molière, *Les fourberies de Scapin*, Classiques Larousse, acte III, scène 1, p. 95 et acte III, scène 3, pp. 106-108.

²⁴³ Jean de La Fontaine, op.cit., p. 357.

²⁴⁴ Emile Zola, *La Terre*, Folio classique. *La Terre* fait partie de l'épopée des Rougon Macquart et montre de façon très crue la vie des paysans dans un village de la Beauce sous le Second Empire.

²⁴⁵ Ibid. p. 321.

²⁴⁶ Suzanne Weber, *Avec le temps ... De la vieillesse dans les sociétés occidentales et de quelques moyens de la réhabiliter*, Les Editions libertaires 2003, p. 203.

Chez Balzac également, l'argent est en bonne place : « Ah ! si j'étais riche, si j'avais gardé ma fortune, si je ne leur avais pas donnée, elles seraient là, elles me lécheraient les joues de leurs baisers ! je demeurerais dans un hôtel, j'aurais de belles chambres, des domestiques, du feu à moi ; et elles seraient tout en larmes, avec leurs maris, leurs enfants. J'aurais tout cela. Mais rien. L'argent donne tout, même des filles (...) J'avais trop d'amour pour elles pour qu'elles en eussent pour moi. »²⁴⁸

2.2.4.3 Des relations conflictuelles

On est loin de l'heureuse harmonie des âges observée chez Cicéron ou Victor Hugo. Bien au contraire, les relations sont partout et toujours difficiles.

En premier lieu, le vieux est une charge²⁴⁹. Ensuite, son autorité est réduite à néant en même temps que le respect familial disparaît. Dépouillé, il n'est plus rien, il n'est plus le maître.²⁵⁰ Enfin, la conjonction du thème de l'argent, des traits de caractère et de la perte d'autorité donne un éclairage très particulier de la vieillesse. La mesquinerie, les vexations sont d'usage courant : « jusque-là, il n'avait pas souffert réellement, physiquement ; tandis que commençaient à cette heure les privations, le pain mesuré, les douceurs supprimées. (...) »²⁵¹

2.2.4.4 La mort

L'approche de la mort peut révéler la vraie (une autre) nature des relations parents / enfants. Ainsi, le père Goriot mourant s'exclame : « *Il faut mourir pour savoir ce que*

²⁴⁷ *La terre*, op.cit.. p. 318 ou encore Buteau à Fouan : « Oui, je l'ai et je le garde ... je vous le garde, entendez-vous, vieille bête, dont la boule déménage ! ... » (p. 443) (...) Est-ce que vous êtes bon à quelque chose ? Vous coûtez, v'là tout !... Lorsqu'on a fait son temps et qu'on a passé la terre aux autres, on avale sa chique, sans les emmerder davantage ! » (p.341).

²⁴⁸ Honoré de Balzac, *Le père Goriot*, GF Flammarion, pp. 293-294.

²⁴⁹ Ah ! ce père, qu'il pesait donc lourd, depuis qu'il tombait en enfance ! une vraie charge, à leur casser les reins, tant il coûtait ! On ne s'imaginait pas ce qu'il avalait de pain, et glouton, prenant la viande à pleins doigts, renversant le vin dans sa barbe, si malpropre, qu'on avait mal au cœur rien que de la voir.

(...) « Quand on songe qu'il tomberait, si l'on soufflait dessus ! murmura Buteau. Et il dure, il s'en fout pas mal, de nous gêner ! Ces bougres de vieux, moins ça fiche, moins ça gagne, et plus ça se cramponne ! ... Il ne claquera jamais, celui-là. »

(...) Est-ce qu'il ne valait pas mieux dormir tranquille au cimetière, que d'être à charge aux autres et à soi ? (*La Terre*, p. 528 – 529).

²⁵⁰ (...) Et le vieux resta là (...) vaincu dans l'humiliation de son ancienne autorité morte. C'était fini, il ne comptait plus, depuis qu'il était dépouillé.

Fouan : Il se rappelait le soir où il avait rompu avec les Delhomme ; et c'était ce soir-là qui recommençait, la même honte de n'être plus le maître, (...) (p.341 – 342)

²⁵¹ Ibid. p. 335.

c'est que des enfants. Ah ! mon ami, ne vous mariez pas, n'ayez pas d'enfants ! Vous leur donnez la vie, ils vous donnent la mort. Vous les faites entrer dans le monde, ils vous en chassent. »²⁵²

En relation avec les thèmes précédents, la mort a une résonance toute particulière. La mort est attendue, elle l'est d'autant plus *qu'un vieux ça ne sert à rien et ça coûte*. Mourir oui mais à condition de récupérer l'argent ou ce qui est supposé exister.

*La mort du vieux les eût débarrassés, si le mal l'avait tué d'un coup mais à cette heure, ça pouvait durer longtemps, ça coûterait gros peut être ; et, s'il claquait avant qu'ils eussent son magot, Fanny et Jésus-Christ viendraient les embêter bien sûr.*²⁵³

La mort est attendue, souhaitée. Si la forme est différente, l'esprit est identique, avec des considérations similaires autour de la mort chez Guy de Maupassant.²⁵⁴ La mort du vieux est attendue impatiemment.²⁵⁵ Non seulement elle est attendue mais surtout convient-il qu'elle arrive au moment voulu. Le mourant décidément vient contrarier l'agencement et la mise en scène de sa mort : (...) *Les invités interdits, un peu déçus, comme des gens qui manquent une cérémonie attendue (...)*²⁵⁶

Cette description de la mort attendue sonne étrangement en comparaison du récit de Pierre Jakez Hélias pour qui « avec la mort d'Alain Le Goff s'achève pour moi l'Ancien Testament. Pour moi, il n'y a pas beaucoup de dates aussi considérables dans l'histoire du monde justement parce qu'elle m'appartient à moi seul. »²⁵⁷

Au terme de ce survol historico-littéraire, tout en constatant qu'il n'y a pas une représentation unique de la vieillesse mais au contraire celle-ci est éminemment variable, tantôt positive (Cicéron, Hugo), tantôt négative (Zola, Maupassant). Au

²⁵² Honoré de Balzac, *Le père Goriot*, op cit, p. 293.

²⁵³ Emile Zola, *La Terre*, op.cit. p. 436.

²⁵⁴ cf. *Le vieux*, nouvelle de Guy de Maupassant, paraît dans *Le Gaulois* du 6 janvier 1884. (Maupassant, Contes du jour et de la nuit, Le livre de poche).

²⁵⁵ Le gendre : Y a qu'à le quitter finir Tout de même c'est dérangeant pour les cossards, vu l'temps qu'est bon, qu'il faut r'piquer demain.

Aussitôt qu'elle fut rentrée, elle alla voir son père, s'attendant à le trouver mort

Son homme demanda :

« C'est-il fini ? »

Elle répondit :

« Point encore ; ça gargouille toujours.

Le mari s'éveilla (...) Son beau-père vivait encore. Il secoua sa femme, inquiet de cette résistance de vieux.

« Dis donc, Phémi, i n'veut point finir. Qué qu'tu f 'rais, té ?

« A midi le vieux n'était point mort ». (Maupassant, op. cit. pp. 65 – 69).

²⁵⁶ Ibid. p. 68.

²⁵⁷ Pierre Jakez Hélias, *Le cheval d'orgueil*, op cit p. 482.

cours des siècles, c'est toujours cette même dichotomie traditionnelle entre vieillesse/sagesse et expérience d'un côté et vieillesse/déchéance de l'autre.

2.2.5 Le regard dans la littérature contemporaine

Trois romans récents, quoique assez différents, ont retenu notre attention. Dans *La légende de nos pères*²⁵⁸, le narrateur, biographe familial, va, à la demande de Lupuline Beuzaboc, qui désire faire un cadeau à son père, écrire la biographie de Tescelin Ghesquière alias Beuzaboc. Celui-ci racontait à sa fille, émerveillée, ses exploits pendant la Seconde Guerre Mondiale et, nous dit le narrateur, « l'histoire de son père me renvoyait au mien. J'aurais aimé partager quelques heures avec son vieil homme. Je n'avais jamais écrit la biographie d'un résistant. Mon père était mort. Et avec lui, ma part de fierté. Ce sillon d'histoire me manquait. »

Au fil de la narration, le lecteur comprendra que Beuzaboc est un modèle d'anti héros, Lupuline connaissant elle-même la vérité et elle avouera : « Contrairement à ce que je vous ai dit, je suis un enfant qu'on rassure. »

Beuzaboc, qui n'est plus dupe, au terme de quelques entretiens, des motivations réelles de son interviewer, lui dira : « C'est votre père que vous recherchez depuis le début. Ce n'est pas moi. Vos questions, votre intérêt, votre attitude, je n'ai pas grand-chose à voir avec tout ça, et vous le savez bien. Alors, je vous le demande : comment aurait-il réagi face à un usurpateur ? »

Beuzaboc, qui va fêter ses 84 ans, explique ses motivations à son biographe :

« Vous savez ce que vous avez hérité de votre père ?

(...)

Vous avez hérité de sa vérité

(...)

Et moi, je ne veux pas léguer mes mensonges. »

Cet ouvrage ne traite pas, à proprement parler de la vieillesse. Il est cependant intéressant dans la mesure où il démythifie les légendes que se sont forgées des résistants qui n'en n'étaient pas. Il contribue aussi à montrer, non pas la vieillesse, mais l'humanité dans sa plus plate banalité mais aussi la part de rêve dont a besoin l'Homme, qu'il s'agisse dans le cas présent de Lupuline ou du narrateur.

²⁵⁸ Sorj Chalandon, *La légende de nos pères*, Grasset et Fasquelle 2009.

Dans *Le canapé rouge*²⁵⁹, Michèle Lesbre narre l'histoire d'Anne. Celle-ci, tout en voyageant dans le Transsibérien, songe à Clémence Barrot, une vieille dame qui habite dans le même immeuble à Paris et dont elle a fait la connaissance. Anne est devenue lectrice et, dans le même temps, s'est liée d'amitié pour Clémence. La description est assez poignante : « J'aurais aimé la prendre dans mes bras, la détresse des corps vieilliss qu'aucune main n'effleure, qu'aucun corps n'étreint, cette immense solitude de la chair qui est déjà un peu la mort, m'a toujours effrayée. Enfant, la peau de mes grand-mères me fascinait, je la touchais avec précaution, comme si je craignais de la froisser davantage, qu'elle se déchire sous mes doigts et que ma maladresse précipite une issue fatale. » Il est assez rare de lire des lignes empreintes d'un tel réalisme et qui contrastent avec les idées courantes. Un peu plus loin, Anne déclare : « Elle me plaisait beaucoup cette petite femme qui résistait si bien à la vieillesse et à tout ce qui peut en faire un désastre permanent. » On notera, au passage, que Michèle Lesbre, subit là l'influence du discours ambiant : « elle résistait si bien à la vieillesse », laquelle est présentée non pas comme un naufrage mais comme un « désastre permanent ».

*La grand-mère de Jade*²⁶⁰ est l'histoire de Jade et de « sa grand-mère Jeanne, sa Mamoune ». Ce roman est pénétré de réflexions intéressantes sur les représentations de la (ou sa) vieillesse : « Ma vie avec Jean m'avait caché cette vérité. Je me voyais dans ses yeux qui restaient ceux de notre jeunesse car, moi non plus, je ne le voyais pas avancer sur le chemin du temps. » Et de là, Mamoune poursuit sa réflexion : « (...) je me suis mise à observer. La vieillesse n'intéresse personne. Plus il y a de vieux, plus ils sont jeunes. » Et cela continue avec ces remarques sur le jeunisme : « Je me souviens d'un temps où je pouvais dire les vieux sans avoir la sensation d'avoir commis une bourde... Maintenant, on ne dit plus vieux, on dit troisième âge comme une quatrième dimension. On dit les octogénaires ou les octos, dernière coquetterie d'une race nouvelle que je trouve lâchement complice de ces fioritures verbales. Réussir sa vieillesse, c'est trouver une seconde jeunesse. Quel désarmant paradoxe ! Rajeunir ou disparaître voilà le choix. (...) Quand j'étais jeune, les vieux étaient vieux et aujourd'hui que je suis vieille les vieux se doivent d'être jeunes. Il faut se résoudre à vivre dans un monde dans lequel notre âge est valorisé dans la mesure où nous ne le paraissions pas. »

²⁵⁹ Michèle Lesbre, *Le canapé rouge*, Gallimard Folio 2009.

²⁶⁰ Frédérique Deghelt, *La grand-mère de Jade*, Actes Sud, 2009

Mamoune évoque ensuite des visites dans des maisons de retraite et cela donne cela : « L'une d'elles, la plus douce, mangeait des feuilles au bout de deux mois et me racontait que cette salope qui nous regardait, là tout de suite sur la droite, avait voulu l'étrangler la veille. Cette femme que je n'avais jamais entendue prononcer un seul mot grossier durant nos quarante années de voisinage était devenue une sorcière aigrie. Et cette autre encore qui m'avait expliqué, sans que je sache ce qu'il fallait faire de cette confidence, que le soignant du week end glissait la main dans sa culotte dès qu'il la raccompagnait dans sa chambre. » Même s'il y a lieu de relativiser la maltraitance, nous l'examinerons plus loin, de telles descriptions ne sont pas anodines.

Un soir, Jade expliqua à ses amies qu'elle ne pouvait dîner avec elles car elle devait rejoindre sa grand-mère, ce qui suscita chez elles « curiosité, consternation, effarement, incompréhension (...) Les commentaires ne tardèrent pas. C'est une charge lourde une personne âgée, c'est pire qu'un enfant, lui asséna celle qui avait toujours l'air de souffrir d'en avoir deux et ne savait jamais où les caser pour vivre. » Ce n'est certes pas l'avis de Jade qui est pressée « de retrouver Mamoune, d'effleurer sa douce ». Jade projette d'emmener Mamoune manger des pâtes italiennes dont elle connaissait le patron, lequel « lui ferait des compliments sur sa coiffure. Lui aussi, il avait une grand-mère adorée en Tosane. Une grand-mère... Pas une charge ! »

Trois livres, trois regards mais au-delà des différences beaucoup de réalisme.

2.3 Vieillesse et chanson

Le thème de la vieillesse est assez peu présent dans la chanson. On la retrouve dans la chanson à texte. Trois chanteurs poètes, Brassens, Brel et Ferré l'ont illustré. Il peut s'agir de la fausse et artificielle opposition entre jeunes et vieux dans *Le temps ne fait rien à l'affaire* Georges Brassens (1961), de la fuite du temps (Brel) ou de la nostalgie du temps qui passe (Ferré). Au thème de la vieillesse est parfois associé celui de la mort :

Mourir cela n'est rien

Mourir la belle affaire

Mais vieillir... ô vieillir!

Vieillir – Jacques Brel (1977)

2.4 La vieillesse et le cinéma²⁶¹

L'art cinématographique ne se caractérise pas, loin s'en faut, par une attirance pour la vieillesse. Stéphane Brizé, réalisateur, pense que « l'image de la vieillesse est écartée de l'univers cinématographique. C'est une image que l'on tend à ignorer, à tenir à distance. Ce n'est pas de très bon ton de montrer des personnes âgées à l'écran. C'est une image trop douloureuse qui est renvoyée aux spectateurs et les gens n'aiment pas être heurtés. Nous sommes dans un univers aseptisé ». ²⁶² Les films qui en ont traité dans le passé ne feront pas tous date dans l'histoire du cinéma, à l'exemple de *Les vieux de la vieille* (Gilles Grangier, 1960) farce dans laquelle trois vieux (Jean Gabin, Pierre Fresnay, Noël-Noël) décident de quitter leur village (en Vendée) pour rejoindre l'hospice départemental tenu par des religieuses. Une fois arrivés, ils n'auront qu'une hâte : en repartir.

2.4.1 Le passage de l'âge adulte à celui de la vieillesse

La transition de la vie active à la retraite est parfois (souvent) difficile. Le cinéma décrit bien ces situations.

Ainsi, *Umberto D.*, film de Vittorio de Sica (1952), met en scène un professeur retraité qui mène une existence solitaire avec pour unique compagnie son chien et la bonne de la pension de famille. Le suicide lui semble le seul recours mais finalement son chien le rattache à la vie. C'est aussi la peinture de l'Italie de l'immédiat après guerre et des difficultés économiques, dans le cas présent des retraités. Il va même songer à mendier pour survivre mais étant reconnu dans la rue par un ancien collègue, il tourne la main pour vérifier s'il pleut.

Dans un autre registre, la retraite symbolise aussi le dépouillement de ses responsabilités : celui qui a été, qui a exercé le pouvoir et qui soudain N'EST PLUS. C'est le cas dans *The pledge*, film de Sean Penn (2001), de l'inspecteur Jerry Black (Jack Nicholson) au moment où il fête son départ à la retraite est appelé sur les lieux d'un crime. Il va annoncer à la mère la mort de sa fille. Il s'engage à retrouver le

²⁶¹ Nous sommes redevables à l'excellent dossier « Troisième âge et septième art » dans *Décideurs en gérontologie*, n° 75, janvier/février 2006. Nous avons consulté également la Revue du Cinéma, le Mensuel du cinéma, les Cahiers du cinéma (tous trois mensuels) ainsi que le *Guide des films* de Jean Tulard, Coll. Bouquins.

²⁶² *Décideurs en gérontologie*, op.cit., p. 23.

coupable et il mène son enquête, convaincu de l'innocence de celui qui est présenté comme le coupable idéal.

Son ex collègue lui dit : « *tu dois te faire à l'idée de la retraite* », Jerry Black rétorque qu'il a prêté serment ce à quoi son ancien adjoint répond : « *Faut tourner la page* ».

La longue enquête qui allait amener Jerry Black à coincer le meurtrier n'aboutit pas, celui-ci ayant succombé dans un accident de voiture. En raison de son âge, personne ne le croit, ce qui suggère ces réflexions de son successeur : « *Fallait voir Jerry il y a vingt ans ... C'était un bon flic. C'est devenu un alcool et un charlot à la con* ».

2.4.2 La vieillesse ou la vie devenue inutile

Le film le plus emblématique est sans doute *La ballade de Narayama*²⁶³, film japonais. Dans le Japon ancestral il y a une ancienne règle qui veut que toute personne âgée de 70 ans se rende au sommet de la montagne de Narayama, le dernier voyage pour terminer sa vie et mourir. Le moment est venu pour Orin, 69 ans, et qui est cependant encore très alerte. Certes, il y a des raisons économiques et une bouche à nourrir cela coûte cher. On peut invoquer la culture nipponne et une réaction face à la mort différente de ce qu'est la culture occidentale. Et pourtant, attitude acceptée et sacrificielle, d'un côté, attitude subie de l'autre, n'est ce pas à mettre en parallèle avec l'attitude des enfants vis-à-vis du père Fouan.

Mais au risque de choquer, ne peut-on dresser un parallèle entre la montée au Narayama et l'entrée en institution. C'est ce que n'hésite pas à faire Jean Jacques Depassio : « Tout en sachant le travail formidable que font les soignants (avec les moyens qui sont les leurs), est ce que l'acceptation de quitter leur domicile et d'entrer dans une autre demeure (qui sera la dernière) n'est pas parfois un peu un sacrifice ? »²⁶⁴

2.4.3 Vieillesse : maladie et mort

L'image de la vieillesse, c'est aussi le gâtisme ou celui qui est refusé. Ainsi, dans *La vieille qui marchait dans la mer*, film de Laurent Heynemann (1991), Lambert (Luc Thuillier) s'adressant à lady M. (Jeanne Moreau) a ces mots : « *Vous allez pas devenir gâteuse comme n'importe quelle grand-mère, pas vous milady.* » C'est aussi

²⁶³ Une première version en 1958 de Keisuke Kinoshita, une seconde en 1983 de Shohei Imamura, laquelle obtint la Palme d'Or du Festival de Cannes en 1983.

²⁶⁴ *Décideurs en gérontologie*, op.cit., p.25.

la vieillesse repoussoir : dans *Saraband* d'Ingmar Bergman (2004), Johann revoyant Marianne (63 ans) après 30 ans de séparation lui pose cette question :

« *Tu vas bien ?*, ce à quoi elle répond : *oui si on ne considère pas la vieillesse comme une maladie.* »

C'est également cette image de la vieillesse antichambre de la mort avec cette phrase dans la bouche de Jeanne Moreau : « *Alors que je pue la vieillesse et la mort qui s'avance* ».

2.4.4 Des traits de caractère qui seraient propres à la vieillesse

Plus près de nous, dans le cinéma, les vieux sont décrits avec des traits de caractère qui n'ont rien à envier à ceux brossés par Emile Zola. On pense naturellement à *Tatie Danielle* (Etienne Chatilliez, 1990), acariâtre et d'une méchanceté poussée à l'extrême. Mais c'est également *La fin du jour* (Julien Duvivier 1938) où l'on voit d'anciens acteurs se jalouser et n'être plus que des vestiges d'un lointain passé. Ainsi, Cabrissade (Michel Simon) n'est plus qu'un vieillard qui va finalement mourir de chagrin dans l'abandon et l'échec le plus complet. Quant à Saint Clair (Louis Jouvet), il n'est plus le jeune premier de ses débuts et il en est réduit à s'envoyer lui-même les lettres de ses anciennes conquêtes pour se persuader qu'il est toujours capable de séduire.

Le vieux (la vieille) est stigmatisé(e) dans la vie courante, au cinéma également. Il est inutile, il ne sait plus faire, il est incapable. Dans *Historias minimas*, film argentin de Carlos Sorin (2002), le personnage principal Don Justo (80 ans) veut aller à San Julian (à 300 kms). Son fils le traite par le mépris en lui disant : « *tu n'es même plus capable de pisser tout seul* ». Sa belle-fille s'étonnant auprès de son mari de l'attitude de son père a pour réponse définitive : « *Il n'est pas bizarre, il est fou* ». Il est tentant d'imaginer que si Don Justo avait eu vingt ans de moins, la réponse eût peut être été : « *Oui, il est bizarre* ».

2.4.5 Des relations entre générations

Plus qu'un coup de projecteur axé *stricto sensu* sur la vieillesse, le cinéma s'est surtout penché sur les relations entre générations, relations parfois difficiles, souvent conflictuelles. *La Maison du Lac* (Mark Rydell, 1981) met en présence trois générations : la difficulté de communication entre un père (Norman Thayer / Henry

Fonda) et sa fille (Chelsea / Jane Fonda), l'opposition entre le grand père (Norman) et Billy, jeune adolescent de 13 ans. Celui-ci, malgré un *a priori* vigoureux envers Norman qui vient de fêter ses 80 ans, va très rapidement s'entendre à merveille avec Norman. A son retour, le constat de cette entente rapprochera à son tour Chelsea et son père.

Place aux jeunes (Leo Mc Carey, 1937) dans une Amérique encore sous le choc de la crise économique décrit un couple obligé de vendre leur maison. Les parents seront hébergés séparément, chacun chez un enfant dans l'attente qu'un des enfants puisse les accueillir ensemble. Tous les ingrédients sont réunis : le refus / impossibilité de certains enfants de recevoir leurs parents, la solitude, les difficultés financières, la cohabitation difficile enfants / parents, ces derniers se faisant réprimander. Les parents se retrouveront pour vivre d'ultimes moments de bonheur et de nostalgie avant que la mère s'en aille en maison de retraite sans que son mari le sache. Ce film n'eut pas le succès escompté à sa sortie. Trop provocateur sans doute pour l'époque dans une Amérique matérialiste, il n'en fallait pas plus pour que la critique fût réservée à l'égard d'un film qui, de surcroît, mettait en avant comme personnages principaux un vieux couple.

La beauté du diable de René Clair (1950) où le mythe de Faust oppose la belle et éternelle jeunesse (Gérard Philippe) à la vieillesse incarnée par un Michel Simon grimé. Marguerite s'adressant à Méphistophélès (Michel Simon) lui dit : « vous êtes vieux, laid et méchant ». En trois mots, tout est dit sur l'opposition jeunesse / vieillesse.

Tatie Danielle nous fait assister à l'opposition entre l'octogénaire habitée d'une telle méchanceté qu'elle ne semble vivre que pour nuire à tout son entourage et en particulier à ses neveux aveuglés par un excès de naïve gentillesse.

Dans *Historias minimas*, Don Justo fuit son domicile pour échapper à l'emprise de son fils.

Ces relations tendues ne sont pas le fait seulement des relations parents / enfants mais peuvent caractériser aussi celles existant au sein du couple.

Ainsi, dans *Le chat* (Pierre Granier-Deferre 1971), on assiste à la violence des rapports sociaux entre mari (Jean Gabin) et femme (Simone Signoret). Les silences et absences de communication sont au moins aussi violents que les disputes. Ce

couple qui s'est aimé autrefois n'en est plus un et nous voyons des étrangers l'un à l'autre vivre non plus ensemble mais l'un à côté de l'autre.

Ces relations conflictuelles sont parfois à mettre en relation avec l'argent et tout ce qui le caractérise.

Autre exemple d'incompréhension en matière de relations : *Je ne suis pas là pour être aimé* (Stéphane Brizé, 2005), même si son objet n'est pas la vieillesse *stricto sensu* montre des relations tendues entre un fils (Patrick Chesnais) venant rendre visite à son père (Georges Wilson) résident en maison de retraite à l'exemple de cet emportement violent de Jean Claude (Patrick Chesnais) s'adressant à son père :

- « *Bon écoute, tu commences vraiment à me faire chier maintenant ... tous les week end c'est la même chose bordel. Je me casse le cul à venir te voir ... ils viennent te voir les autres ? ils viennent jouer à ce putain de Monopoly avec toi les autres ? (...) jamais tu dis une parole aimable (...) tu fais chier tout le monde, t'as fait chier ma mère, t'as fait chier mon frère, t'as fait chier ma sœur et tu fais chier tout le monde ici (...) Gueuler c'est tout ce que tu sais faire (...) et là tu veux que je te dise : je m'en vais, regarde moi bien parce que c'est la dernière fois que tu me vois ... tes week end, tu vas les passer tout seul ...* ». Le père meurt peu de temps après. Cette violence verbale, inhabituelle chez Jean Claude au naturel secret et réservé, montre toute l'ambiguïté des relations parents-enfants. Ce type de situation, sans être courant, n'est pas surprenant en maison de retraite et nous constatons plus d'une fois que l'enfant le plus proche, celui qui rend le plus souvent visite, est souvent celui qui se fait le plus houspiller.

2.4.6 Le cinéma dans les maisons de retraite

L'entrée du cinéma dans les maisons de retraite, si elle est peu fréquente, n'est pas non plus nouvelle puisque c'était déjà le cadre de *La fin du jour* qui date de 1938.

Plus près de nous, des films se situent exclusivement en maison de retraite : *Ensuite, ils ont vieilli*²⁶⁵, documentaire sorti en 2004 ou *Grannyboom*, tourné en 2005 à la maison de retraite Les Marronniers à Levallois-Perret. La même année, Stéphane Brizé réalise *Je ne suis pas là pour être aimé* dont certaines scènes ont pour cadre une maison de retraite en Seine et Marne : Le Château de Fontenelle à

²⁶⁵

Sélectionné au Festival international du film, Belfort, 2004.

Chanteloup-en-Brie pour les scènes en intérieur et le Château des Cèdres à Conches-sur-Gondoire pour les extérieurs.

Fiction oblige, les maisons de retraite sont caricaturées. Dans *Mon petit doigt m'a dit* de Pascal Thomas (2005), la nièce (Catherine Frot) d'une résidente s'étonnant de la présence d'animaux, cela nous vaut ce dialogue avec la directrice de l'établissement :

- « *ils (les animaux) n'ont pas souffert de la canicule au moins,*
- *Oh ! Non et nos pensionnaires non plus. C'est même grâce à eux que le « Coteau Ensoleillé » a échappé à la vague de mortalité qui a frappé les autres maisons de retraite. Il a fallu réhydrater, les désaltérer ces petites bêtes et bien sûr nos pensionnaires aussi,*
- *Pas avec les mêmes éponges j'espère,*
- *Bien sûr que non, les animaux sont très attachés à la propreté. »*

Humour noir et causticité du réalisateur certes. Il n'est pas sûr cependant que dans l'esprit de maints spectateurs, cela ne renvoie pas à la médiatisation communément présentée de certaines maisons de retraite.

2.4.7 Ma saison préférée

Ce film douloureux où l'amour passe souvent par les apparences du sacrifice, où les êtres sont amenés à se regarder en face pour constater leur échec, leurs compromissions, où la mort est acceptée comme une délivrance²⁶⁶, ce film contient à lui seul tous les thèmes abordés précédemment. *Ma saison préférée*, film d'André Téchiné (1992) tourne autour du personnage central de Berthe, interprété par Marthe Villalonga, et ses deux enfants, Antoine (Daniel Auteuil) et Emilie (Catherine Deneuve), lesquels ne se sont pas vus depuis trois ans. Un malaise de Berthe est à l'origine des retrouvailles entre frère et sœur. Berthe ayant été accueillie chez sa fille, nous assistons aux relations difficiles entre la mère, la fille et le gendre. Berthe se confie ainsi à Antoine : « *C'est pas drôle tu sais ils sont pas drôles, ta pauvre sœur elle se donne un mal de chien et « t'as pas besoin de ceci » et « t'as pas besoin de cela » alors, je dis non et si je dis non elle insiste alors je dis oui, et si je dis oui, elle dit que j'aurais dû lui demander avant alors je sais plus quoi dire je sais plus quoi faire je reste dans ma chambre et puis Bruno alors il en a marre de moi il voudrait*

²⁶⁶ Didier Roth-Bettoni, *Ma saison préférée. Les silences et la vérité*, Le mensuel du cinéma – N° 6-mai 1993, p.31-32.

*bien que je déguerpisse mais il a peur de contrarier ta sœur (...) si tu voyais les repas, un vrai cauchemar : « ça va ? » « Oui ça va » « et vous ça va ? ». Alors, Berthe devient plus directe : *Ecoute Antoine, je veux pas t'embêter mais il faut que tu m'aides, je peux pas rester dans cette maison c'est vrai, je veux rentrer chez moi. C'est pas de leur faute, ils font ce qu'ils peuvent les pauvres mais j'arrive pas à me sentir bien avec eux, tu comprends. »**

On assiste à un panorama complet des relations intrafamiliales qui nous est familier tant nous l'observons fréquemment dans le cadre de nos relations professionnelles. La mère culpabilise celle (ceux) qui s'occupe(nt) d'elle et cherche refuge et réconfort auprès de celui qui est absent, tous ingrédients de nature à favoriser un conflit entre frère et sœur, lequel va se produire à la fin d'un repas de fête lorsque Berthe veut aborder la question de sa succession. L'altercation est violente et amène Berthe à s'adresser ainsi à son fils : « *Emmène-moi, je vais faire ma valise ».*

Berthe va avoir un second malaise. Emilie en fait part à son frère Antoine en lui demandant s'il pourrait prendre sa mère chez lui. Face au refus d'Antoine et compte tenu de l'impasse, que faire ? Il faut trouver une solution lui dit Emilie,

- Antoine : *Tu veux la foutre dans une maison de retraite ?*
- Emilie : *Qu'est-ce que tu veux qu'on fasse ?*

On assiste là à toute la problématique liée à l'institutionnalisation avec éventuellement les désaccords intrafamiliaux.

L'arrivée à la maison de retraite de Berthe accompagnée par ses enfants est l'occasion de présentations non dénuées de sous-entendus : « *Vous voyez j'ai des enfants qui ont réussi dans la vie, je me suis bien occupée d'eux quand ils étaient petits, maintenant ce sera à eux de s'occuper de moi mais vous savez bien ... le monde moderne ... ils n'ont pas une minute. »*

Berthe, dans sa nouvelle vie, va se démentifier un peu plus jusqu'à s'isoler, ne plus vouloir sortir de sa chambre, tous éléments qui vont amener la directrice à vouloir se séparer de la résidente : « *Le règlement ne permet pas qu'on la serve dans sa chambre. »* Nous assistons ensuite à un dialogue pour le moins animé entre Antoine et la directrice : « *monsieur Dupuy, je comprends votre émotion mais vous-même en tant que médecin, vous auriez pu vous inquiéter. »*

Ces nouveaux événements vont raviver quelques tensions au sein du couple Emilie / Antoine.

Antoine : *Qu'est ce que j'ai fait ?*

Emilie : *Qu'est-ce que t'as fait ? Tu veux que je te dise ... Tu es médecin, tu as su qu'elle avait un malaise et puis un autre et tu as rien fait du tout, est-ce que tu te rends compte que t'as rien fait. Tu aurais pu la sauver mais maintenant c'est trop tard tu l'as négligée comme si tu voulais t'en débarrasser.*

L'image des maisons de retraite apparaît, sans trop de surprise, comme un univers hostile. Berthe le confirme : « *Je ne veux pas retourner chez les vieux, c'est des étrangers.* »

Enfin, dans le processus de démentification qu'il serait intéressant d'analyser, l'incohérence des propos de Berthe n'est parfois qu'apparente. On le voit lorsque Berthe dans un rêve semi éveillé, mi-lucide, mi-dément annonce : « *Mon seul regret c'est de ne pas avoir eu ... de ne pas avoir eu un autre enfant parce que peut être lui il aurait pu me prendre sans que ça fasse des histoires ... tu comprends ?* »

Le film d'André Téchiné nous paraît particulièrement bien illustrer les problématiques autour de la vieillesse : image, culpabilisation, conflits, tensions intrafamiliales, maison de retraite-repoussoir. Rien ne nous a vraiment surpris tant nos pratiques nous amènent à voir et à entendre les dialogues que nous avons rappelés.

2.4.8 Regards croisés

Le cinéma étranger, et notamment outre atlantique, apporte un regard intéressant sur la vieillesse même si la barrière culturelle se fait sentir. Ainsi, le film-documentaire *I feel good* (Stephen Walker, 2008) donne une image positive de la vieillesse avec cette chorale « Les Young@heart » constituée de résidents d'une petite ville du Massachussets. Agés de 75 à 93 ans, ils parcourent le monde pour des concerts où ils interprètent, à leur manière, des classiques du rock ou de la pop, dont *I feel good* (James Brown) qui donne le titre au film.

Ces choristes, dont la moyenne d'âge est de 80 ans, assument pleinement leur âge et vont à l'encontre des idées reçues en n'ayant pas peur de se produire en public et chanter des airs contemporains, ce qui serait peu imaginable en France.

Dans le même esprit, *Café de los maestros* (Miguel Kohan, Argentine, 2008), projeté au festival Lumière Blanche en 2010. Avec le retour de la démocratie, l'Argentine connaît une extraordinaire renaissance de cette tradition musicale qu'est le tango. *Café de Los Maestros* est la réunion des plus grandes légendes vivantes de ce genre musical. Ces femmes et ces hommes extraordinaires, âgés de 70 à 95 ans, nous dévoilent les mystères et l'essence de cette musique mélancolique et sensuelle.

2.4.9 L'évolution récente

Le cinéma semble davantage attiré par le thème de la vieillesse qu'il traite avec un œil plus favorable. Il en est ainsi avec *Les petits ruisseaux*, film de Pascal Rabaté (2010, Daniel Prévost & Bulle Ogier). Pascal Rabaté, dans ce film issu de sa bande-dessinée éponyme (2006) traite de la vie amoureuse des seniors, sujet jusqu'alors très peu traité. Ayant eu envie depuis longtemps d'écrire sur ce sujet, l'auteur de bande-dessinée a commencé à se renseigner sur les « amours des seniors. J'ai appris qu'il s'en passait de belles dans les maisons de retraite, des amours cachées, des amours magnifiques comme un dernier baroud. Ça m'a d'abord donné de l'espoir, puis j'ai commencé à broder. Je trouvais intéressant de faire le portrait d'un personnage qui n'attend plus rien, qui vit dans la répétition des gestes, des événements, pour qui aujourd'hui doit ressembler à hier et demain à hier, puis qui se met à réapprendre l'instant, à aimer l'imprévu ... Un homme qui se met à aimer le lendemain parce qu'il sera différent. »

Des festivals voient le jour ainsi *Lumière Blanche*, dont l'initiateur est Jean-Jacques Depassio, médecin gériatre à l'hôpital de Fourvière à Lyon. Ce « festival de cinéma intergénérationnel » dont la première édition remonte à 2003, est consacré au vieillissement et aux relations intergénérationnelles avec l'objectif de contribuer à modifier le regard de la société sur le vieillissement.

A Belfort, un cycle *Age d'or, âge de passions*²⁶⁷ propose un certain nombre de films²⁶⁸ autour de la thématique du « troisième âge » considérée par ses promoteurs comme étant synonyme de « nouvelle existence ».

²⁶⁷ Le premier du genre, du 4 au 17 février 2009.

²⁶⁸ *Cherry Blossoms* de Doris Dörrie (Allemagne, 2008), *I feel good* de Stephen Walker (G.B., 2008), *Faut que ça danse !* de Noémie Lvovsky (France 2007), *Septième Ciel* d'Andreas Dresen (Allemagne 2008).

2.5 La vieillesse dans la peinture

La représentation de la vieillesse dans la peinture n'est guère différente de ce qu'on peut observer dans d'autres domaines. A l'instar de la littérature, les représentations vont osciller entre image positive et image négative.²⁶⁹

Rembrandt (1606-1669) affectionne les figures âgées, vénérables. Le monde qu'il peint est peuplé de vieillards. Dans ses autoportraits, l'artiste se peint sans complaisance et avec beaucoup de sincérité.

Des *Philosophes* (1633 puis 1642) au *Tobie aveugle* en passant par le « *docteur Faustus* » (1650) se dessine l'évolution de la peinture de Rembrandt, reflet d'une pensée de plus en plus tournée vers la méditation intérieure. En témoignent ces deux portraits à dix ans d'intervalle (1653 & 1663), Aristote se penchant sur le buste d'Homère et Homère lui-même, si proche de l'autoportrait de Rembrandt âgé devant un chevalet (1660).

2.6 La vieillesse et la photo

Les livres de photos consacrés aux vieux sont rares. Comme il est peu concevable que de tels livres véhiculent un regard âgiste, nous ne sommes guère surpris de constater que les livres dédiés aux vieux soient généralement beaux et pleins d'émotion. Il est vrai qu'une photo est parfois mieux à même de traduire des sentiments que ne le pourrait un écrit. Il en est ainsi de ce beau livre intitulé sobrement *Les Vieux*²⁷⁰ avec ce sous-titre *Histoire muette du 3^{ème} âge*. La présentation du livre situe l'esprit du livre : « *Les Vieux* raconte l'histoire d'une population devenue invisible à force de discrétion, une histoire muette tout en images. A l'origine de ce travail, la prise de conscience d'un formidable décalage entre les injonctions de notre société marchande sur la nécessité d'être jeune, sur la « valeur jeunesse », et la quasi absence du paysage social de nos vieux, la population du 3^{ème} âge, pourtant omniprésente statistiquement. D'un côté un vide qui passe pour un plein, de l'autre, un plein qui passe pour un vide. »

²⁶⁹ On trouvera en annexe une sélection de tableaux.

²⁷⁰ Luc Choquer, *Les Vieux – Histoire muette du 3^{ème} âge*, Editions Anabet 2010.

Le livre *Un si grand âge ...*²⁷¹ fait suite à une exposition présentant des photos de Paul Strand (la Famille, Italie, 1953, la mamma en noir sur le pas de la porte et les fils), Abigail Heyman (*Father and son*, 1977, un père attendri et son fils bébé), Ben Shahn (deux vieilles dames en noir dans la rue, Mississipi, 1935), la cubaine Maria Marucha (un couple de danseurs, 1980)

2.7 Vieillesse et publicité

A de rares exceptions près, la représentation de la vieillesse dans la publicité est un condensé des images dévalorisées de la vieillesse.

Selon Jacqueline Trincaz et Bernadette Puijalon²⁷², trois principes publicitaires guident ces jeunes créateurs lorsqu'ils mettent en scène les plus âgés. Le premier est de « ne pas oublier de les ridiculiser » (...) Le deuxième principe est : « Montrez qu'ils vieillissent » (...) Le troisième principe est de souligner qu'« ils n'en ont plus pour longtemps » avec ces exemples de publicités : « La mamie que je préfère, elle est dans le frigidaire » (Mamie Nova) ou plus explicite encore cette publicité pour une marque de chaussures, qui pose l'ultime question : « Est-ce que vous avez quelques derniers souhaits ? »

2.8 Représentations gériatriques

Elles ne recoupent pas nécessairement l'histoire de la vieillesse et ses représentations, c'est la raison pour laquelle nous croyons devoir opérer cette distinction. Il ne s'agit pas non plus d'une histoire de la gériatrie. Des spécialistes s'en sont chargés.²⁷³

Pour Hippocrate (460-377 av. J.-C.) la maladie est engendrée par l'altération des humeurs (le sang, la lymphe ou phlegme, la bile jaune et la bile noire ou atrabile). L'homme est malade lorsqu'une de ces humeurs est trop abondante ou se trouve altérée. Pour y remédier, le rôle du médecin est d'aider la nature en utilisant des gestes ou des médicaments agissant dans le même sens, soit au moyen des

²⁷¹ *Un si grand âge ...*, Texte de Danièle Sallenave, Entretien avec Michel Serres, Centre National de la Photographie 1986. L'exposition *Un si grand âge* a été présentée par l'association les petits frères des Pauvres au Palais de Tokyo du 2 avril au 4 mai 1987.

²⁷² Vieillir en terre hostile in *Penser les vieilles*, op.cit., p.22-23.

²⁷³ Jean-Pierre Martin, *Histoire de la gériatrie, De l'Antiquité à nos jours*, Animagine Edition 2007.

évacuants saignées, purgatifs, clystères vomitifs et diurétiques, soit au moyen de révulsifs, ventouses et pointe de feu.

Hippocrate propose dans sa *Gerontocomia, hygiène des vieillards*, des conseils d'hygiène de vie, basés sur la modération et l'absence d'excès.²⁷⁴

Hippocrate est le premier à prendre en considération l'influence de facteurs tels que le climat, l'état de l'atmosphère, la température, l'influence des saisons, des pluies, des vents et des orages, l'âge du malade ou le régime alimentaire sur la santé. L'influence d'Hippocrate resta vive jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Il en alla de même de Galien (129-201) grâce à qui on doit « une nouvelle théorie de la vieillesse, qui fit autorité jusqu'à la renaissance. »²⁷⁵ A l'instar de ses prédécesseurs, « il conseilla le maintien d'une activité physique dans *Gérocomica*, ouvrage d'hygiène qui inspira les médecins jusqu'au XIX^{ème} siècle. »²⁷⁶

Selon Jean-Pierre Martin, « la Renaissance fut une période de frémissement de la pensée gériatrique » et il en veut pour preuve la publication d'ouvrages proposant des recettes de longévité et destinées à un public d'élite. Parmi ceux-ci, le « *Traité de longue vie* » édité en 1698 par un auteur, âgé de 58 ans, non médecin *a priori*, connu pour ses seules initiales A.D. Jean-Pierre Martin note que cet ouvrage traduit la prégnance de l'Eglise dans la pensée populaire et médicale de la Renaissance.²⁷⁷

Selon l'auteur du traité de la longue vie, « la longévité humaine est estimée à 120 ans ».²⁷⁸

C'est à partir du XIX^{ème} siècle que s'opère un tournant majeur avec un virage radical en matière de gériatrie avec ce qui sera connu sous l'appellation de la grande époque de l'Ecole de Paris, c'est-à-dire pendant la première moitié du XIX^{ème} siècle.

La deuxième moitié du XIX^{ème} siècle voit l'émergence d'écrits gériatriques. Mais parallèlement, une nouvelle approche se fait jour avec la distinction entre une « vieillesse dite « naturelle », de celle acquise ou « morbifique », ce que nous traduisons en langage actuel respectivement par « vieillissement physiologique » et vieillissement pathologique ».²⁷⁹

De cette époque date l'ouverture des grands hospices parisiens, Pitié Salpêtrière et Bicêtre, où vont être rassemblées des populations importantes de vieillards (8 000

²⁷⁴ Ibid.. p. 38-41.

²⁷⁵ Ibid. p. 44.

²⁷⁶ Ibid.p. 45.

²⁷⁷ Jean-Pierre Martin, *La Revue de Gériatrie*, Tome 30, N° 1 janvier 2005, p.63-70.

²⁷⁸ Ibid. p. 69.

²⁷⁹ Jean-Pierre Martin, *Histoire de la gériatrie* op.cit. p. 91.

patients à la Salpêtrière dont 3 000 vieillards). Cette concentration de personnes âgées constituera un terrain d'expérimentation favorisant les écrits gériatriques parmi lesquels le *Traité des maladies des vieillards* de Durand-Fardel (1854) et les *Leçons cliniques sur les maladies des vieillards* de Jean-Martin Charcot, publiées de 1866 à 1890²⁸⁰

L'intérêt nouveau pour les vieillards va paradoxalement contribuer à modifier et dégrader la perception des personnes âgées parmi les élites. L'image positive du vieillard au temps de la Révolution va s'inverser. « La multiplication des descriptions cliniques conduit à des tableaux précis, crus, et répétitifs de la déchéance physique, d'autant plus qu'ils se développent dans le cadre de la recherche effrénée de l'anomalie, de ce qui ne fonctionne pas et prouve la détérioration de l'âge. »²⁸¹

Mais surtout, la médicalisation croissante se heurte à un obstacle culturel fort. En effet, « au village, le rôle de soigner revient aux personnes âgées, surtout aux femmes. Ce sont elles qui aident aux accouchements et font la toilette du mort. » Ainsi, nous assistons à l'opposition entre deux sociétés : la science médicale avec de jeunes médecins d'un côté, les coutumes et la tradition de l'autre représentées par un grand nombre de guérisseurs, d'empiriques qui sont aussi des personnes âgées (...) Dans de telles conditions, il est compréhensible que les vieillards ne se résignent pas facilement à consulter un médecin.²⁸²

A cette période faste de la gériatrie française va succéder le temps du déni. Entre les deux guerres, « l'intérêt d'une amélioration du sort médical des personnes âgées n'est guère d'actualité. Bien au contraire, les économistes qui calculent la part des productifs et celle des personnes à charge soulignent que, parmi celles-ci, les enfants représentent un investissement alors que les vieillards constituent un fardeau sans espoir. » Patrice Bourdelais note encore qu'« entre 1912 et 1957, on ne relève, par exemple, pas une seule mention de publication d'un traité de gériatrie, alors que cette sous-discipline se développe vigoureusement aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne. »²⁸³

La lecture des expériences vécues (Geneviève Laroque, Robert Moulias) montre quel était l'état de la gériatrie et des institutions à une époque rapprochée. Le professeur Pierre Pfitzenmeyer, évoquant ses débuts professionnels, se souvient

²⁸⁰ Ibid. p. 105.

²⁸¹ Patrice Bourdelais, *L'âge de la vieillesse*, op cit p. 348.

²⁸² Ibid. p 330.

²⁸³ Ibid. p 347.

des « vieux glaireux » que la plupart des médecins refusaient de voir arriver dans « leurs lits », ce qui lui fait écrire que « le monde médical porte une forte responsabilité dans la vision politique, sanitaire et sociale très péjorative, voire repoussante de la vieillesse. »²⁸⁴ « L'hyperspécialisation de la médecine en France, le manque de services polyvalents, également de cellules psychologiques »,²⁸⁵ le poids du corps médical ne sont pas étrangers à une vision médico-économique de la vieillesse. Un document officiel émanant du Commissariat Général du Plan reconnaît que « Les médecins gériatres dominent les rapports avec les pouvoirs publics et ont fait passer une vision réductrice du grand âge au travers du concept de dépendance. Le vieillissement est d'abord traité comme un problème médical alors que c'est un phénomène social. La question qu'il faut envisager est celle de la place des personnes très âgées dans notre société et ce qu'elles en pensent et ce qu'elles veulent. Il est donc urgent d'initier un débat public sur les questions liées au grand âge. »²⁸⁶

Des évolutions plus récentes

Un certain nombre de médecins se situent dans un courant que nous pourrions qualifier de néo-gériatrique : Jean-Claude Henrard, Claude Jeandel, Francis Kuntzmann, Robert Moulias, Pierre Pfitzenmeyer. Ils souhaitent dépasser la stricte dimension médicale. C'est le cas du professeur Marc Berthel, gériatre aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg, pour qui « En Alsace, on a la chance d'avoir un réseau dense en matière de gériatrie grâce à l'héritage du Pr Kuntzmann, mais la gériatrie repose sur deux piliers, le médical et le social, et il fallait un réseau pour décloisonner ces domaines et faire le lien entre tous les professionnels. »²⁸⁷ Il s'agit du Réseau Alsace Gérontologie.²⁸⁸ D'autres gérontologues ou gériatres souhaitent aborder la vieillesse sous un angle pluridisciplinaire. L'exemple sans doute le plus significatif est celui du professeur Pierre Pfitzenmeyer qui œuvre au rapprochement de la médecine avec les sciences humaines ou de la gériatrie avec la gérontologie. Cette fois, et la nuance n'est pas sans importance, il ne s'agit pas de s'appuyer sur

²⁸⁴ Pierre Pfitzenmeyer, *Prendre soin du grand âge vulnérable, Un défi pour une société juste*, L'Harmattan 2010, p.44.

²⁸⁵ Entretien avec le Pr. Pfitzenmeyer, *Le Bien Public*, 16 janvier 2009.

²⁸⁶ Le Plan – Commissariat Général du Plan, Les Cahiers, N° 1-avril 2005, *La prise en charge des personnes âgées dépendante dans leur dernière période de vie*, p. 13.

²⁸⁷ *Dernières nouvelles d'Alsace* (DNA), 10 août 2010.

²⁸⁸ www.alsacegeronto.com.

deux piliers mais de rechercher des complémentarités et trouver un équilibre entre gériatrie et gérontologie. Evoquant le sens de son action, Pierre Pfitzenmeyer s'exprime ainsi : « Cet essai est le fruit d'une culture gérontologique construite grâce à l'enrichissement sans pareil du travail en interdisciplinarité. Cette dynamique nous a permis (...) de dépasser le cadre d'une vision par trop médicale des personnes très âgées vulnérables, pour embrasser une approche plus globale, médico-psycho-socio-économique. »²⁸⁹ Cette approche prend l'Homme dans sa globalité là où d'autres découpent l'individu en organes. A une vision désincarnée et niant le vivant, s'oppose une vision humaniste pour qui la vieillesse n'est pas une maladie.²⁹⁰

2.9 Points de vue croisés : des retraités aux professionnels et acteurs en gérontologie

2.9.1 Association de retraités et/ou syndicalisme de retraités

Les personnes âgées et retraitées, lorsqu'elles décident de rejoindre une organisation structurée, ont le choix entre les associations de retraités et le syndicalisme des retraités.

Le Conseil national des retraités et personnes âgées (CNRPA)²⁹¹ a abouti, en novembre 2000, à la création de la Confédération française des retraités (CFR), laquelle regroupe environ 1,5 million d'adhérents²⁹² à travers quatre fédérations fondatrices :

- Les Aînés ruraux revendiquant 800 000 retraités en 2002,
- La Confédération nationale des retraités (CNR) regroupant entre 350 et 500 000 membres,
- La Fédération nationale des associations de retraités (FNAR) comptant 300 000 adhérents,
- Enfin, l'Union française des retraités – régime général (UFR-rg) organisant 120 000 personnes.

²⁸⁹ Ibid. p.9.

²⁹⁰ L'ouvrage de Jean-Claude Henrard, *Les défis du vieillissement*, comporte significativement en sous-titre *La vieillesse n'est pas une maladie !* Cf. également L'Est républicain du 4 février 2009, *L'âge n'est pas une maladie*, entretien avec le Pr. Pierre Pfitzenmeyer.

²⁹¹ Créé à l'initiative du gouvernement Mauroy (1982), cf. supra.

²⁹² *Le Courrier des retraités*, N° 15 – décembre 2009, p. 27.

La FNAR et l'UFR se sont rapprochées et ont créé *Part'Agés*. Elles publient *Le courrier des retraités*, publication trimestrielle diffusée par abonnement.

Entre associations de retraités et organisations syndicales, les motivations ne sont pas les mêmes. L'éditorialiste du *Courrier des retraités* peut le déplorer : « la principale difficulté que nous ressentons est qu'ils (les organisations syndicales) nous considèrent comme des concurrents (...) Nous pensons qu'ils font une erreur d'appréciation : nous ne sommes pas concurrents mais complémentaires »²⁹³ et pourtant il souligne ce qui différencie l'approche des uns et des autres. Dans ces conditions, affirmer que le rapprochement et la coopération entre mouvements est la clef de la future représentativité des 14 millions de retraités reste un vœu pieux peu susceptible d'aboutir.

Sophie Bérout et Georges Ubbiali notent qu'entre la forme associative de représentation des intérêts des personnes âgées et le syndicalisme des retraités, les relations ne relèvent pas franchement du registre de l'alliance ou de la recherche du partenariat. A cela plusieurs raisons :

- Les différentes unions confédérales de retraités se fixent pour objectif de limiter « l'évaporation » des effectifs syndiqués au moment du passage à la retraite,
- Entre les associations de retraités et les organisations syndicales, se profile une différence sociologique, les premières étant surtout animées par des cadres ou des retraités issus des classes moyennes. A cette différence sociologique se surajoutent des sensibilités politiques et des divergences revendicatives importantes. Ainsi, la C.F.R. a récemment appuyé le plan Fillon pour les retraites car l'augmentation de la durée des cotisations permettait, selon elle, de préserver le niveau des pensions,
- La différence essentielle entre association et syndicalisme réside dans la finalité. Alors que le syndicalisme retraité se conçoit dans le cadre d'une solidarité intergénérationnelle des salariés, la C.F.R., expression d'un « pouvoir gris », se définit comme un groupe de pression.²⁹⁴

²⁹³ Ibid. p. 3.

²⁹⁴ Sophie Bérout, Georges Ubbiali, *Association ou syndicat ? Le syndicalisme des retraités face au principe associatif*, conférence prononcée à l'occasion du colloque *Syndicats et associations en France. Concurrence ou complémentarité*, Paris, 25 et 26 novembre 2004.

Les effectifs regroupés dans la CFR distancent très largement ceux regroupés dans les unions syndicales.

Ainsi, l'Union Confédérale des Retraités C.G.T. (UCR-CGT) avec 116.959 retraités est la première organisation syndicale²⁹⁵ mais loin derrière les associations de la CFR. Elle publie un magazine bimestriel, *Vie Nouvelle*.

L'UCR-CGT voit le jour en mai 1969 mais pendant plus d'une décennie, l'UCR demeure une coquille vide. Cinq conférences nationales seront nécessaires avant se tiennent en 1982 le premier congrès de l'UCR.

L'UCR-CGT, délibérément hostile aux thèses liées au jeunisme veut « convaincre du bien fondé de notre thèse d'une société pour tous les âges. »²⁹⁶, aussi convient-il « de modifier notre regard sur l'âge pour pouvoir construire une société pour tous les âges. »²⁹⁷

Selon Henri Chev , tout en refusant « tous les communautarismes, il nous faut assurer la solidarit  entre les g n rations.

Or chacun conviendra que pour  tre solidaire des autres g n rations, notre g n ration se doit d'abord d'exister en tant que telle et  tre repr sent e en tant que telle. »²⁹⁸

Cependant, les retrait s repr sentant pr s du tiers de la population active, doivent prendre garde   ce que leur poids ne conduise pas   un affrontement interg n rationnel.²⁹⁹

La place des retrait s dans la soci t  n'est plus   d montrer, c'est ce qu'indique Catherine Guchet, sociologue, enseignante   l'universit  de Grenoble. A l'appui de sa d monstration, Catherine Guchet d fend l'id e suivante : « On sait que les retrait s aujourd'hui sont au c ur des solidarit s au sein des familles, que ce soit sur les aides financi res, sur les familles, les  changes de service, la garde des enfants, le soutien scolaire. Ce r le est capital. Imaginez si demain matin tous les gens qui sont dans cette salle d cidaient de faire la gr ve de l'aide aux familles. Le recours  

²⁹⁵ Chiffres 2007. La CGT compte 654 526 adh rents, y compris ceux de l'UCR-CGT, soit un *ratio* de 17,87 % de retrait s / actifs, source *Options*, mensuel de l'UGICT-CGT, N  552, d cembre 2009, p.15.

²⁹⁶ Interliaisons, N  38 – Bulletin de l'Union Conf d rale des Retrait s, s.d.

²⁹⁷ Annie Bertelle, *Un autre regard sur le vieillissement*, Journ es d' tude UCR des 9 juillet et 20 ao t 2009.

²⁹⁸ Henri Chev , *Le syndicalisme retrait *, Journ es d' tude UCR des 10 juillet et 26 ao t 2008, Interliaisons, N  38, op.cit.

²⁹⁹ Henri Chev , *Le d fi d mographique : construire une soci t  pour tous les  ges*, UCR-CGT, 28 mars 2007.

l'Etat serait sans doute beaucoup plus important qu'il n'est aujourd'hui. Voilà un premier rôle positif. Au-delà du rôle parental, les retraités ont dans leur quartier un rôle de solidarité qui est aussi essentiel. Là encore, si tous les retraités qui s'intéressent à leurs voisins dans leur quartier cessaient de le faire, ce serait catastrophique. Et l'on sait aussi que les retraités constituent la majorité des effectifs des associations (...) »³⁰⁰

L'Union confédérale CFDT des retraités (UCR-CFDT) prend en charge les aspirations et les revendications des retraités et personnes âgées, anciens salariés, et à tous les niveaux. Elle publie un bulletin mensuel, *Retraité Militant*.

2.9.2 De l'ADEHPA à l'AD-PA ou le regard des directeurs sur les personnes âgées

L'Association des Directeurs d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées (ADEHPA) voit le jour en 1988. Son premier colloque réunit deux cents participants les 7 et 8 octobre à Saint Pierre d'Oléron. Parmi les fondateurs de l'ADEHPA, on trouve Alain Le Roux et Pascal Champvert³⁰¹, son actuel Président.

Pour Pascal Champvert³⁰², jusqu'en 2003, les vieux n'existaient pas dans les *media*, ils n'étaient pas un phénomène sociétal.

A ses débuts, et après observation, le fondateur de l'Adehpa s'est dit qu'il fallait faire ce que les autres ne faisaient pas, à savoir ... COMMUNIQUER.

Les premières expériences ont porté sur les animaux en maisons de retraite et là les *media* ont relayé, ensuite ce fut sur le thème *Halte garderie et vieux*, là encore les *media* étaient présents. En revanche, lorsque le thème était vieux **et** vieux, les *media* étaient absents, ce qui fait dire à Pascal Champvert que les Français aiment **leurs** vieux mais n'aiment pas **les** vieux.³⁰³ Comment s'étonner dès lors que les Français n'aiment pas les maisons de retraite ? « C'est quoi une maison de retraite ? Dans

³⁰⁰ Catherine Guchet, UCR-CGT, 28 mars 2007.

³⁰¹ Pascal Champvert dirige la Résidence de l'Abbaye, maison de retraite publique à Saint-Maur-des-Fossés, la résidence « Les Bords de Marne » à Bonneuil et la résidence « Cité Verte à Sucy-en-Brie, toutes trois dans le Val-de-Marne.

³⁰² Entretien du 29 décembre 2009.

³⁰³ Pascal Champvert, *S'il y a crise de l'aide aux personnes âgées, c'est d'abord parce que le regard de la société à leur égard est dévalorisant. En conséquence, les financements sont insuffisants. Je dis toujours : chaque Français aime ses vieux. Mais la France, elle, n'aime pas ses vieux*, L'Est Républicain, 30 mars 2010.

une société qui n'aime pas les vieux, c'est là où l'on voit les vieux. Le lieu de révélation à la société de ce qu'elle ne veut pas voir. »³⁰⁴

L'ADEHPA a été aux avant-postes lors de la canicule 2003 et le message fort qui a été le sien a été relayé par les *media*. La mise en examen d'un directeur de maison de retraite, François Pichereau³⁰⁵, par ailleurs adhérent de l'ADEHPA, a été l'occasion pour l'association de directeurs de mettre en accusation l'Etat : « Pour l'ADEHPA, après la mise en examen d'un autre directeur de maison de retraite à Reims, la République, qui a découvert la situation des personnes âgées en août et n'a pas su tirer les leçons du drame de la canicule, ne peut condamner ceux qui consacrent leur vie à accompagner ces mêmes personnes âgées au quotidien, sans les moyens suffisants. »³⁰⁶ Dans un éditorial intitulé *Morts pour exister Et après ?*³⁰⁷ Pascal Champvert écrit « Non à l'oubli ; aucun deuil ne se fait dans l'oubli ; il se fait dans la mémoire.

Notre société doit prendre conscience du drame, mesurer l'ampleur du séisme sociétal pour le dépasser, pour permettre aux vivants de trouver les solutions aux questions que posent les morts (...)

Si la société ne cherche pas des responsables pour s'élever, elle va s'entre déchirer pour inventer des coupables, pour se débarrasser des questions plutôt que d'y répondre.

Ce jeu pervers et destructeur a déjà commencé : on a accusé les familles, les médecins généralistes, les hôpitaux, les aides à domicile, les hauts fonctionnaires, et bien sûr les maisons de retraite et leurs directeurs ! et pourquoi pas les vieux eux-mêmes (trop nombreux, trop vieux, trop faibles) ».

L'ADEHPA publie dans sa lettre d'avril-mai 2004 quinze propositions structurées autour de quelques grands chapitres, le premier étant intitulé « Reconnaître la personne âgée comme citoyenne à part entière », ce qui signifie que « la France doit particulièrement s'attacher à lutter contre la discrimination par l'âge et par le handicap et a fortiori en faveur des personnes concernées par ces deux caractéristiques. »

L'ADEHPA qui, depuis sa création, accueillait des directeurs d'établissement s'ouvre au secteur du domicile (la décision est prise en Assemblée générale extraordinaire le

³⁰⁴ *La France n'aime pas ses vieux*, Le Républicain Lorrain, 26 mai 09.

³⁰⁵ Le tribunal a rendu un non lieu quatre ans plus tard.

³⁰⁶ La lettre de l'ADEHPA, novembre-décembre 2003.

³⁰⁷ Ibid.

19 mars 2007) pour devenir l'Association des Directeurs au service des Personnes Agées (AD-PA). Elle compte aujourd'hui 1.800 adhérents loin devant la FNADEPA, autre organisation de directeurs, présidée par Claudy Jarry.

L'AD-PA est beaucoup plus qu'une simple organisation de professionnels qui se situerait dans la défense d'intérêts corporatistes et entend situer son discours dans une perspective sociétale. Nous le constatons à la lecture de la lettre de l'AD-PA en y retrouvant à chaque numéro sur deux ou trois pages des personnalités de la société civile invitées à donner leur point de vue. Si la diversité des approches est évidente, la gérontophilie constitue le dénominateur commun des analyses.

Les invités sont variés : des sociologues, tels Serge Guérin Patrick Legros, Vincent Caradec ou Michel Billé, des médecins, gérontologues, chercheurs tels Louis Ploton, Jean-Claude Henrard, Michel Personne, Alain Grand, Guy Petin mais également des hauts fonctionnaires, ainsi Alain Cordier, inspecteur des finances et président de la C.N.S.A., des psychologues, psychanalystes ou psychothérapeutes ainsi Evelyne Bertin, Jérôme Pellissier, Marie de Hennezel.

Les analyses de fond révèlent un souci de pluridisciplinarité dépassant le strict cadre militant. Les titres de certains articles sont explicites de l'orientation donnée : *Images de la vieillesse-vieillesse des images, Enjeux budgétaires, enjeux éthiques, L'entrée en maison de retraite. Des enjeux psychiques à prendre en compte, La guerre des âges aura-t-elle lieu ?, Alzheimer : une maladie pour notre temps ? La société malade du lien, Dis moi quel âge tu as, je te dirai si tu es coupable, Au cœur du vieillissement : la « déprise » et la confrontation avec l'« être vieux ».*

CHAPITRE 3

LA SOCIETE SOUS L'INFLUENCE DU JEUNISME

Nous sommes la première civilisation où la compétence acquise fait obstacle aux compétences à acquérir ; où le jeune se débrouille mieux que l'ancien ; où le petit est plus savant et plus expert que le grand, qui regarde en douce par-dessus l'épaule du bambin pour savoir comment marche le dernier logiciel.

Régis Debray

Chapitre 3. La société sous l'influence du jeunisme

3.1 Jeunesse ... jeunisme

3.1.1 Le culte de la jeunesse

Le culte de la jeunesse n'est pas nouveau. Il a traversé maintes périodes de l'Histoire, l'adjectif « jeune » ayant été accolé à des mouvements, organisations, revues.

L'histoire récente en apporte la preuve. Ainsi, dans les années 30, à droite comme à gauche les mouvements de jeunesse se développent. A côté des défilés de la *Hitlerjugend*³⁰⁸, le Front Populaire se distingue avec la création des Auberges de la Jeunesse ; les mouvements fascistes glorifient la jeunesse et les valeurs qui y sont associées. Pour Robert Brasillach, l'exaltation de la jeunesse fut l'aspect le plus séduisant du mouvement fasciste. La Révolution allemande est perçue comme une révolution de la jeunesse. La propagande allemande mélange en permanence l'éloge de la jeunesse et la dénonciation du « pouvoir gris », des « gérontocrates de Weimar », de la « république des vieux ».³⁰⁹ En Italie, l'hymne du Parti National Fasciste s'intitule symboliquement « Giovinezza » (Jeunesse).

En France, on assiste à un foisonnement intellectuel de la jeunesse : Bertrand de Jouvenel anime les « Jeunes Turcs » du Parti Radical alors que se crée la « Jeune Droite ». Un peu plus tard (25 février 1934), le même de Jouvenel lance un hebdomadaire significativement intitulé « La lutte des Jeunes ». Dans son « Plan national pour la jeunesse » (4 mars 1934), il écrit qu' « il faut « désembouteiller » les

³⁰⁸ « Jeunesse hitlérienne, deux mots qui sont presque un pléonasme », Robert d'Harcourt, *L'Évangile de la force. Le visage de la jeunesse du Troisième Reich*, Plon 1936, cité in Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Editions du Seuil 1986, p. 94.

³⁰⁹ Jérôme Pellissier, *La guerre des âges*, p.186.

professions en permettant aux vieux de se retirer. Et il faut ainsi assurer l'embauchage des jeunes »³¹⁰. Au mois de mai 1934 se tiennent les « Etats généraux de la jeunesse » vite oubliés, les clivages droite / gauche réapparaissant rapidement. Michel Winock note pour sa part que « ces gens de droite ou de gauche partagent un sentiment très fort de *génération* » et pour Henri Lefebvre « notre haine pour les Anciens Combattants ne connaissait pas de bornes (...) Nous nous félicitons d'avoir échappé à la boue des tranchées, qui ne cessait pas de maculer à nos yeux les pédants de la gloire. Jamais peut être un conflit de générations n'a été aussi aigu, aussi confondu avec les autres conflits dans tous les domaines. »³¹¹

Un sentiment de révolte anime ces jeunes au tournant des années vingt aux années trente : ils « éprouvent la sensation d'étouffer dans une société de gérontes qui remâche l'âge d'or de la Belle Epoque. Ils détestent Raymond Poincaré, incarnation de la République bourgeoise (...) »³¹²

Dans cette société, cette impression d'étouffer les conduit à sortir des mouvements et partis politiques traditionnels et par là même des clivages droite / gauche.

Le régime de Vichy (1940-1944) fait figure de gérontocratie : le Maréchal Pétain devient Chef de l'Etat français à quatre-vingt-quatre ans mais hormis cet aspect il importe de souligner que la « Révolution nationale » se caractérise surtout par des forces de résistance au changement, des réactions conservatrices et bien plus que le clivage droite / gauche, ce sont les forces d'opposition au changement qui l'emportent, qu'elles proviennent de la droite ou de la gauche.³¹³

En 1959, alors que le général de Gaulle (né en 1890) est au pouvoir depuis un an³¹⁴, on assiste avec la naissance de *Salut les Copains* à ce qui a pu apparaître comme une révolution et qui reste un phénomène de société. *Salut les Copains*, d'abord émission de radio puis magazine en 1962 devient le repère des jeunes. Le point culminant se situe le 22 juin 1963 ou de ce qu'on a appelé « La nuit de la nation » : à l'appel de Daniel Filipacchi dans *Salut les Copains*, plus de cent mille jeunes convergent vers la place de la Nation à Paris pour applaudir les idoles que sont

³¹⁰ Bertrand de Jouvenel, *Un voyageur dans le siècle*, p. 184.

³¹¹ Michel Winock, *Le siècle des intellectuels*, p. 249.

³¹² Ibid., p. 250, cf. également Jean-Louis Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années 30*, Editions du Seuil, 1967.

³¹³ Cf. Theodore Zeldin, *Histoire des passions françaises*, op.cit. pp. 365-407.

³¹⁴ Winston Churchill (né en 1874) quitte le pouvoir en 1955, alors que Nikita Khrouchtchev (né en 1894) est le premier secrétaire du P.C. de l'Union Soviétique.

Richard Anthony, Johnny Halliday, Danyel Gérard, Sylvie Vartan, Dick Rivers.³¹⁵ Sans doute les jeunes voulaient ils une autre vie et *Salut les Copains* préfigurait d'une certaine manière le mouvement de mai 68. Il n'est d'ailleurs pas anodin que *Salut les Copains* commence à s'essouffler à ce moment là.

L'exaltation de la jeunesse n'a pas pour objet d'inonder la société des valeurs et idées défendues par les multiples publications et groupes qui foisonnent à cette époque là.

Il n'est pas anodin de remarquer à quel point les aspirations des jeunes de 1960-1970 et 2000-2010 divergent. « En 1968, dans un monde encore autoritaire, les jeunes contestaient l'autorité ; en 2000, dans un univers libéral, ils se méfient de la liberté et en appellent à l'Etat-providence. »³¹⁶

On notera que Johnny Halliday qui chantait, en 1962 «*L'idole des jeunes* », reste cinq décennies après ses débuts, à la fois l'artiste de plusieurs générations et l'artiste le mieux payé. D'autres, comme Eddy Mitchell, sont de vieilles idoles se voulant encore jeunes. Certes, ce mouvement « jeune » n'est pas sans ambiguïté dans la mesure où on peut se demander quelles valeurs jeunes il véhicule. S'agit-il du sens de l'aventure, de se battre pour une cause ? Les dispositions d'esprit ne sont guère perceptibles.

3.1.2 Le jeunisme : essai de définition(s)

Le jeunisme n'est pas en soi si nouveau que cela puisque Oscar Wilde écrivait (1890) : « Vivez ! Vivez la vie merveilleuse qui est en vous ! Que rien de votre être ne soit perdu, Soyez sans cesse à l'affût de sensations nouvelles. Ne reculez devant rien !... Un nouvel hédonisme ; voilà ce qu'attend notre siècle. »³¹⁷

Avec le passage suivant, nous abordons la lutte des générations ou plus exactement le face à face de deux jeunesses, la jeunesse proprement dite et la jeunesse de ses pères. Michel de Saint-Pierre, écrivain catholique en vogue dans les années cinquante et soixante s'exprime ainsi : « C'est effrayant, tous ces hommes de quarante ans qui jouent au tennis, qui s'amuse des mêmes choses que les jeunes

³¹⁵ Il y a 50 ans, « *Salut les Copains* » faisait naître la génération « yéyé », Dépêche AFP Paris du 19 octobre 2009.

³¹⁶ Eric Deschavanne et Pierre-Henri Tavoillot, *Philosophie des âges de la vie*, Grasset & Fasquelle, 2007, p. 64.

³¹⁷ Oscar Wilde, *Le portrait de Dorian Gray*, op cit. p. 40.

gens, rient du même rire, qui plaisent aux femmes, qui font la foire sans fatigue et qui n'ont même pas de rhumatismes ! Les progrès extraordinaires de la chirurgie et de la médecine – et l'hygiène de l'époque en Occident – font que le sommet de la jeunesse d'un homme est à chercher quelque part, maintenant, entre sa trentième et sa cinquantième année. Oui, pour les jeunes gens et les jeunes filles, c'est un peu effrayant, tous ces croulants qui ne croulent pas. »³¹⁸

Ces lignes sont intéressantes puisque nous voyons l'évolution de la société, de cette génération d'âge mûr et en bonne forme physique, dont le ressenti diffère de celui de la génération précédente.

Ce n'est pas encore cela le jeunisme qui est autre chose et nous semble à la fois avoir des sources plus récentes mais aussi être distinct du mouvement pro-jeune. Le « jeunisme » est davantage un mouvement de société qu'un phénomène de génération et il n'est pas une polémique entre « yéyés » et « croulants ».

Pascal Lardellier observe que « jamais la retraite n'a duré aussi longtemps, bénéficiant de l'allongement continu de la durée de vie, et jamais la jeunesse n'a exercé une telle dictature sur la société dans son ensemble. Non pas les jeunes, bien en peine dans de nombreux domaines, mais la jeunesse, comme valeur sociale et dictature des apparences ». ³¹⁹ Henry Chapier note pour sa part que les ravages du jeunisme écartent également du petit écran d'excellents animateurs de programmes. Il note, par ailleurs, que cette dérive est spécifiquement française. Aux Etats Unis, les éditorialistes compétents ne sont pas des mannequins, et les « anchormen » comme les femmes dépassant la soixantaine brillent par leurs compétences et l'autorité qui se dégagent de leurs propos.³²⁰

Henry Chapier se moque de cette société où on pourrait « séduire un jeune en singeant aussi bien son apparence que son langage ou encore sa façon de s'habiller. Le spectacle des seniors déguisés en ados déclenche l'effet contraire et les situe carrément du côté des vieux », propos qui rejoint celui-ci écrit cent ans plus tôt : « on reprochait à Barbey d'Aurevilly de s'habiller à la mode de sa jeunesse, ce qui est sans doute le moyen le plus certain pour paraître vieux et plus vieux que l'on est en effet. Le moyen contraire n'est pas meilleur et l'on rit d'un vieillard qui suit la

³¹⁸ Michel de Saint-Pierre, *La nouvelle race*, La Table Ronde, 1961, p. 40-41.

³¹⁹ Pascal Lardellier, *La société malade de la jeunesse*, Le Bien Public.

³²⁰ Henry Chapier, *Il est interdit de vieillir*, Editions Publibook 2009, p. 14-15.

mode dans son ajustement, dans sa manière d'être et dans les opinions qu'il exprime, parce qu'il y a toujours un contraste entre son vrai *lui* et le *lui* qu'il voudrait être et qu'il voudrait faire croire qu'il est. La vérité est qu'on *date* toujours (...) »³²¹

On prétend qu'il faut « se pencher » sur les vieux, mais on laisse l'épithète de *vieux* devenir péjorative. Quand, dans un débat télévisé, quelqu'un est traité de vieux, celui qui le dit marque un point. La jeunesse, autant dire la force, devient un argument et on entre dans une logique où le jeunisme se rapproche du fascisme : « Moi, je suis plus jeune que toi, donc je vau plus que toi. » Je ne cherche pas à réhabiliter la gérontocratie, mais entre la juvénocratie et la gérontocratie il y a place pour le sens de la responsabilité d'hommes adultes qui essaient de rester adultes le plus longtemps possible.³²²

L'évolution de la société contemporaine explique pour une grande part la « révolution » jeuniste. Là où autrefois, il y avait transmission d'un savoir de la part des personnes plus âgées, aujourd'hui, le vieux ne transmet plus étant déconnecté du réel : « Qu'il s'agisse de la population d'Internet, de l'usage du Nintendo et de Sega ou de la périphérie des micro-ordinateurs, l'important ne sera plus d'appartenir à telle ou telle catégorie sociale, raciale ou économique, mais à la bonne génération. Les riches sont à présent les jeunes, et les démunis, les vieux. »³²³ On serait passé d'une société temporelle à une société spatiale, d'une société du temps long à l'immédiateté, d'une société de transmission à une société de communication.

Le jeunisme est autre chose que le culte ou l'exaltation de la jeunesse. Les prétentions héroïques, ou simplement militantes lui sont étrangères. Il ne s'oppose pas à la vieillesse ou du moins pas directement. On ne peut non plus le confondre avec une génération identifiée. En fait, il vise à envahir la société dans son ensemble, indépendamment de la jeunesse proprement dite.

Le jeunisme, plus qu'un état civil, repose sur des valeurs collectives. Il est devenu une culture qui a partie liée avec des valeurs consuméristes. En cela, il est, nous l'examinerons plus loin, inséparable de la société marchande. Sans trop de

³²¹ Emile Faguet, *De la vieillesse*, p. 56-57, E. Sansot, s. d.

³²² *La vieillesse en Europe est une idée neuve*, Entretien entre Régis Debray et Arnaud Spire, *L'Humanité*, 25 novembre 2004.

³²³ Nicholas Negroponte, *L'homme numérique*, Robert Laffont 1995, cité par Eric Deschavanne et Pierre-Henri Tavoillot, *Philosophie des âges de la vie*, op.cit., p.50.

hardiesse, on peut dire que le jeunisme, en tant que phénomène de société, marque la fin de la jeunesse pour absorber l'ensemble de la société qui se plie à une telle conception, la vieillesse se trouvant *de facto* reléguée, à la vieillesse « dépendante », handicapée, celle qu'on cache et qu'on ne veut pas voir. Pascale Senk, journaliste, illustre bien la tyrannie du jeunisme. Ayant participé à des groupes de cinq jours sur « l'art de vieillir », elle propose au journal *Marie France* d'écrire un article sur ce sujet. Bien qu'accepté sur le principe, le papier ne sera jamais publié dans *Marie France*, pas davantage dans *Marie Claire*, pas plus que dans *Madame Figaro*. Les réponses sont invariablement les mêmes : « (...) il est très bien votre papier ... mais les dernières études nous empêchent de parler de vieillesse comme ça à nos lectrices, vous comprenez ? » ou « Désolée, mais on ne peut pas parler comme ça de la vieillesse à nos lectrices de 25-35 ans. »³²⁴

Le jeunisme nous fait entrer dans le monde des standards contemporains : consommation standardisée, des « standards esthétiques (« soyez jeunes ») que l'on retrouve sur tous les placards et dans toutes les scénographies ayant pour objet les actes sexuels et ceux qui les évoquent, de manière qui est le plus souvent métonymique que métaphorique. »³²⁵

A défaut d'être jeune, il faut « faire jeune » et que tout le monde se doit, peu ou prou, d'être jeune et, précisément, « le plus grand compliment que l'on puisse faire à une personne âgée, c'est justement qu'elle ne paraît pas son âge ». ³²⁶ Mais, « faire jeune » ou « rester jeune » ne signifient pas « imiter les jeunes sous peine d'être rapidement rappelé à l'ordre, notamment par le lapidaire « à son âge ! »³²⁷ Toute la difficulté réside dans ce paradoxe qui consiste à rester jeune sans imiter les jeunes. « Quelle que soit l'attitude adoptée, elle est à même de provoquer le reproche. »³²⁸

Là où le terme « jeunisme » fait penser en premier lieu à la stigmatisation de la jeunesse, Pierre-Henri Tavoillot remarque que « c'est le sens contraire qui s'est imposé : le jeunisme est le discours ou l'attitude qui valorise la jeunesse comme telle »³²⁹ et il distingue trois formes de jeunisme : le *jeunisme de l'apparence* qui

³²⁴ Pascale Senk, *Mesdames, vous vieillirez aussi ! La presse féminine entretient le jeunisme*, Le Monde 1-2/11/2009.

³²⁵ Claude Javeau, *Les paradoxes de la postmodernité*, PUF 2007, p. 66.

³²⁶ Christine Delbes, *Les personnes âgées et la publicité*, *Gérontologie et Société*, N° 17- juillet 1981, p. 52.

³²⁷ Jacqueline Trincas et Bernadette Puijalon, *Vieillir en terre hostile* in *Penser les vieilles*, coordonné par Sylvie Carbonnelle, Seli Arslam 2010, p. 28.

³²⁸ Ibid. p. 29.

³²⁹ Pierre-Henri Tavoillot, *ô vieillesse ennemie*, Philosophie magazine, mars 2010.

consiste à vouloir « faire jeune » malgré son âge, le *jeunisme de l'esprit* qui aspire à « rester jeune », mais plus au moral qu'au physique et enfin le *jeunisme des valeurs*, qui louera le simple fait d'« être jeune » comme si la jeunesse était la fin ultime de l'existence. Cette dernière forme de jeunisme est celle qui, précisément, envahit la société en occultant parallèlement la mort et la vieillesse.

Le jeunisme : une idéologie ?

Il est tentant, et certains ne s'en privent pas, de voir dans le jeunisme une idéologie. Pour Jean Baechler, l'idéologie est d'une part un discours lié à l'action politique et d'autre part, elle est par nature polémique³³⁰. C'est également le point de vue du politologue Julien Freund.³³¹

Marcel Gauchet, dans une perspective voisine, observe que « Le discours et la croyance idéologiques sont par nature pluriels et contradictoires. Là où il y a de l'idéologie, on a affaire à plusieurs idéologies en concurrence. »³³² Le jeunisme est-il par nature polémique ? Il ne semble pas qu'il le soit ou pas encore. Nulle trace d'agressivité dans le jeunisme qui est plus une mode, voire une culture ou peut être une conception du monde (*Weltanschauung*). Les vieux ne sont pas désignés en tant qu'ennemis ; ils sont juste ignorés, suscitant au mieux l'indifférence. Que le jeunisme prenne des positions militantes, offensives et on pourrait considérer qu'il devient une idéologie. Ce n'est pas le cas, de même que le « pouvoir gris » n'est pas (ou ne cherche pas à être) un pouvoir en réaction au jeunisme. Il nous paraît donc excessif de qualifier le jeunisme d'idéologie alors que « l'idéologie est une représentation collective et politique ou du moins un ensemble plus ou moins cohérent de visées sociales à vocation politique, destinées à être exploitées politiquement. »³³³ Pour Julien Freund, au nombre de ses caractéristiques, l'idéologie « est une opinion qui porte sur les fins ». ³³⁴ Il n'est pas exclu que le jeunisme devienne un jour une idéologie en tant que telle. Nous verrons plus loin le lien fort qui existe entre jeunisme et âgisme, l'un nourrissant l'autre. Nous pouvons nous interroger sur le devenir d'une société où tant le jeunisme que l'âgisme seraient exacerbés au point de susciter des relations conflictuelles, ce que Jérôme Pellissier nomme « La guerre

³³⁰ Jean Baechler *Qu'est ce que l'idéologie ?* Gallimard, Coll. Idées, 1976, p. 60.

³³¹ Julien Freund, *L'essence du politique*, Sirey 1965, p. 426.

³³² Marcel Gauchet, *La démocratie contre elle-même*, Gallimard 2002, Coll. Tel, p. 98.

³³³ Julien Freund, *L'essence du politique*, op.cit. p. 420.

³³⁴ Ibid. p. 419.

des âges ». A défaut d'idéologie jeuniste, nous serions plutôt en présence d'une idéologie économique voire marchande dont le jeunisme, en tant que valeur, constitue un élément essentiel. C'est ce que nous allons étudier dans la suite de cette étude.

3.2 L'imprégnation jeuniste dans la société

Le jeunisme prospère sur le terreau d'une société dont l'intérêt pour les citoyens-consommateurs est proportionnel à leur capacité consommatrice.

Il n'en a pas toujours été ainsi au long de l'Histoire. Chez les Romains, ce n'est pas la retraite qui est négative, c'est le travail.³³⁵

3.2.1 Jeunisme et marché

Le jeunisme, hors l'emploi du mot, était déjà dans les têtes depuis longtemps. Jean Baudrillard remarque que « l'obsession de jeunesse, d'élégance, de virilité / féminité (...) tout témoigne que le corps est devenu objet de salut. »³³⁶ La civilisation moderne a ses injonctions : « Quarante ans : la civilisation moderne lui commande d'être jeune ... la bedaine, jadis symbole de réussite sociale, est maintenant synonyme de déchéance, de mise au rencart (...) L'homme de quarante ans est complice de cette image. *Néo-Narcisse des temps modernes*, il aime à s'occuper de lui-même et cherche à se plaire. Il savoure son régime, ses médicaments, sa culture physique, la difficulté de s'arrêter de fumer (...) Conscient que sa réussite sociale dépend entièrement de l'image que les autres ont de lui, *que sa forme physique est la carte maîtresse de son jeu*, l'homme de quarante ans cherche son second souffle et da deuxième jeunesse. »³³⁷ Quels sont les canons de la beauté ? Quelles valeurs porte-t-elle ? « Cette beauté impérative, universelle et démocratique, inscrite comme le droit et le devoir de tous au fronton de la société de consommation, celle là est indissociable de la minceur. »³³⁸

Au rayon du jeunisme et ... des apparences, on trouve ces femmes vintage que Jocelyne Robert³³⁹ décrit ainsi : « La femme vintage est celle qui a traversé le

³³⁵ Didier Gil, lors d'une table ronde, UCR-CGT, 27/29 mars 2007.

³³⁶ Jean Baudrillard, *La société de consommation*, p. 200.

³³⁷ Ibid. p. 205-206.

³³⁸ Ibid. p. 221.

³³⁹ Jocelyne Robert, *Les femmes vintage*, Les Editions de l'Homme, 2010.

tournant d'une décennie subversive et tabouïsée (par elle-même ou par la société). Dans certains cas, elle est dans la quarantaine. Le plus souvent la femme vintage a déjà franchi le cap de la cinquantaine. Elle a donc entre 50 ans et +. » Sous couvert de contestation du « tyrannique message ambiant qui nous rabat les oreilles à l'effet que la joie, le succès, l'érotisme, la beauté, le bonheur et l'amour appartiennent exclusivement aux jeunes et belles (i.e. conformes à une certaine représentation de la beauté) »³⁴⁰, Jocelyne Robert donne une vue très éclairante du jeunisme : à côté des jeunes ou des vrais jeunes, il y a ceux qui ne le sont plus, du moins pour l'état civil, mais qui le sont en apparence physique ou mentale. D'ailleurs, le propos de Jocelyne Robert est tout sauf ambigu puisque ce qu'elle « revendique est tout simple : le droit d'être une senior tonique, hédoniste, dynamique, sexuée et sexuelle vivant dans une société capable de concevoir que la beauté existe en dehors de la jeunesse. »

Le jeunisme se confondant avec le culte de la beauté, nous ne nous étonnerons pas qu'à la télévision, le jeunisme touche davantage les femmes que les hommes avec des inconvénients majeurs, ce dont témoigne, la présentatrice Marie Gildas, moins chanceuse que son mari Philippe, auquel ses rides, disait-on, donnaient du charme : « Aujourd'hui pour faire de la télé, il faut être une bimbo : avoir des seins, du cul, une grosse bouche et beaucoup de cheveux. Moi j'ai beau m'être refait les paupières et un petit lifting cervico-facial, je suis loin du compte. »³⁴¹

S'il fallait trouver, parmi d'autres, un domaine où le jeunisme a trouvé à s'exprimer, incontestablement, la kinésithérapie (au sens large) en est un exemple. La kinésithérapie a subi une évolution sans précédent en moins de vingt ans ; les fabricants, et dans la foulée, les cabinets de kinésithérapie ont su s'adapter au virage moderne en comprenant tout l'intérêt qu'il y avait à surfer sur la vague jeuniste. Ainsi, le fabricant LPG promeut auprès de ses clients « une nouvelle voie pour la kinésithérapie » en partant de l'évolution des représentations du corps. Constatant qu'aujourd'hui le contexte social et culturel est tel que la nécessité d'un corps en forme est devenue une priorité et c'est donc au masseur kinésithérapeute d'apporter une réponse professionnelle. Une telle priorité n'est nullement désintéressée. En effet, la réponse à cette demande pressante du public leur permettra également d'emprunter une voie complémentaire et gratifiante à leur activité, une voie

³⁴⁰ Extrait du blogue de Jocelyne Robert, *Les femmes vintage*.

³⁴¹ Bernadette Puijalon & Jacqueline Trincaz, *Le droit de vieillir*, p. 107.

également génératrice de nouveaux revenus. Il y a quelques décennies, la course aux actes a été un moyen pour se constituer de confortables revenus ; aujourd'hui une telle stratégie mènerait ceux qui l'appliqueraient à l'échec.³⁴²

3.2.2 Marketing et seniors

Fabricants et cabinets de kinésithérapie, en se concentrant sur le marché du sport et de la beauté, ont vu le parti qu'ils pouvaient tirer de la cible des personnes âgées : HUBER MOTION LAB³⁴³ favorise la dissociation des ceintures et permet aux personnes âgées de retrouver une meilleure coordination, une meilleure souplesse et un regain de puissance. Et le magazine *LPG News* illustre l'article avec un couple de « seniors », cheveux gris mais alerte et en pleine forme avec la légende suivante : « *Le manège enchanté des baby boomers.* »

Les spécialistes de publicité et de marketing font plusieurs constats : plus d'un tiers de la population française a plus de 50 ans. A cet âge, les emprunts sont remboursés, l'héritage des parents arrive, les enfants quittent le foyer. Cette période coïncide avec le summum des responsabilités professionnelles et par conséquent des rémunérations. Parallèlement, les intéressés ont plus de temps libre et les rapports à la famille changent. Et cependant, la société valorise plutôt la jeunesse et s'intéresse relativement peu aux plus âgés. Les secteurs à fort potentiel de développement seraient ceux du logement, des loisirs, de l'équipement du foyer et de l'habillement.³⁴⁴

Les professionnels constatent l'hétérogénéité des 50 ans et plus. Ainsi, Senioragency³⁴⁵, agence spécialisée propose la segmentation suivante :

- Les « happy-boomers » (50 à 60 ans), soit 8.400.950 consommateurs et 13,3% de la population globale,
- Les « libérés » (60 à 75 ans), soit 8.162.366 consommateurs et 13% de la population globale,
- Les « paisibles » (75 à 85 ans), soit 3.949.464 consommateurs et 6,5% de la population globale,

³⁴² LPG News, N° 1, octobre 2010.

³⁴³ Appareil mis au point par LPG.

³⁴⁴ Résultat d'une étude demandée par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services au Centre de Recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), cf. *Les seniors une cible délaissée*, www.lamaisondelautonomie.com .

³⁴⁵ Entretien avec Benoît Goblot, Directeur Général de Senioragency le 9 mars 2010.

- Les « TGV » (85 ans et +), soit 1.248.055 consommateurs et 2% de la population globale.³⁴⁶

Avec une terminologie voisine, mais les mêmes motivations en termes de consommation et de marketing sont similaires dans la distinction suivante :

- les masters (50-59 ans), leur pouvoir d'achat est important ;
- les libérés (60-74 ans), ils disposent de beaucoup de temps libre et d'un bon pouvoir d'achat ;
- les retraités (75 ans et plus) entrent dans la vieillesse : ils privilégient les dépenses de santé et d'alimentation. »³⁴⁷

Une étude de l'institut de sondages IPSOS³⁴⁸ révèle que les 50-75 ans (les « baby-boomers ») valorisent le temps libre. Lorsqu'on leur demande parmi les événements heureux qui ont pu survenir au cours des cinq dernières années, quels sont ceux auxquels ils ont été personnellement confrontés, ce sont les événements qui les concernent personnellement qui devancent ceux qui concernent avant tout les proches.

3.2.3 Presse écrite

Régulièrement, les magazines publient des dossiers vantant la beauté, la jeunesse ou expliquant comment ne pas vieillir.

Ainsi, l'hebdomadaire *Elle* dans sa livraison du 6 février 2006 propose un dossier *Spécial rajeunir*³⁴⁹ de plus de quarante pages avec ce sous-titre « 42 pages pour être plus belle dans son âge ». Certains des titres sont explicites :

Croire ou pas aux pilules de jeunesse,

Manger jeune pour freiner le vieillissement,

Faire du muscle en plus pour gagner des années en moins.

³⁴⁶ Plaquette de présentation de Senioragency.

³⁴⁷ L. Cousteau, *Consommation, la revanche des seniors*, revue Enjeux, Les Echos, juin 1994, cité par Bernard Ennuyer, *Les malentendus de la dépendance*, Dunod 2004, p. 280.

³⁴⁸ IPSOS Marketing des baby boomers : des stratégies à « l'épreuve de l'âge » ? 8 novembre 2006.

³⁴⁹ Elle, 6 février 2006, pages 85 à 127.

Dans un article *Consultation en direct*, les lectrices confient :

J'ai des rides sur les joues,

J'ai des bajoues,

J'ai les seins qui tombent,

J'ai des rides horizontales sur le front,

J'ai une ride marquée entre les sourcils.

Sur dix femmes dont on connaît l'âge, la plus jeune a 31 ans et la plus « âgée » 61 ans. La moyenne d'âge est de 45 ans.

Marion, 40 ans, dépense 300 € à 400 € tous les six mois mais elle reconnaît que « c'est un truc de femme gâtée ». Gabrielle, 56 ans, est relativement contente d'une opération des paupières, d'une lipoaspiration du menton et du ventre et d'une plastie des seins. Valérie, 31 ans, considère que la trentaine c'est un cap, et, comme j'ai des amis plus jeunes que moi, je n'ai pas envie que la différence se voit. Anne, 54 ans, après un lifting, une opération des paupières, du laser et des injections : « Ce lifting m'a vraiment redonné la pêche. Je me suis débarrassée de la peur de « faire vieille », j'ai de nouveau confiance en moi, c'est une énorme satisfaction psychologique. »

Un autre article *Pilules miracles Faut il y croire ?* mentionne que le marché de la jeunesse fait un malheur tandis qu'un article Nutrition donne pour consigne de manger jeune. *Mangez jeune, ça rend belle, tous les experts l'affirment.*

Dans le même esprit, les magazines ne sont pas avares d'articles ou dossiers sur les cinquantenaires. « Avoir la cinquantaine aujourd'hui, c'est se sentir (encore) jeune et plein d'énergie, être (souvent) libéré des enfants et plutôt à l'aise financièrement, attentif et friand de projets... Pour cette génération à la maturité épanouie, le moment est venu de croquer, autant que possible, le présent à pleines dents. »³⁵⁰

Les cinquantenaires de ce dossier sont Claire Chazal (53 ans), Kristin Scott Thomas (50 ans) comme Michèle Laroque ou Yannick Noah, Isabelle Adjani (54 ans), Antoine de Caunes (56) et Inès de la Fressange (52). Les plus de 50 ans sont présentés comme de « sémillants seniors, (ils) ont des goûts de jeunes – modernes, ludiques, design. Et mieux encore, de l'argent. »

³⁵⁰

L'Express, 29 avril 2010, *Dossier 50 ans, la vie devant soi*, p.89-101.

3.2.4 Télévision

La télévision également conjure désormais de ne pas vieillir. Une petite chaîne du câble, *Discovery Real Time*, propose deux émissions³⁵¹ censées concerner tous ceux, très nombreux en France, qui n'ont plus 20 ans.

La première émission "*Dix ans de moins*", comme son nom l'indique, met en scène une femme et la fait rajeunir de dix ans grâce à une équipe de spécialistes. Emission de télé-réalité assez classique : le candidat est posté dans la rue, et on demande aux passants de dire son âge. « Epreuve humiliante : la personne, coupable de diverses négligences, paraît plus vieille que son état civil. Grâce à un coaching digne d'une star - styliste de mode, coiffeur, mais aussi interventions dentaires et peeling, Botox (...) transforme le cobaye consentant de façon souvent spectaculaire. Après quoi, la même personne, postée de nouveau dans la rue, repart triomphalement, après avoir trompé son monde. « C'est le cas de Jeni, 43 ans, cheveux gris, chicots dans la bouche et rides au front, qui repart, huit semaines plus tard, avec un corps de rêve et un air de gamine. »³⁵²

La seconde émission de *Discovery Real Time*, "*Toujours plus jeunes*", émission « anti-âge » va plus loin. Son but est de « remonter l'horloge du temps » et de prouver « qu'il est possible de rajeunir sans passer par la case bistouri ».

Il ne s'agit plus d'une simple chasse aux rides, mais une traque aux mauvaises habitudes, avec l'objectif "de retrouver la fraîcheur de votre jeunesse en six semaines".

Tout commence par une batterie de tests - épreuve de force, temps de récupération après l'effort, souffle, indice de masse corporelle, cholestérol, etc. - qui permettent de calculer l'âge biologique du candidat. S'ensuit une prescription adaptée, que l'on résumera par une hygiène de vie au-dessus de tout soupçon avec toutes les consignes en vogue : ne pas boire, ne pas fumer, ne pas manger trop salé ni trop sucré (...) A ce régime, six semaines plus tard, on retrouve le candidat frais comme un gardon. Les tests médicaux viennent confirmer, immanquablement, qu'il a une meilleure forme et a donc "*gagné quelques années*" de vie. C'est Marc, un journaliste automobile de 38 ans, qui abandonne la cigarette sur-le-champ quand il apprend qu'il

³⁵¹ *Discovery Real Time* fait partie du groupe Discovery Channel (origine américaine) ; les deux émissions citées sont britanniques.

³⁵² Deux émissions britanniques surfent sur la vague du jeunisme, *Le Monde*, 24 juin 2008.

a un âge biologique de 45 ans et les poumons d'un papi de 75 ans. Ou Carol qui renonce à sa bouteille de vin blanc par soirée.³⁵³

Dans le même esprit, la chaîne de télévision *Vivolta* propose une émission : « 10 ans de moins : le défi ! » dont l'intitulé, à lui seul, indique l'orientation. Il s'agit d'un programme de télé-réalité mettant en scène des seniors. A chaque émission, deux candidat(e)s s'affrontent. Le but du jeu consiste à effacer les traces laissées par le temps et tout faire pour paraître dix ans de moins. A la fin de la saison, le public élira LE candidat qui a le plus rajeuni parmi tous ceux qui ont relevé le défi de façon naturelle, c'est-à-dire sans avoir eu recours à la chirurgie.³⁵⁴

De telles émissions en disent long sur le culte du corps et du jeunisme dans notre société.

La télévision propose également (voire souvent) des émissions où sont invitées des personnalités d'un âge respectable. Il serait tentant d'y voir le contre exemple des émissions ci-dessus. En réalité, même si l'âge de l'invité est affiché³⁵⁵, il s'agit de montrer qu'il est encore jeune (ou toujours) jeune. L'âge s'efface derrière la personnalité.

3.2.5 Le jeunisme dans la publicité et le marketing

Sur les affiches pour la promotion de l'eau *Hépar*, Françoise affiche fièrement ses 73 ans. Pour la campagne publicitaire *Leroy Merlin* Stanley, 72 ans, et Bénédicte, 83 ans, dansent un rock endiablé.³⁵⁶ Pour *Le Monde* qui titre *Pour rester beaux et en forme, les plus de 50 ans craquent sur les cosmétiques*, il ne fait aucun doute que les plus de 50 ans incarnent le « nouvel or gris » des industries esthétiques. Toutes les publicités, loin s'en faut, ne sont pas toujours des modèles de valorisation des vieux. C'est le cas de l'accroche de la publicité *Mamie Nova*. Benoît Goblot explique ce phénomène par la jeunesse des publicitaires et le décalage en résultant en matière de représentation de la vieillesse. Le paradoxe est que les agences de publicité continuent de faire des publicités « jeunes » ou « jeunistes » alors même que 90 % des investissements publicitaires restent dédiés aux 50 ans et plus ou que l'âge moyen des auditeurs est de 57 ans pour RTL et de 59 ans pour Europe 1.

³⁵³ *Le Monde*, op cit. 24 juin 2008.

³⁵⁴ www.senioractu.com, consulté le 1/04/2011. La première émission a lieu le 12 avril 11.

³⁵⁵ A propos de Charles Aznavour : « *A 85 ans, le chanteur devenu ambassadeur affiche une grande plénitude* », La Croix, 5-6 décembre 2009.

³⁵⁶ *Le Monde*, 28 février 2006.

Les quinquagénaires et leurs aînés ne se perçoivent ni comme des « personnes âgées » ni comme des « retraités »

Sylvie Fabregon, qui a fondé en 2004 *Masters*, la première agence de mannequin en France destinée aux mannequins boomers et seniors explique que les babyboomers ne cherchent pas à rajeunir, mais juste à « *vieillir jeune* », ce qui est très différent.

Un leitmotiv revient : l'idée est de "faire jeune", « il faut paraître jeune », « il faut avoir l'air jeune » et pour le sociologue Gilles Lipovetsky, « notre époque sacralise l'apparence et la jeunesse ».

Dès lors, comment s'étonner que le lifting soit l'opération qui ait le plus progressé ces dix dernières années. Il se pratique désormais plusieurs fois au cours d'une vie et de plus en plus tôt. L'âge moyen du premier lifting est ainsi passé de 50 ans, dans les années 90 à 42 ans aujourd'hui.³⁵⁷

Une étude marketing de la société IPSOS s'intitule assez significativement : « Comment communiquer aux Baby Boomers en France et en Europe ? »³⁵⁸ en se demandant s'il existe des aspirations et des valeurs seniors pan-européennes. L'étude montre que pour les 50-75 ans l'augmentation du temps libre constitue et de loin un événement heureux les ayant concernés personnellement.

L'étude réserve cependant quelques surprises : en effet, si le désir d'être de son temps se fait jour, ainsi de l'adoption d'idées progressistes, en revanche, la clientèle interrogée reste dans une posture traditionnelle sur d'autres thématiques. Elle rejette, par exemple, le jeunisme. A la question : « êtes-vous d'accord avec la phrase « Je trouve ridicule les gens qui veulent paraître plus jeunes qu'ils ne le sont ? », 71% des sondés français sont d'accord (ils sont 66% en Allemagne mais seulement 32% au Royaume Uni). On peut s'interroger sur l'écart entre le jeunisme ambiant et les valeurs véhiculées et la réelle perception des personnes concernées³⁵⁹ avec, sans doute, et de façon plus prononcée dans le cas français, un esprit de résistance.

³⁵⁷ *Non au lifting ! La tyrannie du jeunisme* par Marie Huret, Vincent Olivier, *L'Express* du 9 mars 2000.

³⁵⁸ *Marketing des baby boomers : des stratégies à « l'épreuve de l'âge ?* 8 novembre 2006, à partir d'une étude réalisée en 2005 en France, Allemagne et Royaume Uni.

³⁵⁹ Une étude 2003 menée par Mature Resarch « *Les seniors en France* » montre que les plus de 55 ans ne se sentent pas concernés par la publicité actuelle (86% d'entre eux pensent qu'elle ne s'intéresse pas à eux) et ils disent que la majorité des produits et des services ne leur est pas destinée. Les seniors : une opportunité unique pour les entreprises, in <http://visionarymarketing.com>

Ainsi, les Français (50-60 ans) sont moins réceptifs à la publicité que leurs voisins. Ils sont 35 % à être d'accord avec la phrase « La publicité, ça me plaît, ça me divertit » (mais 46% au Royaume Uni et 65% en Allemagne).

Une autre étude montre un « phénomène d'inversion des valeurs ... Celles que revendiquent les « vieux », ceux que nous appelons les « boomers » et qui ont entre 50 et 64 ans, sont celles qui définissent classiquement les jeunes. Le « fun » de la jeunesse, l'esprit de rébellion se retrouvent du côté des « vieux », alors que la résignation et l'inquiétude montent chez les jeunes. »³⁶⁰

Selon Mercedes Erra, le jeunisme toucherait davantage les femmes que les hommes. « Aux alentours de 50 ans, les femmes éprouvent une certaine inquiétude (...) qui s'explique pour partie par la pression sociale qui s'exerce sur elles. Les femmes ont conquis de haute lutte le droit d'exister après 50 ans, de revendiquer une forme de séduction, d'être belles (...) La problématique de l'âge est bien plus lourde chez les femmes que chez les hommes. Elles la gèrent, mais pas sans douleur. »

3.3 Illustrations à partir de deux publications : Notre Temps et Pleine Vie

3.3.1 Analyse de contenu rédactionnel

L'analyse a porté sur sept numéros de *Notre Temps* : mars 2006, avril, mai et octobre 2009, janvier, mars et juin 2010 et quatre numéros de *Pleine Vie* : décembre 2006, mars 2008 et mars 2009, mai 2010.

Ces deux magazines mensuels offrent un certain nombre de ressemblances. Ainsi, le ton est donné dès la page de couverture :

Mincir est un thème qui revient régulièrement : « Recettes Minceur les secrets de 6 grands chefs » (*Notre Temps*, mars 2006), « Spécial minceur garder sa silhouette après 50 ans » (*Notre Temps*, avril 2009), « Mincir sans s'affamer Votre programme étape par étape » (*Notre Temps*, mars 2010) et en écho « Mincir après 50 ans avec WeightWatchers » (*Pleine Vie*, mars 2009).

Les articles, entretiens ou enquêtes font clairement référence au fait de rester jeune :

³⁶⁰ Les quinquas réinventent la culture jeune. La publicitaire Mercedes Erra (présidente d'Euro RSCG) dévoile une grande enquête comparative sur les quinquas européens et américains. L'Express, 29 avril 2010.

Pour Charlotte Rampling (née en 1946) : « C'est le désir qui me fait rester jeune » (*Notre Temps*, mars 2006). Pierre Arditi remarque après d'autres qu'« aujourd'hui vieillir est considéré comme une maladie, dans un monde atteint de jeunisme aigu. Il faut toujours être jeune et c'est compliqué à vivre » (*Pleine Vie*, décembre 2006). Pierre Arditi se fait cependant l'avocat du jeunisme quand, dans la même interview, il déclare : « Une ride chez un homme qui vieillit, cela peut être du charme, chez une femme, c'est un signe de vieillesse. Heureusement, la science peut rétablir une forme de justice. » Pour bien vieillir, selon Marlène Jobert³⁶¹, « il faut être passionné, cela aide à ne pas penser à l'âge. »

Dans ce numéro de *Notre Temps*, mars 2006, pas moins de sept articles font référence directement ou non à l'âge ou de ce qui s'y rattache. Un article intitulé « Rajeunir sans bistouri » fait état des dernières techniques de 100 à 3 000 €. Les articles ayant trait à la « beauté » sont présents dans l'un et l'autre magazine en lien avec le paraître jeune. Mieux, ils peuvent bénéficier d'une caution. Ici, elle est médicale : « Le coenzyme Q10 molécule de jouvence ? » par un médecin nutritionniste (*Pleine Vie*, mars 2008), là elle s'appuie sur la notoriété : « Mincir durablement après 50 ans, pleine vie s'associe à *Weight Watchers* » (*Pleine Vie*, mars 2009). L'information se veut rassurante : « Plus besoin de se faire du mal pour paraître plus jeune grâce à ces soins boosters de fermeté, dernière génération » dans cet article au titre sans équivoque « RAJEUNIR pour de vrai ? » (*Pleine Vie*, mai 2010).

Le salon des seniors est l'occasion pour *Notre Temps* (avril 2009) d'interviewer le présentateur de TF1 Jean Pierre Pernaut (né en 1950). A ce même salon des seniors, *Notre Temps* organise le Grand prix mannequins 2009. Même idée avec *Pleine Vie* qui dans son numéro de mars 2008 titre : « Top model, presque un jeu » : « Nicole vit le rêve de nombre d'entre vous, elle est devenue mannequin. Cela tombe bien, les rides au féminin ont le vent en poupe ». Nicole, dont on voit peu les rides à 60 ans, mesure 1,70 m et ses mensurations sont les suivantes : poitrine 90B, Taille 69, Hanches 94. Parmi les conseils que donne *Pleine Vie*, il y a celui-ci : « osez devenir mannequin senior si vous avez au moins 45 ans et si vous êtes jolie et photogénique, plutôt grande (1,68 m au minimum) et mince. Une belle peau et de belles dents sont aussi de vrais atouts. » Le grand prix Mannequins *Notre Temps*

³⁶¹ *Notre Temps*, janvier 2010, p. 18. Le sous titre de la rédaction souligne l'âge : « Marlène Jobert, 66 ans ».

2010 distingue deux catégories, celle des *boomers* et celle des *seniors*. Dans la première, ils ont entre 51 et 60 ans alors qu'elles ont de 50 à 53 ans et dans la seconde ils ont de 66 à 74 ans alors qu'elles ont de 65 à 70 ans (*Notre Temps*, juin 2010).

La seniorisation touche les « sexes ». Ils ont la petite soixantaine et sont les symboles de ceux que l'on appelle les « baby-boomers », à la maturité séduisante et toujours active.³⁶² Nous découvrons dans ce dossier que les grands-parents idéaux seraient Marlène Jobert et André Dussolier cependant que les grands-parents rêvés pour les moins de 25 ans seraient Evelyne Dhéliat et Jean-Pierre Foucault. La légende photo de ce couple précise qu'ils sont « modernes, séduisants, rigolos ... Ils sont complètement intergénérationnels. » Le top 3 des sexy mamies donne dans l'ordre Marlène Jobert, Anny Duperey et Jane Birkin. Cette même enquête distingue parmi les personnalités les plus séduisantes le « couple de cœur des plus de 50 ans » composé d'Anny Duperey et de Bernard Giraudeau ainsi que le « couple survitaminé des moins de 25 ans » avec Evelyne Dhéliat et Jean Reno.

Les vieux ne sont jamais vieux et sont toujours jeunes, alertes, dynamiques. « Grands-mères, elles le sont pour le meilleur. Elles travaillent, font du sport, voyagent et ne sont pas prêtes à tirer un trait sur leur vie personnelle » (*Pleine Vie*, mars 2008). Pour l'éditorialiste de *Pleine Vie*, « Approcher ou avoir passé un peu, beaucoup, passionnément le cap de la soixantaine ne signifie décidément pas renoncer à ses rêves, ses désirs et ses plaisirs. Avec *Pleine Vie*, il fait bon être senior. » (*Pleine Vie*, mars 2009) et encore plus si ce sont « des seniors à la rescousse » (*Notre Temps*, mars 2010) à savoir des experts bénévoles, prêts à transmettre leur savoir-faire aux compagnons des communautés d'Emmaüs. Les seuls vieillards représentés le sont sur des dessins, ainsi dans cette bande dessinée : « Plus jeunes chaque jour ». Pour Michèle Morgan « Vivre est fabuleux » (*Notre Temps*, mai 2009). Si le journal précise qu'elle a 89 ans c'est pour ajouter qu'elle « rayonne toujours ».

Les articles santé abondent dans l'un et l'autre titre, ainsi à propos de l'arthrose qui « n'est pas un signe inéluctable du vieillissement » ou sur la ménopause avec ce titre : « Stop aux idées fausses ! »³⁶³ Cinq articles « Santé » dans ce numéro de

³⁶² Dossier « Qui sont les sexes préférés des Français ? », *Pleine Vie*, novembre 2009.

³⁶³ *Vivre plus*, N° 6 – mars 2010, p. 42-44.

Pleine Vie (mai 2010) dont une page « Toutes les nouveautés et les conseils anti-âge ». Dans ce même numéro, les rubriques intitulées « anti-âge » se retrouvent à trois endroits différents, à deux reprises en Mode-Beauté et une fois en Santé. Un nombre d'articles identique dans ce numéro de *Notre Temps* (juin 2010) en rubrique « Santé ». Parmi ceux là, on relève « Végétarien à temps partiel » où on découvre le mot « flexitarien », c'est-à-dire « végétarien flexible » qui « a été inventé aux Etats-Unis à la fin des années 1990. Il désigne un compromis entre un régime végétarien strict et une alimentation occidentale trop carnée. »

Signe des temps, cet article de *Notre Temps* (janvier 2010) : Ces retraités qui continuent de travailler. Désormais, chacun peut travailler au-delà de l'âge de la retraite. « Certains le font pour compenser leur perte de pouvoir d'achat, d'autres pour se sentir utiles, d'autres encore par passion. » Dans ce numéro, ils expliquent ce qui les amène à continuer à travailler, et donc à ne pas prendre leur retraite. C'est le cas de ce commerçant qui déclare « Pour moi, la retraite c'est l'antichambre de la mort (...) Je caricature bien sûr mais j'ai vu tellement de gens décliner que je préfère rester actif ... Bien sûr j'ai aménagé mon emploi du temps : je ne travaille plus six jours sur sept. Je m'accorde un ou deux jours de temps en temps pour profiter de mes petits-enfants et de mes amis. »

Enfin, évolution de société, un dossier au titre très explicite « Après 50 ans AMOUREUX comme avant » donne le ton ainsi que les témoignages de Yolande (54 ans), Anne (62), Audrey (60) ou un couple (Chantal, 60 et Alain, 61). Tous les cas de figure sont réunis, y compris la rencontre par internet ou encore de cette femme cougar³⁶⁴ : « Je suis devenue une « cougar ». Il s'est installé chez moi. Les vingt ans qui nous séparent n'ont choqué ni mes filles ni ma famille.

3.3.2 Analyse de contenu publicitaire

Le nombre de pages de publicité varie de 45 pages (mai 2009) à 52 pages (octobre 2009) pour *Notre Temps* et de 33 pages (mars 2009) à 58 pages (décembre 2006) pour *Pleine Vie*.

Toutefois, le nombre de pages petites annonces est bien plus important dans le magazine *Notre Temps* (11 en avril et octobre 2009, 13 en mars 2006 et 14 en mai

³⁶⁴ Une femme qui fréquente un homme beaucoup plus jeune qu'elle, dix ans ou plus.

2009) que chez son homologue *Pleine Vie* (4 en décembre 2006 et mars 2008, 9 en mars 2009).

Dans les deux titres, nous retrouvons les mêmes grandes tendances :

- Un domaine prédomine, à savoir celui que nous rassemblons sous le vocable « Vie pratique / confort / âge »,
- Ensuite ce que nous avons rassemblé sous le vocable « Santé / Diététique »,
- Enfin une rubrique « Loisirs /Santé ».

Ces trois domaines présentent la particularité d'être connotés « Age » et méritent à ce titre d'être isolés.

La rubrique Vie pratique / confort regroupe des publicitaires tels que *Hartmann* (incontinence), *Dolostop*, *AéroMédical* mais aussi des spécialistes de monte escaliers : *Vaiation*, *Everstyl*, *Sagers*, ou encore pour des résidences seniors ainsi que des laboratoires (*Novartis – DMLA*)

Au chapitre santé / diététique, nous trouvons *All Bran*, *Famille Mary*, *Forme et bien être*, *Fleurance Nature*, *Contrex*, *Président*, *Saint-Louis*, *La Perruche*.

La rubrique loisirs / santé regroupe ce qui a trait aux voyages même s'ils ont une vocation santé. Les annonceurs réguliers sont *la chaîne thermale du soleil*, *Eurothermes*, *Accor Thalassa*, *Thermes de Barège*, *Val Vital Thermes de Bourbonne-les-Bains*, *Thermes d'Aix les Bains*. Le numéro de *Notre Temps* (mars 2010) est riche de six pages de publicité consacrées aux thermes et cures thermales.

Plus que les annonceurs proprement dits, la permanence et la proportion des grands thèmes d'un titre à l'autre est significative de cibles de lectorat similaires.

Les pages de petites annonces sont le lieu d'insertions publicitaires particulièrement ciblées « âge » : monte escaliers, par exemple. Le magazine « *Notre Temps* », plus riche en pages « Petites annonces » contient davantage de publicités dans ce domaine que « *Pleine Vie* ». Est-ce l'indication d'un lectorat plus âgé à *Notre Temps* ?

Les publicités font référence au fait de rester jeune et de prendre soin de soi. Une double page de L'Oréal mentionne « Après 50 ans, soin des peaux matures » (*Notre Temps*, mars 2006) ou « enfin les peaux matures peuvent continuer à utiliser un fond de teint ... » (prêté à Jane Fonda) et la publicité indique l'âge (68 ans) de l'actrice (*Pleine Vie*, décembre 2006). Une autre publicité illustre bien le paraître : « c'est la couleur qui me rajeunit » (L'Oréal dans *Pleine Vie*, mars 2008).

Nombre de publicités peuvent être rangées dans une rubrique « Beauté » ou émanant de laboratoires font explicitement référence au jeunisme « Ma crème anti-âge ? C'est Docteur Caspari ! de Diadermine » (*Notre Temps*, avril 2009) ou le laboratoire Vichy avec le produit Biotique B8 « inspiré des recherches sur la longévité » (*Pleine Vie*, mars 2008) ou encore DNAge Révolution anti-âge de NIVEA Visage (*Pleine Vie*, décembre 2006).

3.3.3 Marketing comparé *Pleine Vie* / *Notre Temps*

Notre Temps créé en 1968 est un des titres du groupe Bayard, lequel a été fondé en 1873 par les Assomptionnistes.³⁶⁵ *Notre Temps* tire à 900 000 exemplaires et touche 4 millions de lecteurs.³⁶⁶

Son fondateur, Robert Baguet, explique très crument la problématique économique à laquelle sont confrontés les journaux : « Vous savez bien, dit il, dans un entretien pour la revue *Gérontologie et société*³⁶⁷, que les media sont aussi des supports de publicité (...) La manière dont les publicitaires voient les personnes âgées est (...) un facteur essentiel. Il faut savoir que les budgets de publicité sont distribués par des hommes d'une trentaine d'années qui véhiculent sur les retraités des stéréotypes aujourd'hui dépassés. Lors du lancement de *Notre Temps*, je suis allé voir la plupart des grands patrons d'agences pour leur expliquer notre démarche, et j'insistais sur le fait que partir à la retraite n'était pas mourir. Je démontrais qu'il fallait distinguer la retraite et la vieillesse³⁶⁸ et qu'avant d'être atteints par les phénomènes du grand âge, l'homme et la femme avaient souvent de nombreuses années de vie qui pouvaient être épanouissantes. »

Ce passage est instructif à plusieurs titres : il date de 1981, il situe bien quelles sont les contraintes d'un journal, économiques³⁶⁹ d'abord avec les conséquences au plan

³⁶⁵ Les Assomptionnistes sont les créateurs du pèlerinage à Lourdes. *Le Pèlerin*, créé en 1873, est le premier magazine à voir le jour en France.

³⁶⁶ Diffusion = 907 397 exemplaires (OJD 2008-2009), Audience = 3 748 000 lecteurs (AEPM 2008-2009).

³⁶⁷ *Notre Temps* périodique mensuel destiné aux retraités, Anne Fontaine a rencontré Robert Baguet, *Gérontologie et société* N° 17 – juillet 1981, p. 6-11.

³⁶⁸ Un peu plus loin dans le même entretien, le fondateur de *Notre Temps* poursuit : « la distinction entre le retraité et le vieillard s'impose ». Quand n'est on plus retraité ? Quand devient-on vieillard ?

³⁶⁹ Les propos qui suivent, quoique anciens viennent corroborer le moindre intérêt des annonceurs pour le public âgé : « La télévision ne vend pas ses programmes au public. Elle vend le public à l'annonceur, à un coût pour mille. Et pour le publicitaire, l'auditoire de TV le plus désirable se situe dans la fourchette des 18-49 ans. Ces derniers sont vendus de 10 à 12 dollars pour mille, alors que les téléspectateurs de plus de 60 ans ne valent que 4 dollars par mille ... les diffuseurs donnent

réductionnel. Comment ne pas voir, par ailleurs, le climat jeuniste qui entoure de tels propos même si le mot n'est pas d'usage courant à l'époque. Ainsi, le fait pour Robert Baguet de distinguer retraite et vieillesse. On doit comprendre, même si ce n'est pas explicitement dit, que la retraite renvoie aux personnes valides et à ce titre ne sont pas des vieux alors que la vieillesse doit correspondre à la vieillesse dépendante.

Certes, l'explication économique fournie par le fondateur de *Notre Temps* est convaincante puisque, précise-t-il, « malgré nos trois millions de lecteurs, nous ne réalisons que 25% de notre chiffre d'affaires en recettes publicitaires, alors que les grands magazines dépassent les 90%. »

A quelques décennies d'intervalle, l'analyse des dirigeants actuels n'est guère différente et la grosse difficulté est toujours la même : « les vieux on n'a pas envie d'en parler. »³⁷⁰ Le fondateur de *Notre Temps* ne disait pas autre chose quelques décennies auparavant : « Aucun media n'a intérêt à paraître le 0media des « vieux », dans la mesure où le retraité n'est pas considéré comme un consommateur. »³⁷¹

Les divers constats en matière de marketing sont les suivants :

- Les plus de 50 ans ne constituent pas une population homogène mais représentent quatre générations ; en outre, dans le lectorat de *Notre Temps*, 18% ont moins de 50 ans,
- Un abonné dure en moyenne sept ans,
- Il existe un écart entre l'âge ressenti et l'âge réel, ce qui a une influence favorable sur la consommation,
- La crise générale de la presse magazine n'affecte pas *Notre temps*, l'année 2010 étant meilleure que 2009, elle-même meilleure que les autres années.

Cependant, le kit media 2010, c'est-à-dire le document adressé aux annonceurs potentiels, se situe résolument dans le registre senior avec ces accroches :

- Bayard leader européen sur la cible Senior,
- L'offre Senior Expert Publicité,

aux gens ce que les annonceurs souhaitent. Et ce qu'ils souhaitent, ou pensent souhaiter, ce sont les consommateurs potentiels entre 18 et 49 ans. Les responsables d'antenne vendent donc ceux qui ont entre 18 et 49 ans aux annonceurs, au prix de 100 ou 200 000 dollars la minute. » (Nicholas Johnson devant le Comité de la Vieillesse à la Chambre des Représentants, le 8 septembre 1977 cité dans *Gérontologie et Société*, op.cit. p. 20.

³⁷⁰ Entretien avec Jean-Michel Marmagne, directeur de publicité *Notre Temps*, 9 mars 2010.

³⁷¹ *Gérontologie et société* N° 17 – juillet 1981, page 8.

- Notre Temps « Le généraliste réservé à toutes les générations de Seniors » inscrits dans leur temps,
- Valorisation dans l'historique le fait que « lancé en septembre 1968 *Notre Temps* est alors précurseur sur le marché des +50 ans. »
- La moyenne d'âge est de 63 ans et les lecteurs sont à 68,2 % des femmes et à 31,7 % des hommes.

Un autre document du groupe Bayard, intitulé « 2010 / 2060 Les années seniors » tout en ciblant les plus de cinquante ans, a cette accroche jeuniste : « Les Seniors une génération qui se sent de + en + jeune » (54 % des + 50 ans se perçoivent comme des – 50 ans). Les publicitaires du groupe Bayard³⁷² nomment cette cible (les +50 ans se percevant comme ayant -50 ans) « les GOLD ».

Pour Jean-Michel Marmagne, la difficulté consiste à savoir capitaliser sur le titre *Notre Temps* tout en le faisant évoluer. Trois piliers sont restés identiques depuis les débuts du titre :

- Santé et bien-être,
- Vos droits / L'argent et les droits pratiques,
- Loisirs, l'art de vivre et principalement Voyages.

A ces trois piliers éditoriaux s'en est ajouté un quatrième, le lien social.

Pleine Vie (groupe Mondadori depuis 2006) a été créé en 1997, succédant au journal *Le Temps retrouvé*, créé en 1981.

Lectorat de Notre Temps et Pleine Vie³⁷³

	Total	H	F	Rappel 2009
<i>Notre Temps</i>	3.349.000	955.000	2.934.000	3.466.000
<i>Pleine Vie</i>	2.523.000	657.000	1.865.000	2.629.000

La part de la publicité dans le chiffre d'affaires est de 30 % et le lectorat est majoritairement féminin (73 %) ³⁷⁴ avec une moyenne d'âge de 60 ans correspondant à « une génération pivot, entre ses parents, ses enfants et petits enfants ». ³⁷⁵ Le

³⁷² SENIOR EXPERT PUBLICITE

³⁷³ Source AEPM (Audiences et études de la presse magazine) période juillet 2009-juin 2010.

³⁷⁴ 77,3% de femmes de 50 ans et plus, dont 46,6% de femmes de 50-69 ans.

³⁷⁵ Entretien avec Jeanne Thiriet, directrice de la rédaction de *Pleine Vie*.

magazine se veut « féminin généraliste dédié aux femmes matures » et se situe entre la presse senior et la presse féminine.

En 2006, *Pleine Vie* a opéré une opération de rajeunissement à la fois en ce qui concerne le marketing qu'en ce qui concerne le rédactionnel. A cet effet, le magazine a décliné dans une brochure destinée aux professionnels sa stratégie d'action et la cible recherchée, à savoir la *vitanova*. Sur le plan sémantique, *Pleine Vie* veut en finir avec le mot *senior*.³⁷⁶ En effet, la femme senior renvoie à « l'image de nos grands-mères ». Or aujourd'hui, qui sont elles ? La plaquette de présentation de *Pleine Vie* montre des artistes telles que Nathalie Baye, Marie Laforêt, Charlotte Rampling, Françoise Hardy ou Anny Duperey et en légende « Des femmes engagées et en projets ! »

Pleine Vie se veut le féminin de la *vitanova*. Comment définir cette *vitanova* ?

« C'est une femme inédite dans l'histoire puisque pour la première fois :

- Elle compose avec plusieurs générations : ses parents, enfants et petits-enfants. C'est le pivot de la famille,

Elle a travaillé toute sa vie : son foyer touchera deux retraites complètes,

- Elle fait face à des chamboulements dans sa vie à 2 jusqu'ici jamais observés à ce moment de la vie (séparations, remariages),
- Elle est forte de toute une culture qu'elle a contribué à installer : elle assume et transmet ce pourquoi elle s'est battue.

La *vitanova* est une pionnière, ses comportements ne sont pas déjà vus mais encore à inventer ... »

La cible publicitaire est intéressante. En effet, cette *vitanova* est en meilleure santé que ses aînés. Son pouvoir d'achat est en moyenne 30% supérieur à celui des ménages de moins de 50 ans, il a été multiplié par 7 en 20 ans. Ses emprunts sont remboursés.

La *vitanova* sort, fait du sport, l'inactivité, elle ne connaît pas ! Consommatrice experte ou avisée au pouvoir d'achat élevé, elle a les moyens de ses envies. Comment n'intéresserait elle pas les annonceurs alors qu'elle a (à 50 ans) encore 32 années de consommation devant elle ?

³⁷⁶ La position de *Pleine Vie* est ambiguë. En effet, nous l'avons vu précédemment, le numéro de *Pleine Vie* de mars 2008 vantait les grands-mères qui font du sport et voyagent. Contradiction évidente entre cible publicitaire (faire jeune) et contenu rédactionnel adapté au lectorat.

Cette génération, c'est-à-dire les femmes de 50-69 ans, « réinvente tous les âges de la vie, les femmes *vitanova* ont une perception décomplexée et authentique de l'âge. L'âge n'est plus vécu comme une référence, une norme à atteindre, mais comme un moment à vivre pleinement : à 20, 40,60 ans, une même envie de féminité. »³⁷⁷

La présentation commerciale de *Pleine Vie* se situe en réaction par rapport à *Notre Temps*, celui-ci étant catalogué « 3^{ème} âge », ce que n'est pas ou ne veut pas être *Pleine Vie*, le concept *vitanova* étant intermédiaire entre la maturité et le 3^{ème} âge. Cette évolution se décline sur le plan rédactionnel avec ce sous-titre en couverture *Nouvelle vie, nouvelles envies* sous le titre *Pleine Vie*. Jean-Michel Marmagne considère pour sa part que *Pleine Vie* n'assume pas le côté « Age ». Il est exact que les lectorats des deux titres sont similaires : même moyenne d'âge, même proportion hommes / femmes notamment. Le directeur de publicité *Notre Temps* nous indique, par ailleurs, que 40% des lecteurs de *Pleine Vie* liraient également *Notre Temps*.

A n'en pas douter, les publications surfant sur la vague *senior* devraient se développer. Nous en voulons pour preuve la naissance récente de deux publications, *Santé revue Seniors* et *Pratique Seniors*³⁷⁸. Sans surprise, les références jeunistes sont présentes dans ces titres. Dans *Pratique Seniors*, un des titres en couverture est « Rester jeune 10 règles anti-âge » et l'article correspondant s'intitule : « Quelles activités intellectuelles et sportives après 60 ans ? »³⁷⁹

3.4 Réactions diverses à la vague du jeunisme

Il s'en faut que le *jeunisme* ait les faveurs de tous. Nombreux sont celles et ceux qui le rejettent. Si, en général, les 50-75 ans désirent être de leur temps, ils sont 71%³⁸⁰ à trouver ridicule les gens qui veulent paraître plus jeunes qu'ils ne le sont. Il en va de même de la représentation des « seniors » dans les spots publicitaires à la télévision. Seuls 26% des personnes interrogées souhaiteraient voir à la télévision

³⁷⁷ 18^{ème} *Matinale Femme* – Cycle de conférences sur les femmes, 21 juin 2007 – Mondadori France

³⁷⁸ Toutes deux font partie du groupe Lafont presse (Entreprendre) qui comprend près de 100 titres répartis autour de plusieurs pôles : Pôle Economie, Pôle actualité, Pôle informatique, Pôle auto, Pôle Foot, Pôle féminin, Pôle Maison-déco, Pôle vert, Pôle Centre d'intérêts, Pôle cuisine, Pôle découverte.

³⁷⁹ *Pratique Seniors*, N° 2 – janvier-février 2011.

³⁸⁰ Avec toutefois des variations importantes d'un pays à l'autre : 71% en France, 66 % en Allemagne mais 32% au Royaume Uni, cf. IPSOS Marketing des baby boomers : des stratégies à « l'épreuve de l'âge » ?, op cit.

des gens plus jeunes dans les publicités concernant leur génération mais cependant avec des variations selon les tranches d'âge, les seniors acceptant beaucoup moins la médiatisation des seniors. Les 70 ans et + sont 35 % à souhaiter voir moins à la télé des gens de leur âge (contre 21% pour les 50-54 ans).

Des auteurs, à l'instar d'Henry Chapier, notent le ridicule du « paraître » ainsi, « on voit des femmes cinquantenaires se vêtir comme leurs filles ou petites filles, adopter les habitudes des générations les plus jeunes et pratiquer jusqu'au ridicule l'art du camouflage des marques honorables de leur maturité. »³⁸¹ Un article de *L'Express* titre *La tyrannie du jeunisme*³⁸² cependant que Christiane Collange, l'une de ses fondatrices, s'insurge contre le terrorisme du jeunisme et lance un appel à la résistance.

Henry Chapier développe une opinion similaire. Pour lui, sombrer dans le jeunisme est un piège maléfique dont l'effet paradoxal est de vous rendre réellement vieux !³⁸³

A la question « Le jeunisme, ça vous agace ? », Michèle Bernier réagit : « On veut nous faire croire qu'en courant vite et en se tartinant le visage de crème antirides, on a des chances de rattraper le temps. Mais il faut faire avec, c'est tout ! Nous, on ne dit pas : « Voilà, il faut être comme ci ou comme ça. » Pas question de nous culpabiliser, les pubs s'en chargent. »³⁸⁴

Le jeunisme : un marché et ... des ambiguïtés

Sous l'effet des campagnes publicitaires, on assiste depuis quelques années à un « boom de la médecine antiâge ». Ainsi, après les Etats Unis, la Belgique et la Suisse, la France n'échappe pas à la « jeunesse-mania » et voit fleurir des centres anti âge proposant bilan, ordonnance et suivi médical.³⁸⁵

Les coûts ne sont pas anodins : 150 € pour une consultation, 1 500 € pour les différentes analyses et de 500 à 2 500 € par an, selon les dosages, pour les produits.³⁸⁶

³⁸¹ Bruno Pinel, *Vieillir. Du mythe à la réalité*, L'Harmattan 2007.

³⁸² *L'Express* du 9 mars 2000, op cit.

³⁸³ Henry Chapier, *Il est interdit de vieillir*, op.cit. p. 46.

³⁸⁴ *Les quinquas tiennent le haut de l'affiche, Vivre plus*, N° 6, mars 2010, p. 9. Interview de Michèle Bernier à propos de la pièce de théâtre *Et pas une ride* dans laquelle elle joue.

³⁸⁵ Elle du 6 février 2006, page 110.

³⁸⁶ Elle, op cit.

Il n'est pas étonnant que les femmes de 50-69 ans constituent une cible privilégiée, « les femmes *vitanova* se projettent dans l'avenir là où la génération précédente se retirait de la vie professionnelle active. » C'est une femme socialement active :

Activités quotidiennes (temps passé en indice)³⁸⁷	Femme 25-34 ans	Femme 35 49 ans	Femme Vitanova
Me maquiller	70	100	157
Faire du shopping	85	100	157
Aller au restaurant	106	100	122
Participer à une association	60	100	122
Etre dans les transports/trajets	103	100	10
Aller au cinéma, musée, exposition, concert, ...	83	100	102

Base 100 : femme 35-49 ans

Témoignage de cette activité, mais aussi signe des temps, cette sondée (61 ans) déclare : « Je me considère comme très active, pas comme la génération précédente qui était vieille à 50 ans ! »

Mais parallèlement, les sondées estiment que les responsables marketing ont du mal à se projeter sur les générations plus âgées (61% d'entre elles) ou déclarent que les marques ne prennent en compte que les plus jeunes (33%).

Le jeunisme ambiant n'est pas toujours bien perçu, ni surtout bien compris. Ainsi, il apparaît que « la publicité est la variable la plus contestée :

- 77% des femmes *vitanova* ne se retrouvent pas dans les images renvoyées par la publicité,
- 63% sont parfois déconcertées par le ton ou le style des publicités mettant en scène les plus de 50 ans,
- 45% pensent que les publicités mettent en scène des femmes trop jeunes. »³⁸⁸

Aspects sémantiques

Le jeunisme ambiant se traduit jusque dans les mots et expressions employés ou de ceux qui sont bannis, ainsi du mot « vieux » si péjoratif qu'il est devenu un

³⁸⁷ In 18^{ème} Matinale Femme, op.cit.

³⁸⁸ 18^{ème} Matinale Femme, op.cit.

repoussoir. Il n'en est pas de même partout puisqu'aux Etats Unis, on ne s'encombre pas de « troisième âge » et autres « personnes d'un certain âge », il y a les « jeunes vieux » et les « vieux ».³⁸⁹

Le mot « senior », en vogue depuis quelques années, a ainsi l'avantage de « faire jeune » ; il renvoie aussi à cette catégorie de jeunes retraités dynamiques au pouvoir d'achat confortable. Accolé au substantif consommateur, l'expression « consommateur senior » fait référence à la société marchande et on n'imagine pas l'emploi, en pareil cas, de « consommateur vieux ».

il a la faveur de certaines élites³⁹⁰ du moins en France, au moment même où il l'est moins aux Etats Unis puisque les sexagénaires nord-américains ne voudraient plus être appelés ainsi. « Les fameux baby-boomers refusent ce terme, ainsi que celui de retraité et de personne âgée (...) En Floride, un centre sportif dénommé Senior Friends (Amis seniors) a été rebaptisé H2U (*Healthy, Happy, You*, que l'on peut traduire par « Heureux et en bonne santé »). »³⁹¹

Si outre Atlantique, la question sémantique semble être résolue, il n'en est pas de même en France où la question est posée : *Senior, aîné ou baby-boomer ?* s'interroge le magazine *Notre Temps*³⁹² et la directrice de la rédaction poursuit : « comment voulez vous qu'on vous appelle, vous qui appartenez aux générations nées avant 1960 ? Baby-boomers ? Seniors ? Aînés ? Retraités ? Vétérans ? » Mais quelle utilité y a-t-il de nommer les plus de cinquante ans ? Quel intérêt hormis le fait de les catégoriser et de les séparer de ceux plus âgés qu'eux ?

Le sondage effectué par *Notre Temps*³⁹³ révèle que les Français disent que quelqu'un est un baby-boomer à 56 ans, un aîné à 58 ans, un senior à 61 ans, un vétéran à 68 ans, un ancien à 72 ans, une personne âgée à 74 ans et enfin un vieux à 76 ans. Ces réponses ne manquent pas de surprendre si on considère les questions et réponses suivantes.

Les Français de plus de 50 ans souhaitent être appelés seniors pour 24% d'entre eux, retraités (20%), aînés (11%) mais on constate des variations selon les tranches

³⁸⁹ Annabelle Quenet, *Entre « mamie confiture » et « papy en rollers », la représentation des personnes âgées dans la publicité*, Mémoire maîtrise d'information et de communication – CELSA – Paris IV Sorbonne 1999.

³⁹⁰ Serge Guérin, *La société des seniors*, Michalon 2009 mais également du même auteur *Le Boom des seniors*, Economica, 2000, *L'invention des seniors*, Hachette Littératures, 2007.

³⁹¹ *Notre Temps*, mars 2006, *Ne m'appellez plus jamais senior*, p. 106.

³⁹² *Notre Temps*, octobre 2009, N° 478.

³⁹³ *Notre Temps*, op cit, Comment appeler les plus de 50 ans ? p.76-77

d'âge : pour les 50-59 ans, seniors (39 %), pour les 60-69 ans seniors (53 %) et retraités (50 %). Les choix varient avec les tranches d'âges suivantes, les 70-79 ans voulant être appelés retraités (48 %) puis personnes âgées (37 %) tandis que les 80 ans et plus privilégient personnes âgées (52 %) puis retraités (35 %).

Mais lorsqu'on demande aux Français quel est le nom qu'ils utilisent le plus souvent, le classicisme est la règle et « personnes âgées », « retraités » puis « anciens » viennent en tête de classement : « personnes âgées » pour 67 % de l'ensemble des Français et 61 % des plus de 50 ans, « retraités » (55 % de l'ensemble des Français et 56 % des plus de 50 ans).

Il est intéressant de noter le peu de différences entre l'ensemble des Français d'une part et les plus de 50 ans d'autre part. On ne comprend guère que le magazine puisse conclure à « un vocabulaire du XX^e siècle, en contradiction avec les aspirations actuelles, et qui devrait céder la place sous la pression de la génération montante, celle des baby-boomers. » En effet, l'expression « baby boomers » ne fait pas plus recette dans une tranche d'âge que dans une autre (0 % pour l'ensemble des Français et 1 % pour les plus de 50 ans).

La lecture de textes fondateurs montre que le jeunisme est déjà en germe depuis quelques décennies. Ainsi, dans le rapport Laroque (1962), on peut lire ce propos jeuniste avant l'heure : « La France veut, malgré son grand nombre de personnes âgées être le pays le plus jeune d'Europe, les vieux doivent y rester jeunes. »

Dès 1970, Jean Baudrillard observait qu'une « des dimensions caractéristiques de notre société, en matière de savoir professionnel, de qualification sociale, de trajectoire individuelle, c'est le recyclage (...) C'est à « être dans le coup », c'est à « savoir ce qui se fait », c'est à remettre à jour, tous les mois ou tous les ans sa panoplie culturelle. C'est à subir cette contrainte de brève amplitude, perpétuellement mouvante comme la mode, et qui est l'inverse absolu de la culture. »³⁹⁴ Cette analyse préfigure l'imprégnation jeuniste dont on ne parle pas encore au lendemain de 1968.

³⁹⁴ Jean Baudrillard, *La société de consommation*, Denoël 1970, Coll. Folio/Essais, p. 149 et s.

3.5 Essai de contextualisation

Il a nous a semblé intéressant de tenter de comprendre la genèse de ce jeunisme. Sous quel(s) effet(s) a-t-il pris une telle ampleur ? Y a-t-il des raisons sociologiques ? économiques ? culturelles ?

Un de mes présupposés fut qu'il ne s'agissait pas d'une causalité univoque mais qu'il fallait rechercher plus vraisemblablement en direction d'une explication plus globale. La dimension économique *stricto sensu* mérite une attention particulière tant les liens paraissent ténus avec le jeunisme.

L'historien Fernand Braudel a montré que l'économie de marché était distincte et antérieure au capitalisme. Le système capitaliste recouvre la société occidentale depuis la Renaissance et l'historien et économiste américain Immanuel Wallerstein³⁹⁵ développe le point de vue selon lequel l'espace économique mondial est unifié depuis l'an 1500 environ. Le capitalisme a connu une évolution sans précédent, s'adaptant en permanence aux diverses situations rencontrées, telles les crises et/ou guerres. Le capitalisme industriel, entrepreneurial s'est transformé en capitalisme financier. La concentration et l'internationalisation du capital et de la production ont engendré une mondialisation (ou globalisation) de l'économie capitaliste. La société de consommation³⁹⁶ trouve son origine dans la croissance qui est le moteur du capitalisme. Elle ne constitue pas en soi une originalité de la société occidentale. Sa dénonciation dans les années 60-70 relevait davantage d'une lutte contre le pouvoir en place, voire d'un certain esthétisme que d'un véritable combat anti-capitaliste. Gilles Lipovetsky³⁹⁷ distingue trois cycles : le cycle I de l'ère de consommation de masse commence autour des années 1880 et s'achève avec la seconde Guerre mondiale, le cycle II des économies de consommation se construit au cours des trois décennies de l'après-guerre. Ce cycle II correspond à ce que Jean Fourastié a dénommé *les Trente Glorieuses*. Depuis la fin des années 70, nous serions entrés dans le troisième acte des économies de consommation. Pour Gilles Lipovetsky, ce stade III « signifie le moment où la sphère commerciale devient hégémonique, où les

³⁹⁵ Cf. Immanuel Wallerstein, *Le Système Monde du XVème siècle à nos jours*, Flammarion 1985.

³⁹⁶ L'expression apparaîtrait pour la première fois dans les années 1920 et se popularise dans les années 1950-1960 selon Gilles Lipovetsky, *Le bonheur paradoxal*, p. 23.

³⁹⁷ Ibid. p.27-39.

forces du marché envahissent la presque totalité des aspects de l'existence humaine ». ³⁹⁸

La référence libérale (voire néo-libérale³⁹⁹) rassemble des auteurs trop divers (philosophes, sociologues, politistes, économistes) pour qu'il soit possible de caractériser un modèle de société libérale.

Si on sent intuitivement que le jeunisme a un rapport avec l'une de ces notions, il apparaît, après analyse, que toutes lui préexistaient et ne peuvent donc expliquer l'apparition du jeunisme. Aussi, nous manque-t-il l'élément déclencheur.

Des auteurs aussi divers que Pierre Rosanvallon, Louis Dumont ou Marcel Gauchet ont mis en lumière l'étroite relation entre l'individualisme et l'avènement du marché. Pour Marcel Gauchet, « l'individu contemporain aurait en propre d'être le premier individu à vivre en ignorant qu'il vit en société, le premier individu à pouvoir se permettre, de par l'évolution même de la société, d'ignorer qu'il est en société (...) L'individu contemporain, ce serait l'individu *déconnecté* symboliquement et cognitivement du point de vue du tout, l'individu pour lequel il n'y a plus de sens à se placer au point de vue de l'ensemble. »⁴⁰⁰ La Communauté a cédé la place à la Société qui elle-même est devenue le Marché ou *société marchande qui caractériserait mieux la réalité actuelle. Certains parlent aussi de marchandisation de la société*⁴⁰¹. Une société dans laquelle il n'y aurait plus de société mais des individus. Margaret Thatcher était dans cette lignée lorsqu'elle affirmait : « Il n'y a pas de société, il n'y a que des individus. »⁴⁰²

Cette désignation présente l'avantage d'être plus globalisante en recouvrant à la fois les dimensions économique, sociologique et culturelle. La société marchande souligne l'hypertrophie de l'économie associée à une mentalité collective envahissant la société dans son ensemble.

Dès les années 60, Guy Debord ou Jean Baudrillard furent des précurseurs en dénonçant, sans toutefois la nommer ainsi, la société marchande.⁴⁰³ Plus près de

³⁹⁸ Ibid. p. 159.

³⁹⁹ Ce néo-libéralisme est-il si néo ? Ou ne serait-ce pas plutôt le « vieux libéralisme économique ravalé en néolibéralisme » ? (cf. Claude Javeau, *Les paradoxes de la postmodernité*, p. 75.)

⁴⁰⁰ Marcel Gauchet, *La démocratie contre elle-même*, op.cit., p. 254.

⁴⁰¹ Ou *marchandisation de la société* avec des acceptions diverses. Par marchandisation, Immanuel Wallerstein entend l'intégration de toutes les activités et transactions sociales au processus capitaliste d'échange dans la perspective d'une accumulation accélérée et infinie. (cf. Gérard Dussouy, *Quelle géopolitique au XXIème siècle ?* Editions Complexe, p. 215).

⁴⁰² Cité par Eric J. Hobsbawm, *L'âge des extrêmes*, p. 439.

⁴⁰³ Guy Debord, *La société du spectacle* (1967), Jean Baudrillard, *La société de consommation* (1970).

nous, des auteurs venant de tous horizons évoquent *la marchandisation de tout* (Luc Boltanski et Eve Chiapello), *la marchandisation du monde* (Christian Comeliau), *le règne de la marchandise* (Claude Javeau).

On doit cependant à un indianiste et sociologue, Louis Dumont, d'avoir observé la particularité des sociétés occidentales. « La plupart des sociétés valorisent l'ordre, donc la conformité de chaque élément à son rôle dans l'ensemble, en un mot la société comme un tout. » Louis Dumont les appelle des sociétés holistes par opposition aux sociétés individualistes, lesquelles « valorisent en premier lieu l'être humain individuel : à nos yeux chaque homme est une incarnation de l'humanité tout entière, et comme tel, il est égal à tout autre homme et libre (...) Dans la conception holiste, les besoins de l'homme comme tel sont ignorés ou subordonnés, alors que la conception individualiste ignore ou subordonne au contraire les besoins de la société. »⁴⁰⁴ Le contraste holisme / individualisme recoupe la distinction que faisait le sociologue Ferdinand Tönnies entre *Gemeinschaft* et *Gessellschaft*.⁴⁰⁵

Dans les sociétés traditionnelles, toujours selon Louis Dumont, les relations entre les hommes sont plus importantes, plus hautement valorisées alors que cette priorité est renversée dans le type moderne de société.

Louis Dumont définit l' « idéologie » comme étant « l'ensemble des idées et des valeurs communes dans une société. Comme il y a dans le monde moderne un ensemble d'idées et de valeurs qui est commun à de nombreuses sociétés, pays ou nations, nous parlerons d'une « idéologie moderne » en contraste avec l'idéologie de telle société traditionnelle (...) L' « idéologie » en général est assez semblable à ce que l'anthropologie américaine appelle « culture » par opposition à « société ».⁴⁰⁶

La montée de l'individualisme d'une part, la prédominance de l'économie d'autre part, sont les deux traits constitutifs de l'essence de l' « idéologie économique » ou de l'idéologie de la modernité.⁴⁰⁷ La prédominance de l'économie n'est en rien suffisante pour fonder cette idéologie de la modernité. C'est le lien avec des valeurs constitutives de la modernité qui font l'originalité de cette idéologie, au premier rang desquelles une philosophie essentiellement individualiste.⁴⁰⁸

⁴⁰⁴ Louis Dumont, *Homo Aequalis, Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, p. 12.

⁴⁰⁵ Communauté et Société.

⁴⁰⁶ Louis Dumont, op.cit, p. 16.

⁴⁰⁷ Ibid. p. 26. Cf. également Christian Comeliau, *Les impasses de la modernité*, p. 15 et 50.

⁴⁰⁸ Christian Comeliau, op.cit. p. 205 et s. Pour sa part, Marcel Gauchet parle d' « individualisme de masse » et Robert Castel d' « individualisme négatif ». Cf. Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, op.cit. p. 463 et s.

C'est sur ce terreau de l'économie et des valeurs individualistes qu'a pu naître et se développer le jeunisme et par voie de conséquence « la peur moderne de vieillir et de mourir (...) le désintérêt envers les générations futures intensifie l'angoisse de la mort, tandis que la dégradation d'existence des personnes âgées et le besoin permanent d'être valorisé, admiré pour sa beauté, son charme, sa célébrité rendent la perspective du vieillissement intolérable. »⁴⁰⁹

⁴⁰⁹ Chr. Lasch, *The culture of Narcissism*, cité par Gilles Lipovetsky, *L'ère du vide*, p. 68-69.

CHAPITRE 4

LA VIEILLESSE ET SES REPRESENTATIONS

Vieillir est le contraire de ce que l'on croit. Au moment où l'on n'a pas encore fait ses choix, on est alourdi par le poids de la tradition et des vérités enseignées. Jeune on est vieux. On croit aux idées répandues dans les journaux, à celles qui courent les rues. On adhère à tout. On porte le poids de sa famille, de sa tradition, de son groupe, de la société. J'ai, pour ce qui me concerne, vécu l'avancée en âge comme un détachement de tous ces poids-là. Vieillir c'est rejeter les idées préconçues, être plus léger. D'une certaine manière, on est plus vieux quand on est jeune et plus jeune quand on est vieux. La vie s'écoule comme un allègement progressif.

Michel Serres *Un si grand âge ...*

Chapitre 4. La vieillesse et ses représentations

Avant d'aborder ce chapitre, il est utile de définir ce qu'est le champ de la représentation sociale. Ces notions de « représentation sociale » trouvent leur origine en premier lieu chez Emile Durkheim pour qui ce sont des représentations collectives. Plus près de nous, Serge Moscovici, d'abord, Denise Jodelet, ensuite, ont systématisé et approfondi le concept de représentation sociale. Pour Denise Jodelet, la représentation sociale « est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. »⁴¹⁰ Nous désignerons par représentations de la vieillesse les représentations sociales d'un domaine particulier : celui que la société dénomme vieillesse, ceci n'excluant pas de recouvrir les aspects les plus divers. La représentation de la vieillesse s'inscrit dans un cadre bien particulier, à savoir une appartenance sociale et culturelle ; si nous nous en tenons au cadre français, nous percevons déjà que nous nous situons dans un contexte plus global, celui de la société occidentale animée par des valeurs communes. Nous avons vu, et nous le verrons davantage dans ce qui va suivre, à quel point les valeurs jeunistes (et individualistes) influent sur la représentation de la vieillesse. De ce point de vue, la transformation des représentations sociales de la vieillesse implique « de lutter contre des valeurs trop individualisantes en insistant sur la solidarité et en

⁴¹⁰ Denise Jodelet (sous la dir. de), *Les représentations sociales*, PUF 1989, p. 53.

manifestant tout ce dont la société se prive lorsqu'elle néglige l'apport des plus âgés. »⁴¹¹

Cette représentation de la vieillesse n'est cependant pas monocorde et offre une réelle diversité, ce que nous verrons au travers des écrits « officiels » : élus, hauts fonctionnaires, élites de l'Etat et en observant ensuite les représentations de la société. Les liens de certaines thématiques, telles que la mort ou la sexualité avec la vieillesse, sont assez caractéristiques des représentations de la vieillesse.

4.1 Brève chronologie des politiques publiques vieillesse

Dans les pages qui suivent, nous examinons les rapports et documents officiels de 1962 à nos jours. La sélection que nous avons faite est assez vaste pour éviter l'arbitraire. Quoiqu'officiels, ces documents ne sont cependant que des avis, ce qui n'enlève rien à leur intérêt. Nous nous en tenons volontairement aux points les plus marquants dans le cadre de notre problématique.

4.1.1 1962 : « Rapport sur la politique de la vieillesse » ou Rapport Laroque

En septembre 1944, Alexandre Parodi, Ministre du Travail, propose à Pierre LAROQUE (1907 – 1997) de prendre la direction des assurances sociales et de la mutualité. Il est considéré comme étant le « père » de la sécurité sociale française.⁴¹² En 1960, il préside la commission d'étude des problèmes de la vieillesse instituée auprès du Premier Ministre.⁴¹³ A cet égard, il est symptomatique que le mot « problèmes » apparaisse dans l'intitulé même de la Commission, ce que constate Bernard Ennuyer pour qui « avant même que la commission puisse se prononcer sur la réalité sociale représentée par la vieillesse, il était répondu d'entrée de jeu que

⁴¹¹ *L'alliance des âges. Le changement de regard et la réciprocité, au cœur des relations intergénération*, p.23. Etude réalisée pour la Fondation de France par : Bernadette Puijalon et Jacqueline Trincaz, Fondation de France 1994.

⁴¹² *Rue Saint Guillaume*, N° 147 – juin 2009, hommage à Pierre Laroque à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de sa naissance.

⁴¹³ Décret n° 60 – 332 du 8 avril 1960 instituant une commission d'étude des problèmes de la vieillesse. Le Premier Ministre est monsieur Michel Debré. Article 1^{er} : *Cette commission a pour tâche d'étudier les problèmes posés par l'emploi et les conditions d'existence des personnes âgées et de proposer au Gouvernement les solutions à donner à ces problèmes dans le cadre d'une politique d'ensemble, compte tenu de l'évolution démographique prévisible au cours des années à venir.*

celle-ci posait problème, et que de plus ce problème était *celui des personnes âgées*.⁴¹⁴ »

Le rapport LAROQUE exclut toute ségrégation. « Il est essentiel (...) de maintenir les personnes âgées dans la société en contact avec les autres générations et d'éviter toute rupture brutale dans leurs conditions de vie. »⁴¹⁵

La Commission insiste largement sur une politique de la vieillesse qui « doit tendre à une adaptation sans ségrégation ». Ainsi, « il convient de se garder de la tentation de trouver à ce problème la solution de facilité qui consisterait à isoler les personnes âgées dans un milieu entièrement autonome dans lequel les intéressés trouveraient plus aisément la satisfaction de leurs besoins propres ». La Commission poursuit avec cette phrase étrangement prémonitoire quarante ans avant la canicule de 2003 : « le risque de se laisser gagner par cette orientation est d'autant plus grand qu'elle permet d'apaiser les scrupules de conscience de ceux qui tout en souhaitant que les personnes âgées jouissent de conditions d'existence satisfaisantes sont peu soucieux de se voir indirectement rappeler leur devoir à l'égard des vieux par la présence de ceux-ci dans leur environnement quotidien. »⁴¹⁶

Cet aspect de non ségrégation est très structurant : ainsi, il est à nouveau évoqué dans un paragraphe ayant trait à la politique de construction. « Un principe fondamental : la non ségrégation des personnes âgées qui conduit à ne pas encourager la formule des « villages-retraite » non plus que l'utilisation d'anciens châteaux ou de propriétés d'agrément éloignés des agglomérations.⁴¹⁷

La Commission insiste sur l'intégration des personnes âgées dans la collectivité nationale. « L'une des causes et en même temps l'une des conséquences du défaut d'une politique de la vieillesse en France réside sans doute dans le fait que la population âgée ne dispose pas de moyens d'expression spécifique par l'intermédiaire de groupements organisés (...)

L'intégration de la population âgée dans la société ne se heurte donc pas seulement au propre désintérêt des vieillards mais également au défaut d'organisation de leur propre représentation et à l'insuffisance des contacts sociaux entre personnes âgées et plus jeunes. »⁴¹⁸ Ce point de vue garde toute son actualité aujourd'hui dans le cas

⁴¹⁴ Bernard Ennuyer, *Les malentendus de la dépendance*, Dunod 2003, p. 34 et s.

⁴¹⁵ *Politique de la vieillesse* – Rapport Laroque, p. 4.

⁴¹⁶ Ibid. p. 8-9.

⁴¹⁷ Ibid. p. 203.

⁴¹⁸ Ibid. p. 113.

français du moins alors qu'*a contrario*, dans les pays nord américains, la prise en compte d'une politique de la vieillesse est à mettre en parallèle avec l'organisation et la représentation des personnes âgées dans la société. Ce point sera développé plus loin.

Même si les arguments utilisés peuvent paraître surannés au lecteur d'aujourd'hui, ainsi, le fait de rester à domicile « éviterait de glisser progressivement vers la vie végétative qu'entraîne fréquemment l'hébergement en collectivité »⁴¹⁹, on peut considérer qu'avec le rapport Laroque on assiste à l'émergence d'une politique de l'aide à domicile.

La Commission estime en outre qu'il ne convient pas d'encourager les personnes âgées à se maintenir dans le milieu familial. Elle préconise d'aider les personnes à continuer de mener une existence indépendante et elle ne recommande pas la généralisation du placement familial.⁴²⁰

S'agissant de l'hébergement des personnes âgées en collectivité, le rapport Laroque a largement été suivi en matière de conditions d'habitat et il a permis des avancées considérables : suppression des salles communes, multiplication des chambres individuelles.

Il fait preuve d'une réelle modernité si on considère que près de cinquante années après la publication du rapport, certains points sont parfois encore à l'état de vœux : « Nécessité d'une formation psychologique du personnel, et spécialement du personnel de direction des hospices et maisons de retraite qui devrait être en mesure d'aplanir les conflits engendrés par la vie collective quotidienne »⁴²¹ ou encore la nécessité que l'établissement soit doté d'un « animateur » sinon d'un ergothérapeute. Toutefois, chose plus curieuse pour nous directeur en 2011 « ce rôle (d'animateur) peut être tenu par un directeur que n'absorberaient pas trop les tâches administratives »⁴²²

Le rapport Laroque préconise des actions d'information et d'éducation. En effet, elle part du constat suivant : « autant l'opinion publique est sensibilisée au problème de la vieillesse, autant elle en ignore les données fondamentales. »⁴²³

⁴¹⁹ Ibid. p. 208.

⁴²⁰ Ibid. p.219.

⁴²¹ Ibid p. 223.

⁴²² Ibid p. 227.

⁴²³ Ibid p. 244.

Il est nécessaire « d'associer dans l'esprit du public jeunes et vieux à la prospérité du pays (...) condamner cette opposition des générations ».

Comment y parvenir ? Conscient de la difficulté à recréer de toutes pièces prestige et dignité, il est nécessaire de « jouer sur les sentiments égoïstes des individus pour leur montrer que le sort fait aux personnes âgées sera un jour le leur et pour de longues années. »⁴²⁴

Le rapport Laroque aborde ensuite les aspects très pratiques : méthodes, modalités de communication. « A l'idée des charges dues à la vieillesse doit être substituée celle d'une prospérité partagée (...) Plutôt que « préparez votre vieillesse », il faut leur dire : « vivez vieux, mais restez jeunes » conservez vous, gardez votre forme, votre indépendance. » Ces propos jeunistes avant l'heure dénotent une approche négative de la vieillesse puisque ne sachant (ou n'osant) pas s'assumer en tant que telle.

ce rapport est hostile à la création d'un Haut Commissariat à la vieillesse en tant qu'il stigmatiserait les personnes âgées.

Le rapport Laroque constitue incontestablement le point de départ d'une politique vieillesse en France. En abordant les divers sujets liés aux personnes âgées, il présente une vision globale, « La politique de la vieillesse ne se suffit pas à elle-même. Elle n'est et ne peut être qu'un aspect d'une politique plus large, tendant à assurer un aménagement harmonieux de l'ensemble de la société, en vue de permettre à chacun d'occuper, à tout moment, la place qui lui assure l'épanouissement le plus complet de sa personnalité, dans son intérêt propre comme dans l'intérêt de la communauté elle-même, compte tenu tant de l'âge que des autres éléments qui déterminent cette personnalité. » La lecture de ce rapport montre que celui-ci reste, par certains aspects, étonnamment moderne. Le souhait abondamment répété de non ségrégation des personnes âgées demeure le point le plus intéressant. Il constitue, en outre, un juste compromis entre l'intégration voulue et la politique de médicalisation.

⁴²⁴ Ibid p. 247.

4.1.2 1970 : Rapport du groupe de travail sur « les aspects médicaux du vieillissement ».

Le mandat de ce groupe était d'adresser au ministre⁴²⁵ « des propositions, notamment sur la recherche, la formation, les structures hospitalières, l'assistance à domicile, la prévention des vieillissements prématurés, l'information et l'éducation ». Le groupe de travail, constitué essentiellement de médecins, est présidé par le professeur François Bourlière⁴²⁶ et remettra le rapport le 15 juin 1970.

L'intérêt de ce rapport, en dehors du fait qu'il propose et détaille ce que pourrait être « l'organisation hospitalière gériatrique », réside dans son approche en matière de logement-hébergement avec la distinction ville / campagne.

La préférence est donnée aux logements-foyers qui devraient être situés dans la ville et non pas à la périphérie. En revanche, les auteurs sont opposés aux maisons de retraite et des « directives devront être données pour la déconseiller » et ce, quelle que soit leur implantation ainsi que les logements foyers situés en dehors du milieu de vie antérieur.

Les propositions du groupe en faveur des logements foyers sont cohérentes avec l'affirmation selon laquelle « toute action en faveur des personnes âgées doit être guidée par le souci de leur conserver leur place dans la société et de leur permettre d'y mener une vie indépendante. » Toutefois, leur condamnation sans appel des maisons de retraite néglige le fait qu'entre les logements foyers et les « unités ou établissements dits de long séjour », il manque des lits en maison de retraite. L'avenir le confirmera.

4.1.3 1971: Rapport de l'Intergroupe « Problèmes relatifs aux Personnes Agées »⁴²⁷

Cet Intergroupe est placé sous la présidence de Nicole QUESTIAUX, maître des requêtes au Conseil d'Etat. L'Intergroupe, créé par arrêté du 14 novembre 1969, a pour objet l'étude des problèmes relatifs aux personnes âgées en vue de la préparation du VIème Plan (1971-1975).

⁴²⁵ Il s'agit de Monsieur Robert Boulin, Ministre de la Santé.

⁴²⁶ Il est également Président de la toute jeune Fondation Nationale de Gérontologie (née en 1967).

⁴²⁷ Commissariat Général du Plan – Rapport de l'Intergroupe Problèmes relatifs aux personnes âgées, La Documentation française, 1971.

Il est hautement symbolique, comme dans le cas du rapport Laroque, que dans l'intitulé même apparaisse le mot « *problèmes* » : « L'Intergroupe (...) avait pour mission d'étudier l'ensemble des problèmes de la vieillesse ».

L'âge de césure retenu est celui de 60 ans même si les rédacteurs y voient quelque arbitraire. Il s'agit, en effet, de décrire « la politique que l'on envisage d'appliquer à 1/5^{ème} de la population (si l'on se réfère arbitrairement au seuil de 60 ans) ». Le rapport ajoute cependant que « dans certains domaines comme l'emploi, la société traite de « vieux » des hommes et des femmes qui sont loin d'avoir atteint cet âge ».

Le rapport de l'Intergroupe se place dans la continuité du rapport Laroque qu'il ne contredit pas. Il en reprend l'idée de base : « la politique de la vieillesse doit refuser la ségrégation » ou encore cette phrase qu'on aurait pu lire dans le rapport de 1962 : « la prolongation de la vie normale implique le maintien de la personne âgée à son domicile aussi longtemps que possible ».

Les considérations économiques structurent ce rapport : « l'avenir commande une politique des revenus » et il met en parallèle le fait que « la sécurité de la vieillesse ne sera pas assurée sans ressources d'activité ». Les auteurs ne préconisent pas l'abaissement de l'âge de la retraite.

Incidemment, le rapport évoque la perception négative de la personne âgée dans l'opinion. En effet, dans un esprit de solidarité et de symbiose des générations, le rapport propose qu'un « effort non discriminatoire soit assuré pour permettre aux personnes de plus de cinquante ans, malgré l'image qu'en a l'opinion, d'apporter leur contribution au pays ».

L'Intergroupe est conscient de la sous information de la société française à propos de ses citoyens les plus âgés : l'acceptation de « la grisaille d'une vie quotidienne que ce rapport a tenté de décrire » n'est rien moins que la conséquence d'un défaut d'information.

Le rapport déplore la coupure des personnes âgées de la société : « De nombreux facteurs économiques, sociaux, psychologiques et physiologiques contribuent, l'âge venu, à détacher et même à rejeter le retraité, l'inactif de la société des adultes et des jeunes, bref de la collectivité à laquelle pourtant il appartient et à l'amélioration de laquelle il a souvent apporté sa pierre. La réinsertion des générations actuellement âgées n'appelle pas les mêmes méthodes que le maintien dans la société des générations qui les suivent : elles ont cependant un point commun, c'est-à-dire la nécessité de réviser fondamentalement la conception que les pays

industriels et notamment le nôtre se font de la vieillesse. »⁴²⁸ Ces constats ne sont guère accompagnés de propositions concrètes : « l'aménagement des conditions d'accès aux moyens de transport et aux établissements culturels (...) » tels qu'évoqués ne sont pas d'une grande originalité et n'ont pas contribué à enrayer le processus ségrégatif qui touche les personnes âgées.

4.1.4 1976 : Rapport Brudon

Le Conseil Economique et Social (CES) s'est saisi le 29 octobre 1974 des problèmes posés par les « conditions de vie à l'âge de la retraite »⁴²⁹ et a désigné Monsieur Jean Brudon comme rapporteur.

Au-delà des questions de ressources et d'hébergement, le groupe de travail a souhaité étendre l'étude aux problèmes de l'emploi, de la santé, des loisirs.

Le champ de l'étude concerne toutes les personnes âgées d'au moins soixante ans, soit 9.600.000 personnes en 1975 et 18 % de la population française.

La commande du CES ne visait pas à redéfinir une politique de la vieillesse mais limitait l'étude aux problèmes ci-dessus.

Le groupe de travail se démarque de toute spécialisation en considérant que les services de gériatrie constitueraient un élément de ségrégation.

Pour les personnes retraitées, les loisirs pourraient être un facteur d'intégration sociale à l'instar de ce qu'est le travail pour les personnes en activité.⁴³⁰ Mais en réalité, soulignent les auteurs, cela n'a de sens « qu'au sein d'un objectif beaucoup plus global : la préparation à la retraite ».⁴³¹

Ces idées sont assorties de propositions concrètes, ainsi d'une action menée à l'intérieur de l'entreprise. En effet, « on observe que la vie du retraité est en fait largement conditionnée par celle du travailleur qu'il a été. Si l'isolement est un des principaux maux de la vieillesse, c'est souvent parce que le retraité n'avait de relations sociales qu'à l'intérieur de son travail. »⁴³² Le rapport préconise une action largement en amont et si possible dans les cinq années précédant la retraite. Celle-ci

⁴²⁸ *Rapport de l'Intergroupe Problèmes relatifs aux personnes âgées*, op cit p. 146.

⁴²⁹ *Les conditions de vie à l'âge de la retraite*, plus communément connu sous le nom de Rapport Brudon, Journal Officiel de la République française, Avis et rapports du Conseil Economique et Social, 25 mai 1976.

⁴³⁰ Cf. Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard 1995.

⁴³¹ *Les conditions de vie à l'âge de la retraite*, op cit, p. 628.

⁴³² Ibid. p.628.

« pourrait également s'accompagner d'une politique « de fin de carrière » caractérisée :

- par la détection de postes ou de missions qui, par leur caractère spécifique, pourraient être confiés à des ouvriers, employés ou cadres âgés ;
- par l'absence de discrimination selon l'âge dans toute action de formation en vue d'une reconversion ou d'une promotion. »⁴³³

Dans le droit fil de rapports précédents, celui de 1976, entend au travers des actions préconisées lutter « contre l'isolement et contre la ségrégation des générations ». Une telle action « devrait déboucher sur le rôle que les personnes âgées peuvent à leur tour jouer dans la société en faveur des plus jeunes. »

Le rapport Brudon rappelle les travaux de la Commission Laroque et de l'intergroupe des personnes âgées du VIème Plan, soit « deux volets essentiels :

- le maintien des personnes âgées dans leur cadre de vie habituel, aussi longtemps que possible et dans les meilleures conditions possibles
- la mise en place de structures d'hébergement collectif et de soins pour celles d'entre elles qui ont perdu leur autonomie. »

Sans nier les réalisations au cours des dernières années, ainsi en matière de réévaluation des ressources, le rapport met en avant les insuffisances : « la politique mise en œuvre à partir des conclusions de la commission Laroque et suivant les orientations définies par le VIème Plan a sans nul doute amélioré les conditions de vie des personnes âgées. Elle a également contribué à une prise de conscience de l'opinion nécessaire au développement de la solidarité entre générations.

Cependant, ajoute le rapport, la plupart des problèmes demeurent, et certains ont pris une acuité nouvelle.

Ainsi, en matière d'hébergement et soins appropriés aux grands vieillards et aux invalides, il n'y a pas eu, à proprement parler, de mise en œuvre d'un programme gériatrique d'ensemble ».

En fait, c'est une critique à peine voilée du maintien à domicile exclusif qui a ses limites.

Dans ses préconisations relatives à « un hébergement approprié pour le grand âge », le rapport met en avant la fin du programme d'humanisation pour 1980. Ce

⁴³³ Ibid. p. 628.

ne sera pas le cas, loin s'en faut. L'accent est mis aussi sur l'animation : structures, formation des personnels, ouverture sur l'extérieur. Le rapport précise qu'il « faut donc prévoir un budget pour l'animation »⁴³⁴. Aujourd'hui, l'animation quand elle existe, est financée par le résident.

Le rapport Brudon propose des mesures précises en lien avec la préparation à la retraite : aménagement des temps de travail, aspect de formation que nécessite cette formation, et par exemple, augmentation des temps de loisir au cours des cinq dernières années ou réduction du temps de travail sans diminution de salaire.⁴³⁵

Dans ses conclusions, le rapport Brudon constate que :

« La vieillesse pose un triple défi à notre société, c'est d'abord le défi du nombre (...) Le second défi est l'augmentation très rapide des grands vieillards ». Le rapport note au passage qu'avec la multiplication des grands vieillards, l'auréole qui les entourait a disparu. « Enfin, la baisse de la natalité, si elle se poursuit, posera le problème du problème actifs/retraités ». ⁴³⁶

Les réflexions du rapport Brudon en matière de représentation de la vieillesse sont intéressantes et particulièrement novatrices. « La ségrégation est partout. Elle résulte d'abord de la perte d'activité ; le simple fait de cet arrêt sépare ceux qui travaillent de ceux qui ne travaillent pas et éloigne le retraité du milieu professionnel qui était pour lui le cadre psychologique dont il était totalement imprégné.

Elle est le fait des différences de revenus : les retraités dont les ressources sont faibles ne peuvent pas vivre comme les actifs. »⁴³⁷

Isolement des personnes âgées, rejet voire sentiment d'une « inutilité sociale » sont autant de réactions qui « accélèrent les processus de vieillissement. »

Le rapport Brudon ne nie pas qu'il y ait eu un souci d'améliorer les conditions matérielles. Mais il faut aller bien au-delà. « C'est à un véritable effort de remise en cause des structures de la société que nous sommes invités pour faire aux personnes âgées la place qui leur est due.

⁴³⁴ Ibid. p. 642.

⁴³⁵ Ibid. p. 643.

⁴³⁶ Ibid. p. 644.

⁴³⁷ Ibid. p. 644.

4.1.5 1980 : « Vieillir demain »⁴³⁸

Le rapport du groupe « Prospective Personnes âgées » est placé sous la présidence de Robert Lion, délégué général de l'Union Nationale des HLM. Le groupe situe ses travaux dans le cadre de la préparation du VIII^{ème} Plan (1981-1985).

Les rapporteurs observent dès l'introduction que le grand tournant démographique se situera dans les années 2005 – 2010 et ils jugent, en conséquence qu'il faudra avoir, bien avant cette date, construit une « politique de la vieillesse », celle-ci devant concerner la société tout entière, et non les seules personnes âgées.

Ce rapport, comme les précédents, continue de s'inspirer du rapport Laroque mais aussi de l'encenser : « tout ce qui s'est fait d'important en France au cours des décennies 1960 et 1970 ... ». Il n'est pas anodin que le groupe de prospective ait entendu Pierre Laroque et il souligne à cet égard que le groupe « inscrit ses analyses et propositions dans la perspective tracée à l'époque (1962) ; il l'a élargie ; il ne l'a en rien récusée ».

Il reconnaît également la filiation avec le rapport de « l'intergroupe Personnes âgées » (1971).

Bien qu'en préambule le rapport déclare « Tout seuil de vieillesse est arbitraire », la population concernée sera, sans grande originalité, celle des 60 ans et plus, l'âge « normal » de la retraite étant 65 ans, « on doit ajouter aujourd'hui à la population ainsi définie la tranche des 60-64 ans, qui est désormais massivement touchée par les problèmes liés à la cessation d'activité. »

En 1980, les 60 ans et plus représentent 9 000 000 de personnes et 17 % de la population totale, la France se trouvant alors dans la moyenne des pays de la Communauté Economique Européenne.

Les rapporteurs, tout en observant des efforts importants de la collectivité en faveur des personnes âgées, notent que « des aspects essentiels de ses recommandations (le rapport Laroque) sont demeurés dans l'oubli. S'il est vrai que les dépenses sociales pour la vieillesse représentent 10 % du Produit Intérieur Brut (PIB)⁴³⁹, les « acquis importants laissent subsister des problèmes nombreux et sérieux. »⁴⁴⁰

⁴³⁸ *Vieillir demain*, La Documentation française, 1980.

⁴³⁹ *Vieillir demain*, op.cit. p. 39. Les dépenses de la « fonction vieillesse » rapportées au PIB ont doublé entre 1962 et 1978, passant de 5,07 % à 9,86 %.

⁴⁴⁰ *Vieillir demain*, op.cit. p. 13.

La priorité de principe accordée au maintien à domicile ne s'est pas traduite dans les faits, les besoins les plus pressants n'étant que très partiellement satisfaits. En outre, la qualité du service laisse à désirer en raison de l'absence de formation, et de la faiblesse de la rémunération du personnel.

Les auteurs notent également que le problème de santé des personnes âgées est mal posé, la confusion étant souvent faite entre vieillesse et maladie. Le modèle médical traditionnel définit la santé comme l'absence de maladie d'où la volonté du médecin de guérir. Or, dans le cas des personnes âgées, la santé ne s'identifie pas nécessairement à l'absence de maladie mais bien davantage à la capacité d'accomplir certains actes de la vie quotidienne. Aussi, les auteurs estiment-ils que plutôt que de maladies, on devrait parler d'incapacités.

Or, l'évolution de la médecine, dans le sens du développement de la spécialisation, va à l'encontre de ce qui serait nécessaire, à savoir la prise en compte globale de la personne. Mais nous sommes en 1980 et la gériatrie n'a pas encore acquis ses lettres de noblesse.⁴⁴¹

Sous l'influence de la conjoncture économique de l'époque, la crise dénature le problème de la vieillesse. Avec les plans sociaux et le début des départs en préretraite, le seuil de la « vieillesse », jusqu'alors assimilé à l'âge de la retraite, a tendance à se déplacer au point de devenir « vieux » en Lorraine à 55 ans du fait de la crise de la sidérurgie.

Mais comment définir la vieillesse ? Quelles sont ses frontières ? Les auteurs considèrent que la vieillesse ne doit pas être assimilée à la retraite, celle-ci devant elle-même être distinguée du chômage. Il est intéressant de noter, par ailleurs, que le rapport – ce qui est une première à notre connaissance dans un rapport officiel – est vigoureusement opposé aux « notions ambiguës et dangereuses de « 3^{ème} âge » et de « 4^{ème} âge ».⁴⁴² Le vieillissement est un phénomène plus important que les découpages artificiels et « le sens commun le sait bien, le fait de cesser le travail ne vous bascule pas, du jour au lendemain, dans la vieillesse. »⁴⁴³

La focalisation faite autour de la retraite tend à vouloir égaliser des situations qui ne le sont pas et des personnes dont le vécu propre les rend très différentes. C'est pourquoi les auteurs du rapport s'attachent plutôt à la notion de « vieillissement

⁴⁴¹ La capacité de gériatrie est créée par un arrêté du 25 juillet 1985.

⁴⁴² *Vieillir demain*, op.cit p. 67.

⁴⁴³ *Vieillir demain*, op.cit p. 69.

social », celui-ci étant le « produit de changements cumulatifs, normalement irréversibles et parfois brutaux : déclin des capacités fonctionnelles et professionnelles, départ et mariage des enfants, naissance des petits enfants, veuvage, disparition des proches de la même génération, départ en retraite, solitude, ... »

Malgré les précautions de langage initiales, les rapporteurs reconnaissent que « les seuils chronologiques proposent de fausses définitions » et ils ajoutent : le concept « personnes âgées » est flou, la « vieillesse » est un domaine aux contours imprécis ... il y a mille vieillesse et non pas des « âges ».

La logique de la production est mise en cause. En effet, la mise à la retraite sonne comme un couperet, une mise à l'écart⁴⁴⁴. Le découpage social assigne à la fin de vie une seule vocation : l'inaction ; autrement dit : l'inutilité. Certes, il serait tentant de penser que le mythe du « troisième âge » manifesterait un refus de cette assignation à l'action. En réalité, pensent les auteurs du rapport, « cette notion de « troisième âge » sonne faux. Dans la mesure où « 3^{ème} âge » vise autant un mode de vie qu'une population définie par son âge, c'est un mythe faussement unificateur. »

Dans une société qui valorise l'activité, « la proclamation est doublement cohérente avec la société de production et de consommation : au salarié, elle fait espérer le repos pour demain (...) et monnaie cet espoir contre des conditions de travail qui parfois le ruinent ; au retraité elle lance un formidable clin d'œil : il est un client idéal pour de multiples biens et services, un « créneau porteur » pour les marchands de loisirs ».

Cette incapacité de la société à confier des rôles aux personnes âgées « représente un gâchis humain, et même économique, sans précédent ».⁴⁴⁵ En effet, « notre monde actif, affolé par les modes du jour ne sait ni découvrir ni tirer profit des valeurs cachées. Il ne se soucie pas de « valoriser » cette population nombreuse qui vit à son flanc. Il la laisse de côté, ségréguée, dévaluée. »⁴⁴⁶

Les rapporteurs développent cette idée originale et intéressante, à savoir que la vieillesse est dévaluée en raison de leur nombre. Autrefois, étant rares, ils étaient honorés. Aujourd'hui, le monde dominant les tient à l'écart.

⁴⁴⁴ « La première mort des Français aujourd'hui est une mort sociale. Le dernier âge de la « spécialisation des âges » est le moins honorable ; spécialité : néant. » *Vieillir demain*, op.cit. p. 87.

⁴⁴⁵ *Vieillir demain*, op.cit p. 88.

⁴⁴⁶ Ibid.

Le rapport développe cette autre idée force : faute de pouvoir leur faire « tenir un rôle », la société ne saura guère faire autre chose que « donner » : donner « des colis pour les petits vieux ». Le rapport relève paradoxalement que « la vieillesse, beaucoup plus massivement qu'autrefois, continue de relever de la charité »⁴⁴⁷ et par voie de conséquence, « Par sa politique de la vieillesse, par la manière dont elle prend en charge les personnes âgées, la société française a quelque peu contribué à faire de celles-ci un monde à part. »⁴⁴⁸

L'image négative de la vieillesse est associée à celle de la mort, « elle fait peur ... La mort (...) est désocialisée ; gérée à l'écart. Etape ultime, ultime rejet. »⁴⁴⁹

Les rapporteurs pensent que la « politique de la vieillesse » telle qu'elle a été conçue n'est pas étrangère à la situation que nous observons. En effet, dans sa manière de « prendre en charge » les personnes âgées, « la société française contemporaine a quelque peu contribué à faire de celles-ci un monde à part. »⁴⁵⁰

Ces remarques amènent les rapporteurs à critiquer à nouveau les concepts de « troisième âge », « quatrième âge » et plus généralement cette coupure artificielle entre générations. « Les zéloteurs du « troisième âge » ont proposé, en fait de « vieillesse active », une parodie du monde actif. »⁴⁵¹

Le rapport pointe la « responsabilité de la société » dans la ghettoïsation des personnes âgées et va jusqu'à évoquer ce « tiers monde » que formeraient les personnes âgées dans le monde actuel.⁴⁵² Ces remarques critiques autour du « 3^{ème} âge » ne sont pas isolées. Pour Joseph Zrihen, « l'expression « 3^{ème} âge » (...) est partout porteuse d'exclusion, car elle est floue, on ne sait plus quand il commence : 60, 65, 55 ans ? On ne sait pas quand finit ce troisième âge. On sait par contre que ce sont des gens à part. »⁴⁵³

Les éléments constitutifs d'un « conflit de générations » sont donc présents : « éjection au prix fort du marché du travail, refus aux travailleurs âgés du droit au travail, relégation dans des positions de second rang » et parallèlement

⁴⁴⁷ Ibid. p. 89.

⁴⁴⁸ Ibid. p. 90.

⁴⁴⁹ Ibid.

⁴⁵⁰ Ibid., p. 90.

⁴⁵¹ Ibid.

⁴⁵² Ibid.

⁴⁵³ Joseph Zrihen, *Explosion et répulsion de la vieillesse. Aspects du troisième âge dans la société française contemporaine*, Mémoire D.E.A. – E.H.E.S.S. septembre 1987.

augmentation du coût supporté par la population active pour « entretenir »⁴⁵⁴ les personnes âgées.

Aussi, constate-t-on la conjonction de deux effets cumulatifs : les personnes âgées sont à la fois à charge **et** en marge de la société. Cela produit le paradoxe d'une « société qui donne beaucoup à ses vieux mais qui ne leur demande rien, les rejetant dans l'inutilité. »⁴⁵⁵ Il est tentant de faire le parallèle avec ces « inutiles au monde » que décrit Robert Castel⁴⁵⁶

Un certain nombre de constats, et de critiques, faits dans ce rapport reste toutefois sans réponse. Ainsi, le rapport ne peut que déplorer, qu'en dépit des recommandations faites par le rapport Laroque⁴⁵⁷ on ait continué à construire « des établissements de grande taille (...) De tels établissements ne sont à une échelle humaine, ni pour les personnes âgées, qui la plupart du temps y finiront leur vie, ni pour le personnel. »⁴⁵⁸ Outre la taille, la localisation des établissements n'a pas été faite selon les vœux de la Commission Laroque puisque nombre de ces établissements « ont été implantés loin des centres d'intérêt des villes. Les personnes âgées y sont coupées de leurs liens avec leur quartier, avec leurs voisins et leur famille. Or ces investissements sont irréversibles. »⁴⁵⁹

4.1.6 1980 : « Le vieillissement de la population »⁴⁶⁰ »

Le rapport remis à Monsieur Matteoli, Ministre du Travail et de la Participation est placé sous la responsabilité de Madame Nicole Questiaux, membre du Haut Comité de la Population. Le rapporteur est Madame Yannick Moreau.

Le rapport constate en premier lieu que le groupe social des personnes âgées n'est pas homogène : groupe très vaste où se rencontrent deux générations, prépondérance démographique des femmes, isolement familial fréquent. Les

⁴⁵⁴ Curieuse formulation mais le rapport indique : « même déclarées d'inutilité publique, les personnes âgées doivent être entretenues », *Vieillir demain*, op.cit p.91.

⁴⁵⁵ *Vieillir demain*, op.cit, p.92.

⁴⁵⁶ Robert Castel, op.cit. : « Si le vagabond est bien cet « inutile au monde » vivant en parasite du travail d'autrui, exclu de partout et condamné à l'errance dans une société où la qualité de personne dépend de l'appartenance à un statut, on s'explique parfaitement et la représentation péjorative qui lui est toujours associée, et le caractère impitoyable du traitement qui lui est appliqué. », p. 92.

⁴⁵⁷ Cf. ci-dessus.

⁴⁵⁸ *Vieillir demain*, op.cit p. 139.

⁴⁵⁹ Ibid.

⁴⁶⁰ *Le vieillissement de la population*, La Documentation française, juin 1980.

inégalités socio-professionnelles, loin de s'atténuer avec l'âge, persistent après la cessation d'activité, qu'il s'agisse de l'inégalité devant la mort ou de l'inégalité de ressources. Ces inégalités sont cumulatives. Elles « ne se ramènent pas à des écarts par rapport à une moyenne ; elles traduisent des façons fondamentalement différentes de vivre sa vieillesse. On peut aussi dire que le vieillissement n'est pas seulement un processus biologique. C'est un processus social différentiel. »⁴⁶¹

La retraite renvoie à une image ambiguë⁴⁶², retraite-loisirs et désirée d'un côté et retraite antichambre de la vieillesse (et de la mort) et donc crainte :

Si la retraite est souvent désirée, la vieillesse fait peur et l'on comprendrait mal les comportements à l'égard des personnes âgées et à l'égard des problèmes de la vieillesse si on omettait de parler de cette peur qui est aussi peur de la mort. D'une mort qui est aujourd'hui, fait nouveau, essentiellement associée à la vieillesse parce que l'on meurt de moins en moins souvent enfant ou jeune.⁴⁶³

Le rapport du Haut Comité de la Population affirme lui aussi sa filiation avec le rapport Laroque en rappelant que celui-ci précisait les objectifs d'une politique de la vieillesse : « L'essentiel est sans doute d'assurer l'adaptation la meilleure possible des personnes âgées à la société française de demain et d'adapter aussi cette société à la présence et aux caractères physiques et psychiques d'une masse croissante de personnes âgées. »⁴⁶⁴

A l'instar des groupes de travail précédents, celui-ci constate que les recommandations du rapport Laroque sur l'emploi ont été très peu suivies d'effet :

« - L'importante réforme de la formation permanente bénéficie très peu aux travailleurs âgés (et pas du tout aux retraités) et les efforts de recyclage restent très faibles.

- L'aménagement des conditions de travail pour les travailleurs âgés reste bien limité aussi, et les expériences de certaines entreprises ont reçu une faible diffusion. »⁴⁶⁵

⁴⁶¹ Ibid. p. 11.

⁴⁶² Ibid. p. 14.

⁴⁶³ Ibid.

⁴⁶⁴ Ibid.

⁴⁶⁵ Ibid. p. 15.

Si en matière de logement et services, « le bilan est (...) largement positif, il doit cependant être nuancé : on est encore très loin en France du développement des services de ce type connu dans certains pays étrangers (pays nordiques, Grande Bretagne) et les insuffisances sont encore notables. »⁴⁶⁶

Le rapport du Haut Comité de la Population constate après ses prédécesseurs, que « les logements-foyers connaissent aujourd'hui des difficultés dues à une implantation parfois inadéquate (on a construit certains logements-foyers à l'écart des villes qui ne contribuent pas à l'insertion dans la vie sociale des personnes âgées) ... »⁴⁶⁷ Le rapport se demande, en effet, s'il n'y a pas, « dans de nombreuses régions, un problème d'implantation des établissements existants, trop souvent à l'écart des villes, ce qui signifie une coupure quasi-totale accru de vie et les relations des personnes âgées ». ⁴⁶⁸

La reconnaissance du développement très important de l'aide ménagère ne va pas sans critiques : « les problèmes qui apparaissent aujourd'hui sont pourtant considérables. Le statut des aides ménagères est certainement insuffisant : absence de formation, très faible rémunération, aucune garantie d'emploi ; dans ces conditions, la qualité du service ne peut pas être partout assurée. »⁴⁶⁹

La Commission Laroque faisait trois recommandations : prévention, non-ségrégation et information du public. Cependant, si l'objectif de non-ségrégation est largement admis, il faut bien reconnaître que « l'émergence de la spécialisation des âges, l'émergence de nouvelles formes de sociabilité centrées sur le groupe d'âges (clubs...) montrent que l'objectif est plus difficile à atteindre qu'on ne l'avoue et peut être aussi moins simple qu'il n'y paraît. »⁴⁷⁰

Ce rapport, lui aussi après d'autres, considère que les notions largement répandues comme le « troisième âge » et le « quatrième âge » sont trompeuses. En insistant sur l'âge, en effet, elles opposent les générations ; en valorisant l'unité d'un groupe d'âge, elles font des retraités un monde homogène à part alors qu'en réalité les différenciations sociales des retraités sont très marquées et largement liées à leur histoire sociale, notamment dans le monde du travail. Elles contribuent ainsi à figer

⁴⁶⁶ Ibid. p. 20.

⁴⁶⁷ Ibid. p. 21-22.

⁴⁶⁸ Ibid. p. 44.

⁴⁶⁹ Ibid.

⁴⁷⁰ Ibid. p. 27.

un certain modèle de spécialisation des âges peu favorable aux évolutions rendues nécessaires notamment par les changements démographiques. »⁴⁷¹

4.1.7 1982 « Vieillir en France » Rapport de la France pour l'Assemblée Mondiale sur le Vieillissement.

Ce rapport est édité par le Secrétariat d'Etat chargé des personnes âgées dont il faut rappeler qu'il constitue une nouveauté dans l'histoire politique française et son titulaire, Joseph Franceschi, ne manque pas de faire remarquer, en introduction, que la création en mai 1981 d'un tel secrétariat d'Etat pour la première fois dans l'histoire du pays a souligné la part des retraités et personnes âgées dans la politique sociale française.

Ce rapport se situe dans le contexte de la préparation de l'Assemblée Mondiale sur le vieillissement à l'échelon des pays d'abord, à celui de l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) enfin. Cette Assemblée, qui constitue une première, est couronnée par la journée mondiale des personnes âgées le 7 avril 1982.

A l'instar de ses prédécesseurs, ce rapport se réfère à Pierre Laroque qui défendait « l'idée qu'il fallait substituer à la succession de temps ségrégatifs une vision unifiée de la vie ; au lieu de cloisonner les temps et les rôles, il fallait désormais rechercher l'adaptabilité des structures. »⁴⁷²

Quoique n'étant pas d'une grande originalité lorsque le rapport indique que « l'image qu'une société a d'elle-même dépend pour partie de la place qu'elle fait à ses retraités et personnes âgées »⁴⁷³ il faut reconnaître que la politique de la vieillesse, du moins en 1981 et 1982, est citée parmi les éléments les plus marquants du gouvernement socialiste.⁴⁷⁴ Le rapport ajoute que l'action collective ne saurait suffire et « il importe que les retraités eux-mêmes prennent davantage en charge leur destin. » La politique de la vie

En raison de l'évolution démographique des personnes âgées, le gouvernement prend conscience du poids que vont constituer à l'avenir les retraités. C'est pourquoi,

⁴⁷¹ Ibid. p. 50.

⁴⁷² *Vieillir en France*, rapport de la France pour l'assemblée mondiale sur le vieillissement, 1982, p. 7.

⁴⁷³ Ibid. p. 8.

⁴⁷⁴ Cf. Enquête BVA – Paris Match du 1^{er} au 6 avril 1982 (...) citée dans *Vieillir en France*, op.cit p. 24.

« si la société manquait cette chance de donner une véritable place aux personnes âgées, elle se priverait d'une proportion importante de sa richesse humaine. »⁴⁷⁵

Le rapport « Vieillir en France » tout en rappelant sa filiation avec le rapport Laroque constate que celui-ci n'a reçu qu'une application partielle et progressive. Ainsi, « de nombreux problèmes n'ont pas encore été entièrement résolus. En particulier, l'une des idées de base, rechercher l'adaptabilité de l'emploi au vieillissement et faire de la formation permanente un instrument disponible pour tous, est restée jusqu'à présent largement lettre morte. »⁴⁷⁶

4.1.8 1993 « Vieillir en France »

Cette brochure, qui n'est pas de même nature que les rapports précédents, a été réalisée par le Centre de liaison, d'étude, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées (CLEIRPPA) pour le Secrétariat d'Etat à la Famille, aux Personnes âgées et aux Rapatriés. Elle est préfacée par son Secrétaire d'Etat, Laurent Cathala, ce qui lui confère un caractère officiel. C'est un document assez généraliste et qui se veut « grand public ». En page de garde, il est d'ailleurs rappelé opportunément que l'année 1993 est l'année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations. Cette brochure assez consensuelle s'en tient, le plus souvent, à des constats en évitant les jugements critiques. A titre d'exemple, s'agissant des représentations nationales et locales des retraités et des personnes âgées, « Vieillir en France » cite les instances de représentation créées en 1982, précisément sous l'impulsion de Laurent Cathala. Mais il n'est nullement fait allusion au fait que le Comité national des retraités et des personnes âgées (CNRPA) par exemple, est insuffisant en tant que représentation, si on en juge par ce qui existe, déjà à l'époque, dans d'autres pays (Amérique du Nord).

4.1.9 1999 : « Vieillir en France »

Significativement, ce rapport (juin 1999) a pour sous-titre : Enjeux et besoins d'une nouvelle orientation de la politique en direction des personnes âgées en perte d'autonomie.

Ce rapport confié à Madame Guinchard-Kunstler, à l'époque députée du Doubs, résulte d'une demande de Monsieur Lionel Jospin, Premier Ministre. Madame

⁴⁷⁵ *Vieillir en France*, op.cit p. 23.

⁴⁷⁶ Ibid. p. 24.

Paulette Guinchard-Kunstler remarque tout d'abord que la politique de la vieillesse et la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie ne sont pas affirmées comme des priorités des décideurs publics. Cette « non décision » peut s'expliquer, selon l'auteur du rapport par le manque de structuration des groupes de pression représentant les intérêts des personnes âgées dépendantes et des familles, et ce, à la différence du milieu du handicap, qui lui a une ancienne tradition de défense de ses intérêts.

L'intitulé du rapport indique clairement la population cible visée : il s'agit des « personnes âgées en perte d'autonomie », terminologie de loin préférable à celle de personnes âgées dépendantes. Paulette Guinchard-Kunstler note d'ailleurs « qu'en utilisant le mot dépendance on lui donne un effet négatif en oubliant que tout être humain a besoin des autres pour échanger, communiquer, vivre. Il s'agit donc avant tout d'un problème culturel, d'une démarche qui consiste à penser ce que chacun, quel que soit son âge, peut apporter à la société. »

Dans la mesure où « il semble nécessaire de retenir la notion de désavantage social ou de handicap », Paulette Guinchard-Kunstler propose « de s'interroger sur l'opportunité d'une politique particulière en direction des personnes de plus de 60 ans ». Cette suggestion ne sera pas retenue, la barrière d'âge devait disparaître au 1^{er} février 2010. Ce n'est toujours pas le cas au moment de l'écriture de ces lignes.

Notre regard sur la vieillesse correspond à l'association de celle-ci à « une période de fragilité physique, psychologique et sociale. »

Paulette Guinchard-Kunstler note dans les éléments forts de problématique celui ayant trait aux suicides des personnes âgées pour « constater que sur les 11 000 suicides enregistrés chaque année, plus de la moitié concernent les personnes âgées de plus de 55 ans » et « regretter que le programme national de lutte contre le suicide ne tienne pas compte de cette réalité. »⁴⁷⁷

En lien avec l'évolution des diverses pathologies, l'implication des familles est très forte. Face à leur l'épuisement, la mission considère comme essentiel de favoriser tous les dispositifs permettant d'apporter une aide aux aidants familiaux, l'objectif sous jacent étant de mieux maîtriser le placement en hébergement.⁴⁷⁸

Le rapport « Vieillir en France » met l'accent sur une approche globale et se défie d'une approche essentiellement sanitaire. Il remarque également que l'insuffisance

⁴⁷⁷ Ibid. p.12.

⁴⁷⁸ Ibid. p.20.

de formation gériatrique peut conduire à « une surconsommation de médicaments, voire à des erreurs de diagnostic qui sont source de renforcement de pathologies, de mauvaise orientation des personnes âgées et très souvent engendrent des surcoûts pour la collectivité. »⁴⁷⁹

Le rapport, parmi d'autres mesures, propose de « développer une approche plus sociale, plus psychologique, plus culturelle permettant de rompre avec l'idée que le grand vieillard n'est qu'un malade. »

La mission (mais, nous l'avons vu, c'était le cas) est assez critique sur l'existant. Ainsi, elle « regrette l'insuffisance chronique de places dans les SSIAD, ayant pour conséquence l'absence d'une couverture médicale efficace » et demande que soit étudiée « l'idée de la création d'une visite d'aide au maintien à domicile prise en charge par l'assurance maladie. »⁴⁸⁰

La mission développe l'idée de la nécessaire relation entre la place qu'accorde la société à ses personnes âgées et « le type de réponse qu'elle donnera au problème des personnes âgées en perte d'autonomie. »⁴⁸¹ Ainsi, se posent les questions d'ordre éthique : « Quelle place, quel rôle, la société dans son ensemble donne-t-elle à ses vieux ? Quel regard porte-t-on sur eux ? » De là découle la « nécessaire définition du sens donné à une politique du vieillissement dans le nouveau regard porté sur le vieux ». Et, objectif ambitieux, la mission entend « contribuer à son échelle (...) à la redéfinition des politiques publiques dans le rapport qu'elles entretiennent au temps. »

L'absence de prise en charge globale de la personne caractérise un défaut de culture gérontologique et qui conduit à une « focalisation sur les questions strictement médicales. » Réduire les « personnes âgées en perte d'autonomie à de simples corps souffrants est dommageable tant cela peut occasionner des erreurs de diagnostics, des aggravations de leur état (notamment de la mémoire), ou certaines formes de maltraitances. »⁴⁸²

Pour redonner une place à la personne âgée comme le souhaite le rapport Guinchard-Kunstler, il « est nécessaire de démontrer concrètement l'utilité sociale des personnes âgées (plutôt que de ne communiquer que sur leur coût, sur leur

⁴⁷⁹ Ibid. p. 21-22.

⁴⁸⁰ Ibid. p. 30.

⁴⁸¹ Ibid. p. 31.

⁴⁸² Ibid. p. 33.

« désavantage social » en référence à la grille de l’OMS) »⁴⁸³ Le rapport propose de respecter les droits et l’intégrité de la personne et rappelle les principes de base de la Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante⁴⁸⁴ qui, dans son article 1^{er} énonce que « toute personne âgée dépendante garde la liberté de choisir son mode de vie » et dans son article 8, alinéa 2 que « la vieillesse est un état physiologique qui n’appelle pas en soi de médicalisation. »

Le respect de la personne âgée passe aussi par un renforcement de la lutte contre la maltraitance et par conséquent « par une réelle politique de formation, une politique familiale de la vieillesse et une politique de communication. »⁴⁸⁵

4.1.10 « Les personnes âgées dépendantes⁴⁸⁶ »

Il s’agit du rapport de la Cour des Comptes de novembre 2005 et à la différence des rapports précédents, il n’est pas prospectif : il constate et dresse un état des lieux des besoins afférents au vieillissement.

La cible visée correspond aux personnes âgées dépendantes, les personnes « âgées » étant les personnes de 60 ans et plus et les personnes âgées dépendantes étant celles concernées par l’allocation personnalisée d’autonomie (APA) qui peut être attribuée à partir de 60 ans. Le terme « dépendance » résulte de la loi (1997) qui a institué la prestation spécifique dépendance (PSD) et de la loi du 20 juillet 2001 qui a créé l’APA. Peuvent bénéficier de l’APA, « les personnes qui, nonobstant les soins qu’elles sont susceptibles de recevoir, ont besoin d’une aide pour l’accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l’état nécessite une surveillance régulière. »⁴⁸⁷

L’estimation de la population des personnes âgées dépendantes fait état d’une fourchette de 628 000 à 1 516 000 personnes (ou 628 000 à 850 000 personnes si on ne prend que la dépendance lourde).⁴⁸⁸

⁴⁸³ Ibid. p. 36.

⁴⁸⁴ Elaborée par la Fondation Nationale de Gérontologie et le ministère des Affaires Sociales (1996)

⁴⁸⁵ *Vieillir en France*, op cit p.91.

⁴⁸⁶ Cour des Comptes, *Les personnes âgées dépendantes*, Rapport au Président de la République suivi des réponses des administrations et des organismes intéressés, Les éditions des Journaux Officiels, novembre 2005.

⁴⁸⁷ Ibid. p. 14.

⁴⁸⁸ Ibid. p. 15.

Le rapport fait état d'un insuffisant développement des dispositifs d'accueil temporaire, avec ou sans hébergement. Cette insuffisance est préjudiciable à une vraie politique de soutien à domicile.

En ce qui concerne les établissements, leur modernisation par une augmentation du taux d'encadrement qui est estimée à 100 000 emplois permettant d'atteindre un objectif de 0,35 équivalent temps plein (ETP) soignant par lit (pour 0,18 ETP soignant en 2003).⁴⁸⁹

Dans les pistes d'amélioration proposées, le rapport de la Cour des Comptes préconise de renforcer l'appui aux aidants à domicile. En effet, « l'analyse du maintien à domicile a montré le rôle fondamental de l'entourage familial dans la continuité de la prise en charge de la personne âgée dépendante (...) De nombreux pays, devant la montée de la maladie d'Alzheimer, ont reconnu l'appui aux aidants familiaux comme une dimension fondamentale de tout système public de prise en charge de la dépendance à domicile. » Le rapport constatant la pauvreté voire l'inexistence de réalisations françaises en conclut qu'« on ne peut citer que des pistes tirées d'expériences étrangères. »⁴⁹⁰

En dépit de la création de l'APA dont la politique de maintien à domicile a bénéficié depuis 2002, le rapport de la Cour des Comptes constate que « la réponse des services d'aide et des différents acteurs n'est pas à la mesure des besoins. Les métiers auprès des personnes âgées dépendantes sont encore peu développés et mal organisés ; ils restent peu attractifs et un effort d'information et de promotion auprès des jeunes s'avère indispensable. »⁴⁹¹

S'agissant des institutions, le rapport note que « l'offre de services, de prestations et de places en établissement est insuffisante, mal répartie sur le territoire national, et ne répond qu'imparfaitement au besoin de globalité et de continuité des prises en charge. Le recours au secteur privé non aidé est souvent onéreux. »⁴⁹²

Globalement, le constat de la Cour des Comptes (2005) est plutôt sévère mais surtout il convient de lire en parallèle le rapport plus récent sur le même sujet⁴⁹³ qui fait souvent les mêmes constats. « Ce nouveau rapport met en évidence de nombreux attermoissements. Sur le terrain, les modalités de prise en charge à domicile

⁴⁸⁹ Ibid. p. 187 et 369-370.

⁴⁹⁰ Ibid. p. 267.

⁴⁹¹ Ibid. p. 289.

⁴⁹² Ibid. p. 290.

⁴⁹³ *La prise en charge des personnes âgées dépendantes*, Cour des Comptes 2009.

et en établissement (conditions d'accueil, qualité des soins...) n'ont que peu évolué (...) »⁴⁹⁴ Là où le rapport de 2005 préconisait « de renforcer l'aide aux aidants », ou recommandait d'introduire systématiquement, dans l'élaboration des plans d'aide, une évaluation des besoins des aidants familiaux (...) le rapport de 2009 constate que cette recommandation n'a été que rarement mise en œuvre.⁴⁹⁵

Les constats de la Cour des Comptes (2005) ont eu un renfort inattendu en la personne de Madame Nora Berra qui n'hésite pas à déclarer : « La Cour des Comptes elle-même a noté dans son rapport de 2005 que les besoins des personnes âgées étaient loin d'être couverts. » Et elle ajoute : « C'est pourquoi l'effort sera poursuivi d'ici à 2012 pour permettre de rapprocher la France de la situation des pays scandinaves. »⁴⁹⁶

2006 : Plan Solidarité Grand Age (PSGA)

Il s'agit là d'un plan gouvernemental et qui, à ce titre, engage l'avenir.

Le 26 mai 2006, Dominique de Villepin, Premier Ministre, présente à Bergerac le Plan Solidarité Grand Age (2007 – 2012) qui « a été élaboré avec conviction et détermination par Philippe BAS, en concertation avec tous les professionnels et les responsables associatifs compétents ».⁴⁹⁷

Ce plan se fixe quatre exigences :

- investir massivement pour lutter contre les maladies du grand âge.
- permettre aux personnes âgées de rester aussi longtemps qu'elles le souhaitent à leur domicile.
- Adapter notre système de santé pour les personnes âgées malades
- Mieux accueillir les personnes dépendantes, et, précise le Premier Ministre, « la priorité, c'est bien sûr d'améliorer la prise en charge des personnes très dépendantes dans les établissements. Nous le savons, cela passe par un renforcement du taux d'encadrement (...) L'objectif, c'est que d'ici 2012, il y ait dans les établissements accueillant des personnes âgées très dépendantes le même taux d'encadrement que dans les foyers d'accueil médicalisé pour personnes handicapées, c'est-à-dire environ un professionnel pour une

⁴⁹⁴ Ibid. p. 256.

⁴⁹⁵ Ibid. p. 258-259.

⁴⁹⁶ Réunion de concertation avec les associations et fédérations du secteur des Aînés – Intervention de Madame Nora Berra secrétaire d'Etat chargée des Aînés, mardi 8 septembre 2009.

⁴⁹⁷ Allocution du Premier Ministre – Mairie de Bergerac, vendredi 26 mai 2006.

personne très dépendante. »⁴⁹⁸ Les professionnels accueillent parfois favorablement ce Plan mais l'assortissent souvent de réserves. Ainsi, la F.H.F. trouve que « c'est un véritable alignement des maisons de retraite sur le secteur du handicap. Cela permettra au secteur public, qui gère la moitié des lits, d'offrir un niveau d'encadrement supérieur, pour des tarifs accessibles au plus grand nombre. »⁴⁹⁹ L'UNIOPSS est davantage réservée. Si, constate-t-elle, cet alignement du taux d'encadrement des EHPAD avec ceux des établissements d'accueil médicalisés constitue la vraie nouveauté, elle note cependant que le PSGA, en réservant le bénéfice du ratio 1/1 aux seuls établissements qui accueillent des résidents d'un niveau de dépendance très élevé, se contente de faire progresser le ratio cible de 0,55 à 0,65 pour la majorité des établissements qui hébergent des personnes âgées.⁵⁰⁰ L'ADEHPA est d'accord sur le constat mais considère que les réponses sont inadaptées.⁵⁰¹

Le rapport de la Cour des Comptes (2009) note pour sa part que le financement du « Plan de Solidarité Grand Age », annoncé en 2006, pour la période 2007-2012, et dont le coût a été initialement sous estimé, n'est donc pas assuré. Entre le chiffrage présenté à la presse (juin 2006) et le coût réévalué, la sous-évaluation de l'impact financier du plan serait d'au moins 1,2 milliard d'euros.⁵⁰²

Considérations générales sur les rapports officiels depuis 1962

Au risque de nous répéter, rappelons que le rapport Laroque constitue bien l'acte fondateur d'une politique vieillesse en France. Cela est tellement vrai que les rapports qui vont se succéder (1971, 1976, 1980, ...) se référeront tous aux travaux de la Commission Laroque. Plus récemment, on peut lire dans le rapport de la mission *Vivre chez soi* : « Le présent rapport souhaite s'inscrire dans la succession de ce précédent remarquable, malgré d'évidentes évolutions des réalités considérées et quelques modifications de perspective (...) La démarche du rapport Laroque s'appuie sur des principes dans la continuité desquels la présente Mission a

⁴⁹⁸ Ibid.

⁴⁹⁹ *Le Monde* du 26 mai 2006.

⁵⁰⁰ *Union Sociale* – n° 199 – août/septembre 2006, p.32-34, *Trait d'Union*, août-septembre 2006 – numéro 8, p.9.

⁵⁰¹ La lettre de l'ADEHPA - août/septembre 2006, p.4.

⁵⁰² *La prise en charge des personnes âgées dépendantes*, op.cit pp.278-279.

résolument conduit ses travaux.»⁵⁰³ C'est encore le cas du rapport de la Cour des Comptes qui rappelle que le rapport Laroque (...) plaçait au premier rang l'impératif d'intégration des personnes âgées dans la vie de la cité.⁵⁰⁴

Ces divers rapports officiels sont d'un intérêt évident et font ressortir des idées novatrices. En fait, il faut bien davantage déplorer la non (ou faible) application desdits rapports que leur contenu proprement dit.

La « politique vieillesse » telle que voulue par Pierre Laroque et ses successeurs a été très loin d'atteindre les objectifs qu'elle fixait.⁵⁰⁵ En effet, là où le président Laroque parlait d'intégration des personnes âgées dans la société de même que Joseph Franceschi⁵⁰⁶ vingt ans plus tard, il faut bien reconnaître que le contraire s'est produit : on assiste de plus en plus à une ségrégation des personnes âgées, une vieillesse dévaluée, une catégorisation par âges tant et si bien que l'image de la personne âgée, loin de s'être améliorée, s'est nettement dégradée. C'est tellement vrai que le rapport *Vivre chez soi* formule près de cinquante ans après les mêmes questions : « Le rapport Laroque posait la question à laquelle la Mission Vivre chez soi s'est efforcée, à sa façon, de répondre : ni confinement, ni ségrégation, mais une compréhension du « chez soi » qui soit aussi large que possible, ouverte sur l'environnement de la personne, du domicile au quartier en passant par l'institution. »⁵⁰⁷

La politique en direction des personnes âgées a eu pour axe principal le maintien à domicile, ce qui en soi, participe d'une louable intention. Toutefois, une telle politique a eu deux écueils :

D'une part, la politique du domicile ne s'est pas accompagnée des moyens nécessaires : formation du personnel, (re)valorisation des métiers, y compris en

⁵⁰³ Alain Franco – *Vivre chez soi* – Rapport présenté à Madame Nora Berra, secrétaire d'Etat en charge des Aînés – juin 2010. Alain Franco est professeur de médecine à Nice et Président du Centre National de Référence – Santé à Domicile et Autonomie.

⁵⁰⁴ *Les personnes âgées dépendantes*, op.cit. p. 274.

⁵⁰⁵ *En 1962, le rapport Laroque dressait déjà les enjeux : anticiper les changements et mettre en œuvre une politique qui ne soit pas limitée aux questions économiques mais qui traite aussi de la dimension sociale, culturelle, géographique ...force est de constater que les décisions publiques n'ont pas toujours pris en compte ces enjeux*, in *Seniors et cité*, Avis du Conseil économique, social et environnemental sur le rapport présenté par Mme Monique Boutrand, au nom de la section cadre de vie, Les éditions des Journaux Officiels, 2009.

⁵⁰⁶ Joseph Franceschi fut le premier secrétaire d'Etat aux Personnes Agées. La circulaire du 7 avril 1982 relative à la politique sociale et médico-sociale pour les retraités et personnes âgées (dite « circulaire Franceschi ») réaffirme la priorité de l'intégration dans la vie quotidienne, cf. *Les personnes âgées dépendantes*, op.cit, p. 39 et p.274. Cette circulaire, entre autres mesures, est à l'origine du Comité national des retraités et personnes âgées (CNRPA).

⁵⁰⁷ Alain Franco, *Vivre chez soi*, op.cit. p. 17.

matière de rémunération des intéressés, d'autre part, la politique du domicile n'a pas eu son pendant pour les institutions qui elles, en conséquence, ont pris beaucoup de retard. Faut-il rappeler que « l'humanisation » des hospices⁵⁰⁸ « qui a débuté en 1975 s'achève à peine trente ans plus tard »⁵⁰⁹. Les idées contenues dans le rapport Guinchard-Kunstler d'abord, dans le plan Solidarité Grand Age ensuite, sont arrivées bien tardivement pour inverser la tendance.

Nous retiendrons toutefois que bien des rapports (c'est le cas du rapport Lion, 1980 par exemple) montrent une vraie préoccupation en ce qui concerne l'image de la personne âgée : « Des sages sont parmi nous, ils portent sur le monde un regard éprouvé et serein, ils ont quelque chose à nous dire (...) Les personnes âgées « sont détentrices d'une expérience, de savoirs et d'une sagesse désormais reconnus. »⁵¹⁰

Là encore, au-delà du constat et des propositions, la réalité s'impose : les actions concrètes n'ont pas suivi. Ainsi, lorsqu'en 1999 (donc quatre ans avant la canicule de 2003), Paulette Guinchard-Kunstler écrit « Autant de défis majeurs à relever pour une société plus solidaire »⁵¹¹, l'ambition était louable à défaut de s'être traduite dans les faits. En effet, Paulette Guinchard-Kunstler, après d'autres, affirme que « la question de la perte d'autonomie des personnes âgées et de sa prise en charge renvoie à un fait de société, à un phénomène de civilisation. Elle est intimement liée à l'image de la vieillesse et à la place que lui reconnaît la société. »⁵¹² Il n'est pas exagéré de dire que ce changement du regard de la société sur ses vieux tant souhaité n'est pas encore d'actualité. Mais en l'absence de relais dans la société, ce changement de regard peut-il avoir lieu ? Le rapport de la Cour des Comptes note qu'« à la différence (...) de l'Allemagne et de la Grande Bretagne, la France ne dispose pas de grandes associations nationales issues de la société civile qui interviennent dans la défense des intérêts des personnes âgées et sont des partenaires stimulants pour les pouvoirs publics, ainsi que de précieux appuis dans le maintien du lien social et la lutte contre l'isolement. »⁵¹³

Des initiatives aussi intéressantes que la préconisation de mise en place d'un Institut National du Vieillissement (INV) au motif que « cette annonce était concomitante

⁵⁰⁸ L'humanisation des hospices consiste dans la suppression des salles communes. Prévue par le VIIème Plan, elle devait être finie en 1985.

⁵⁰⁹ *Les personnes âgées dépendantes*, op.cit p. 290.

⁵¹⁰ *Vieillir demain*, op.cit. p. 160 et 164.

⁵¹¹ *Vieillir en France*, op.cit. p. 31.

⁵¹² *Ibid.* p. 88.

⁵¹³ *Les personnes âgées dépendantes*, op.cit p. 275.

avec la création, en mai 2002, de l'Institut de la longévité, sous la forme d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) porté par le ministère chargé de la recherche et présidé par le professeur Etienne-Emile Beaulieu (...) L'objet du GIS est de dresser le bilan des actions qui contribuent directement ou indirectement aux recherches sur la longévité et sur ses conséquences dans les domaines de la biologie, de la médecine, de la thérapeutique et des sciences humaines, de dégager les grandes orientations de recherche dans tous ces domaines et d'être un lieu de confrontation des idées sur les questions de santé et de société liées au vieillissement. »⁵¹⁴

Or, sans nier l'intérêt de l'Institut de la longévité, il est clair que dans l'esprit de ses concepteurs, il s'agissait de préconiser à ce futur INV des missions plus globales :

« (...) – un lieu de confrontation des analyses et de débat entre les différents acteurs du secteur (ministères, corps médical et paramédical, associations, familles, syndicats, chercheurs ...) qui favoriserait une approche « interdisciplinaire » du vieillissement (philosophique, sociologique, économique, culturelle, médicale ...) sans remettre en cause les modes traditionnels de négociation, un espace de propositions et de discussions autour des politiques publiques, (...) ». ⁵¹⁵

Dix ans après le rapport Guinchard-Kunstler la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie fondée sur une action publique pluridisciplinaire : sociale, culturelle et médicale est un vœu qui ne s'est pas traduit dans les faits.

Les rapports officiels de 1962 à 1999 montrent une définition de la vieillesse qui se rétrécit. D'une assimilation (principalement les retraités), on passe à l'échange (l'ensemble des classes âgées) à l'assistance (les plus âgés ou « personnes âgées dépendantes »).

L'évolution en cinq décennies donne l'empreinte d'une politique souhaitée à défaut d'avoir été toujours appliquée.

S'agit-il d'un reflet signifiant des représentations actuelles ? C'est ce que nous allons étudier.

4.2 Les représentations dans la société actuelle

⁵¹⁴ Réponse du secrétariat d'Etat (il s'agit d'Hubert Falco) aux personnes âgées, publiée dans le JO Sénat du 13/02/2003 - page 582.

⁵¹⁵ *Vieillir en France*, op.cit. p. 35.

Nous avons pu observer la variation desdites représentations au cours du temps d'une part et en fonction du prisme des locuteurs, d'autre part. Il est intéressant de décoder le mythe qui entoure la prétendue image de « vieux (...) mieux considérés dans les sociétés traditionnelles préindustrielles (...) » A en croire la thèse soutenue par certains sociologues dans les années 1960 et 1970, les processus de modernisation et d'industrialisation auraient entraîné une perte de statut et une dévalorisation de l'image du vieillard.⁵¹⁶ Or, remarque Gilles Pollet, de célèbres approches de sociologie et de démographie historique ont permis de réfuter cette thèse de « l'âge d'or », comme l'a surnommée l'historien démographe britannique Peter Lasslet. La lecture de contes du XIX^e siècle est instructive de la représentation de la vieillesse à cette époque, en témoigne ce conte de Grimm et que l'on retrouve dans les manuels scolaires avec pour objectif : « Respectons les vieillards, offrons-leur le bras, aidons-les et peut-être d'autres nous le rendront quand nous serons vieux à notre tour ».⁵¹⁷

⁵¹⁶ Gilles Pollet, op.cit., p. 32 et s.

⁵¹⁷ Geneviève Arfeux-Vaucher, *La vieillesse et la mort dans la littérature enfantine de 1880 à nos jours*, Editions Imago 1994, p. 66.

*Le vieux grand-père et son petit-fils*⁵¹⁸

Il était une fois un très, très vieil homme, si vieux que ses yeux n'y voyaient plus guère tant ils étaient troubles, que ses oreilles n'entendaient plus du tout et que ses pauvres vieux genoux tremblaient sous lui. Ses mains aussi tremblaient, et il tenait si mal sa cuillère quand il était à table, qu'il renversait souvent de la soupe devant lui, et même parfois manquait sa bouche. Son fils et la femme de celui-ci en étaient dégoûtés, si dégoûtés qu'ils finirent par obliger le vieux grand-père à manger dans un coin, derrière le poêle, où ils le servirent dans une grossière écuelle de terre, ne lui donnant que tout juste de quoi ne pas mourir de faim. Jamais il ne mangeait à sa faim. Et puis un jour, ses propres vieilles mains tremblantes laissèrent échapper la malheureuse écuelle qui se cassa. La jeune femme le gronda, mais il ne répondit rien : il soupira seulement. Elle alla lui acheter une écuelle de quatre sous en bois, dans laquelle il dut manger désormais.

Devant le vieux grand-père assis, comme toujours, dans son coin à l'écart, son petit-fils âgé de quatre ans se mit à assembler quelques planchettes de bois qu'il s'efforçait de faire tenir ensemble.

- Que fais-tu là ? lui demanda son père.

- C'est une petite auge que je fabrique, répondit l'enfant, pour faire manger papa et maman quand je serai grand.

Le mari et la femme échangèrent un long regard, puis commencèrent à pleurer. Ils firent revenir le vieux grand-père à leur table et mangèrent toujours avec lui depuis lors, sans le gronder jamais, quand il lui arrivait de se tacher ou de répandre un peu de soupe sur la table.

Cité par Geneviève Arfeux-Vaucher, *La vieillesse et la mort dans la littérature enfantine de 1880 à nos jours*, p. 68. Geneviève Arfeux-Vaucher a recensé neuf versions entre 1880 et 1909 de ce conte, plus souvent appelé « L'Écuelle ».

Au nombre des mythes de la solidarité et de la vieillesse heureuse et bien traitée d'autrefois, il convient de relativiser le phénomène de la cohabitation à trois générations, laquelle n'a existé que rarement, ainsi que tous les travaux sur la famille d'E. Todd, J.L. Flandrin, E. Shorter, et bien d'autres le mettent en évidence. D'autres sources montrent bien qu'à la fin du XIX^{ème} siècle de jeunes enfants ont connu leurs grands-parents, non par cohabitation avec eux sous le même toit, mais par proximité de leurs lieux respectifs d'habitations.⁵¹⁹ Il en va de même du mythe

⁵¹⁸ Ce conte est à rapprocher d'une histoire chinoise que cite Marie de Hennezel, *La chaleur du cœur empêche nos corps de rouiller*, p. 28. Nous la reproduisons ci-après en annexe.

⁵¹⁹ Ibid. p. 79-80.

abondamment repris de la considération des vieux dans les sociétés africaines, point qui mériterait un long développement. Qu'il soit seulement mentionné que la comparaison entre sociétés n'aura de sens que lorsque les conditions de vie seront réellement comparables. Lorsque l'espérance de vie sera en Afrique celle que nous connaissons dans les sociétés occidentales, la « marée grise » africaine ne jouira sans doute guère d'un prestige supérieur à celui de son homologue occidental.

Les devoirs envers les personnes âgées sont si peu naturels qu'il a fallu les codifier dans le Code civil. Aimer ses grands-parents n'est pas davantage naturel et cela est présenté comme une obligation, un devoir à peu près jusqu'en 1920. L'affection est ainsi insérée dans une morale du devoir.⁵²⁰

Un fossé existe entre les représentations « grand public », celles du monde politique ou celles des professionnels et/ou spécialistes.⁵²¹ Ainsi, et pour illustrer notre propos, la dénomination des vieux est aléatoire. Si nous posons cette question aux « actifs », aux « productifs », ils nous répondront que les « vieux » sont les « autres », ceux qui n'appartiennent pas à leur « groupe » : groupe d'âge bien entendu, mais non uniquement. En effet, si l'âge est la variable principale, celle-ci est en liaison étroite avec d'autres signifiants secondaires mais non moins importants. Par exemple : pour un actif quadragénaire, les « vieux » sont les non-actifs de plus de 65 ans qu'on appelle les retraités. L'âge est donc ici en rapport avec la non-activité ou la retraite. Alors que pour un enfant de 10 ans, non encore productif, les « vieux » sont les adultes. Pour lui, 30 ans c'est déjà vieux ! Ici, l'âge est en rapport avec la possibilité de décider et la capacité d'être responsable. »⁵²² Ce texte marque son époque (1981) avec l'emploi encore courant du mot « vieux » mais à cette réserve près, rien n'a changé, les vieux, ce sont toujours les autres. Ce qui est une manière de refuser la vieillesse, les vieux ne veulent pas vieillir. Plus près de nous (2006), les études relatives aux représentations de la vieillesse montrent un écart important entre l'âge réel et l'âge perçu⁵²³. Quand on leur pose la question « *A partir de quel âge peut-on parler de vieillesse ?* », ils répondent 73 ans (mais 68 ans au Royaume Uni et 71 ans en Allemagne). En revanche, à la question « *Dans votre tête, quel âge avez-vous l'impression d'avoir ?* », ils répondent :

⁵²⁰ Ibid. p. 69-70.

⁵²¹ Sur toutes ces questions, on consultera Bernard Ennuyer, *Les malentendus de la dépendance, De l'incapacité au lien social*, Dunod 2004, p. 161 et s.

⁵²² Marie-Louise Pellegrin, L'image de la vieillesse à la lumière crue ou tamisée ..., *Gérontologie et Société*, N° 17-juillet 1981, p.58.

⁵²³ IPSOS Marketing des baby boomers : des stratégies à « l'épreuve de l'âge » ?, op cit.

Age du répondant	Age perçu
50-54 ans	43
55-59 ans	48
60-64 ans	52
65-69 ans	56
70 ans et +	60

Soit un écart d'environ 10 ans et qui a tendance à s'accroître avec l'avancée en âge. Encore s'agit-il d'une moyenne, celle-ci cache « une différence significative entre l'auto-perception des femmes et celle des hommes : les femmes se voient beaucoup plus jeunes que les hommes. »⁵²⁴

Dans cette même étude, la perception de l'âge de la vieillesse diffère puisque les femmes la situent à 75,79 et les hommes à 72,64, et ce, en contradiction avec la perception extérieure : « plusieurs études prouvent que les hommes et les femmes jeunes ainsi que les hommes âgés considèrent les femmes beaucoup plus vite vieilles qu'elles ne se considèrent elles-mêmes. Un fait qui s'applique beaucoup moins aux personnes âgées. »⁵²⁵

Patrick Legros⁵²⁶ a enquêté dans des établissements accueillant des personnes âgées et il constate que « tous les entretiens recensent cette même volonté de déni de cette vieillesse devenue socialement stigmatisante. A la question « Est-ce que vous pouvez me décrire une personne âgée ? », 90 % des personnes interrogées ont répondu sans s'impliquer dans cette catégorie : il s'agit à chaque fois d'un voisin, d'un parent, d'une caricature, etc. ; ou alors, l'interviewé cherche à éluder la question en sollicitant sa reformulation. En insistant quelque peu, une prise de conscience se fait jour et il n'est pas rare que la personne âgée demande à parler d'« autre chose » parfois même jusqu'à pleurer. »

⁵²⁴ Pasqualina Perig-Chiello, Images sexuées de la vieillesse : entre stéréotypes sociaux et auto-définition dans *Retraite et société* n° 34, op.cit., p. 75 et s.

⁵²⁵ Ibid. p.76.

⁵²⁶ Maître de conférences en sociologie et formateur à l'Institut du travail social de Tours. Auteur de *La mort au quotidien*, Erès 2006.

Si les vieux sont stigmatisés, ils le sont encore davantage s'ils sont vieux et malades, ce qu'observe Christophe Trivalle, médecin gériatre en usant de cette formule choc : « Vieux et malade : la double peine ! ». ⁵²⁷

Représentation dans les media

Dans le domaine de la publicité, « on n'utilisera jamais une personne âgée « non aseptisée », au visage ridé et à la silhouette déformée. Il ne faut en cas rappeler aux « gens du 3^{ème} âge » qu'ils sont vieux. La Société Heinz et Comp. l'a appris à ses dépens. Ayant découvert que beaucoup de consommateurs âgés achetaient la gamme d'alimentation pour bébés : purée, légumes, etc., elle décida de faire un conditionnement « spécial-3^{ème} âge », tout en conservant dans ces boîtes les produits offerts aux bébés. Cette nouvelle gamme s'appelait « senior foods ». Ce fut un échec total : aucune boîte ne se vendit. Par contre, les aliments pour bébés continuèrent à attirer les personnes âgées. » ⁵²⁸

En fait, « malgré son apparence parfois provocante et son allure souvent libertaire, la publicité est profondément conservatrice. » ⁵²⁹ L'agence de publicité *Bazaine* l'était assurément moins lorsqu'elle eut l'idée de lancer la *Mère Denis* pour promouvoir la marque *Vedette* en présentant cette ancienne lavandière qui reprit du service à 79 ans (1972). En montrant « cette vieille femme, laide de surcroît », les publicitaires prenaient un risque mais rapidement la notoriété fut considérable. « Ce qui explique sa réussite c'est sa crédibilité due à son visage buriné et à son sourire, qu'aucun maquillage ni aucun jeu de comédienne n'aurait su inventer. » ⁵³⁰

A côté de représentations positives, dans le monde contemporain « la vieillesse se définit essentiellement par la négative, par l'absence, par ce qu'elle n'est plus. » ⁵³¹ Elle est stigmatisée en raison d'incapacités physiques et mentales croissantes, générant leur incapacité juridique, leur impuissance politique et leurs difficultés économiques et sociales. ⁵³² Cette image négative de la vieillesse, nous dit P. Perrig-Chiello, « doit donc être comprise non seulement comme une construction sociale, mais également comme une thèse soutenue par les sciences résultant de la certitude générale selon laquelle les personnes âgées constituent un groupe à part,

⁵²⁷ Christophe Trivalle, *Vieux et malade : la double peine !*, Ed. L'Harmattan, 2010.

⁵²⁸ Chantal Delbes, Les personnes âgées et la publicité, *Gérontologie et Société*, N° 17-juillet 1981, p.51.

⁵²⁹ Ibid. p. 56.

⁵³⁰ Ibid. p. 54.

⁵³¹ *Eros, blessures & folie*, op.cit. p. 218.

⁵³² *Penser les vieillesse*, op.cit. Les vieillards en démocratie : des citoyens palliatifs, p. 57.

voire *un groupe à problèmes* ». Cette généralisation exagérée signifie que la caractéristique principale des personnes âgées est qu'elles sont vieilles, alors qu'il est pratiquement ignoré qu'elles ont un nom, une identité sexuelle, des biographies les plus diverses et une personnalité propre.⁵³³ L'indifférence envers les vieux signe sans doute le summum de la stigmatisation. Pire que le regard « tu es vieux », il y a l'absence de regard : « Si j'oubliais mon âge, les hommes me le rappelleraient : ils ne me regardent plus » constate Andrée. C'est une difficile expérience que celle de devenir invisible, de ne plus susciter le minimum d'attention qui donne, ne serait-ce que l'espace d'un instant, l'assurance d'exister.⁵³⁴

Dans ces conditions, la médiatisation enthousiaste autour des centenaires peut paraître surprenante. En fait, le paradoxe n'est qu'apparent : le caractère, encore exceptionnel, fait que « les centenaires ont droit à toutes les faveurs, et aux feux de la rampe médiatique »⁵³⁵ pendant que la vieillesse, c'est-à-dire celle d'avant les cent ans, est reléguée dans l'indifférence générale de la société. Jean Maisondieu, évoquant « le centenaire bichonné d'une maison de retraite » note également ce contraste entre les centenaires et la vieillesse ordinaire. « Témoin encore vivant de la qualité des soins qui y sont prodigués, vedette souvent unique qui émerge du troupeau misérable des délabrés du grand âge, le centenaire se trouve volontiers promu à la dignité de mascotte des lieux. Perçu comme détenteur d'un secret de longue vie, il redevient quelqu'un de fréquentable. Il attire de nouveau, on le sollicite, on le félicite, on est aux petits soins pour lui (...) »⁵³⁶

Les directeurs de maisons de retraite n'échappent pas à cette mode et ils en sont les complices bienveillants. A Rougemont-le-Château, si nous honorons les centenaires,⁵³⁷ nous le faisons en concertation avec les familles. Ainsi, tout en respectant les souhaits des enfants, il nous est arrivé de déconseiller l'organisation d'une fête avec présence de la presse. Il ne nous paraît pas sain, en effet, d'être complice d'une forme de voyeurisme consistant à montrer des personnes qui, pour être arrivées à un âge très respectable, n'en sont pas moins très diminuées.

⁵³³ Pasqualina Perig-Chiello, op.cit. p.74.

⁵³⁴ Bernadette Puijalon & Jacqueline Trincaz, op.cit. p.136.

⁵³⁵ Pascal Lardellier, « Fier d'être centenaire, honteux d'être vieux ? », *Le Bien Public*, 27 janvier 2011.

⁵³⁶ Jean Maisondieu, *Le crépuscule de la raison*, Bayard, 2001, p. 35.

⁵³⁷ A noter la parution d'un roman de Jonas Jonasson, *Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire*, Presses de la Cité 2011. Le jour de ses cent ans, alors que tous les notables de la ville l'attendent pour célébrer l'événement, Allan Karlsson s'échappe par la fenêtre de sa maison de retraite quelques minutes avant le début de la fête organisée en son honneur.

Quels que soient les mots et expressions employés, et au-delà de l'évolution terminologique, la vieillesse est sous tendue par une vision binaire qui n'est pas nouvelle : « L'augmentation de l'espérance de vie, parallèlement à l'abaissement de l'âge de la retraite, le développement de la politique de maintien à domicile, laissent prévoir un clivage entre un 3^{ème} âge, âge de la retraite active, et un 4^{ème} âge ou « grand âge », caractérisé essentiellement par la notion de dépendance. »⁵³⁸

Dans la distinction qu'elle opère entre les seniors, les anciens et les dépendants, Bernadette Puijalon remarque que « dans le même temps où l'on a amélioré la santé et la qualité de la vie du plus grand nombre, la vieillesse est devenue le seul âge pour lequel les images négatives dominent : temps de l'incapacité, de la solitude, de l'inutilité sociale. Elle est le réceptacle de tous les « moins » soustraits des autres âges : moins de capacités physiques, moins de facultés d'adaptation, moins de résistance (...) A partir des années 1975 (...) La perception du vieillissement par la société se résume par deux mots : prévention individuelle et solidarité de tous envers les plus démunis.

(...) A la fin des années 80 le flou a disparu. Le vieux est un objet de soins. Usé.»⁵³⁹

4.3 Amour et vieillesse

Avant même de parler d'amour ou de sexualité, il ne nous paraît pas inutile de porter notre regard sur la représentation des couples pendant l'activité physiologique de base de l'organisme, se reposer-dormir.

Geneviève Arfeux-Vaucher a détaillé avec minutie ces représentations à travers la littérature enfantine. Ainsi, avec *Les parents de maman*, une double page montre un couple âgé couché... dans deux lits jumeaux séparés par l'inévitable table de nuit ornée des photos des enfants. » Les vieux couchés dans un grand lit apparaissent récemment avec *Charlie et la Chocolaterie*. Jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle, les vieilles gens ne sont pas mises en scène en train de dormir la nuit.

S'il est un sujet tabou, c'est bien celui des amours et/ou de la sexualité des personnes âgées. Rien de neuf à cet égard puisqu'on trouve déjà chez Corneille la représentation du vieillard amoureux et ridicule : *Un vieillard amoureux mérite qu'on*

⁵³⁸ Centre international de gérontologie sociale, *L'image de marque de la personne âgée*, 22 mai 1974, page de garde cité par Bernard Ennuyer, *Les malentendus de la dépendance*, op.cit. p. 179.

⁵³⁹ Bernadette Puijalon, Le vieux qui ouvre l'avenir – Une approche sociologique de la vieillesse, *Economie et Humanisme*, n° 374 – octobre 2005, p. 75.

en rîe. Madeleine Chapsal le constate également : « Qu'en est-il de l'amour au « certain âge » ? Là-dessus il y a unanimité de la part de tous les âges qui le précède : non, *niet*, fini, n'y allez plus, ne le faites plus, n'en parlez plus, épargnez-nous ça ! »⁵⁴⁰

Comment s'étonner de ce que la sexualité du grand âge soit niée dans une société imprégnée par le jeunisme et où beauté, jeunesse et amour sont indissociables. La représentation des couples de personnes âgées est symbolisée par la tendresse, laquelle proviendrait de la durée : « Un couple âgé, on se dit que ça fait cinquante ans qu'ils se connaissent et qu'ils s'aiment toujours. » La sexualité, c'est fini pour les vieux. En effet, l'impuissance des vieux est un thème récurrent chez les jeunes. « Après 60 ans, c'est fini, enfin, je crois ... », « à 70 ans, cela devient très limité quand même... on manque de dynamisme, on ne peut plus » « l'homme à 80 ans, et la femme à 75 ans, à mon avis, ils ne font plus rien ».

Plus de désir, plus de besoin ; l'amour n'est plus pour les personnes âgées : « L'amour c'est pour les jeunes et les vieux n'en ont plus besoin. C'est fini ! Ils regardent la télévision et ils dorment. »

Et enfin, summum de la représentation : « les vieux ne doivent plus pouvoir faire l'amour, et puis ce serait dégueulasse ! » affirme Céline, 15 ans, tandis que Safou, même âge, s'indigne : « Deux vieux qui font l'amour, je trouve pas ça joli du tout. C'est pas attrayant. Je trouve ça déplorable ! Ça me semble pathétique ! »⁵⁴¹

Claudine Badey-Rodriguez, qui connaît bien les institutions, fait les mêmes constats : « A partir du moment où vous vous flétrissez, les « jeunes » considèrent que la sexualité, vous n'y avez plus droit ». ⁵⁴² Mais alors, y a-t-il un âge prohibé ? « Mais enfin maman ce n'est plus de ton âge ! »⁵⁴³ Ainsi, il y aurait un âge où le désir serait autorisé et un âge où nous n'aurions pas le droit de nous « intéresser à autre chose qu'à ses propres enfants, à la garde de ses petits-enfants et au club de scrabble ». ⁵⁴⁴ Nous sommes en pleine subjectivité de normes et de représentations : « jusqu'à quel

⁵⁴⁰ Madeleine Chapsal, *Le « certain âge »*, op.cit. p. 53.

⁵⁴¹ Bernadette Puijalon & Jacqueline Trincas, *Le droit de vieillir*, Fayard 2000, p. 76 et s. A partir d'une enquête réalisée auprès de 35 lycéens et étudiants de 15 à 25 ans sur les représentations de la sexualité des personnes âgées.

⁵⁴² Claudine Badey-Rodriguez, *La vie en maison de retraite*, Albin Michel 2003, p. 174.

⁵⁴³ Ibid. p. 175.

⁵⁴⁴ Ibid. p. 175.

âge la sexualité serait-elle « normale » ? A partir de quel âge deviendrait-elle « dégoûtante » ? »⁵⁴⁵

S'étonnera-t-on qu'en ce domaine également il y ait des différences entre hommes et femmes ? Le refus de la sexualité est encore plus fort pour les femmes âgées que pour les hommes.

En ce domaine, l'écart entre réalité et représentation n'est pas mince. Jack Messy note que dans la circulation de la libido, il n'y a ni jeune ni vieux, le désir n'a pas d'âge.⁵⁴⁶ La fraîcheur du désir reste intacte à tout âge⁵⁴⁷, ce que nous avons pu observer en maison de retraite de la part d'une dame qui, bien qu'ayant dépassé les 80 ans, manifestait encore des désirs assez vifs à tel point que nous avons dû lui indiquer que ses talents auraient avantage à s'exercer dans sa chambre. L'âge n'est pas un frein au désir ni à ses manifestations. Nous en avons des exemples dans la littérature : ainsi, Victor Hugo qui, à la date du 5 avril 1885 (il a 83 ans), marque dans son carnet une dernière croix. Certains pensent qu'il s'agirait de son ultime prouesse sexuelle⁵⁴⁸ ou encore Gabriel García Márquez qui l'illustre ainsi : « Ne dites pas que vous avez cessé d'être amoureux parce que vous êtes vieux, dites que vous êtes vieux parce que vous avez cessé d'être amoureux ».⁵⁴⁹

Roger Dadoun et Gérard Ponthieu ont enquêté auprès d'inconnus ou de personnes célèbres et les histoires qu'ils racontent sont étonnantes. Béatrice, 88 ans et Roland 94 ans se sont retrouvés cinquante ans après. A la question « Vous vous souvenez de la dernière fois où vous avez fait l'amour ? C'est indiscret, n'est ce pas ? » Roland répond « Non ce n'est pas indiscret ! Nous avons fait l'amour... La dernière fois... (A Béatrice :) Tu t'en souviens, ma biche ? Pas bien ? Ça ne nous est pas resté dans la mémoire. C'était comme d'habitude, seulement... A quatre-vingt-dix ans, ça marchait encore ; à quatre-vingt-quatorze c'est fini ! »⁵⁵⁰ Paul, encore fringant et séducteur : « A 88 ans, je fais un peu figure de phénomène, en tout cas par le nombre de gens que je rencontre, surtout des jeunes car je suis très connu dans les milieux sportifs et

⁵⁴⁵ Ibid. p. 176.

⁵⁴⁶ Jack Messy, *La personne âgée n'existe pas. Une approche psychanalytique de la vieillesse*, Petite Bibliothèque Payot 1994, p. 13.

⁵⁴⁷ Michèle Montrelay, *Oui, la vraie vieillesse comment la vivra-t-on ?* dans *Viellir ... des psychologues parlent Un désir qui dure*, Erès 2009, p. 168.

⁵⁴⁸ Cf. Chronologie d'Hubert Juin – Victor Hugo, *Choses vues – 1849 – 1885*, p. 157 et pp. 1003-1004.

⁵⁴⁹ Cité par Edgar Morin dans *Retraite et Société*, N° 34, op.cit. p. 168.

⁵⁵⁰ Roger Dadoun & Gérard Ponthieu, *Viellir et jouer, Feux sous la cendre*, Editions Phébus 1999, p.24.

aussi dans le bridge. Ils apprécient ma philosophie, mon ouverture d'esprit, mon éclectisme, y compris dans mes rencontres. »⁵⁵¹

Nathalie a 76 ans et à la question « A presque soixante-dix ans, vous êtes tombée amoureuse ? » Elle répond « Je ne peux pas dire. Je crois que je suis beaucoup plus amoureuse aujourd'hui. La relation s'est construite de plus en plus fortement. Aujourd'hui, nous avons une relation d'amour – c'est différent d'être amoureux et d'aimer. L'amour, c'est vaste. Amoureux, c'est léger, ça ne dure pas forcément. »⁵⁵²

Anna, 77 ans est amoureuse d'un homme beaucoup plus jeune qu'elle. A la question : « Harold et Maude, l'amour et la vieillesse. A vous-même, Anna, qu'est-ce que ça évoque ? Elle répond : Je trouve que rien n'a changé vraiment. Les tabous résistent. Il faut les faire sauter ! »⁵⁵³

Maximilien, 26 ans, développe un point de vue peu conventionnel : « J'aime les rides, c'est beau, c'est doux. Il y a une beauté dans les rides. Oui les rides peuvent être belles. Cette peau si particulière... J'aime aussi cette lenteur qui rythme la relation... Une certaine lenteur..., une sexualité qui se vit sans précipitation, sans obligation de « résultat ». C'est un ensemble, une façon très différente de voir la vie, de parler. »⁵⁵⁴

Et cependant, en dépit de témoignages vécus, la question reste tabou : « je sais que ça étonne beaucoup de gens quand on parle de la sexualité des personnes âgées. On s'étonne que « ces gens-là » aient encore des pulsions, des désirs sexuels. C'est embêtant ! Parce que cette société passe complètement la question sous silence. »⁵⁵⁵

Un article du *Nouvel Observateur*⁵⁵⁶ vient briser le tabou et cite des exemples d'octogénaires encore verts. « André, 82 ans, a ressorti ses costumes trois-pièces depuis qu'il roucoule avec l'élégante Angélique. Fébrile, Madeleine, 80 ans prend l'avion pour Boston afin de retrouver son cher Louis, 80 ans lui aussi, trente ans après leur première rencontre. Quant à Reine, 92 ans, tassée sur son banc, elle peste désormais contre son veuvage sans fin et lâche à une vieille copine un laconique mais lourd de sens : « J'aimerais bien retrouver un ami. » Il s'en faut que

⁵⁵¹ Ibid. p. 155-156.

⁵⁵² Ibid. p. 40-41.

⁵⁵³ Ibid. p.104.

⁵⁵⁴ Ibid. p. 114.

⁵⁵⁵ Ibid. p. 116-117.

⁵⁵⁶ *Ciel ! Grand-mère couche*, Le Nouvel Observateur, N° 2353 du 10 au 16 décembre 2009, p. 90-92.

le tabou ait disparu et l'intolérance (voire l'incompréhension,) est souvent présente. Les réactions des enfants, petits-enfants ou personnel correspondent rarement à cette image moderne. Au contraire, l'image du parent est souvent intouchable, les personnes âgées étant condamnées à une fidélité passée.

Les témoignages d'enfants choqués abondent : « Ma mère s'est achetée plein de fringues, elle s'habillait en blanc. Elle mettait même des décolletés ! » s'amuse Pascale (...) « Voir sautiller son père comme un ado, ça fait quand même super bizarre ! » avoue Odile (...) « Un vieux monsieur que je connais s'est fait confisquer les clés de sa *Juvaquatre* par son fils qui voulait l'empêcher d'aller voir sa belle ! », se souvient un directeur de maison de retraite.⁵⁵⁷ Les institutions, généralement, supportent mal que les personnes âgées s'autorisent des liaisons amoureuses.⁵⁵⁸

Nous nous souvenons d'un épisode à la maison de retraite de Rougemont. Un vieux monsieur s'était épris d'une de nos résidentes, laquelle était en fauteuil roulant. Il venait lui rendre visite plusieurs fois par semaine en prenant soit le taxi, soit un VSL⁵⁵⁹ Deux soignantes frappent à la porte de la chambre et les trouvent dans de bonnes dispositions l'un envers l'autre. Que faisaient-ils ? Gestes de tendresse en se tenant la main ? Caresses ? Toujours est-il que, choquées, elles refermèrent la porte brusquement et racontèrent la scène en réunion d'équipe, ce dont nous fit part la cadre de santé. Marie de Hennezel rapporte un propos similaire : « Une directrice de maison de retraite m'a raconté un jour que des enfants avaient fait irruption dans son bureau en disant : « je ne comprends pas, il faudrait faire venir le médecin traitant, ils se caressent la main. C'est terrible. »⁵⁶⁰ Ces témoignages, même s'il faut relativiser leur portée, montrent la barrière intergénérationnelle en ce qui concerne la sexualité des personnes âgées, laquelle leur serait déniée par les personnes d'une génération précédente.

La France est assez éloignée de la situation que connaît la Suède, « pays où l'amour ne prend pas une ride » et dans lequel « la première génération à avoir profité de la

⁵⁵⁷ Ibid.

⁵⁵⁸ A l'inverse Emile Faguet écrivait au début des années 1900 ces phrases très justes :
« Mais l'amour d'un vieillard pour une femme qui est à peu près de son âge et qu'il a aimée jadis, est une chose, non seulement respectable, mais toute pleine de plaisirs délicats, charmants et profonds. L'ardeur violente des passions de la jeunesse n'approche pas des tendresses calmes, sûres et intimes, dans tout le sens du mot, des passions séniles ». Emile Faguet, *De la vieillesse*, op.cit. p. 78-79.

⁵⁵⁹ V.S.L. = véhicule sanitaire léger. Les frais exposés pour ces transports étaient relativement élevés.

⁵⁶⁰ Marie de Hennezel, Bertrand Vergely, *Une vie pour se mettre au monde*, Carnets Nord, 2010, p. 34.

libération des mœurs des années 1960 en a retenu le slogan « jouir sans entraves ». Et sans limite d'âge. »⁵⁶¹ En trente ans, la proportion des seniors affirmant continuer à avoir des relations sexuelles a grimpé dans tous les groupes. De 52 à 68 % chez les hommes mariés, de 38 à 56 % chez les femmes mariées et de 30 à 54 % chez les mâles célibataires (...) Ce n'est pas tout : 57 % des hommes et 52 % des femmes qualifient leur vie sexuelle de « très heureuse ». ⁵⁶²

En institution, le droit à l'intimité doit être circonscrit aux espaces privés, en clair, il s'agit de la chambre qui, généralement, est assez petite, en moyenne guère plus de 20 m². La particularité de la chambre en institution est qu'elle est non seulement une chambre mais un logement en miniature, dans toutes ses composantes et fonctions. Le résident, en maison de retraite, vient de quitter sa chambre, lieu privé, pour rejoindre une chambre lieu public, lieu de passage. La chambre, lieu de sommeil est aussi lieu de soins, salon. Accessoirement, on peut y prendre son petit déjeuner voire davantage, y faire sa toilette. Les soignants (infirmière, aide-soignante) pénètrent chez le résident pour des actes professionnels. La chambre, en maison de retraite, est tout sauf un espace intime. Cela pose, au passage, la question de la bientraitance envers nos vieux ainsi (mal)traités.

Une autre particularité de la chambre est qu'elle est rarement conçue pour une vie à deux (en couple). En outre, les lits médicalisés sont des lits individuels. Les constructeurs spécialisés en lits dans le secteur médico-social ne fabriquent pas de lits doubles.⁵⁶³ Une directrice, confrontée à une demande d'un couple, explique avoir cherché en vain auprès des équipements professionnels et s'est tournée ensuite vers les équipements médicalisés « à domicile ». Ils sont pourtant « bien moins solides que les marques professionnelles et plus chers : le lit double nous a coûté 2 400€. Même difficulté pour les matelas anti-escarres qui n'existent pas en 160x200 cm. »⁵⁶⁴

Cette demande est toutefois marginale comme le reconnaît cette directrice. Nous avons, pour notre part, accueilli des couples en chambre double mais également un couple s'étant formé au sein de l'établissement et désirant ensuite avoir une vie commune en chambre double. L'expérience ne fut, cependant, pas très heureuse et

⁵⁶¹ Géo, N° 378 – août 2010, dossier *L'amour dans le monde*.

⁵⁶² Géo, Ibid.

⁵⁶³ Certains pays, comme le Canada, offrent la possibilité d'avoir des lits doubles ou des « chambres d'amour ».

⁵⁶⁴ Isabelle Caussignac, directrice de la maison de retraite Camous-Salomon à marcols-les-Eaux (Ardèche) dans *Direction(s)* N° 63-mai 2009, p.29.

il fallut réaffecter l'un et l'autre résident en chambre particulière. L'exercice n'est pas des plus faciles.

4.3.1 Le regard du personnel soignant

Les études pratiques sur le sujet ne sont pas si nombreuses.⁵⁶⁵ Aussi, avons-nous consulté avec grand intérêt une thèse récente sur ce sujet.⁵⁶⁶ Dorothée Crivelli a enquêté auprès de trois EHPAD de la région nancéenne :

	A	B	C
Statut établ.	Privé à but non lucratif	Privé à but non lucratif	Public
Nb. de chambres particulières	41	107	135
Nb. de chambres doubles	24	3	4
Nb. d'appartements	/	6	/
Moyenne d'âge des résidents	86	88	83
% de femmes	70	77	70
IDE	19	6	4
AS	21	22	17
AMP ⁵⁶⁷	/	2	4
Elèves	/	7	2

L'enquête est significative avec un taux de restitution important : 81 réponses sur 104 potentielles, soit un taux de retour de 78 %, ce qui témoigne de l'intérêt suscité par le sujet.

⁵⁶⁵ On consultera toutefois avec intérêt les numéros de *Gérontologie et Société*, N° 82-septembre 1997 sur le thème Age, séduction, sexualité et notamment les articles de Monique Durieux, *Les mots des soignants pour dire la sexualité des « vieux »* et René Laforesterie, *Sexualité en institution gériatrique et formation du personnel* et N° 122-septembre 2007 sur le thème de l'intimité.

⁵⁶⁶ Dorothée Crivelli, *Le regard du personnel soignant sur la sexualité des personnes âgées en institution*, thèse de doctorat en médecine, 4 novembre 2010.

⁵⁶⁷ IDE = infirmières, AS = aide-soignante, AMP = Aide médico-psychologique.

Analyse des réponses :

Pour les deux tiers des effectifs (55/81), la relation sexuelle renvoie prioritairement à de la tendresse, de l'affection, des caresses, ce qui corrobore les études sur la question qui, en insistant sur la tendresse, dénie la sexualité des personnes âgées. Contradiction ? Deux tiers des effectifs (55/81) pensent que la sexualité des personnes âgées est un sujet important auquel on ne porte pas assez d'intérêt. Le paradoxe n'est qu'apparent puisque que ce sont près de 90 % des personnes interrogées à penser que « la sexualité des personnes âgées s'exprime au travers d'une relation affective ».

Certaines réactions sont ambivalentes. Ainsi, à la question « Quelle est votre réaction face à ces « situations intimes » ? 58 % des sondés « trouvent cela normal et ont fait comme si de rien n'était ». Il est vrai que les situations effectivement rencontrées ont été dans 61 % des cas (50/81) « des situations de couple à connotation affective ».

Dans le cas particulier de la démence, plus de la moitié des personnes interrogées (45/81) pensent qu'il y a des limites à fixer à la sexualité des personnes âgées en institution.

De cette enquête, il ressort une ambivalence entre ce qui est dit et ce qui est vécu : « les soignants reconnaissent qu'une sexualité chez la personne âgée en institution existe, mais quand ils se trouvent confrontés à une situation intime, leur comportement est à l'opposé du discours qu'ils tiennent. »⁵⁶⁸

L'enquête plus fine révèle des nuances intéressantes :

- les infirmiers sont plus nombreux (83 %) que les aides-soignants à penser que c'est un sujet important auquel on ne porte pas assez d'intérêt.

Une réflexion plus générale sur le sujet interroge sur la question de « l'accompagnement sexuel ou affectif », revendication du collectif « Handicap et sexualités » auprès des pouvoirs publics. Ce type d'assistance existe aux Pays-Bas, au Danemark, en Allemagne et en Suisse.⁵⁶⁹

En marge du regard des soignants sur la sexualité des personnes âgées, il y a lieu de considérer l'ambiguïté des relations soignant / soigné, en particulier dans des

⁵⁶⁸ Dorothee Crivelli, *Le regard du personnel soignant sur la sexualité des personnes âgées en institution*, op.cit. p. 103.

⁵⁶⁹ Ibid. p. 113.

moments d'intimité tels que la toilette. Nous rappelons que les soignants sont très majoritairement des femmes voire de très jeunes femmes. Elles peuvent être confrontées, lors de la toilette d'hommes, à des comportements harcelants ou propos voire gestes déplacés. Nous avons eu à intervenir auprès d'un résident à la suite de plaintes d'une soignante. Le comportement du résident était d'autant moins acceptable qu'il ne souffrait d'aucun trouble cognitif.

4.4 Vieillesse et mort

Un premier *salon de la mort* s'est déroulé à Paris⁵⁷⁰ récemment réunissant en un même lieu des acteurs aussi variés que des entreprises de pompes funèbres, des assurances, des associations ou des artistes. Ainsi, la mort, à l'instar du mariage, a son salon. Doit-on en conclure à la banalisation de la mort ? La mort serait-elle « ré-appivoisée » ? Quoi qu'en pensent certains pour qui « la mort redevient visible dans notre société »,⁵⁷¹ le paradoxe n'est qu'apparent et nous verrons que la mort, cette « mort cachée » précisément se voit de plus en plus sous-traitée, précisément à des professionnels en lieu et place des familles qui autrefois veillaient le mort au domicile. Indépendamment du fait que le marché constitue un marché, cela traduit aussi plus profondément une tendance de fond. En réalité, nous arrivons au terme d'un processus que décrit l'historien Philippe Ariès.

Celui-ci, dans ses ouvrages sur la mort⁵⁷², décrit l'évolution de la relation de la société à la mort jusqu'à son expulsion « sauf celles des hommes d'Etat. Rien n'avertit plus dans la ville que quelque chose s'est passé (...) Tout se passe dans la ville comme si personne ne mourait plus. »⁵⁷³ Le renversement s'est opéré très rapidement au cours des dernières décennies. Les marques distinctives qui accompagnaient les funérailles, y compris en ville : crêpe noir, tentures noires à l'entrée des maisons, cortège funéraire, corbillard, vêtements noirs ou sombres, cérémonies qui suspendaient le temps social, périodes de deuil ont disparu ou se sont transformées, surtout dans les villes. Il en va de même de la présence aux obsèques, nettement moins élevée qu'autrefois, là aussi avec des différences

⁵⁷⁰ Salon de la mort, Carrousel du Louvre, Paris, avril 2011.

⁵⁷¹ Annie de Vivie, www.agevillage.com, 12/04/2011.

⁵⁷² Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, Seuil 1977 & *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours*, Editions du Seuil, Coll. Points.

⁵⁷³ Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, p. 554.

significatives entre villes et campagnes. Comment expliquer cette évolution relative aux signes distinctifs ? Un certain nombre de facteurs y concourent et qui ne relèvent pas uniquement de l'évolution sociétale. La loi du 28 décembre 1904 a distingué le service intérieur, le service extérieur et le service libre. Le service extérieur, devenu monopole communal par la loi de 1904⁵⁷⁴, comprenait le transport de corps après mise en bière, la fourniture des corbillards, cercueils et tentures extérieures, les voitures de deuil ainsi que les fournitures et le personnel nécessaires aux inhumations, exhumations et crémations. Ce qu'on appelle le *decorum*, à savoir l'habillage des bâtiments, comporte des draps gris ou noirs ainsi qu'un écusson avec la première lettre du nom de la personne. Tout cela a un coût puisque la pose et l'enlèvement des tentures nécessite un véhicule et du personnel spécialement affecté à cette tâche. Le coût comprend forfaitairement l'ensemble des prestations. L'urbanisation croissante et, avec elle, les difficultés de circulation, va entraîner progressivement une disparition de l'habillage. Au fil des ans, on va de plus en plus vers la renonciation de la tenture sur la façade et ce, bien qu'elle fût partie du monopole, et sans qu'elle entraînant une quelconque baisse du coût. La tenture sera officiellement abrogée par décret en 2005 même si la disparition était *de facto* quasi-générale.

Autre conséquence des problèmes de circulation dans les villes, les cortèges funéraires, c'est-à-dire, le fait de marcher derrière le corbillard, disparurent progressivement et ce, y compris dans les cimetières.⁵⁷⁵

La crémation, jadis marginale⁵⁷⁶, concerne aujourd'hui 30 % des décès et bien davantage dans l'Est de la France. Cette tendance devrait doubler dans les vingt années qui viennent.

Cette « nouvelle image de la mort (...) laide et cachée, et cachée parce que laide et sale »⁵⁷⁷, imprègne notre société et influe sur la représentation de la vieillesse, laquelle est inséparable de la mort. La « lente et irréversible occultation » de la mort⁵⁷⁸ trouve son origine en France avec l'arrêt du parlement de Paris du 12 mars 1763. En effet, tout le monde, ou à peu près, est convaincu de l'insalubrité des

⁵⁷⁴ Le monopole communal fut aboli par la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993 relative à la législation dans le domaine funéraire.

⁵⁷⁵ Nous sommes largement redevables à Monsieur Roger Schvartsman, Co Président de la Fédération Française des Pompes Funèbres (FFPF). Entretien du 21 mars 2011.

⁵⁷⁶ Depuis le concile de Vatican II (1962-1963), l'Eglise catholique n'interdit plus la crémation.

⁵⁷⁷ Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, op.cit. p.563.

⁵⁷⁸ Pascal Lardellier, *Les nouveaux rites du mariage gay aux Oscars*, Belin 2005, p. 197.

cimetières et de la nécessité de faire quelque chose à tel point que le préambule de l'arrêt reprend les arguments des médecins et des riverains.⁵⁷⁹ L'arrêt favorise la création de cimetières laïcs, c'est-à-dire de cimetières hors des villes, avec une réduction de l'intervention des ministres du culte. L'arrêt ne fut pas appliqué en raison des réserves du clergé et des fabriques qui étaient touchées dans leurs intérêts financiers. Cela n'empêcha pas la campagne pour l'éloignement des cimetières de continuer tant et si bien que « l'archevêque et le parlement de Toulouse prendront des dispositions qui, elles, seront appliquées et qui seront appliquées à tout le royaume par une déclaration du roi Louis XVI (10 mai 1776, immédiatement enregistrée le 21 mai). »⁵⁸⁰ Il s'agit de l'arrêt Molé dont l'originalité réside dans la contestation du caractère ecclésiastique, non plus du cimetière, mais des funérailles elles-mêmes, c'est-à-dire du convoi et de l'inhumation (...) Il faut revenir à l'état normal en laïcisant le convoi et l'inhumation : les prêtres n'ont rien à y faire. La laïcisation du convoi entraîne celle du cimetière lui-même. Non seulement les cimetières seront situés hors des villes, mais leurs administrations deviendront municipales. »⁵⁸¹ Ce qui, au départ, n'est qu'une laïcisation mettra deux siècles pour devenir une occultation de la mort. L'évolution sociétale n'y est pas étrangère. « Dans une société individualiste, en manque de repères religieux, et dans laquelle triomphe le corps jeune comme idéal et absolu »⁵⁸², la relégation de la mort est compréhensible. La logique marchande de la société capitaliste explique également cette occultation de la mort en la réduisant « à un événement *naturel* pauvre, privé de sens, angoissant, frappé de tabou », logique qui « se sert de ce silence pour dissimuler l'inégalité fondamentale des hommes devant la mort, donc devant leur vie. »⁵⁸³

Le jeunisme explique également cette nouvelle attitude devant la mort dans une « société qui produit l'adolescence interminable ».⁵⁸⁴ Cette « société a idéalisé l'individu qui n'en aura jamais fini d'être équipé, elle a érigé en modèle l'adolescence,

⁵⁷⁹ Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, op.cit. p.476.

⁵⁸⁰ Ibid. p.484.

⁵⁸¹ Ibid. p. 485.

⁵⁸² Pascal Lardellier, *Les nouveaux rites du mariage gay aux Oscars*, op.cit., p. 195.

⁵⁸³ Jean Ziegler cité par Claude Javeau, *Mourir*, Les Eperonniers 2000, p. 22.

⁵⁸⁴ Eric Deschavanne & Pierre-Henri Tavoillot, *Philosophie des âges de la vie*, op.cit. p. 58.

en demandant aux individus de n'en jamais sortir, de continuer à présenter de l'inachèvement, de l'imperfection. »⁵⁸⁵

Conséquence du climat jeuniste : « La mort fait peur, nous nous la cachons en refusant de vieillir, nous lui tournons le dos en célébrant la jeunesse sans nous rendre compte qu'elle sera plus difficile à affronter d'avoir été longtemps ignorée. Quand les jeunes années auront laissé place aux derniers jours, l'illusion cédera. Il n'y aura pas d'écran entre la mort et la vieillesse. L'horreur de l'une passera à l'autre et le vieillard sera comme la mort : inquiétant et repoussant. Fou de peur en se découvrant condamné, en se voyant déjà mort, il ne trouvera personne avec qui partager sa souffrance. »⁵⁸⁶

Parallèlement à cette relégation de la mort, celle-ci n'a jamais été aussi présente mais de façon irréaliste, qu'il s'agisse des séries télévisées, des actualités ou des jeux. Chaque soir, la télévision nous apporte notre ration de cadavres. De plus en plus souvent pris en gros plan, sans oublier, si cela se trouve, les mouches. Cadavres, si j'ose dire privés ou « publics », autrement dit victimes d'accidents de temps de paix ou de massacres de temps de guerre, de guerres civiles ou de révolutions, ou encore d'actes de terrorisme liés à ces tragiques événements. Sans oublier évidemment les agonies des grands de ce monde. »⁵⁸⁷ Ainsi, on assiste à cette évolution paradoxale : relégation de la mort, d'un côté, voyeurisme de l'autre. Mais, pour Claude Javeau, les deux phénomènes sont peut-être davantage liés qu'il n'y paraît.⁵⁸⁸ Claude Javeau observe encore que cet « exhibitionnisme télévisuel (...) familiarise avec une mort toujours située à l'extérieur, rendue spectaculaire⁵⁸⁹ à la manière d'une émission de variétés, pourvu en plus que sa mise en scène médiatique ne vienne pas susciter chez les téléspectateurs des interrogations trop dérangeantes pour le pouvoir. »⁵⁹⁰

⁵⁸⁵ Paul Yonnet, *Le recul de la mort. L'avènement de l'individu contemporain*, Gallimard 2006, cité par Eric Deschavanne & Pierre-Henri Tavoillot, *Philosophie des âges de la vie*, op.cit. p. 58

⁵⁸⁶ Jean Maisondieu, *Le crépuscule de la raison*, op.cit. p. 117.

⁵⁸⁷ Ibid. p.65.

⁵⁸⁸ Pour Louis-Vincent Thomas, « Trop dire sur la mort revient à parler pour elle, ou, sous le prétexte qu'elle ne dit rien, parler à sa place. Au *ne-rien-dire* ou au *dire-autrement*, se substitue le *tout-dire-sans-dire*. Ce qui équivaut encore à un escamotage. Il se produit en deux rencontres : la mort savante, la mort bavarde. » cité par Claude Javeau, *Mourir*, op.cit. p. 65.

⁵⁸⁹ Cf. la dramaturgie télévisuelle autour des catastrophes, naturelles ou non. Claude Javeau cite l'agonie d'une fillette suite à un torrent de boue qui engloutit une ville entière en Colombie, *Mourir*, op.cit. p. 68-69.

⁵⁹⁰ Ibid. p. 145.

Michel Debout remarque que « notre société est impitoyable pour les « vieux » et ne les estime pas parce qu'ils sont mortels. »⁵⁹¹ Parallèlement, la mort est sortie de la famille : la transmission « au sein même de la famille et de ses traditions est dorénavant conseillée par des professionnels qui cloisonnent la mort plutôt que de leur rendre son statut familial. »⁵⁹² Les entreprises funéraires et même les assureurs se sont emparés d'un marché et ont dépossédé la famille de ses attributs, en premier lieu la transmission.

La mort étant devenue majoritairement celle du grand âge, elle renvoie à une vision jugée insupportable de la vieillesse : handicaps physiques, démence, qui heurtent la conception jeuniste de la société et son corollaire, la capacité de jouir sans limites.

Du fait d'une représentation particulièrement erronée, les vieux paraissent plus mortels que les autres mortels ; « cette erreur d'appréciation rend la mort encore plus prégnante dans les relations avec les personnes âgées. » L'angoisse de la mort contribue à reléguer la personne âgée qui, « bien qu'encore vivante (...) est déjà, dans l'imaginaire de son entourage, rayée du monde des vivants. Son entourage s'épargne ainsi la vision d'une dégradation qui préfigure la mort. »⁵⁹³

Ce serait aussi cette angoisse de la mort qui, selon Jean Maisondieu, expliquerait la démence : « A les observer, à essayer de communiquer avec eux, je suis arrivé à cette conclusion qu'ils se démentifiaient surtout parce qu'ils mouraient de peur à l'idée de mourir. Le cerveau des patients alzheimeriens est peut être altéré, mais ces malades sont surtout malades de peur. »⁵⁹⁴

La vieillesse est consubstantiellement liée à la mort. On ne peut penser l'une sans penser l'autre, sans se représenter la seconde. L'évolution sociétale y a fortement contribué et « de nos jours ce sont en majorité les vieux qui meurent »⁵⁹⁵ là où autrefois la mort touchait tous les âges. Certes, il y a tout lieu de se réjouir de cet état de fait en raison notamment de la très forte réduction de la mortalité infantile. Là où la mort était banale, connue de tous et vécue par tous, elle est aujourd'hui majoritairement le fait de la vieillesse, d'où cette assimilation de l'un à l'autre. « Nos ancêtres vivaient dans la présence constante de la mort (...) Les agonies se

⁵⁹¹ Michel Debout, *Prévenir la maltraitance envers les personnes âgées*, op.cit., p. 30.

⁵⁹² Marie Pierre Bacqué, Michel Hanus, *Le deuil*, PUF 2009, p.17-18.

⁵⁹³ Michel Debout, *Prévenir la maltraitance*, op.cit p. 30-31.

⁵⁹⁴ Jean Maisondieu, *Le crépuscule de la raison*, op.cit. p. 37.

⁵⁹⁵ Claude Javeau, *Mourir*, op.cit.

déroulaient en public et il n'était nul enfant, à un âge encore tendre, qui n'avait pas eu l'occasion de voir mourir un proche, de le regarder et de le toucher à l'état de cadavre. »⁵⁹⁶

Aujourd'hui, la mort qui est montrée est soit fictive, soit réelle mais lointaine, alors que la mort réelle et proche est cachée.

La vieillesse est ainsi davantage liée à la mort qu'elle ne le fut dans le passé, « Aussi, sa représentation engage-t-elle une réflexion sur la fuite du temps, sur la finitude humaine et sa dimension, humaine périssable, au sein d'un monde qui l'est moins. »⁵⁹⁷

Où meurt-on ?

A partir des années 1930 aux Etats-Unis, on commence à mourir non plus chez soi, mais à l'hôpital ou en clinique.⁵⁹⁸

France : Ensemble des 65 ans ou plus

Lieu du décès	1980	2000	2003	2009
Logement ou domicile privé	33,6 %	26,1 %	27,5 %	25,9 %
Etablissement hospitalier	50,1	48,0	48,4	49,1
Clinique privée	6,4	8,8	8,1	8,7
Hospice, maison de retraite	7,2	12,1	10,8	11,6
Voie ou lieux publics	0,5	0,6	1,7	1,5
Autres lieux	2,2	4,4	3,5	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de décès	410 509	421 331	550 350	538 116

Source : Insee – *Les personnes âgées* 2005, p. 59 pour les années 1980 et 2000.

Un décès sur deux a lieu à l'hôpital.⁵⁹⁹ Il s'agit d'une tendance de fond (50,1 % en 1980 et 49,1 % en 2009). En dehors du lieu géographique, la mort à l'hôpital renvoie

⁵⁹⁶ Ibid. p. 80.

⁵⁹⁷ Isabelle Durand-Le Guern, *Vieillir en esthète : Le Portrait de Dorian Gray et La Mort à Venise*, cité dans *Eros, blessures & folie*, op. cit. p. 216.

⁵⁹⁸ Philippe Ariès et Georges Duby *Histoire de la vie privée – Tome 5, De la première guerre mondiale à nos jours*, Seuil 1987, p. 340.

⁵⁹⁹ Dans certains pays scandinaves, 90 % des décès auraient lieu en institution soignante, cf. Marie-Frédérique Bacqué, Michel Hanus, *Le deuil*, PUF, op.cit, p. 78.

à des significations profondes : hôpital en tant que « lieu de la mort solitaire », « la mort (...) sale et médicalisée »⁶⁰⁰

A contrario, on meurt de moins en moins à domicile (1/4 de la population en 2009 pour 1/3 en 1980).

Il s'agit de moyennes nationales qui cachent des disparités régionales. Si la moyenne métropolitaine des décès à l'hôpital est de 49,1 %, elle est de 57,4 % en Franche-Comté, de 60,8 % à Paris, 60,9 % dans le département de l'Aisne, 63,4 % dans le département du Jura et 65,4 % dans celui du Val-de-Marne.

Inversement, un certain nombre de régions ou départements sont bien en dessous de la moyenne nationale : 38,5 % meurent à l'hôpital en Midi-Pyrénées, 35,2 % en Languedoc-Roussillon, 39,2 % en Provence-Alpes-Côte-d'Azur ou 31,9 % en Corse, 34 % dans les Pyrénées-Atlantiques, 36,1 % pour la Haute-Garonne, 32,7 % pour le Tarn, 25,7 % pour le Tarn-et-Garonne.

Alors que la moyenne des décès à domicile est de 25,94 %, un certain nombre de départements s'écarte significativement de la moyenne : soit en dessous comme l'Essonne (19,2 %), Val-d'Oise (18,6 %), Haute-Vienne (19,7 %), Cantal (19,5 %) ou au-dessus comme le Pas-de-Calais (33,7 %), le Gard (33,9 %), les Bouches-du-Rhône (34,6 %) ou les Pyrénées-Orientales (36,6 %).

Nous n'avons pas trouvé d'explication rationnelle à ces écarts. Pourquoi meurt-on davantage à l'hôpital ou au domicile ici et pas là ? L'explication rural/urbain n'est pas satisfaisante. Pourquoi meurt-on à domicile à 19,45 % dans le Cantal mais à 32,02 % dans les Landes ? Et pourquoi meurt-on davantage à domicile dans le département du Nord (30,5 %) que dans celui du Val-d'Oise (18,6 %) ? L'explication Nord / Sud n'est pas davantage éclairante. Certes, un nombre important de régions ou départements contribue à donner une touche méridionale aux décès plus importants à domicile. Toutefois, nous avons le contre-exemple de la région Nord-Pas-de-Calais dont les deux départements se « comportent » comme les terres du Sud. Cela nous amène donc à rejeter l'hypothèse « culturelle » d'un Sud traditionnel où on meurt chez soi.

⁶⁰⁰ Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, op.cit., p. 564 et 606. Sur le fait de mourir seuls, Marie de Hennezel cite une étude conduite par le Dr. Edouard Ferrand sur les conditions du décès à l'hôpital. Elle révèle que trois sur quatre meurent sans un proche à leurs côtés, *La chaleur du cœur empêche nos corps de rouiller*, p. 217.

Evolution comparée des décès au domicile dans quatre départements en %

Départements et/ou régions d'enregistrement	Décès au domicile en %		
	2003	2004	2009
Nord	31,67	32,28	30,49
Pas-de-Calais	35,91	35,44	33,72
Bouches-du-Rhône	43,53	44,32	34,62
Var	30,83	32,3	32,06

Dans deux départements du Nord et dans deux du Sud, les décès au domicile, supérieurs à la moyenne nationale, restent dans des proportions similaires de 2003 à 2009.

Nous avons voulu vérifier également le caractère de relative permanence ou non. En effet, le risque existait, en analysant une seule année, de faire face à un phénomène exceptionnel. Nous avons donc pris deux années voisines : 2003 et 2004.

Evolution comparée des décès au domicile en % dans quelques départements et régions

Départements et/ou régions d'enregistrement	Décès au domicile en %	
	2003	2004
Côte d'Or	19,07	19,42
Nord Pas-de-Calais	33,26	33,45
Midi-Pyrénées	31,08	30,68
Aude	33,42	33,07
Gard	33 ,65	34,83
Pyrénées-Orientales	36,65	35,45
Bouches-du-Rhône	43,53	44,32
Métropole	27,47	26,90

Quels que soient les départements, on constate une permanence d'une année à l'autre.

La seule explication, quoique non vérifiée, réside peut-être dans le fait d'une forte présence immigrée dans ces régions et départements où on meurt, en moyenne, plus à domicile que dans le reste de la France.

L'accroissement du nombre de décès en maisons de retraite correspond essentiellement à une population de plus en plus importante dans ces institutions qui, par ailleurs, entre de plus en plus tard. Sans doute, une bonne partie de ces résidents serait-elle décédée autrefois à l'hôpital.

La politique des établissements est très variable. Pour certains, à l'instar de l'établissement de Rougemont-le-Château, il y a « un engagement moral de garder la personne jusqu'au bout ». ⁶⁰¹ Nous considérons, en effet, que la maison de retraite constitue leur (nouveau) domicile et qu'il nous appartient, croyons-nous, d'accompagner la personne jusqu'à son dernier souffle. Cette approche est bien comprise et appréciée tant des familles que du personnel. Nous essayons de « médicaliser » la mort aussi peu que possible en ayant l'unique souci de minimiser la douleur des personnes accueillies et ce, en conformité avec la Charte des droits et libertés de la personne accueillie qui stipule que « les moments de fin de vie doivent faire l'objet de soins, d'assistance et de soutien adaptés dans le respect des pratiques religieuses ou confessionnelles et convictions tant de la personne que de ses proches ou représentants. » ⁶⁰²

⁶⁰¹ Nous faisons nôtre cette expression d'une directrice citée par Simone Pennec-Cloarec, *Le traitement de la maladie, de la vieillesse et de la mort. Familles et politiques publiques*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Bretagne occidentale, septembre 1997, p. 246.

⁶⁰² Charte des droits et libertés de la personne accueillie, article 9 : Principe de prévention et de soutien. Ladite charte résulte de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Le livret d'accueil codifié à l'article L311-4 du code de l'action sociale et des familles mentionne l'obligation d'y annexer ladite charte, laquelle a fait l'objet de l'arrêté du 8 septembre 2003.

Décès à la Résidence Les Vergers / Rougemont-le-Château

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre total de décès	28	38	31	34	35	33	33
Dont décès à l'hôpital	12	8	5	9	8	5	4

Durant la période 2004-2010, près de 4/5 des résidents meurent à la maison de retraite et un peu plus d'1/5 à l'hôpital avec une évolution significative au cours des deux dernières années (2009 et 2010). Celle-ci est liée à l'emploi de deux médecins salariés temps plein générant une présence médicale continue du lundi 8 heures au samedi midi et par voie de conséquence un moindre niveau d'hospitalisations.

4.4.1 La mort en institution.

Passage obligé et douloureux, la mort est omniprésente en maison de retraite. L'idée de la mort est particulièrement angoissante pour certains résidents et ce, dès la tombée de la nuit. Le rôle des soignants de nuit est, à cet égard, fondamental.

Plus généralement, les soignants effectuent ce travail de deuil à la satisfaction des familles qui, très souvent, nous félicitent pour les avoir aidées dans ces moments difficiles. Elles le font d'autant plus volontiers qu'en raison de la perception contemporaine de la mort, nous remplissons une fonction qui n'est guère familière dans la société actuelle. Les familles sont reconnaissantes de la mission que nous exerçons : accompagnement du mourant, voire de la famille, annonce du décès, toilette mortuaire, habillage du défunt, aide au travail de deuil. Aux Etats-Unis, « on en est venu à fabriquer des *docteurs du deuil* (*doctors of grief*) dont la fonction est d'aider les familles endeuillées... le temps d'un enterrement. »⁶⁰³

La satisfaction des familles est inversement proportionnelle à celle du personnel. Régulièrement, nous constatons cette différence de ressenti du personnel avec la réalité.

⁶⁰³ Maud Mannoni, *Le nommé et l'innommable*, op.cit. p. 54.

Patrick Legros⁶⁰⁴, au terme de ses entretiens dans des institutions pour personnes âgées, constate que « la mort est souvent souhaitée avec l'autre. Quelques pensionnaires disent attendre de « le » retrouver. » Notre propre expérience corrobore de tels constats et nous avons pu observer, lorsque nous avons des couples, que le décès du membre survivant survenait peu de temps après le premier. Cependant, le nombre de cas n'est pas assez important pour être significatif.

De notre expérience de la mort en institution, nous pouvons témoigner de l'importance de la dédramatiser et de lui redonner en quelque sorte un SENS, à preuve ces deux exemples de mort (nous pourrions en citer davantage) telles qu'elles ont été vécues ou rapportées par l'entourage.

Le premier exemple est celui d'une résidente grabataire, en fort mauvais état, dont la fin de vie semblait interminable. La surveillante, qui connaissait un peu la vie de la résidente et, en particulier, les tensions anciennes existant entre mère et fils, eut l'idée d'appeler le fils, pour lui expliquer la situation. Celui-ci se rendit au chevet de sa mère, laquelle décéda peu de temps après, sans doute réconciliée.

Le second exemple est celui d'une résidente que nous avons depuis plusieurs années en établissement, démente, très sympathique, respirant la bonne humeur. Elle fit un AVC⁶⁰⁵ le 23 décembre, soit juste avant Noël. Elle n'était pas belle à voir, ne communiquait plus et semblait quasi mourante. Sa fille vint la voir, lui prit la main et lui dit « Maman, ne me fais pas ça, je ne suis pas prête. » La mère, peu de temps après, retrouva sa joie de vivre et reprit la vie comme auparavant. A la suite d'un second AVC, la résidente se retrouva moins de deux mois après dans un état identique à celui du 23 décembre et là encore quasi mourante. Sa fille lui rendit visite, lui prit la main et lui dit : « Maman, cette fois, je suis prête ». La maman détacha sa main de celle de sa fille. Le lendemain, elle décédait.

4.4.2 Le suicide

La France a une tradition ancienne en matière de suicide. Ainsi, « au XIX^e siècle, la France appartient au groupe des pays à forte suicidité (avec la Prusse, la Saxe, le Danemark) ». ⁶⁰⁶ La France, avec plus de 10 000 morts par an ⁶⁰⁷ fait partie des pays à

⁶⁰⁴ Patrick Legros, *Vivre la mort en institution pour personnes âgées*, s.d.

⁶⁰⁵ Accident vasculaire cérébral.

⁶⁰⁶ Muriel Jeorger, « XIX^e siècle : Qui sont les suicidés ? » *L'histoire*, N° 27 – octobre 1980, p.51-55.

fort taux de suicide et se situe au quatrième rang après la Finlande, l’Autriche et le Luxembourg.

Le suicide de la personne âgée reste un sujet tabou et peu débattu, que la société, tout comme les pouvoirs publics, préfère ignorer.

Le rapport du Conseil Economique et Social publié en 1993⁶⁰⁸ met pour la première fois en exergue l’absence d’une véritable politique de prévention du suicide des personnes âgées, laquelle a été reconnue comme l’une des dix priorités de santé publique lors des deux conférences nationales de santé en 1996 et 1997. La mise en place d’une journée nationale de prévention du suicide sous l’égide de l’Union Nationale pour la Prévention du Suicide depuis 1997 témoigne à la fois de l’ampleur du phénomène et de la prise de conscience des pouvoirs publics.

Le suicide de la personne âgée est souvent accepté avec résignation, il semble moins choquer la société que le suicide des jeunes : le nombre d’années perdues étant relativement faible. Par le suicide, les personnes âgées viennent rappeler qu’elles existent dans une société qui les nie. Cependant, « on est dans l’un des pays qui compte le plus de suicides (...) cela traduit une impossibilité à vivre quand la souffrance devient insupportable. Ce sont en majorité des hommes âgés qui passent à l’acte de façon violente. Les causes sont multifactorielles. L’absence de reconnaissance du grand âge entraîne une blessure, une atteinte à la personne, car ces générations avaient une haute idée de leur utilité sociale. »⁶⁰⁹ Cette opinion est partagée par Bernadette Puijalon pour qui, « paradoxalement, les sociétés occidentales, où les vieux sont de plus en plus nombreux, pratiquent une ségrégation des âges sans équivalent dans l’histoire. En dehors de la sphère familiale, jeunes et vieux ne se rencontrent plus et l’harmonie des âges qui s’entrelacent dans un espace commun est brisée. »⁶¹⁰ Face aux représentations négatives évoquées ci-dessus, « comment s’étonner alors du record européen détenu par la France pour le suicide des plus âgés ? »⁶¹¹

⁶⁰⁷ Soit beaucoup plus que les morts résultant des accidents de la circulation. Toutefois, on parle plus des uns que des autres, sauf du suicide des jeunes.

⁶⁰⁸ Le rapporteur en fut le Professeur Michel Debout.

⁶⁰⁹ Pierre Pfitzenmeyer, Un mal caché, *Le Bien Public*, 9 janvier 2010.

⁶¹⁰ Bernadette Puijalon, Le vieux qui ouvre l’avenir – Une approche sociologique de la vieillesse, *Economie et Humanisme*, n° 374 – octobre 2005 p. 72.

⁶¹¹ Bernadette Puijalon, *Ibid.* p. 75.

Ces constats amènent Bernadette Puijalon à faire le lien entre regard de la société et suicides : « il semble aussi juste de dire que c'est dans le regard que la société porte sur les vieillards qu'il faut rechercher la cause de ces suicides ». ⁶¹²

Nombre de suicides des plus de 65 ans.

	65-74 ans	75-84 ans	85-94 ans	95 ans et +	Ensemble de la population
1999	1.337	1.065	578	18	10.268 ⁶¹³
2008	1.115	1.232	533	40	10.313

Source : Inserm-CépiDc (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès).

Le suicide des plus de 65 ans représente près de 30 % (29,19 % en 1999, 28,31 % en 2008) du total des suicides. Ce chiffre est vraisemblablement sous-estimé⁶¹⁴ et ce, pour deux raisons : d'une part, la catégorie « causes communes ou non déclarées » contient un grand nombre de décès et d'autre part, de nombreux décès, en particulier dans les établissements pour personnes âgées, ne sont pas étiquetés « suicides » bien que s'y apparentant. Il s'agit, en l'espèce, de « syndromes de glissement »⁶¹⁵ selon la terminologie des professionnels.

Contrairement à une idée reçue, « la probabilité de se suicider à 20 ans est environ cinq fois moins élevée qu'à 75 ans, pour les hommes comme pour les femmes », remarque Florence Douguet, sociologue.⁶¹⁶ L'accroissement du nombre de suicides avec l'âge est régulièrement constaté depuis la fin du XIX^{ème} siècle.⁶¹⁷

⁶¹² Bernadette Puijalon, Ibid. p. 76.

⁶¹³ *En 1993, année la plus noire, on avait atteint 12 251 morts par suicide*, Entretien avec le Pr. Michel Debout à l'occasion des journées de prévention, *Libération*, 4 février 2002.

⁶¹⁴ Ces « chiffres seraient sous-estimés d'environ 14 % » faute de preuve du suicide ou en raison de problèmes dans le circuit de l'information au niveau des établissements (Actualités Sociales Hebdomadaires – 17 septembre 2010 – N° 2674, p. 12).

⁶¹⁵ « Le syndrome de glissement correspond, chez la personne âgée, à une perte de l'élan vital avec refus d'alimentation, dégradation très rapide de l'état général pouvant conduire en très peu de temps au décès », Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES), Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, avril 2001.

⁶¹⁶ Le suicide des personnes âgées – *La lettre de l'Adehpa*, nov /déc 2004, page III.

⁶¹⁷ Emile Durkheim, *Le suicide*, PUF 1973.

Suicides pour 100 000 personnes 1956-1967 par groupes d'âge

Hommes				Femmes			
15-24	25-44	45-64	> 65	15-24	25-44	45-64	> 65
7,4	15,2	34,7	65,9	3,0	7,0	14,3	23,1

Tiré de Jean Baechler, Les suicides, p. 386.

On parle du suicide des uns et pas, ou différemment, de celui des autres. « Les commentaires qui accompagnent de plus en plus souvent les suicides de vieilles personnes sont si différents de ceux qui déplorent ceux des jeunes, alors que les plus employés quand des adolescents ou des jeunes adultes se suicident sont « drame », « épouvantable », « perte », « désespoir », ceux que l'on entend ou lit quand ce sont des vieux qui se tuent sont « dignité », « liberté », « refus du déclin ou de la dépendance ou d'être un poids ».

Autrement dit, à lire nos journaux, le vieux qui se suicide n'est pas un vieux naufragé, en détresse, désespéré, déprimé, mélancolique, isolé. Non, c'est un « homme libre, qui refuse de mal vieillir et meurt dans la dignité ». Encore un petit effort et on pourra même dire qu'à cet âge-là, disparaître, c'est un geste à la fois naturel et citoyen ! »⁶¹⁸ Parler de cette façon au sujet du suicide est assurément un discours âgiste quand il présente aussi sournoisement sous couvert de dignité et de liberté le suicide des personnes âgées.

Le suicide des personnes âgées est majoritairement un suicide d'hommes : trois fois plus que les femmes, sans grand changement avec la réalité du XIX^{ème} siècle puisque « les hommes (...) se suicident trois ou quatre fois plus que les femmes. »

En partant de la constante que les individus qui haïssent les autres ne s'aiment pas, une société qui n'aime pas ses vieux provoque chez eux un sentiment de culpabilité les amenant à se suicider dans une proportion plus importante que dans les groupes d'âges inférieurs. Le regard de la société sur ses vieux n'est pas étranger aux comportements suicidaires observés. Si la misère matérielle peut être une des

⁶¹⁸ Jérôme Pellissier, Agisme : de la haine des vieux à la haine de soi dans Pierre Ancet, Noël-Jean Mazen, France Mourey, Pierre Pfitzenmeyer, *Vieillir dans la dignité un combat pour demain*, op.cit. p. 310-311.

causes de suicide, Jean Baechler note que là où la vieillesse est un honneur et où le plus haut prestige s'attache aux vieux, on ne se tuera pas à cause de la misère.⁶¹⁹

4.4.3 Euthanasie ... eugénisme

Les débats récents autour du « droit de mourir », le battage médiatique sur les affaires Humbert et Malèvre⁶²⁰ ont montré toute l'ambiguïté sur l'aide au suicide et certaines formes d'euthanasie. Est-il besoin de rappeler que les euthanasies non volontaires (sans demande du patient, à son insu) sont des meurtres, comme vient de le rappeler l'affaire Malèvre.⁶²¹ La pratique qui est la nôtre en maison de retraite est de trouver le juste compromis en évitant deux écueils : l'acharnement thérapeutique et son contraire l'euthanasie et nous pensons avec Paula La Marne que l'acharnement ne veut pas admettre l'échec et la mort. L'euthanasie ne veut pas affronter le mourir. Ce sont finalement deux conduites d'évitement.⁶²² Le discours ambiant autour de l'euthanasie est gênant à plus d'un titre. En premier lieu, « les vraies demandes de mort ne courent pas les rues. Il faut avoir l'honnêteté de le dire et si les soignants (...) veulent bien considérer en leur for intérieur le nombre de fois où ils sont fermement sollicités pour une aide à mourir à la demande du patient, ils savent bien que cela représente peu de chose. »⁶²³ Les professionnels, au contact des réalités quotidiennes, constatent à la fois l'insignifiance de ces demandes de mort mais aussi que les « grands vieillards (...) fatigués de vivre, (...) avaient en eux le potentiel et la liberté de quitter le monde, leur mort survenant habituellement sans le recours à un tiers. »⁶²⁴ En second lieu, le discours jeuniste ambiant, tel que nous l'avons vu précédemment, peut nous faire craindre que le débat philosophico-sociétal dérive en discours puis en politique eugénique. A quel âge les individus auraient-ils la permission d'indiquer qu'il faudrait les tuer en douceur sous certaines

⁶¹⁹ Jean Baechler, *Les suicides*, Hermann 2009, p. 385. J. Baechler cite Lévy pour qui « le suicide des vieux était pratiquement inconnu dans la Chine traditionnelle car la structure familiale valorisait les vieux et leur garantissait la sécurité. »

⁶²⁰ Vincent Humbert, tétraplégique suite à un accident de la route, rédige une requête Je vous demande le droit de mourir. Sa mère, Marie Humbert, décide de l'aider. Vincent Humbert décède en septembre 2003. Le médecin, le docteur Chaussoy, et Marie Humbert sont mis en examen.

Christine Malèvre a été reconnue coupable de six assassinats et condamnée, le 15 octobre 2003, par la cour d'assises d'appel de Paris à douze ans de réclusion criminelle. Elle est interdite à vie d'exercice de la profession d'infirmière.

⁶²¹ Suzanne Rameix, *Il n'y a pas de « vide législatif » sur l'euthanasie et la fin de vie en France*, Responsabilité, N° 15 – septembre 2004, p. 19-24.

⁶²² Paula La Marne, *Vers une mort solidaire*, PUF 2005, p. 24.

⁶²³ Ibid. p. 146-147.

⁶²⁴ Pierre Pfitzenmeyer, *Prendre soin du grand âge vulnérable*, op.cit. p.65.

conditions spécifiées ?⁶²⁵ A quatre-vingt-cinq ans ? qui serait une limite acceptable ! La lecture de H.T. Engelhardt est édifiante d'un état d'esprit, celui de l'aboutissement naturel de « la société atteinte de jeunisme et de dégoût à l'égard des gens âgés, si dégradés, si coûteux, et qui « raisonnablement » devraient comprendre qu'il est temps de soulager les autres de leur poids. »⁶²⁶

Ces dérives (ou risques) nous paraissent significatifs d'une évolution de la société et d'une ségrégation de la vieillesse. Plutôt que de vains débats sur l'euthanasie, dont les intentions ne sont pas toujours louables, ne serait-il pas plus urgent de restaurer le respect de la dignité humaine et par voie de conséquence « accompagner les personnes par des soins globaux adaptés, plutôt que de vouloir arrêter toute médicalisation, voire accélérer la fin de ces patients dont l'état est imaginé insupportable et douloureux. »⁶²⁷

4.4.4 Ritualiser la mort

En dépit des constats que nous venons de faire mais aussi de la perte du sens religieux, l'attachement des Français aux cérémonies et aux rites funéraires reste vif. Les deux tiers des Français célèbreraient le jour de la Toussaint le souvenir de leurs défunts. N'est ce pas l'illustration du besoin de rites mortuaires ? Les cérémonies funéraires gardent majoritairement une tonalité religieuse et les églises, en de telles circonstances, sont remplies. Nous constatons davantage une évolution des rites plutôt que leur disparition. La crémation concerne maintenant 1/3 des cérémonies funéraires en France. Dans une société en profonde mutation, Christian Biot, fondateur de l'association *L'autre rive*, aime à dire, en citant Brassens : « On ne doit pas garder le mort pour soi ». Pour Christian Biot, prêtre dans une paroisse lyonnaise, « il est essentiel que la société se réapproprie les funérailles. » *L'autre rive* est une alternative pour des gens non pratiquants qui ont cependant besoin du rite.

L'accompagnement de fin de vie nous apparaît trop important à Rougemont pour que nous ne nous y investissions pas totalement. Il s'agit, en premier lieu, d'accompagner la famille, le fait d'être présent en général, y compris à la cérémonie religieuse. Les soignants du service concerné envoient une carte de condoléances.

⁶²⁵ Propos de H.T. Engelhardt, philosophe américain que cite Paula La Marne, op.cit. p. 170 et s.

⁶²⁶ Paula La Marne, op.cit. p. 171.

⁶²⁷ Pierre Pfitzenmeyer, *Prendre soin du grand âge*, op.cit. p. 65.

Mais ce peuvent être d'autres rituels tels que la toilette mortuaire, l'information sur un panneau spécifique du décès de la personne avec sa photo. Il s'agit également de soutenir les soignants qui, eux aussi, ont un deuil à faire. Nous pensons qu'il importe de reitualiser ces moments forts qui donnent du SENS au métier de soignant en maison de retraite et qui constituent une « formidable ouverture à autrui ».⁶²⁸

4.5 D'Asiles aux ... Ehpad

4.5.1 Une analyse goffmanienne : des institutions totalitaires ?

Dans sa présentation à l'édition française d'*Asiles*⁶²⁹, le sociologue Robert Castel note que « toute institution est totalitaire par vocation profonde, et d'ajouter que, le totalitarisme, loin de représenter une monstruosité extraordinaire, n'est que l'accomplissement unilatéral de n'importe quelle fonction sociale. »⁶³⁰

Dès l'introduction, Erving Goffman définit les « institutions totalitaires (*total institution*) comme un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées. »⁶³¹ Comment ne pas penser aux EHPAD ? même si, nous le savons, de notables progrès se sont produits.

La première caractéristique est donc l'isolement de l'institution, son repliement sur elle-même, la structure des relations sociales. Plus l'établissement est médicalisé, plus les relations sociales tournent autour du binôme résident-personnel.

La séparation vingt-quatre heures sur vingt-quatre d'avec le monde extérieur est le lot d'institutions extrêmement diverses.

Pour Erving Goffman, au nombre des atteintes au moi social, figure le manque d'intimité. Certes, les salles communes et autres dortoirs ont disparu, quoique récemment. En revanche, les chambres particulières ne constituent pas encore le lot commun des maisons de retraite. Aux Vergers, sur les 110 chambres, 12 sont des

⁶²⁸ Pascal Lardellier, *Les nouveaux rites. Du mariage gay aux Oscars*, op.cit. p. 211.

⁶²⁹ Erving Goffman, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Les éditions de minuit, 1968 Coll. Le sens commun.

⁶³⁰ Ibid. p. 34.

⁶³¹ Ibid. p. 41. La note de renvoi à total institution indique, en reprenant la définition du dictionnaire Robert « qui englobe ou prétend englober la totalité des éléments d'un ensemble donné » pour préciser que ce terme traduit exactement le sens de « total » dans *total institution*.

chambres doubles et 98 des chambres particulières. A Rougemont, la superficie des chambres doubles est de 29 m² et celle des chambres particulières est de 21 m², ce qui est supérieur aux moyennes observées. Comment transposer le domicile dans une chambre qui à bien des égards paraît minuscule ? A cela, il faut ajouter le manque (voire l'absence) d'espaces de vie tant et si bien que la chambre devient un lieu multifonctions.

Pour compléter le tableau de ces institutions totales, « des règles impératives ordonnent à la fois le temps et l'espace des intéressés : horaires immuables, périodicité régulière des rites d'entretien des locaux, chaque chose, et surtout chaque personne, à sa place. Ces règles consacrent la prééminence des fonctions d'entretien et de conservation sur les fonctions de relations sociales ; elles insistent plus sur la pérennité de l'institution que sur le changement des individus. »⁶³²

Si l'on prend la distinction goffmanienne entre « choix volontaire » et « choix contraint », force est de reconnaître que pour la grande majorité des résidents, « ce choix est majoritairement perçu comme contraint. L'image produite par les résidences pour personnes âgées est fortement négative. Elle est avant et pendant l'institutionnalisation perçue comme celle de la dépendance, de la « vieillesse ingrate », de la mort finalement. »⁶³³

Il peut paraître quelque peu décalé de comparer les institutions pour personnes âgées avec celles décrites par Erving Goffman. Nous ne sommes pas les premiers à oser une telle comparaison. Dans un registre provocateur, à une question d'une lectrice « Vaut-il mieux vivre en prison ou en EHPAD ? », Jérôme Pellissier répond sur son site⁶³⁴ qu'il a consulté le Code de procédure pénale et la « trousse bientraitance » faisant partie du programme *Mobiquat* élaboré par la Direction générale de la santé et la Société française de gériatrie et gérontologie. Le code susnommé indique dans ses articles D.249-2, D.251-3 et D.359 : « Tout détenu doit pouvoir effectuer une promenade d'au moins une heure par jour à l'air libre. (...) la promenade est un droit pour le détenu...(...) Sauf avis médical le précisant, un détenu ne peut en aucun cas se voir retirer la possibilité d'aller en promenade. Même placé en cellule de confinement ou à l'isolement, le détenu conserve le droit à une

⁶³² Jean-Olivier Majastre, *L'introduction du changement dans un hôpital psychiatrique*, Maspero 1972, p. 233.

⁶³³ Patrick Legros, *Causalité et finalité de l'entrée en institution pour personnes âgées*, s.d.

⁶³⁴ Jérôme Pellissier, Vaut-il mieux vivre en prison ou en EHPAD ? La question est choquante, mais la réponse ? www.jerpel.fr 6 août 2010.

promenade d'une heure... ». En revanche, l'une des recommandations de la « trousse bientraitance » stipule de « faire sortir les résidents en extérieur au moins une demi-heure par semaine. »

Il est à souhaiter que dans la majorité des établissements les résidents aient la possibilité de sortir plus d'une demi-heure par semaine.

Cependant, il est indubitable que les EHPAD et autres établissements similaires se abandonnent timidement et depuis peu un état d'esprit « enfermement ». Ainsi, à mon arrivée en 2004 à Rougemont-le-Château, figurait sur la porte d'entrée une affichette indiquant les horaires de visite, soit de 13 heures à 18 heures et ce, en parfaite contradiction avec l'esprit de la maison de retraite dans laquelle le résident est chez lui et qui plus est, il paie - et cher - son séjour.

Même une institution agréable à bien des égards telle celle de Rougemont n'échappe pas aux critiques des uns ou des autres et de ce point de vue comment ne pas prêter attention aux propos de certains résidents. Ainsi, ce résident, en possession de toutes ses facultés intellectuelles, avec qui je conversais et qui me faisait part de sa satisfaction d'être aux Vergers : tout est bien, aucun reproche dans quelque domaine que ce soit, restauration, soins, personnel. Et pourtant, je sentais qu'il y avait un mais ... et alors il ajouta « mais je me sens emprisonné ». Oui, pour ce résident, la résidence « subie » constituait bien une privation de liberté. Comment ne pas penser à Goffman ? Dans un autre registre, cet autre résident, quoique dément, a ces paroles lourdes de sens lorsqu'il dit à son épouse venue lui rendre visite : « Tu vois ... c'est bien ici ... mais ce serait bien si on avait une permission de trois jours. »⁶³⁵

Nous avons vu, à l'occasion d'une enquête auprès des résidents, qui cependant était très favorable à l'institution, que les résidents ayant toute leur tête regrettaient les horaires des repas le soir. Ils sont servis à 18 heures. N'est-ce pas une caractéristique des institutions totalitaires que les repas soient servis tôt et en tout état de cause à des horaires ne correspondant pas du tout à ceux de la vie normale ?

⁶³⁵ Monsieur G., Résidence Les Vergers, mars 2010.

Jean-René Loubat, psychosociologue, consultant et formateur, pointe lui aussi, à la suite d'Erving Goffman le « caractère potentiellement totalitaire des institutions qui accueillent des populations vulnérables. »⁶³⁶

Nombre d'institutions optent pour des unités Alzheimer spécifiques, à savoir des unités fermées. Certaines d'entre elles, sous couvert de sécurité des résidents, sont d'une tristesse effroyable et on voit mal le bénéfice que peuvent en tirer les personnes qui y sont accompagnées. A Rougemont, l'équipe de direction a toujours été unanime pour préférer un établissement généraliste, ouvert et non pas un lieu découpé par types de dépendances. Le mélange des populations ne pose guère de problèmes et nous n'avons pas constaté ce que note Claudine Badey-Rodriguez : « D'autres difficultés en institution sont liées à la cohabitation entre personnes démentes et personnes valides. Si l'objectif de départ, très louable, d'une telle cohabitation était de favoriser l'acceptation mutuelle des différentes populations présentes en maison de retraite, et de ne pas créer de « ghetto », nous devons avoir l'honnêteté de constater que les résultats, dans la réalité, sont très souvent inverses. »⁶³⁷ A la sécurité à tout prix, nous avons fait le choix de la liberté, c'est-à-dire de la VIE. Nous regrettons d'autant moins ce choix que la sécurité y est assurée et les fugues inexistantes ou, en tout état de cause, maîtrisées.

4.6 Stigmatisation ?

Celle-ci est multiforme. Il s'agit le plus souvent du regard extérieur, celui de la société. La stigmatisation n'est pas seulement celle de la vieillesse. Plus généralement, elle est aussi celle des retraités volontiers culpabilisés dans une société économico-marchande pensée en termes de création de richesses. Il s'y greffe également le discours réducteur des retraités au niveau de vie supérieur aux autres catégories de la population.

Cet aspect mis à part, les valeurs jeunistes et l'importance attribuée au corps, au corps jeune et beau, ne sont pas étrangères à la stigmatisation des personnes qui ne correspondent pas aux canons de la société. La vieillesse est assimilée à la maladie

⁶³⁶ Jean-René Loubat, La bientraitance dans les pratiques professionnelles, *La lettre de l'AD-PA* nov-déc 2008.

⁶³⁷ Claudine Badey-Rodriguez, *Les personnes âgées en institution : vie ou survie*, Seli Arslan 1997, p. 99.

et non à la santé, on aboutit à une négation de la vieillesse considérée comme dégradante.⁶³⁸ « Pour certaines personnes du grand âge en mauvaise santé, la difficulté de contrôle de certaines fonctions du corps peut être un véritable drame. Elles se perçoivent comme une charge pour les autres et comme ayant perdu leur dignité d'adulte. Elles ont honte d'elles-mêmes. L'incontinence ou la démence sont ainsi source de stigmatisation pour les personnes qui en souffrent ou en sont atteintes. »⁶³⁹

La stigmatisation de la vieillesse c'est aussi le silence qui s'installe, le repli sur soi. « Le drame de bien des vieillards perdus dans leurs repères est qu'on ne leur parle plus. Ils ne trouvent plus dès lors les mots pour dire leur désarroi. »⁶⁴⁰ Stigmatisation qui conduit un nombre de plus en plus grand de personnes âgées à la démence : « Il existe ainsi des formes de démence qui sont le résultat d'un double enfermement : celui du sujet à l'intérieur de lui-même et celui d'autrui qui ne cherche plus à communiquer avec lui. »⁶⁴¹ Jean Maisondieu, à partir de ses propres observations cliniques, aboutira à des conclusions voisines.⁶⁴²

La stigmatisation peut trouver sa source au sein même de l'institution.

Erving Goffman évoque le témoignage d'une jeune fille aveugle qui visite une institution. Celle-ci déclare, avec effroi, « j'allais passer le reste de ma vie à fabriquer des balais brosses avec d'autres aveugles, à manger avec d'autres aveugles, à danser avec d'autres aveugles. A mesure que le tableau se précisait dans mon esprit, j'en devenais malade de peur. Jamais je ne m'étais heurtée à une ségrégation aussi destructrice. »⁶⁴³ Dans le même esprit que ce que décrit Erving Goffman, les vieux peuvent être représentés d'autant qu'ils renvoient une image conforme à ce qu'on en attend : « on serait gêné de voir sauter et danser des personnes que la tradition veut assises tranquillement dans un fauteuil, lunettes sur le nez (...) La gêne vient (...) du fait d'assister à une scène d'allégresse qui, photographiée et montrée, prend un caractère forcé de démonstration. En mettant en relief le caractère exceptionnel de l'évènement, on le marque négativement, on l'assimile, en fait, à un accident, ce qui induit la sensation de gêne (...) C'est bien que les « vieux » dansent.

⁶³⁸ Bernadette Pujalon & Jacqueline Trincas, *Le droit de vieillir*, p.102.

⁶³⁹ Jean-Claude Henrard, *Les défis du vieillissement*, La Découverte 2002, p.83.

⁶⁴⁰ Maud Mannoni, op.cit., p. 22.

⁶⁴¹ Maud Mannoni, Ibid.

⁶⁴² Cf. Jean Maisondieu, *Le crépuscule de la raison*.

⁶⁴³ Erving Goffman, *Stigmate*, Les Editions de minuit 1975, p.52.

Toutefois, il est inutile de le montrer, disait une dame qui avait participé à ces danses. Elle n'avait pas ajouté : « c'est indécent », mais c'était tout comme.»⁶⁴⁴

Comment ne pas faire le parallèle avec des propos entendus, ici, en maison de retraite ? Ainsi, ce résident⁶⁴⁵ qui ne se plaît pas et quand on lui demande pourquoi, la réponse fuse : « Parce qu'il n'y a que des vieux ici. »

Cette autre résidente, quoique très malade et plus âgée que la moyenne, se plaint en permanence et de façon quasi obsessionnelle : « Je vois tous ces handicapés, tous ces malades, je n'en dors pas la nuit... »⁶⁴⁶ Façon de nier sa vieillesse et sa pathologie en se voyant (se croyant) moins malade.

La stigmatisation, nous la retrouvons souvent dans les appellations. Les professionnels, eux-mêmes, sont parfois involontairement à l'origine de formules déplacées. Le fait de parler de « placement » (bureau de placement) des personnes âgées, au lieu d'« admission », signifiant que dès l'entrée en institution, elles ne sont déjà plus que des objets.

Nous avons vu à quel point la sémantique n'était pas neutre. Il en est ainsi de la « dépendance »⁶⁴⁷ en lieu et place du « quatrième âge », des « personnes âgées dépendantes ».⁶⁴⁸ « Les vieillards dits « dépendants » se retrouvent ainsi stigmatisés de tout côté : ils sont ceux qui posent problème, ils représentent ce qu'il faut éviter de devenir (...) ils sont aussi la pierre d'achoppement d'une médecine habituée dorénavant à guérir et qui souhaiterait majoritairement les exclure du champ du sanitaire, quelles que soient leurs pathologies. »⁶⁴⁹ Le Professeur Pierre Pfitzenmeyer regrette la connotation négative du regard de notre société sur le vieillissement. « Nos sociétés occidentales assimilent la vieillesse à une perte. C'est dommage, il y a une véritable ségrégation injustifiée. Le mot dépendant ne devrait

⁶⁴⁴ Marie Louise Pellegrin, L'image de la vieillesse à la lumière crue ou tamisée, *Gérontologie et Société*, N° 17, juillet 1981, p. 61.

⁶⁴⁵ M. H., âgé de 65 ans, soit un écart d'une génération avec la moyenne des autres résidents.

⁶⁴⁶ Mme D., 31 mars 2010.

⁶⁴⁷ L'AD-PA demande qu'on abandonne définitivement le terme « dépendance » qui est dévalorisant, voire insultant pour les personnes, au profit d'« aide à l'autonomie » qui est positif et indique l'objectif vers lequel notre société doit accompagner chacun de ses membres, y compris âgés.

⁶⁴⁸ La ségrégation se traduit aussi par des expressions relevant au mieux d'une grande maladresse : « prise en charge », « poids économique », « perte d'autonomie ». L'utilisation du terme « adulte jeune » en opposition au sujet âgé est caractéristique d'une telle maladresse comme si la notion d'adulte disparaissait avec l'âge (cf. Pierre Pfitzenmeyer, *Prendre soin du grand âge vulnérable*, op.cit. p. 28). La terminologie en cours dans les textes officiels (décrets, circulaires) mériterait une analyse approfondie. Il suffit, pour s'en convaincre, de penser aux « Unités d'Hébergement Renforcées » prévues dans le cadre du plan Alzheimer.

⁶⁴⁹ Pierre-Yves Malo, *Des conduites sécuritaires au risque de la maltraitance*, *Gérontologie et Société*, N° 92 – mars 2000, p. 136.

pas être employé, cela en rajoute. »⁶⁵⁰ Paulette Guinchard-Kunstler demandait l'abandon de cette « notion ségrégative et discriminante » au profit de la notion de handicap. En effet, en France, à la différence d'autres pays, on est handicapé avant 60 ans et dépendant après. Remarquons que le mot « dépendance » n'a plus cours en toxicologie où on lui préfère les conduites addictives.

Plus lourdes de sens sont les appellations des personnes désorientées qui seront classifiées ainsi : « les déments », « les psychiatriques », « les Alzheimer ». Il est vrai que le fait de répartir les résidents par type de dépendance est, à notre sens, particulièrement stigmatisant. Simone Pennec-Cloarec note, à propos de cette mise en œuvre de sections spécifiques qu'elle « correspond à la reproduction du modèle de la psychiatrie-enfermement alors même que la psychiatrie dite de secteur tendait au désenfermement des personnes. »⁶⁵¹

L'appellation « EHPAD » (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) est en soi un concentré de termes stigmatisants alors que le vocable « hospice » contenait, au moins étymologiquement, cette notion d'hospitalité. Outre Quiévrain, les établissements sont des « maisons de repos » (MR) ou des « maisons de repos et de soins » (MRS)⁶⁵², appellations moins stigmatisantes et qui ont l'avantage d'être comprises de tous.

4.6.1 L'imprégnation de la société

La stigmatisation des retraités et personnes âgées est dans le subconscient de la population. En témoignent ces pancartes avec ce slogan lors des manifestations liées à la réforme des retraites (en 2003 et à nouveau en octobre 2010) : « Pas de vieux croûtons pour vos lardons ».

Cette participante à un débat de l'UCR /CGT pose cette question : « Pourquoi les retraités doivent-ils être cantonnés dans le rôle de grands parents, instruire les petits-enfants ? » Elle ajoute : « On a aussi des besoins, intellectuels, physiques, économiques qu'on doit faire respecter. »

Effectivement, nous pouvons constater cette évolution sociétale : là où autrefois, les enfants prenaient leur indépendance et se débrouillaient majoritairement seuls, sans solliciter l'aide des parents, aujourd'hui cela devient impensable. Les enfants, même

⁶⁵⁰ Entretien avec le professeur Pfitzenmeyer, *Le Bien Public*, 16 janvier 2009.

⁶⁵¹ Simone Pennec-Cloarec, op.cit. p. 225.

⁶⁵² Les unes sont médicalisées (MRS), les autres non (MR).

mariés, s'adressent à leurs parents en leur imposant un certain nombre de servitudes. Tout se passe comme si la vie des retraités consistait à s'occuper des autres alors qu'on ne voit pas pourquoi ils ne pourraient pas avoir des projets d'existence spécifiques. Cette évolution des mentalités, en l'espace d'une génération, est assez frappante tant elle paraît naturelle à ceux qui, en même temps qu'ils « utilisent » leurs parents nient leur autonomie et contribuent inconsciemment à ségréguer la personne âgée, à la cantonner dans un rôle de service.

4.6.2 La mise à l'écart des vieux et des établissements qui les abritent.

Tout d'abord, pour tenter de comprendre cette relégation hors des villes, citons ce passage, ô combien significatif, que relate Bernadette Puijalon. En 1992, à Mulhouse, les copropriétaires d'une résidence se sont ligués contre l'installation d'un appartement thérapeutique pour personnes âgées : électricité coupée, ascenseur bloqué, voiture bouchant le hall d'entrée... Les parents firent valoir le traumatisme créé par la promiscuité avec les enfants. Une propriétaire, elle-même âgée de 80 ans, protesta : « Il y a des lieux pour les vieux ! Ils n'ont qu'à aller mourir à l'hôpital. »⁶⁵³

Le rapport de la Cour des Comptes de 2005 remarque les particularités de la géographie des établissements hébergeant des personnes âgées :

« Paris figure parmi les départements déficitaires. Selon une étude de la DRASS réalisée en novembre 2002, seulement 37,8 % des Parisiens entrés en établissement étaient accueillis dans des établissements parisiens, les autres étant contraints de trouver une maison de retraite hors de Paris faute de places ou en raison de la cherté des places existantes. »⁶⁵⁴

Structure urbaine de la métropole en 1999

	Nombre de communes	Population	%
Ensembles unités urbaines	5 954	44 196.510	75,53
Ensemble unités rurales	30 611	14 321.885	24,47
Ensemble des communes	36 565	58 518.395	100,00

⁶⁵³ *Le Nouvel Observateur*, 5 juillet 1992 cité par Bernadette Puijalon & Jacqueline Trincaz, op.cit. p.176.

⁶⁵⁴ *Les personnes âgées dépendantes*, op.cit, p. 112.

Ce tableau, quoiqu'un peu ancien (1999), donne une approximation de la proportion entre unités rurales et unités urbaines, soit une structure de la population pour les trois quarts urbaine et pour un quart rurale.

Nous n'avons pas retrouvé de tableau plus récent avec ce type de données. Les définitions de l'Insee rural / urbain varient dans le temps. C'est la raison pour laquelle nous donnons le tableau ci-dessous qui a l'avantage d'être plus récent (2006) mais sans la certitude qu'il soit comparable au précédent⁶⁵⁵ :

	Population 2006	Part de la population (en %)
Total à espace à dominante urbaine	50 336 677	82,0
Total à espace à dominante rurale	11 062 864	18,0
France métropolitaine	61 399 541	100,0

Franche Comté

4 départements : Doubs, Jura, Haute Saône, Territoire-de-Belfort

Communes urbaines		Communes rurales	
Nombre	Population	Nombre	Population
162	657 431	1 624	459 628

Dans le département du Doubs sur 3 793 places en établissement correspondant à une population totale de 276 000 habitants, 1 943 places (plus de la moitié) sont en milieu rural en regard d'une population de 73 807 habitants, soit à peine plus du quart de la population totale.

Dans le département du Cantal, département très rural, sur 2 706 places en établissement pour une population totale de 82 000 habitants, 1 774 places (65 %) sont dans des communes de moins de 5 000 habitants.

⁶⁵⁵ Les délimitations (définitions ou périmètres) rural/urbain varient dans le temps puisque là où le « total à espace à dominante urbaine » était de 50 336 677, un autre document issu, lui aussi, du recensement de la population de 2006 fait ressortir la « population urbaine » à 47 175 000 se décomposant comme suit :

- Aires urbaines métropolitaines = 22 393 000
- Grandes aires urbaines = 9 726 000
- Autres aires urbaines = 15 056 000

Un maillage du territoire français, INSEE, N° 1333-janvier 2011.

Le cas des Hautes-Alpes est encore plus typique : sur 1 516 places pour une population totale de 75 801 habitants, 845 places (soit 55 %) correspondent à un territoire de 17 500 habitants (23 % de la population du département).

Cette mise à l'écart des villes n'est pas propre à la France : Christian de Saussure, pour qui « la société occidentale est un modèle de rejet et d'exclusion de la personne âgée », note qu'« à Genève (...) les trois grands lieux d'exclusion de notre société – la prison, l'hôpital gériatrique et la clinique psychiatrique – sont concentrés bien à l'écart de la ville et dans un triangle d'à peine un kilomètre de côté. »⁶⁵⁶

Même si le parallèle est hardi entre la maison de retraite d'aujourd'hui et l'asile psychiatrique d'autrefois, il n'est pas si anodin que cela de remarquer une similitude en matière de localisation, y compris dans le discours. Il était important que la *Retraite* fût une maison de campagne. « L'air y est plus sain, et bien plus pur de fumée que dans les endroits proches des cités industrielles. »⁶⁵⁷ L'exercice au grand air, les promenades régulières, le travail au jardin et à la ferme ont toujours un effet bénéfique « et sont favorables à la guérison des fous ».⁶⁵⁸ Il suffit de remplacer « fous » par « vieux ».

4.7 La maltraitance : débat(s) et ambiguïtés

La (re)lecture de quelques ouvrages, pas si anciens, achèvera de nous convaincre, s'il en était besoin, de l'antériorité de la maltraitance. Qu'il s'agisse des descriptions de Simone de Beauvoir ou du témoignage de Renée Sebag-Lanoë⁶⁵⁹. Relatant son vécu, elle écrit : « Octobre 1977, je découvre l'univers de l'hospice. Etonnement, stupeur, révolte, souffrance, émotion, désir de faire quelque chose, de changer, la structure, le fonctionnement (...) Le choc est pourtant brutal. Inoubliable ! De fait, je n'oublierai jamais ces premiers mois vécus en salle commune, confrontée à la détresse de toutes ces vieilles femmes abandonnées, souvent grabataires et démentes.

⁶⁵⁶ Christian de Saussure, *Vieillards martyrs, vieillards tirelires – Maltraitance des personnes âgées*, Editions Médecine et hygiène, 1999, p. 13.

⁶⁵⁷ Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Gallimard, 1972, p. 586. Samuel Tuke, un Quaker, est à l'origine de la construction la maison la *Retraite* (Angleterre) qui ouvre ses portes en 1796.

⁶⁵⁸ Ibid. p. 587.

⁶⁵⁹ Renée Sebag-Lanoë, *Mourir accompagné*, Desclée de Brower 1986.

Dénuement, sous-médicalisation, abandon, grisaille, odeur de pisser, rareté du personnel de tout grade, sous-équipement matériel, immobilisme des êtres et des structures ! »⁶⁶⁰ Cela se passait à la fin des années 70. Il est intéressant de l'avoir à l'esprit pour constater le chemin parcouru.

La maltraitance a changé de nature, elle a évolué mais elle existe toujours aujourd'hui, il serait vain de le nier, et les faits ci-après viennent rappeler.

A 82 ans, il vit dans une cave, tel est le titre d'un quotidien⁶⁶¹. Cela se passe en France, en 2010. P.D. vit depuis vingt cinq ans dans une cave de 12 m² à deux pas du centre ville. Le loyer mensuel de 210 € est prélevé sur sa retraite de 900 € par sa propriétaire.

Deux aides soignants de la maison de retraite Saint-Georges – 170 lits – du quartier de Saint-André à Marseille (16^{ème}) ont été mis en examen par le juge Laetitia Ugolini pour « viols et violences sur personnes vulnérables par personnes ayant autorité ».⁶⁶²

Les faits de maltraitance sont condamnables et ne souffrent aucune circonstance atténuante. Encore convient-il de circonscrire les contours de ladite maltraitance sachant que celle que subissent les personnes âgées est aussi vieille que l'humanité. Attachons-nous à la replacer dans un contexte spatio-temporel, seul à même de donner un éclairage à des textes qui pourront résonner bizarrement aux oreilles du lecteur d'aujourd'hui.

En témoignent les quelques textes ci après :

Ce premier est écrit le 30 avril 1918 par le Président de l'Assistance Publique à la directrice d'un hospice :

« Madame la Directrice,

Comme suite à votre demande, nous vous prions d'infliger les punitions suivantes aux personnes qui emportent des aliments de l'hospice : 1. les priver d'un tiers de la ration de pain pendant un terme indéterminé que nous laissons à votre appréciation ; 2. les priver de sortie pendant un mois.

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'empêcher les époux qui ont été admis à l'hospice de se voir à l'intérieur de l'établissement. (...) Il y aura lieu d'infliger aux

⁶⁶⁰ Renée Sebag-Lanoë, *Mourir accompagné*, op cit. p. 25-26.

⁶⁶¹ *Courrier Picard*, 10 avril 2010.

⁶⁶² www.agevillagepro.com 5/09/2010.

personnes qui enfreindraient cette défense les peines disciplinaires prévues par le règlement. »⁶⁶³

Un deuxième texte émane de l'Association Hospitalière de Rougemont-le-Château. Lors de son Assemblée Générale du 4 août 1935, le Président déclare :

« Nous avons actuellement 32 vieillards et infirmes dont 10 hommes et 22 femmes. Ils ne sont pas toujours aussi raisonnables qu'ils le devraient et la sœur directrice a dû prendre des sanctions sévères vis-à-vis de quelques uns d'entre eux. »⁶⁶⁴

En parallèle de ces deux textes, et cela se passe deux siècles plus tôt à la Retraite : Tout est organisé à la Retraite pour que les aliénés soient minorisés. On les y considère « comme des enfants qui ont un superflu de force et qui en font un emploi dangereux. Il leur faut des peines et des récompenses présentes ; tout ce qui est un peu éloigné n'a pas d'effet sur eux. Il faut leur appliquer un nouveau système d'éducation, donner un nouveau cours à leurs idées ; les subjuguier d'abord, les encourager ensuite, les appliquer au travail, leur rendre ce travail agréable par des moyens attrayants ». ⁶⁶⁵

Un troisième texte, plus récent, décrit ce qu'était l'hospice général de Lille en 1972 :

« Les salles comportent en général entre vingt et cinquante lits sur deux alignements monotones : l'un contre les fenêtres, l'autre contre les couloirs. Entre deux lits à peine 80 cm, et c'est assez pour disposer une chaise dure et l'armoire, unique volume où ranger ses affaires personnelles.

Une planche de bois, disposée entre son lit et celui du voisin, se transforme en table pour manger. Tant pis si le lit du voisin est plus haut que le vôtre, la planche sera inclinée. (...)

Pour parfaire à ce cadre, à la vue de tous, une chaise percée entre deux lits ou en bout de la salle.

Pour se débarbouiller, se raser, il n'y a qu'un lavabo par salle (...)

Dans ce monde clos (...) le spectacle de cent hommes parqués, tel un troupeau de fauves, dans une salle vide est pour le moins impressionnant : les uns hurlent,

⁶⁶³ *Vieillir en maison de repos : quiétude ou inquiétude ?* Ministère de l'Emploi et du Travail et de la Politique d'égalité des chances. Bruxelles, 1998, cité par Yves Gineste & Jérôme Pellissier *Humanitude*, Armand Colin 2007, p. 177-178.

⁶⁶⁴ Archives Association Hospitalière de Rougemont-le-Château.

⁶⁶⁵ Michel Foucault, *Histoire de la folie*, op.cit. p. 606-607.

d'autres se battent, d'autres encore se vautrent sur le sol, nus, faisant leurs besoins ... »⁶⁶⁶

Aussi, avant d'évoquer la maltraitance, comment ne pas rappeler l'évolution récente et dire que cette description de 1972 a sans doute encore existé bien des années après. L'histoire explique en bonne part que l'intérêt porté à la maltraitance et le souci d'y remédier sont eux très récents. En effet, « la prise de conscience du problème de la maltraitance a d'abord concerné les violences exercées à l'encontre des enfants, des femmes, et plus récemment, des personnes handicapées. »⁶⁶⁷ Comment expliquer le silence relatif qui pèse sur la maltraitance des plus vieux relativement à la maltraitance infantile ? « Pourquoi cette indignation sélective ? Sans doute parce que l'enfant séduit et attire, alors que le vieux répugne et fait peur. »⁶⁶⁸

En novembre 1987, au Conseil de l'Europe, une commission est créée pour réfléchir sur les violences au sein de la famille. Le Professeur Robert Hugonot⁶⁶⁹ prend la présidence du groupe « Personnes âgées » puis en 1990, avec le concours de la Fondation de France, il met en place une première structure expérimentale, embryon de l'association Allo-Maltraitance des Personnes âgées et/ou des personnes handicapées (ALMA) qu'il crée en mai 1994.

En février 1989, le rapport de Messieurs R. Bono et P. Serniclay, inspecteurs généraux des affaires sociales, sur les conditions d'accueil et d'hébergement des personnes âgées en France, sans doute le premier en ce domaine, fait suite à l'éclatement en 1988 de plusieurs scandales touchant des maisons de retraite. La mission a contrôlé des établissements mais également des familles d'accueil.

La lecture du rapport montre, au vu des problématiques exposées, à quel point l'évolution a eu lieu en matière d'accueil des personnes âgées. Cependant, en conclusion, les rapporteurs notent cette adresse, étrangement prémonitoire : « il convient, en outre, d'éviter que les familles et les établissements ne deviennent,

⁶⁶⁶ Extraits du livre blanc *Vivre à l'hospice* rédigé par le collectif des bénévoles des Petits frères des pauvres intervenant à l'hospice général de Lille et diffusé à l'occasion de la « campagne contre l'hospice général » menée par les Petits frères des pauvres en 1972 cité par Yves Gineste & Jérôme Pellissier *Humanitude*, op cit, p.178.

⁶⁶⁷ *Les personnes âgées dépendantes*, op.cit p. 277.

⁶⁶⁸ *Le droit de vieillir*, op.cit. p. 206.

⁶⁶⁹ Le Pr. Robert Hugonot, fondateur et Président Honoraire d'ALMA France est décédé le 8 janvier 2010. Il laisse un réseau de proximité d'un millier de bénévoles de toutes disciplines et aux compétences professionnelles multiples, couvrant près de 80% du territoire français (...) C'est une grande figure de la médecine et de l'humanisme français qui disparaît (extrait communiqué de presse ALMA France, www.alma-france.org).

comme c'est le cas dès maintenant des « usines à actes » médicaux ou paramédicaux. »⁶⁷⁰ Prémonitoire si l'on pense qu'il est souvent reproché aujourd'hui aux établissements pour personnes âgées d'être insuffisamment des lieux de vie.

Le 14 mars 2007, Philippe Bas, ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la famille présente un plan de développement de la bientraitance et de renforcement de la lutte contre la maltraitance

*Améliorer les conditions de travail du personnel en allégeant sa charge de travail*⁶⁷¹

Le 5 février 2008, Valérie Létard, secrétaire d'Etat à la Solidarité, lance le 3977, numéro d'appel dédié à la lutte contre la maltraitance. L'organisation repose sur une écoute nationale gérée par l'Association française pour la Bientraitance des Aînés et/ou Handicapés (AFBAH) et un suivi local par les associations du réseau ALMA, le conseil général ou une association qui est conventionnée avec lui, suivant le département.

Un peu plus d'un an après sa mise en service, le 39 77 a déjà reçu 45 000 appels de particuliers, victimes ou témoins, et de professionnels.⁶⁷² Mais que déduire de ce nombre d'appels ? Il nous paraît hasardeux de conclure un peu rapidement sur le fait que ce chiffre donnerait « la mesure de ce drame silencieux et trop souvent occulté. »

Ainsi, la maltraitance envers les personnes âgées est devenue au cours des trente dernières années un sujet de société permanent et offrant une tribune médiatisée, parfois à l'excès. Renée Sebag-Lanoë remarque que « les messages concernant les hospices témoignent d'une grande culpabilité sociale à l'égard du sort des « hospiciés ». Ils ne s'expriment pratiquement que sur le mode du scandale. Par exemple, l'année 1978 a été marquée par la découverte brutale et incisive de l'existence d'un cachot punitif à l'hospice de Nanterre en banlieue parisienne. »⁶⁷³ Quelques années plus tard, le Professeur Robert Hugonot ne dit pas autre chose : « Ces maltraitements existent et elles ne sont pas rares et doivent nous inciter à la vigilance et la compréhension du phénomène.

⁶⁷⁰ R. Bono et P. Sarniclay – *Rapport sur les conditions d'accueil et d'hébergement des personnes âgées en France*, février 1989, p.13.

⁶⁷¹ Philippe Bas, *Plan dep. 17.*

⁶⁷² Anne Vidalie, *Allô maltraitance : de nombreux appels*, L'Express.fr 29/04/2009.

⁶⁷³ Renée Sebag-Lanoë, *Mourir accompagné*, op cit. p. 28.

Car les médias sont friands d'enquêtes sur les « maisons de retraite » telle celle de 60 millions de consommateurs (janvier 1998, n°313) : « maisons de retraite : le scandale ! » Or, ils font ce qu'ALMA refuse : porter un jugement hâtif sur un seul regard. »⁶⁷⁴

Les titres de la presse ou de l'édition relèvent plus du scandale que de la réflexion sereine et sont peu propices à la recherche de l'apaisement.⁶⁷⁵

C'est dans un climat passionné qu'est diffusée sur France 2 le 22 octobre 2008 l'émission « Les infiltrés » qui consiste, dans sa première partie, en un reportage en caméra cachée dans une maison de traite publique à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux et montrant des comportements de maltraitance et en seconde partie un débat avec notamment Valérie Létard et des professionnels du secteur « Personnes Agées ». Dans un communiqué à l'AFP, à l'instar de Robert Hugonot huit ans plus tôt, Pascal Champvert, au nom de l'AD-PA affirme qu'il « est trop facile de jeter en pâture un établissement sans avoir fait une analyse sérieuse de la situation. »⁶⁷⁶

Gérard Brami⁶⁷⁷ se demande pour sa part les raisons d'une telle focalisation sur les établissements alors qu'invariablement depuis des années, la maltraitance est majoritairement le fait du domicile.

Gérard Brami pointe la question de la définition des maltraitements : « pourquoi définir les maltraitements d'une manière aussi large et aussi importante, alors que plus personne n'arrive à se retrouver dans la réalité ne sachant pas si l'acte ou la parole que l'on vient de faire ou d'exprimer est ou n'est pas de la maltraitance ?

Alors pourquoi le phénomène de maltraitance reste encore mal connu, alors que le rapport de l'inspection générale mentionne très clairement les trois carences suivantes qui n'ont rien à voir avec les établissements :

- l'enchevêtrement des compétences entre l'Etat et les conseils généraux,
- l'absence de coordination entre la justice et les affaires sociales,
- l'absence de mise en place dans les départements étudiés d'une liste de « personnes qualifiées » et chargées d'assister les usagers en cas de conflit avec les institutions. »⁶⁷⁸

⁶⁷⁴ *Gérontologie et Société*, N° 92 – mars 2000, *La maltraitance*, p. 9.

⁶⁷⁵ Dans une lettre du 20 mars 2007, Philippe Bas le reconnaît : « Contrairement à ce qu'ont laissé entendre récemment des ouvrages aussi alarmistes qu'outranciers, les actes de maltraitance restent heureusement exceptionnels. »

⁶⁷⁶ Communiqué AFP, 23 octobre 2008.

⁶⁷⁷ *La lettre de l'AD PA*, sept/oct 2008, p.9-11.

⁶⁷⁸ Ibid. p. 10.

A la suite de cette émission (Les infiltrés), les réactions ne vont pas manquer, dont celles de l'AD-PA et de son président, Pascal Champvert, présent sur le plateau de l'émission selon qui, « les réactions politiques qui font suite à cette affaire⁶⁷⁹ nous scandalisent. Habituellement, lorsqu'un problème survient dans un établissement, les professionnels ne sont pas jugés suspects et trainés devant la justice sans enquête interne préalable. La déclaration de Madame Létard, qui consiste à abandonner les professionnels, est parfaitement inacceptable, sans compter que 96 % d'entre eux sont des gens honnêtes qui se débattent dans des conditions inadmissibles. »⁶⁸⁰

La lettre de l'AD-PA revient longuement sur le sujet et dans un éditorial, Pascal Champvert affirme trois impératifs pour l'AD-PA : la transparence, la sérénité et la détermination.

Pourquoi être sereins ? Parce que « nous pouvons rappeler sans rougir que pendant toutes ces années où les pouvoirs publics négligeaient nos aînés fragilisés, nous étions là pour les aider du mieux que nous pouvions.

Oui, nous pouvons rappeler que ce sont les professionnels qui depuis une dizaine d'années travaillent sur les référentiels *qualité* en établissement et à domicile (...)

Oui, nous pouvons être fiers de tout ce que nous avons fait malgré des moyens tellement insuffisants que la Cour des Comptes a reconnu en 2005 « que les besoins des personnes âgées sont couverts à moitié ».

A ces observations de la Cour des Comptes, le ministre délégué à la Sécurité Sociale, aux Personnes Agées, aux Handicapés et à la Famille répondait :

« Hors USLD, fin 2003, le taux d'encadrement en personnel de soins s'établit entre 0,25 (maison de retraite hospitalière) et 0,13 ETP par lit (maison de retraite privée à but lucratif). Il est de 0,185 dans les établissements publics autonomes et de 0,145 dans le privé non lucratif (associatif). Atteindre le taux d'encadrement de 0,35 ETP soignant par lit évoqué par la Cour comme jugé souhaitable nécessiterait la création de 100 000 ETP soignants : 15 000 de ces emplois ont été créés par la signature des conventions tripartites en 2004 et on peut escompter qu'un nombre identique le sera

⁶⁷⁹ Il s'agit de la première émission des « infiltrés » sur France 2.

⁶⁸⁰ *Décideurs*, N° 99 – février/mars 2009.

en 2005, ramenant le solde à 70 000 emplois à créer fin 2005 pour atteindre un taux d'encadrement de 0,35. »⁶⁸¹

Et l'AD-PA poursuit : « Oui, nous devons communiquer sur ce que nous faisons de positif, et ce que font les familles et les personnes âgées ; et aussi ce qu'elles sont. »

L'éditorialiste conclut par cette phrase choc : « Montrons ce que nous faisons et ce que font les Pouvoirs Publics ! Les Français comprendront. »⁶⁸²

S'il est difficile de mesurer avec précision l'ampleur de la maltraitance, il ne semble pas qu'elle soit si importante que ce que pourrait laisser croire l'hypermédiatisation de certaines affaires. Ainsi, la secrétaire d'Etat chargée des Aînés, Nora Berra, a indiqué qu'au total, 258 établissements d'hébergement pour personnes âgées en situation d'irrégularité avaient été recensés. Mais, précisait elle, en réalité 90 % de ces structures étaient en conformité.⁶⁸³

Pour sa part, et ce, depuis longtemps, l'AD-PA évalue à environ 5 % le nombre d'établissements qu'il serait nécessaire de fermer tout en déplorant l'absence de réaction des Pouvoirs Publics.

4.7.1 Comment définir la maltraitance ?

Il n'existe pas de définition juridique de la maltraitance. A défaut, la définition de référence est celle du Conseil de l'Europe⁶⁸⁴ en 1987 : « La violence se caractérise par tout acte ou omission commis par une personne, s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique ou à la liberté d'une autre personne ou compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière. »⁶⁸⁵

Deux concepts servent à décrire la maltraitance dans la littérature internationale : la négligence et l'abus. Ces concepts gravitent autour des notions d'intentionnalité et de non-intentionnalité, soit il s'agit d'une intervention active du responsable, soit elle renvoie davantage à une attitude passive.

Pour sa part, l'American Medical Association distingue sept grands types d'exercice de la maltraitance :

⁶⁸¹ *Les personnes âgées dépendantes*, op.cit, p. 370 (USLD = unités de soins de longue durée et ETP = équivalents temps plein).

⁶⁸² La Lettre de l'AD-PA, Nov/déc. 2008.

⁶⁸³ APM International 26 mai 2010, Linda Daovannary www.tsa-quotidien.fr 27 mai 2010.

⁶⁸⁴ Et reprise par l'Agence nationale de l'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM).

⁶⁸⁵ Cité dans *Les personnes âgées dépendantes*, op.cit. p. 278.

- les abus physiques,
- les négligences physiques,
- les abus et sévices psychologiques,
- les négligences psychologiques,
- les abus matériels ou l'exploitation financière,
- les négligences financières ou matérielles,
- la violation des droits.⁶⁸⁶

Pour simplifier, les maltraitements peuvent être répartis en deux grandes catégories, par action ou omission, avec ou sans intention de nuire :

1. *les maltraitements par action*, qui s'observent le plus souvent à domicile (...)
2. *les maltraitements par omission*, intentionnelle ou non, exercées le plus souvent en institution (...)⁶⁸⁷

Les définitions ci-dessus apparaissent cependant trop larges et, comme le note Jérôme Pellissier, si « tout est maltraitance, donc plus rien ne l'est. »⁶⁸⁸

Qualifier à l'identique, sous le vocable fourre-tout de maltraitance, des « violences et abus sur personnes vulnérables par personne ayant autorité » et le fait de tutoyer une personne âgée ou de l'appeler mamie n'aide pas à la compréhension du phénomène. Si nous partageons l'avis de William Réjault lorsqu'il écrit : « je ne supporterais pas d'entendre une jeune soignante appeler ma mère « mamie », nous ne le suivons pas lorsqu'il dit : « Moi, j'appelle ça de la maltraitance affective, ces « mon chéri », ces « papy » (...).⁶⁸⁹ En effet, mélanger sous le même vocable de « maltraitance » ce qui ressort de la justice (violences, délits, crimes) et ce qui appartient au professionnel ne permet pas, loin s'en faut, d'y voir clair.

Comment, en effet, ne pas voir le fossé entre négligences et abus, maltraitements par action et maltraitements par omission. La subjectivité est évidente et Michel Debout observe précisément que « mettre tous les phénomènes et manifestations de violences sous l'unique terme générique de maltraitance risque d'entraîner confusion et perte de sens. »⁶⁹⁰

⁶⁸⁶ *Prévenir la maltraitance envers les personnes âgées*. Rapport du groupe de travail présidé par Michel Debout, Editions ENSP 2003, p. 7-8.

⁶⁸⁷ *Prévenir la maltraitance envers les personnes âgées*, op.cit p. 8.

⁶⁸⁸ Jérôme Pellissier, *La guerre des âges*, p.142.

⁶⁸⁹ William Réjault, *Maman, est-ce que ta chambre te plaît ?* Editions Privé 2009, p. 95.

⁶⁹⁰ *Prévenir la maltraitance envers les personnes âgées*, op.cit p. 8.

Nul ne cherche à contester la réalité desdites maltraitances. Elle présente toutefois le fâcheux inconvénient d'axer les projecteurs sur des faits plutôt que sur des causes occultant par là même les responsabilités.

La lutte contre la maltraitance suppose que celle-ci soit correctement définie. Or, celle-ci est multiforme, souvent insidieuse. Elle est présente au domicile et en institution et concerne tous types de publics et pas seulement les salariés, boucs émissaires faciles. Les témoignages intra familiaux vécus ne manquent pas même si nous nous garderons, à notre tour, de généralisations hâtives, ainsi ces deux sœurs venues inscrire leur mère dans le cadre d'un hébergement temporaire de dix jours. Mais lors de l'arrivée de cette dame, nous constaterons que les filles ont annoncé à leur mère qu'elle venait pour quelques examens de santé, celle-ci croyait sortir de l'établissement le soir même. Malgré notre désarroi et notre insistance pour que la fille dise la vérité à sa mère, elle poursuivit de plus belle dans le mensonge. Le personnel, témoin de la scène était scandalisé. Le séjour, sans grande surprise, se déroula relativement mal.⁶⁹¹

Au fil des ans, le paysage des maltraitances ne se modifie guère. Elles ont lieu majoritairement au domicile. Robert Hugonot, à partir des statistiques d'ALMA, notait que « 70 % des maltraitances se dérouleraient à domicile, 30 % en institution. »⁶⁹² Cependant, la représentation médiatique laisse à penser que l'institution est davantage le lieu des maltraitances. Gérard Bami s'interroge sur les raisons de cette focalisation sur les établissements :

« Dans de nombreux départements, l'action contre la maltraitance à l'intérieur des établissements d'hébergement est devenue une véritable priorité, alors que cette même action dans le cadre des personnes âgées vivant au domicile semble encore balbutier !

- Alors pourquoi cette différence de traitement ?
- Alors pourquoi cette insistance là où le mal semble moins profond ?
- Alors pourquoi ces deux poids, deux mesures ? »⁶⁹³

De son côté, Robert Hugonot observait en 2000 : « J'aurais tendance à penser que les maltraitances en famille sont sous estimées, mais qu'en institution elles sont peut

⁶⁹¹ Témoignage vécu à Rougemont-le-Château, septembre 10.

⁶⁹² *Gérontologie et Société*, N° 92, op.cit p.9.

⁶⁹³ *La lettre de l'AD-PA*, sept.oct. 2008, p. 9-11.

être à l'inverse gonflées par excès de suspicion. »⁶⁹⁴ Le professeur Robert Moulias note pour sa part : « Mon expérience est que certaines institutions sont très maltraitantes – souvent celles qui s'imaginent « bientraitantes », mais mon expérience est aussi que c'est dans les EHPAD et les Soins de longue Durée que la personne atteinte de maladie d'Alzheimer a le plus de chances de se voir traitée avec respect et compétence. Ne serait-il pas plus utile de s'interroger sur les facteurs de la maltraitance ? »⁶⁹⁵

Nous remarquons tout d'abord que « les causes de la maltraitance sont multifactorielles »⁶⁹⁶ et en prenant le risque de schématiser, nous observerons qu'il y a des causes culturelles et des causes économiques, d'une part le contexte d'une société et des valeurs qui la sous tendent, d'autre part, un contexte économique, celui-ci étant directement la conséquence des premières.

4.7.2 Un contexte culturel gérontophobe

Nous avons vu précédemment que le jeunisme ambiant, ou à tout le moins, la valorisation de la jeunesse, devenait la valeur dominante de nos sociétés. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que « peu de discours et d'images valorisent l'accompagnement du grand âge ; alors qu'insidieusement, une prédominance économique du discours sur les plus âgés n'éclaire que leur coût social. »⁶⁹⁷ Claude Javeau n'hésite pas à parler d'*apartheid* imposé à un nombre croissant de vieillards et il évoque le risque de constitution de ghettos, fussent-ils dorés, à l'exemple des Etats-Unis, où les personnes âgées sont radicalement coupées de toute participation civique. Cette séparation de plus en plus radicale entre les âges met en danger la cohésion sociale et contribue à ce que le rejet des vieux puisse acquérir droit de cité.⁶⁹⁸

4.7.2.1 La société imprégnée par l'âgisme

Le Larousse universel a introduit le terme « âgisme » dans son édition de 1989 avec la définition suivante :

⁶⁹⁴ *Gérontologie et Société*, op.cit, p. 9.

⁶⁹⁵ Robert Moulias, Vers un nouveau regard sur les maltraitances : une vue syndromique, *Gérontologie*, 15 janvier 2009.

⁶⁹⁶ *Revue Hospitalière de France*, N° 527 – mars-avril 2009, p. 66.

⁶⁹⁷ *Gérontologie et Société*, op.cit, p. 45-46.

⁶⁹⁸ Claude Javeau, *Vieillir et devenir vieux*, p. 6.

*Attitude de discrimination ou de ségrégation à l'encontre des personnes âgées.*⁶⁹⁹

Si le mot est nouveau, les réalités qu'il recouvre ne sont pas nouvelles puisqu'il avait déjà été « envisagé en 1873 de supprimer le droit de vote aux personnes hébergées dans des hospices, et donc à bon nombre de vieux exclus de ce fait de la citoyenneté ».⁷⁰⁰

Les discriminations âgistes existent. Elles consistent notamment, dans le domaine de la santé, à considérer qu'à partir d'un certain âge, la vie ayant moins de prix, il n'est plus nécessaire de tout mettre en œuvre pour sauver le patient, ce que confirme le Professeur Robert Moulias : « L'âge reste l'un des premiers facteurs de discrimination dans le domaine de la santé », d'autant plus que, poursuit le Professeur Moulias, « dans le domaine de la santé, la discrimination est dure à prouver. On oppose souvent un argument médical à la personne qui se plaint ».⁷⁰¹

Les discours, propos ou écrits âgistes ne manquent pas. Les mots les plus violents sont utilisés pour stigmatiser le « fléau » du vieillissement ou celui de la maladie d'Alzheimer. Les personnes atteintes de cette pathologie sont communément appelées « les Alzheimer ». Bernard Spitz, définit le papy-krach⁷⁰² comme « le casse du siècle, aux dépens des jeunes générations (...) C'est cela le papy-krach : la plus incroyable spoliation générationnelle de notre histoire, en temps de paix. » Et, à propos des enfants des baby-boomers : « ils ont laissé les vieux élire des vieux pour mener une politique de vieux. »

Les gouvernants et/ou décideurs politiques ne semblent pas s'émouvoir de ce type de discours à telle enseigne qu'on le retrouve dans la bouche de personnalités officielles. Ainsi, Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, indiquait en parlant des réformes engagées par le gouvernement dans le domaine de la santé : « (...) toute notre politique c'est pour lutter contre un fléau qui va arriver c'est celui du vieillissement de la population ».⁷⁰³ Parfois, le discours est encore plus radical : « *Véritable tsunami gériatrique* ». Voilà comment le Dr. Jean-Marie Vetel, président du syndicat national de gériatrie clinique, qualifie le

⁶⁹⁹ Jean-Yves Barreyre, Brigitte Bouquet, André Chantreau, Pierre Lassus, *Dictionnaire critique d'action sociale*, Bayard Editions 1995, p. 33.

⁷⁰⁰ Ibid. p.84.

⁷⁰¹ *Pleine Vie*, juin 2010, *Discrimination les seniors se fâchent*, p. 64-66.

⁷⁰² Bernard Spitz, *Le Papy-Krach*, Grasset 2006, cf. Le Figaro Magazine, 23 septembre 2006, p.52.

⁷⁰³ Emission *Ripostes* du 24 avril 2008, cité dans Observatoire de l'âgisme, 5 mai 2008, www.agisme.fr

phénomène qui a émergé à la fin des années quatre-vingt, du fait du gain d'espérance de vie.⁷⁰⁴

Cette peur du vieillissement est d'autant moins compréhensible que les sociétés moins bien loties que nous sur le plan économique et social nous envient sans doute de pouvoir vieillir comme c'est le cas dans les sociétés occidentales.

L'emploi des seniors, en dépit des discours et mesures gouvernementales, constitue toujours en France un problème puisque les salariés sont débauchés en moyenne à 58 ans et environ 15 % des demandeurs d'emploi ont plus de 50 ans. Les départs anticipés, sous forme de préretraites, ont constitué le socle à partir duquel se sont opérées les restructurations, principalement dans l'industrie. Jacqueline Trincaz et Bernadette Pujalon constatent que « les travailleurs âgés qui sont encore en poste se conforment aux diktats du jeunisme. Il faut éviter de devenir celui que les Japonais appellent l'homme qu'on met près de la fenêtre », celui qui, proche de la retraite, ne se voit confier ni tâches importantes ni matériel nouveau auquel il ne saurait pouvoir s'adapter. »⁷⁰⁵ Pour Christophe Dagues, directeur associé de Quintecia, cabinet spécialisé dans le recrutement des seniors « on est vieux de plus en plus jeune. A quelques exceptions près, les mentalités des chefs d'entreprise sont figées. Bien sûr, une énorme majorité des DRH disent trouver scandaleuse la situation actuelle, mais quand vous leur présentez un candidat aux tempes un peu grises, combien vont l'accepter ? Une petite, petite minorité. »⁷⁰⁶

Régulièrement aussi, des voix s'élèvent pour dénoncer cette société de vieux. La gérontocratie peut se révéler un argument facile pour expliquer les erreurs *a posteriori* : « Pétain avait alors quatre-vingt-quatre ans. En plaçant sa confiance dans un homme aussi âgé, la nation retombait, en quelque sorte, en enfance. »⁷⁰⁷

Dernièrement, Martin Hirsch déplorait « Une société vieillissante, c'est quand même une société angoissante. Angoissante pour les jeunes. C'est une société conservatrice (...) et il poursuivait : « Il faut refaire le suffrage censitaire et donner deux voix aux jeunes quand les vieux en ont qu'une. Il faut donner autant de voix qu'on a d'années d'espérance de vie (...) Quelqu'un qui a 40 ans devant lui devrait

⁷⁰⁴ TESS, Travailler pour l'économie sociale et solidaire, N° 18, avril 2005 – pp. 13-16.

⁷⁰⁵ Jacqueline Trincaz et Bernadette Pujalon, Vieillir en terre hostile, *Penser les vieillesse*, coordonné par Sylvie Carbonnelle, op.cit., p. 25.

⁷⁰⁶ Cité dans *Le Monde* du 14 mai 2008, Marie-Béatrice Baudet, *La discrimination par l'âge, une pratique bien ancrée*.

⁷⁰⁷ Theodore Zeldin, *Histoire des passions françaises 1848-1945*, Tome 5. Anxiété et hypocrisie, Editions du Seuil 1981, p. 389.

avoir 40 voix, quand celui qui n'a plus que 5 ans devant lui ne devrait avoir que 5 voix. »⁷⁰⁸ Yves Michaud, philosophe et président de l'Université de tous les savoirs, se pose « la question d'une fin de la vie citoyenne. Je pense que tôt ou tard il faudra envisager qu'il y ait un âge de la retraite du citoyen. Moi je verrai bien des gens votant par exemple entre 16 ans et 80 ans. Et puis, à 80 ans, on arrête. »⁷⁰⁹ Si, en l'état actuel de notre législation, il est impossible de traduire dans les faits ces propositions, il n'empêche qu'elles résonnent curieusement au pays des droits de l'homme et où l'égalité, dont l'égalité civique, est affirmée dans la constitution française.

On retrouve une tonalité identique chez Daniel Cohn-Bendit : « Pour moi, le choix est clair : priorité aux perspectives des jeunes. Il faut donc reconsidérer la solidarité entre générations qui s'effectue aujourd'hui au profit des anciens sur le dos des jeunes. »⁷¹⁰

Pour Richard Liscia, rédacteur en chef du *Quotidien du Médecin* : « Même les gens âgés doivent participer à la production nationale (...) Si nous étions extrêmement cyniques, nous dirions que le moment arrive où du point de vue de la dépense publique, il vaudrait mieux que meurent les gens qui veulent rester oisifs. »⁷¹¹

Ces prises de position sont loin d'être isolées. La France, selon Jean de Kervasdoué, économiste de la santé, serait « devenue un pays d'hypocondriaques vieillissants »⁷¹² alors qu'Alain Cotta, économiste lui aussi, se pose la question : « Peut-on raisonnablement penser qu'une société humaine puisse consacrer à entretenir ses vieillards impotents autant d'efforts, réels et financiers, qu'à ses dépenses de

⁷⁰⁸ Martin Hirsch à l'émission de France Inter « *La jeunesse, tu l'aimes ou tu la quittes* » le 27 juillet 2010 cité dans *L'observatoire de l'âgisme*, Martin Hirsch, vote censitaire et espérance de vie, 6 août 2010.

⁷⁰⁹ Yves Michaud, émission *L'Esprit Public*, France Culture, 4 juin 2006, cité dans *La guerre des âges*, op.cit p. 41 & La lettre de l'AD PA nov/déc 2007 page 4. Dans le même esprit, Jean-François Copé (U.M.P.), raillant les candidats du Front National aux élections cantonales de mars 11, cite parmi divers exemples un nonagénaire « né en 1917 et qui réside dans une maison de retraite » (Dépêche A.F.P. du 25/03/2011). Double stigmatisation, de l'âge et de l'habitat. Pour ce dirigeant politique, à partir de quel âge n'aurait-on plus le droit de se présenter à une élection ? Le fait de résider en maison de retraite serait-il incompatible avec l'éligibilité ?

⁷¹⁰ Cité dans *Le droit de vieillir*, op.cit. p. 266.

⁷¹¹ Editorial du *Quotidien du Médecin* du 30 mars 2005 cité dans *La guerre des âges*, op.cit p.

87.

⁷¹² Jean de Kervasdoué, *Une nation d'hypocondriaques vieillissants*, Le Monde du 19 décembre 2004 cité in J. Pellissier, *La guerre des âges*, op cit, p. 22.

recherche et développement ou à l'éducation de ses jeunes ? »⁷¹³ On observera au passage l'emploi dépréciatif du mot « vieillard » accouplé à l'adjectif « impotent ».

Un autre exemple nous est fourni par Alain Minc, conseiller du Président de la république, qui, invité sur France Info⁷¹⁴, a évoqué le problème de l'assurance maladie en ses termes : « J'ai un père de 102 ans. Il a été hospitalisé 15 jours dans un service de pointe. Il en est sorti. La collectivité française a dépensé 100 000 euros pour soigner un homme de 102 ans. C'est un luxe immense, extraordinaire, pour lui donner seulement quelques mois ou quelques années de vie supplémentaires. Je pense qu'il va bien falloir s'interroger sur le fait de savoir comment on va récupérer les dépenses médicales des très vieux, en ne mettant pas à contribution ou leur patrimoine quand ils en ont un, ou le patrimoine de leurs ayants-droit. » Ce langage pour le moins cru rappelle, à s'y méprendre, de fâcheux souvenirs. A quel âge faut-il cesser de mettre à contribution l'assurance maladie ? Et pourquoi pas un âge variable en fonction de l'importance économique du sujet ?

Bernard-Henri Lévy, dans un « point de vue » paru dans « Le Monde » du 21 juillet 2008 écrit à propos de Siné⁷¹⁵ : « Et quand on est face à ça, quand on voit un vieil humoriste – qui, en effet, ne sait sans doute pas vraiment ce qu'il dit – manipuler des chaînes signifiantes qui ont toujours, partout, avec une régularité implacable, mis le feu dans les esprits, la juste attitude n'est pas de minimiser, ratiociner, discuter à perte de vue des dosages respectifs, dans l'énoncé incriminé, du poison de la haine et de l'excipient gentiment ricaner – elle est de déclencher, sans attendre, ce que Walter Benjamin appelait les « avertisseurs d'incendie ».

Cet exemple illustre à souhait l'intolérance du propos, le raccourci et les poncifs habituels : « un *vieil* humoriste » mais il « *ne sait sans doute pas vraiment ce qu'il dit* » sans oublier le mépris introductif : « *quand on est face à ça* ».

L'âgisme se retrouve aussi dans les propos apparemment les plus anodins. Que n'a-t-on entendu plus d'une fois l'expression « retomber en enfance » signifiant par là même que les personnes âgées ne sont plus des personnes adultes, c'est-à-dire ne sont plus responsables. La vie serait un cycle : après l'enfance, le stade adulte puis à nouveau l'équivalent de l'enfance. Bernadette Puijalon note que sur la base de cette assimilation du dernier âge au premier, certains prétendent qu'on devrait absoudre

⁷¹³ Alain Cotta, *Qui décidera de distribuer la richesse en faveur des seniors ?* dans Claude Jeandel (dir), *Vieillir au XXI^e siècle*, Universalis 2004 cité dans *La guerre des âges*, op.cit p. 44.

⁷¹⁴ France Info, émission *Parlons Net*, 7 mai 2010.

⁷¹⁵ Siné, humoriste, 80 ans à l'époque, rédacteur à *Charlie Hebdo* puis fondateur de *Siné hebdo*.

les vieux pour leurs anciens actes délictueux. Augusto Pinochet et Maurice Papon auraient donc droit à une retraite heureuse et dorée, sous prétexte que « leur grand âge les rend fragiles ».⁷¹⁶

Cet âgisme n'est pas spécifique à la France. Ainsi, Le gouvernement italien travaille actuellement sur un projet de loi visant à supprimer le permis de conduire à partir d'un certain âge. Quel âge ? L'âge limite évoqué en Italie serait de 80 ou 85 ans. A n'en pas douter, il serait étonnant que cette réflexion ne s'invitât pas chez nous très rapidement...

Cette culture âgiste est d'autant plus significative d'un état d'esprit général que l'âgisme est le cas d'espèce où le discours discriminant est clairement affiché, développé, revendiqué. Ainsi, pour la moitié des Français, une personne « ne peut plus effectuer son travail efficacement » à partir de 50 ans.⁷¹⁷ Les discours raciste ou sexiste par exemple n'ont plus droit de cité et sont passibles des tribunaux alors que « l'âgisme, ainsi que le remarque le Professeur Robert Moulia, est le plus vieux des racismes, le mieux ancré. »⁷¹⁸ L'enquête ci-dessus montre que l'âge est plus stigmatisant que la couleur de peau. « Lorsqu'il s'agit de décrocher un emploi, le handicap et l'âge sont les deux facteurs qui, dans l'esprit des citoyens de l'Union européenne, défavorisent le plus les candidats » (...) 87 % des Français (78 % des Européens) estiment en effet que, à qualifications équivalentes, une personne de plus de 50 ans a moins de chances de décrocher un travail ou une promotion qu'une personne de moins de 50 ans, à l'instar d'une personne handicapée par rapport à une personne valide. L'enquête montre encore que « la couleur de peau (59 %) et l'origine ethnique (58 %) sont perçus dans une moindre mesure comme désavantageux. »⁷¹⁹

Alors que les Américains travaillent sur tous les types de discriminations, le retard de la France sur les pays anglo-saxons est tel qu'il n'existait aucune publication en langue française jusqu'à ce que paraisse grâce à une maison d'édition québécoise, *L'âgisme : comprendre et changer le regard social sur le vieillissement*.⁷²⁰

⁷¹⁶ Bernadette Pujalon & Jacqueline Trincaz, *Le droit de vieillir*, op.cit. p. 208.

⁷¹⁷ Enquête Eurobaromètre réalisée pour le compte de la Commission européenne par TNS Opinion & social, Seniorscopie.com du 28/02/2007.

⁷¹⁸ Pierre Ancet, Noël-Jean Mazon, France Mourey, Pierre Pfitzenmeyer, *Vieillir dans la dignité un combat pour demain*, op.cit. p.4.

⁷¹⁹ Seniorscopie.com du 28/02/2007, op.cit.

⁷²⁰ *L'âgisme : comprendre et changer le regard social sur le vieillissement*, dirigé par Martine Lagacé, Presses de l'université Laval, 2010.

Un tel contexte culturel gérontophobe rejailit nécessairement sur l'environnement des personnes âgées dans son ensemble et contribue à déprécier les établissements et services, les personnes qui y travaillent.

Les soignants dans les institutions pour personnes âgées sont confrontés en permanence à la maladie, la douleur des résidents, la démence, les cris, la révolte sous toutes ses formes, et enfin la mort. Nous ne sommes pas seulement en présence d'un métier difficile, il s'y ajoute une dimension émotionnelle forte caractéristique du *burn out*.⁷²¹ Le poids de la société et l'image qu'elle véhicule ne sont pas étrangers la mauvaise image des maisons de retraite dans le grand public⁷²² ainsi qu'à la dévalorisation des métiers auprès des personnes âgées. Le Professeur Robert Hugonot n'est pas loin de penser que les métiers de la gérontologie sont considérés comme une « punition ». ⁷²³ Il est frappant que des spécialistes soient eux-mêmes victimes de l'air ambiant lorsqu'ils écrivent : « Le soignant est confronté en institution à la déchéance humaine (...) »⁷²⁴ Leur difficulté est accrue de l'image dévalorisée que renvoie la société, de l'absence (ou insuffisance) de reconnaissance des personnels travaillant en gériatrie. Les directeurs, semble-t-il, ne sont pas épargnés par ce manque de reconnaissance si on en croit une enquête menée auprès des directeurs d'EHPAD.⁷²⁵ Les directeurs interrogés font valoir que la rémunération est insuffisante. « Améliorer la rémunération rendrait le secteur des EHPAD plus attractif (...) et atténuerait le sentiment de manque de reconnaissance. (...) C'est un problème général qui inclut un manque de reconnaissance de la part des familles des pensionnaires, de la part de l'Etat, qui n'accorde pas des moyens suffisants, et de la part de la société en général, qui tend à ne pas donner la juste importance au problème de la dépendance des personnes âgées. »

⁷²¹ Pour H.J. Freudenberger, le *burn out* est un « auto épuisement causé par un énorme effort pour atteindre un but utopique ». Ayala Pines décrit le *burn out* comme « un état d'épuisement physique, émotionnel et mental (...) Cet état est toujours causé par des tensions émotionnelles. Il est le résultat d'un engagement intense pendant une longue période dans des situations qui sont émotionnellement exigeantes. Un tel engagement se rencontre très fréquemment dans de nombreuses professions d'aide. » Cf. Dossier *Vaincre l'usure professionnelle – Les Cahiers de l'Actif* – N° 264/265, article d'Elisabeth Zucman, pp. 17-24, cité par Yannick Sauveur, *Le management comme moyen de prévention de l'usure en institution*, Ensp Rennes, 2001.

⁷²² Un sondage récent montre que 49% des Français ont une mauvaise image des maisons de retraite. Parmi les éléments soulevés, elles seraient des lieux de maltraitance, cf. Drs. J.-Y. Becmeur, Y. Genty, H. Patouraux, J. Petit, Institution et maltraitance in *Vieillir dans la dignité un combat pour demain*, p.232.

⁷²³ *L'Express*, 25/09/2003, p. 94.

⁷²⁴ Moira Dény, Mélanie Borde, Charles Dadon, Culture et outils d'une nouvelle vigilance : la bientraitance, *Revue Hospitalière de France*, op cit p.62

⁷²⁵ *Géoscopie pour les décideurs en gérontologie*, N° 1-octobre 2010, Dossier Radioscopie des directeurs, p. 17-26. Enquête menée par un cabinet Altéo Conseil, 390 réponses.

Comment s'étonner de ce manque de reconnaissance lorsqu'on lit dans la presse, au lendemain de la canicule de l'été 2003, ce titre : *Voyage au cœur des « mouirois »*⁷²⁶ ou encore dans cet autre quotidien : « Avez-vous déjà visité une de ces maisons que l'on qualifie pudiquement de retraite. Une de ces maisons où l'odeur âcre du linoléum vous saisit, où la vue de ces êtres humains éteints que l'on aligne comme des oignons devant une baie vitrée vous retourne l'estomac. Une maison où les vieux attendent la mort. »⁷²⁷ Cet article fait suite au suicide de deux résidents dans deux maisons de retraite de Dijon. Il est plus facile d'incriminer les maisons de retraite que le sort fait aux vieux en général et les chiffres montrent que les suicides de personnes âgées ont lieu très marginalement, et c'est heureux, en maison de retraite.

Cette réaction, n'est pas isolée. La violence du ton en moins, Corine Pelluchon ne dit pas autre chose : « Le quotidien des maisons de retraite, c'est l'ennui. L'ennui et le sentiment de n'avoir que des distractions inintéressantes, de n'avoir aucune nourriture substantielle pour son esprit, de n'être plus un cœur qui palpète sont en partie responsables de la dépression des personnes âgées. »⁷²⁸ On peut s'interroger sur quelles (et combien) maisons de retraite a visité Corine Pelluchon. Aurions-nous eu de la chance, nous qui n'avons jamais vu cet ennui qui serait, paraît-il, une marque de fabrique des maisons de retraite ? Bien des personnes interviewées nous disent, au contraire, que l'entrée en institution leur a permis de rompre avec l'isolement social qu'elles connaissaient à domicile. Une des conclusions de l'enquête citée précédemment est claire : « Dresser une image positive et rassurante du secteur semble une nécessité face aux préjugés que véhicule le grand public contre ce secteur. »

Nombreux sont les auteurs, y compris dans le cadre de rapports officiels, faisant la relation entre représentations sociales du vieillissement et maltraitance, ainsi Michel Debout remarque que « les discours sur la vieillesse oscillent en permanence entre représentations positives et négatives : d'un côté, la figure classique du vieillard pétri d'expérience et de sagesse, conseiller digne d'être écouté, symbole valorisé de la continuité et de la transmission de traditions, de patrimoine y compris d'un patrimoine

⁷²⁶ *Le Figaro*, 27 août 2003, p.8. Le mot « mouirois » a un sens péjoratif et le dictionnaire Robert en donne la définition suivante : Hospice de vieillards, hôpital où l'on ne dispense qu'un minimum de soins, en attendant la mort des sujets. » Il s'en faut (heureusement) que les maisons de retraite soient majoritairement des « mouirois ».

⁷²⁷ Jean-Louis Pierre, *La vieillesse est un naufrage*, Le Bien Public, 9 janvier 2010.

⁷²⁸ Corine Pelluchon, *L'autonomie brisée bioéthique et philosophie*, PUF, p. 202.

mémoire et de valeurs ; de l'autre, l'image d'un vieux qui se dégrade physiquement et/ou psychologiquement, qui enregistre des pertes de capacités, qui coûte, et finalement inquiète ». ⁷²⁹

4.7.3 Maltraitance institutionnelle ?

Le Professeur Pierre Pfitzenmeyer évoque la « maltraitance sociale et institutionnelle » concernant les personnes âgées malades, fragiles, handicapées. ⁷³⁰ Celle-ci peut être générée par l'institution directement ou indirectement, elle peut être économique ou non. Nous avons vu précédemment, à la suite des travaux d'Erving Goffman que l'institution pouvait être un univers « totalitaire » dont le fonctionnement rigide pouvait faire violence aux personnes accueillies. Il est exact que trop souvent, plutôt que de nous adapter aux résidents, nous les contraignons à s'adapter à notre propre organisation, aux horaires du personnel, à la faiblesse de nos effectifs. Est-il normal, par exemple, que quatre repas soient concentrés en moins de douze heures ? ⁷³¹

Les établissements pour personnes âgées se caractérisent par des *ratio* d'encadrement relativement faibles, en comparaison de ce qui existe dans le domaine du handicap en France avec des populations similaires ou avec ce qui existe dans d'autres pays européens, qu'il s'agisse de la Suisse, de l'Allemagne, de la Belgique ou du Luxembourg sans parler des pays d'Europe du Nord qui connaissent des *ratio* d'encadrement deux fois supérieur. Cette insuffisance d'encadrement est reconnue par les politiques, ainsi Claude Evin, pour qui « Droite ou gauche, il y a toujours eu une insuffisance de choix en faveur des personnes âgées. » ⁷³²

Ces faiblesses ont pour conséquence de favoriser « le travail à la chaîne, conduisant les soignants à des soins routiniers, parfois déshumanisés. Les soignants ne trouvent pas ou ne prennent pas le temps d'écouter les personnes, de les reconnaître comme des sujets parlants et, de ce fait, la désocialisation, et

⁷²⁹ Michel Debout, *Prévenir la maltraitance envers les personnes âgées*, op.cit p. 25.

⁷³⁰ *La guerre des âges*, op.cit, Postface de Pierre Pfitzenmeyer, p. 208.

⁷³¹ Petit déjeuner entre 7 h 30 et 9 h 30, déjeuner entre 11 h 30 et 13 h, collation entre 14 h 30 et 15 h 30 et dîner entre 17 h 30 et 18 h 30.

⁷³² L'Est Républicain, *Vieillesse : Evin se fâche*, 3 mars 2005. Claude Evin, ex ministre de la Santé dans le gouvernement Rocard, 1988-1991, Président de la Fédération Hospitalière de France (FHF) de 2004 à 2009, Directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France depuis 2009.

parallèlement la brèche narcissique voire la déconstruction, de ces personnes déjà fragiles ne peut que s'accroître. »⁷³³

Encore convient-il de préciser ce que comprennent lesdits *ratio* : en effet, la complexité des systèmes tarifaires est telle que, faute de moyens soignants, des personnels dits d'hébergement effectuent des tâches soignantes, donc normalement dévolues à des aides soignantes. En l'espèce, il s'agit d'une part de personnel non qualifié, d'autre part de personnel dont la charge financière a une incidence sur le prix de journée payé par le résident.

Comme aime à le dire Geneviève Laroque⁷³⁴, accepterions-nous, chez le coiffeur, d'être coiffés par une personne non qualifiée, alors que nous ne sommes pas choqués qu'une personne dépourvue de toute qualification s'occupe d'une personne âgée dépendante ? Les services de l'emploi (Pôle Emploi) essaient de diriger systématiquement les personnes en recherche d'emploi vers les métiers du grand âge (domicile ou institution) et parfois via des « contrats aidés ». On arrive au paradoxe qui consiste à vouloir faire travailler auprès des personnes âgées les personnes qui sont le plus en difficulté : sociales, familiales, mentales et elles vont être amenées à côtoyer des personnes vulnérables. La probabilité est forte que ces divers ingrédients, dont l'absence de formation, ne permettent pas une relation heureuse entre deux catégories de personnes rencontrant l'une et l'autre des difficultés.

Autant d'éléments qui dénotent le manque de reconnaissance de la gériatrie mais aussi du personnel travaillant dans ce milieu. Paradoxe lorsqu'on connaît les conditions de travail difficiles du personnel. Le manque de moyens et donc de temps ne permet pas d'approfondir le côté relationnel avec les résidents. Les toilettes sont faites en 10 minutes, 15 minutes tout au plus. Maltraitance ? Pascal Champvert aime poser la question à ses interlocuteurs : *Combien de temps avez-vous passé pour votre toilette ce matin ?*

Au nombre des conditions du soin gériatrique, des professionnels affirment la « nécessité du temps, donc d'un nombre important de soignants, reconnaissance

⁷³³ Drs. J.-Y. Becmeur, Y. Genty, H. Patouraux, J. Petit, Institution et maltraitance dans *Vieillir dans la dignité*, op.cit, p.231.

⁷³⁴ Présidente de la Fondation Nationale de Gérontologie et cousine de Pierre Laroque (cf ci-dessus).

des conditions de travail épuisantes et de la nécessité d'une formation appropriée de tous les intervenants. »⁷³⁵

L'étude PRESST-NEXT⁷³⁶, dans ses propositions, vise « à l'amélioration de la santé au travail et à favoriser le maintien de la capacité professionnelle des soignants. Il s'agit (...) de mettre l'accent sur trois questions délicates et urgentes : la disparition progressive du travail d'équipe ; la rupture de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ; le départ prématuré des soignants désabusés. »⁷³⁷

Cette étude montre l'importance des épisodes violents dans les soins, les secteurs les plus concernés étant les services de psychiatrie, les urgences et les structures de gériatrie. Parmi les causes de ces violences en gériatrie, on trouve l'impuissance, la tristesse et la frustration de ne pouvoir délivrer des soins de qualité (...) Le manque de soutien peut aussi créer une dégradation et même de la violence envers les patients.⁷³⁸

A Rougemont-le-Château, nous avons mis en place, dès 2008, une cellule de soutien psychologique avec l'intervention un jour par semaine d'une psychologue libérale.

La fréquence des événements violents et de la confrontation à des patients agressifs montre qu'en France (comme en Grande Bretagne) le personnel travaillant en gériatrie-long séjour est particulièrement exposé, soit 43,4 % à déclarer être l'objet de violences mensuelles. S'agissant de la confrontation à des patients agressifs, 95 % des soignants en gériatrie-long séjour en France se disent concernés. L'étude fait ressortir d'une part que, la gériatrie, en termes de difficultés, vient immédiatement après la psychiatrie et les urgences, d'autre part, la question de la violence en France est particulièrement sensible alors que la Norvège et la Belgique sont peu concernées par ce phénomène.

En France (comme en Italie), et ce quel que soit l'item envisagé, les conditions de travail sont difficiles, ainsi en gériatrie, 66,9 % des soignants insatisfaits du soutien psychologique, 54,3 % des transmissions entre équipes successives, 12,8 % des

⁷³⁵ Drs. J.-Y. Becmeur, Y. Genty, H. Patouraux, J. Petit, Institution et maltraitance, dans *Vieillir dans la dignité*, op.cit p. 235.

⁷³⁶ Promouvoir en Europe santé et satisfaction des soignants au travail – Nurses'Early Exit Study, cette étude s'est déroulée entre 2004 et 2006 au sein de dix pays européens : Allemagne, Belgique, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Pologne, Pays-Bas, Slovaquie et Suède, www.press-next.fr, Madeleine Estryn-Béhar, *Santé et satisfaction des soignants au travail en France et en Europe*, Presses de l'EHESP 2008.

⁷³⁷ Madeleine Estryn-Béhar, op cit, p. 5.

⁷³⁸ Ibid. p. 139 et s.

soignants signalent du harcèlement de la part des supérieurs (pour 2,6 % en Norvège). Le harcèlement influence la survenue de violences, ce qui est d'autant plus sensible en gériatrie qu'un climat apaisé est nécessaire pour rassurer les personnes atteintes de démence.

L'étude révèle encore que les soignants de Belgique, Norvège et Grande Bretagne déclarent un travail moins pénible que ceux de France, Italie, Slovaquie et Allemagne.

En France, les soignants de maisons de retraite et longs séjours sont les plus nombreux à déclarer avoir rarement assez de temps pour parler aux patients (42,8 % contre 7 % pour les soignants d'hôpitaux de jour et soins à domicile).

Les soignants travaillant en gériatrie sont 1,5 fois plus soumis à la violence que leurs collègues travaillant en hôpital de jour-consultation.

Le recours aux horaires coupés en gériatrie concentre sur les mêmes personnes deux périodes de manutention lourde, à savoir les levers et les couchers, laissant peu ou pas de temps relationnel avec les résidents. Une telle « organisation déshumanise les soins, favorise les violences et dégrade la vie personnelle des soignants, absents de leur domicile aux deux moments clés de la vie familiale »⁷³⁹ tout en accroissant l'amplitude de la journée.

A Rougemont, ces horaires coupés existaient et concernaient essentiellement les ASH (ou agents de soins) créant de surcroît une injustice au sein du personnel puisque les aides soignantes étaient peu concernées par ce type d'horaires. Progressivement (2007-2008), une nouvelle organisation du travail a été mise en place avec un abandon de la plupart des horaires coupés. Le faible *ratio* d'encadrement est à l'origine de ce type d'horaires et 57,9 % des aides soignants et soignants moins qualifiés employés en maison de retraite doivent travailler avec des horaires coupés.⁷⁴⁰

Ce manque de reconnaissance n'épargne pas le corps des directeurs, lesquels se retrouvent le plus souvent seuls. A ceux qui se plaignent de la faiblesse des budgets, la ministre rétorquera : « C'est le directeur qui fait le budget ».⁷⁴¹

Un directeur de maison de retraite dans le Nord invite à la prudence « pour que notre profession ne découvre pas le « pas responsable mais coupable ».⁷⁴²

⁷³⁹ Ibid. p. 170-171.

⁷⁴⁰ Ibid. p. 206-207.

⁷⁴¹ Valérie Létard, France 2, 22 octobre 2008, cité dans *La Lettre de l'AD-PA*, nov/dec. 2008.

Le traitement médiatique fait par certains journaux de la presse quotidienne en dit long sur le sort réservé aux directeurs de maison de retraite et on peut se demander si, dans un cas similaire, un directeur de société aurait eu droit à ce titre édifiant : « La directrice de l'EHPAD virée ».⁷⁴³

Aussi, de nombreux acteurs et professionnels évoquent ils la maltraitance institutionnelle. Pour William Réjault, « Tous les jours, nous sommes les victimes d'une société qui a choisi d'abandonner ses aînés. De ne leur accorder ni un regard ni un centime. »⁷⁴⁴ Cela se traduit par un manque de moyens : « Cette maltraitance reconnue comme telle par les soignants vient du fait du peu de moyens humains et matériels mis à leur disposition, du rythme de travail soutenu qui ne leur permet pas d'accorder souvent plus de 10 minutes d'attention aux résidents dont ils ont la charge. »⁷⁴⁵ Pour la CGT, à l'instar de nombreux professionnels, le manque de personnels formés et qualifiés en nombre suffisant ne permet pas d'avoir le temps nécessaire pour faire la toilette, donner à manger, conserver l'autonomie physique et intellectuelle du résident. La nuit, la situation est encore plus dramatique car il n'y a souvent que 2 soignants (parfois moins) pour 80 lits et parfois sur deux étages. »⁷⁴⁶ A Rougemont-le-Château, la situation est bien celle décrite avec en moyenne deux soignantes (exceptionnellement trois) pour 122 résidents et sur trois niveaux. Il serait erroné de penser qu'une telle critique serait l'apanage d'un certain courant syndical.

En réalité, tous ceux qui sont au cœur du métier le constatent, l'écrivent. C'est le cas de Christophe Trivalle qui évoque la « honte des soignants » : « dans mon service, lors des réunions d'équipe, très souvent les soignants se plaignent qu'ils n'en peuvent plus. Ils ne sont pas satisfaits de leur travail car ils ne sont pas assez nombreux pour s'occuper de malades dépendants qu'il faut nourrir, laver, habiller... C'est la course tous les matins, chaque aide-soignante devant s'occuper d'une

⁷⁴² Serge Gunst, *La Lettre de l'AD-PA*, nov/dec. 2008.

⁷⁴³ *Courrier Picard*, samedi 14 février 2009.

⁷⁴⁴ William Réjault, *Maman, est-ce que ta chambre te plaît ? Survivre en maison de retraite*, op.cit. p. 153.

⁷⁴⁵ *Les cahiers de la vie fédérale CGT*, N° 16 – mars 2009, Compte rendu de la journée d'étude « Accueil de la personne âgée » du 4 février 2009 à Montreuil.

⁷⁴⁶ Ibid.

dizaine de personnes (...) Le *turn over* y est très important, ainsi que le taux d'absentéisme. »⁷⁴⁷

Le Professeur Moulias déplore « l'absence de moyens humains qualitatifs et quantitatifs octroyés aux établissements et aux services à domicile qui s'occupent de ces malades »⁷⁴⁸ Et cependant, « l'étonnement quotidien c'est que tant bien que mal, « ça marche » ! Mais, pour préciser aussitôt, ça marche au prix de l'insatisfaction de tous. Avec un peu de hardiesse, on pourrait s'étonner qu'il y ait si peu de maltraitances.

Ainsi, le Professeur Moulias évoque la maltraitance des lois. En effet, dit-il, « la loi représente une violence active quand il s'agit d'une loi de discrimination par l'âge donc contraire aux principes constitutionnels français et européens d'égalité devant la loi et à l'article 13 du traité d'Amsterdam sur la non discrimination. » En effet, la barrière des 60 ans fait basculer de l'invalidité vers la vieillesse, ou encore du handicap vers la dépendance, c'est-à-dire d'un statut où la personne est à la charge de l'Assurance Maladie à un statut médico-« social ». « Social » c'est-à-dire payant !⁷⁴⁹

Pour le Professeur Moulias, « accepter que les handicapés âgés ne reçoivent pas les soins qui leur sont dus devrait être une honte pour nous tous (...) »⁷⁵⁰

En réalité, les constats sont le fait de la plupart des professionnels. Ainsi, Claudine Badey-Rodriguez, psychologue en maison de retraite, relate cet épisode douloureux qu'elle a vécu. Il met en présence un couple très uni qui arrive dans l'institution. Tous deux sont âgés de plus de 90 ans.

La dame fait un accident cardiaque et doit être hospitalisée. Son mari l'accompagne jusqu'à l'ambulance en lui tenant la main et lui caressant le visage. Elle décède le lendemain. Les enfants décident de rien en dire à leur père. C'est le silence complet. A la suite d'un échange avec Claudine Badey-Rodriguez, l'une des filles prend conscience de la dégradation de l'état physique de leur père dû au choc de la mort de son épouse. Aussi, décide-t-elle de dire la vérité à son père lors de sa prochaine visite.

⁷⁴⁷ Entretien avec Christophe Trivalle, *Actualités Sociales Hebdomadaires*, N° 2674-17 septembre 2010, p.36-37.

⁷⁴⁸ Pr. R. Moulias, S. Meaume & L. Girard, *Maltraitance des hommes, Maltraitance des lois, Maltraitance par l'ignorance, Gérontologie et Société*, N° 92, mars 2000, p. 99 et s.

⁷⁴⁹ Ibid. p. 97.

⁷⁵⁰ Ibid. p. 99.

Mais, le jour suivant, avant même cette information, le résident a été changé de chambre : la chambre à deux lits qu'il occupait avec sa femme devait être libérée pour l'entrée d'une nouvelle résidente prévue l'après midi. M.A. a donc été transféré dans une chambre à un lit avant l'annonce même de la disparition de sa compagne.

Certes, la famille a tardé à dire la vérité. « Mais, en tout état de cause, ainsi que le remarque Claudine Badey-Rodriguez, si les établissements sont contraints, pour tenir leur budget, à de telles pratiques, que devons nous penser des politiques qui nous contraignent dans des budgets tellement serrés que, non seulement, nous ne pouvons assurer la qualité de vie dont tout le monde se gargarise, mais que, de plus, nous n'avons pas les moyens d'être simplement humains, que ce soit auprès des résidents ou auprès des familles. »⁷⁵¹ N'est ce pas là un cas typique de maltraitance et bien qu'il ne fasse pas partie de la typologie énoncée ci-dessus ?

Certains directeurs n'hésitent pas à proclamer qu'ils sont les premiers maltraitants et rejoignent Claudine Badey-Rodriguez qui « pense à toutes ces violences institutionnelles que nous faisons subir plus ou moins volontairement aux personnes âgées. »⁷⁵² Et d'ajouter qu' « un important et long travail est devant nous. Mais il faudra bien que chacun, au niveau qui est le sien, s'y mette, prenne conscience de sa propre responsabilité et arrête de rejeter toute la responsabilité, voire la faute, sur les établissements. »⁷⁵³

La promotion de la bientraitance : une fausse bonne réponse ?

Comment définir la bientraitance ? Est-ce le contraire de la maltraitance ou est-ce autre chose ? La bientraitance, ou du moins sa médiatisation par Valérie Létard, fait suite à l'émission « Les Infiltrés ». Mais, à l'instar de ce que nous avons vu précédemment, comment être bientraitant dans une société qui ne l'est pas nécessairement, dans une société imprégnée de gérontophobie ? Est-ce être bientraitant que de traiter différemment (et moins bien) une personne handicapée de moins de soixante ans et une personne âgée de plus de soixante ans ?

Le changement de discours, en passant du registre « maltraitance » à celui de la « bientraitance » relève, pour certains acteurs, de l'hypocrisie. Accepterions-nous de vivre dans les conditions que connaissent les résidents en établissements ? Vie en

⁷⁵¹ Claudine Badey-Rodriguez, *La vie en maison de retraite*, Albin Michel, 2003, pp. 184-187.

⁷⁵² Ibid. p. 225.

⁷⁵³ Ibid. p. 225.

collectivité, promiscuité, chambres doubles, horaires imposés, manque de personnel, espaces d'intimité confinés ou inexistants, insuffisance voire absence de lieux de vie, autant de conditions souvent non réunies pour qu'il y ait une vraie politique de bientraitance.

Ces remarques préliminaires étant faites, nous remarquons que si le terme bientraitance fait fortement écho à celui de maltraitance, il n'est pourtant pas son antonyme. En effet, la démarche de bientraitance implique d'avoir une attitude de vigilance à l'égard de tout risque de maltraitance. Le concept de bientraitance contient un aspect dynamique là où la maltraitance est un état. La bientraitance est un mouvement, une démarche de questionnement permanent et d'actions de sensibilisation, d'information et d'adaptation.

A Rougemont-le-Château, ainsi que l'observe Marie-Pierre Loda⁷⁵⁴, la maltraitance est un souci permanent et chaque acte, chaque changement est réfléchi dans un souci de bientraitance.

Les conseils de la vie sociale sont ouverts et permettent une expression libre. Le dialogue avec les familles est permanent de manière formalisée ou non.

La bientraitance c'est aussi la nécessité d'ouvrir les institutions sur l'extérieur en laissant entrer la vie, ce que font déjà bon nombre de maisons de retraite et pas seulement lors d'une journée dite de « portes ouvertes » une fois l'an. A Rougemont, cette ouverture n'est pas seulement de circonstance, elle est ancrée dans les mœurs et dans les pratiques des professionnels, des familles, des bénévoles.

Des assises départementales de la bientraitance des personnes âgées se sont déroulées un peu partout en France, à l'exemple du Territoire-de-Belfort, ce qui fait dire au directeur départemental des affaires sanitaires et sociales (DDASS) : « on part d'un très bon niveau dans le Territoire. On n'a pas attendu les assises pour y réfléchir. » Pour sa part, un directeur observe qu' « après la canicule de 2003, le regard porté par la société sur les personnes âgées a évolué. »⁷⁵⁵

Cet intérêt nouveau pour la bientraitance ne doit pas cependant faire oublier l'essentiel, à savoir qu'il faudrait cesser de « parler de personnes âgées

⁷⁵⁴ Psychologue libérale intervenant une journée par semaine auprès du personnel, à l'occasion de réunions de groupes ou d'entretiens individuels, toujours sur la base du volontariat.

⁷⁵⁵ *Le Pays*, 1^{er} juillet 2009.

dépendantes, mais de malades âgés handicapés (...) Quand le vieillard malade et handicapé en particulier le dément aura un statut de malade et non de sénile, quand chaque intervenant, professionnel ou non, auprès de ce malade, sera fier de son action il n'y aura plus de maltraitance. »⁷⁵⁶

Les Drs. J.-Y. Becmeur, Y. Genty, H. Patouraux, J. Petit introduisent un concept nouveau, celui de « bénévolence » en tant que réponse dynamique au « vouloir le bien de la personne soignée ». Ils expliquent que « ce terme est un anglicisme (...) qui traduit l'attitude de ce qui est motivé par la volonté de rechercher le bien d'autrui (...) La bénévolence peut donc être considérée comme la réflexion anticipative qui définira ce qu'il faut faire pour bien faire et qui en analysera le résultat. »⁷⁵⁷ « Pour être un soignant « bénévolent », il faut avoir le courage d'une dynamique de remise en cause de nos pratiques professionnelles. »⁷⁵⁸ Mots nouveaux sur un discours pas si novateur et qui rejoint la question centrale du *management* dans les institutions, l'orientation donnée par le directeur et l'équipe de direction, l'affichage des valeurs défendues et leur respect au quotidien mais aussi, ainsi que le souligne l'équipe du collège gérontologique nivernais, avoir pour « objectif dominant de rendre l'hospitalité dans nos institutions. »⁷⁵⁹

Une conclusion optimiste nous conduirait à dire que la maltraitance disparaîtra dès lors qu'un autre regard sera porté sur les personnes âgées, lorsque nous serons en capacité de « redonner une digne place aux anciens dans notre société qui ne prône que jeunisme et individualisme. »⁷⁶⁰ Pour Michel Debout, « il s'agit de porter un autre regard sur la maltraitance, pour mieux la prévenir, et de la considérer comme le révélateur d'une résistance profonde de la société à intégrer et assumer le vieillissement et ses conséquences, comme une des réalités de notre humaine condition. »⁷⁶¹

⁷⁵⁶ Pr. R. Moulias, S. Meaume & L. Girard, Maltraitance des hommes, Maltraitance des lois, Maltraitance par l'ignorance, *Gérontologie et Société*, op.cit. p. 101.

⁷⁵⁷ Drs. J.-Y. Becmeur, Y. Genty, H. Patouraux, J. Petit, Institution et maltraitance dans *Vieillir dans la dignité*, op.cit p. 237.

⁷⁵⁸ Ibid. p. 238.

⁷⁵⁹ Ibid, p. 239.

⁷⁶⁰ Ibid. p. 236.

⁷⁶¹ Michel Debout, *Prévenir la maltraitance*, op.cit., p. 73-74.

4.8 *Quid du grand âge ?*

C'est bien à tort qu'on assimile grand âge et maladie, grand âge et institution. En réalité, un nombre important de personnes vivent chez elles et sont valides. Mais on aurait tort de croire qu'il n'y a pas à domicile de personnes en perte d'autonomie voire grabataires.

Dans ce qui suit, nous allons nous intéresser à la problématique de l'institution.

4.8.1 **Image des maisons de retraite et image du grand âge.**

Il ressort des enquêtes d'opinion que les Français ont une mauvaise image des maisons de retraite. Sondage après sondage, les résultats sont invariablement les mêmes. Selon un sondage TNS-Sofres pour la FHF quarante-deux pour cent des sondés ont une mauvaise opinion des maisons de retraite. Ils ne sont que 38 % à avoir une bonne opinion. Si 79 % des Français jugent qu'on y met ses parents ou grands-parents à contrecœur, 46 % pensent qu'elles n'y sont pas maltraitées (contre 40 % qui avancent qu'elles y sont maltraitées).⁷⁶² Non seulement, les chiffres ne sont pas bons, pire ils montrent une dégradation et c'est la première fois depuis que le sondage existe que les Français se déclarent majoritairement à avoir une mauvaise opinion des maisons de retraite.⁷⁶³ De tels résultats méritent quelques explications. Les sondés estiment (ils sont 97 %) à trouver que les maisons de retraite sont trop chères et ils sont 88 % pour estimer qu'il n'y a pas suffisamment de places disponibles. Quoi de surprenant par conséquent à ce que les sondés relient cherté et mauvaise image ? Si on y ajoute l'image de la société, la peur de vieillir, l'angoisse de la mort, tous aspects véhiculés par l'image de la maison de retraite mais encore le fait que les *media* ne parlent des maisons de retraite qu'à l'occasion d'un scandale, il est normal que l'image de ces institutions soit si dégradée dans le public, d'autant que celui-ci le plus souvent ne connaît pas de l'intérieur les maisons de retraite et le fait de ne pas les connaître, il se perpétue un regard victimaire sur ces lieux. Ils associent image de l'âge et image du cadre de vie. Il se crée une confusion entre la perception du vieillissement et celle des lieux de vieillissement. Nous avons la confirmation de cette méconnaissance en constatant le décalage existant entre le sondage ci-dessus et l'interrogation des intéressés eux-mêmes voire de leurs

⁷⁶² Associated Press, consulté le 20/05/2009.

⁷⁶³ Serge Guérin, *Géroskopie Magazine*, N° 39 – juin-juillet 2009, p. 27.

proches. Il apparaît, à l'occasion d'une enquête effectuée par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)⁷⁶⁴ que 36 % des résidents déclarent vivre « très bien » en EHPA et 50 % « plutôt bien », soit 86 % de satisfaits. Autre information de cette enquête qui va à l'encontre des idées reçues et communément véhiculées : les trois quarts des personnes âgées affirment qu'elles ont bien vécu leur entrée en institution alors même que la moitié des Français déclarent que vivre en EHPA n'est pas concevable pour eux et que seuls 17 % d'entre eux envisageraient de placer un de leurs parents dans une institution spécialisée si celui-ci devenait dépendant.

4.8.2 L'entrée en institution

Celle-ci constitue une rupture avec la vie antérieure, avec le domicile. Elle n'est pas toujours bien vécue surtout si ce passage a été insuffisamment préparé. Se retrouver subitement transplanté d'une vaste maison pleine de vie et de souvenirs dans une chambre de 20 m² peut être très perturbant. A cela s'ajoute la vie en collectivité que bien des résidents (surtout les résidentes) n'ont jamais connu. L'adaptation n'est pas aisée. Sans doute, des résidents doivent-ils s'imaginer se retrouver dans des « institutions totales » et considérer qu'on est en présence d'un hébergement « enfermement ».

Ces remarques militent pour une préparation de l'entrée en institution, notamment via la visite de pré-admission dont l'objectif est de faire connaissance, d'expliquer et d'échanger et vérifier le « consentement éclairé » du futur résident. Ce travail est fait à Rougemont par la psychologue et la cadre de santé. Il s'agit, en effet, de dédramatiser l'entrée en institution tant pour le résident que pour la famille, celle-ci ayant parfois tendance à culpabiliser.

Cet échange est d'autant plus intéressant qu'il a permis, en certaines circonstances, de ne pas donner suite à une demande d'admission. Nous avons en mémoire deux exemples précis :

Dans un premier cas, la visite avait lieu dans le bureau de la psychologue en présence de la résidente potentielle ainsi que la famille. La réunion durait depuis un certain temps avec de longs échanges. La dame dont l'entrée était évoquée, une

⁷⁶⁴ Enquête « La vie en établissement d'hébergement pour personnes âgées du point de vue des résidents et de leurs proches ». Dossier « Solidarité et santé » N° 18, cité dans *Actualités sociales hebdomadaires*, N° 2697 – 18 février 2011, p. 24-25.

démence, observait un mutisme absolu, paraissant totalement absente et indifférente à ce qui se passait autour d'elle. Au terme d'une heure d'échange, à la surprise générale, la dame se manifesta par un définitif : « Vous oubliez une chose, c'est que je ne veux pas entrer en maison de retraite ».

Le second cas met cette fois en scène un homme dont les enfants envisagent l'entrée en maison de retraite. La famille arrive à Rougemont-le-Château avec pour objectif de visiter et d'échanger. Cette fois, la visite sera de plus courte durée, l'homme refusant obstinément de descendre de la voiture.

Ces deux exemples de refus d'institutionnalisation semblent donner raison à Jean Maisondieu pour qui « les hospices, les maisons de retraite et les hôpitaux psychiatriques sont les lieux de rétention des vieillards dont la faute est d'avoir peur de mourir et de nous faire peur parce qu'ils sont proches de la mort. »⁷⁶⁵

Il serait hasardeux de considérer que la visite de pré-admission suffirait à elle seule à tout régler, à commencer par la satisfaction des personnes accueillies. Nombreux sont ceux qui, en dépit de leur consentement éclairé, viennent en maison de retraite par défaut. Ainsi, ce résident interrogé ⁷⁶⁶ n'hésite pas à dire « je me considère comme en prison » en faisant allusion à la privation de liberté. Il dit également que la plupart des personnes qui sont ici ne l'ont pas choisi. Cependant, et ce n'est pas contradictoire, il reconnaît, en pesant le pour et le contre, qu'il est presque heureux d'être ici. Que la maison de retraite soit à la campagne avec peu d'espaces privatifs voire peu d'animations et la vie de la maison de retraite devient une « vie à huis-clos »⁷⁶⁷

Nous avons voulu tester non seulement la satisfaction des personnes en maison de retraite mais également les motivations des résidents à venir en institution et plus particulièrement à Rougemont-le-Château, leurs attentes ainsi que leurs propositions d'amélioration et pour ce faire, nous avons procédé à deux enquêtes, l'une en 2007, la seconde en 2010. Sur la base d'un questionnaire⁷⁶⁸ établi par mes soins, les entretiens ont été conduits par la responsable de l'animation. Ces entretiens en face à face ont donné lieu à des échanges riches allant au-delà du strict cadre des réponses standardisées.

⁷⁶⁵ Jean Maisondieu, *Le crépuscule de la raison*, op.cit. p. 136.

⁷⁶⁶ M. K. entretien du 9 juin 06.

⁷⁶⁷ William Réjault, *Maman, est-ce que ta chambre te plaît ? Survivre en maison de retraite*, op.cit. p. 143.

⁷⁶⁸ Cf. questionnaire en Annexe.

Les échantillons :

2007 : 13 personnes (9 femmes et 4 hommes). Moyenne d'âge globale : 83,77 ans (F = 85,22 ; H = 80,5).

2010 : 16 personnes (12 femmes et 4 hommes). Moyenne d'âge globale : 83,62 ans (F = 83 ; H = 85,5).

La taille des échantillons tient au fait que les enquêtes ont été réalisées auprès des résidents ne présentant pas de troubles cognitifs. Les réponses sont donc à relativiser et ne prétendent pas représenter fidèlement l'ensemble des résidents.

A/ Sur le choix de venir en EHAPD

- L'impossibilité de rester à domicile est l'item revenant le plus souvent (8 en 2007, 12 en 2010) souvent associé à d'autres : rompre l'isolement (2), choix personnel volontaire. La décision familiale est parfois intervenue, mais seulement en complément d'un choix autonome de la personne. On pourrait donc parler de codécision. L'impossibilité de rester à domicile résulte elle-même de divers motifs : mari décédé, un fils qui a dû quitter la région, charge trop lourde pour le conjoint valide mais âgé, cécité, ou encore l'impossibilité de trouver des infirmières à domicile (mais sans doute s'agit-il, en l'espèce, de la difficulté à trouver des soignants pour des durées plus importantes.) La chute est souvent un élément déclencheur.
- Rompre avec l'isolement : cet item étant avancé en premier et l'emportant sur d'autres motifs. Ainsi, *lorsque mon mari est mort*.
- Le choix personnel, volontaire est présent en première raison à trois reprises. Il est assorti de ce commentaire dans un cas : *pour ne pas déranger mes enfants*.
- La décision familiale est citée à plusieurs reprises et dans un cas, la résidente indique : « c'est ma fille qui a voulu que je vienne ici ma volonté »

B/ Sur le choix de la Résidence LES VERGERS

Les motivations sont diverses mais on peut retenir essentiellement :

- La disponibilité : le fait qu'une place soit immédiatement disponible a joué dans quatre cas, l'adaptation au handicap et l'adéquation avec l'établissement (*cela m'a plu*) ayant renforcé la décision,
- La famille à proximité est un élément non négligeable de choix (4 en 2007, 6 en 2010)

- La notoriété de l'établissement (*ma maman était déjà à la maison de retraite ou elle n'en a entendu que du bien*) ou simplement le choix fait après enquête et comparaison a été souvent déterminant (ambiance chaleureuse, cela m'a plu) ou encore le coût moindre.

Deux motivations plus originales méritent d'être soulignées :

- Un résident est sensible à la beauté des alentours du site et cela lui rappelle des souvenirs (*je venais souvent me promener, je trouvais l'endroit très joli*)
- Une résidente est venue parce qu'il y a un lieu de culte et des messes.

C/ Satisfaction d'être à la Résidence LES VERGERS

Il se dégage une satisfaction quasi unanime à l'exception d'une résidente qui ne s'y plaît pas car, dit elle *il y a trop de gens handicapés et mélangés*.

La répartition entre « tout à fait satisfait » et « plutôt satisfait » est équilibrée quoique les commentaires très favorables des intéressés plaident plutôt pour l'item « très satisfait » : *pour le cadre, l'espace et puis c'est vivant, ici il y a toujours quelque chose, cela correspond bien à mes attentes, personnel très gentil, je ne me fais plus de soucis au point de vue médical*, le « plutôt satisfait » ne correspondant en réalité qu'à une seule réserve : *cela dépend des jours (...) et cela dépend aussi du personnel*.

Les réticences proviennent de personnes pour qui *il m'a fallu du temps pour accepter mon handicap, puis vivre en maison de retraite* et une autre *n'imaginait pas que c'était cela une maison de retraite* mais ensuite son regard a évolué. *Depuis, j'ai un regard positif (...) il m'a fallu beaucoup de temps pour me plaire*.

D/ Personnel en nombre suffisant ?

Nous constatons une différence sensible entre nos deux enquêtes de 2007 et 2010. En 2007, majoritairement, les résidents (8) pensent que le personnel est plutôt en nombre suffisant parfois assorti d'une nuance (*sauf le dimanche et certains matins*). Toutefois, une bonne minorité penche pour un avis contraire ou au moins nuance le propos :

- mais apparemment elles font ce qu'elles peuvent
- lorsque je les observe je m'aperçois que les filles sont survoltées, je les vois courir dans tous les sens

- s'il y avait plus de personnel, cela les soulagerait

Certaines réponses sont plus réservées (*mais je ne sollicite pas beaucoup le personnel car je suis autonome donc difficile à juger*) voire manifestent une certaine résignation (*j'ai appris à être patiente, je ne sonne plus, j'attends et à l'occasion, je demande*).

En 2010, ils sont 10 (3 « non » et 7 « plutôt non ») à penser que le personnel n'est pas en nombre suffisant.

E/ Personnel compétent ?

Nous avons distingué plusieurs niveaux : médical, soins et respect de l'hygiène. L'évolution est très nette de 2007 à 2010.

En 2007, nous avons les résultats suivants :

- Plan médical

Très majoritairement, les résidents manifestent une grande satisfaction. Parfois, ils assortissent leur réponse d'une retenue (*je suis rarement malade ou je ne peux guère répondre car je suis relativement en bonne santé*)

Deux résidents manifestent un avis contraire et le justifient ainsi : *le médecin, on ne le voit jamais ou cela est très difficile de voir le médecin* alors qu'un avis est mitigé : *l'intervention du docteur est assez rare*.

- En matière de soins

La satisfaction est quasi générale. Les commentaires le plus souvent élogieux viennent renforcer la réponse à la question : *il n'y a rien à dire, le personnel soignant fait très bien son travail*. Un seul avis est plus réservé : *cela dépend des personnes car la conscience professionnelle n'est pas toujours la même*, propos toutefois nuancé : *Dans l'ensemble elles sont assez dévouées*.

- En matière de respect d'hygiène

Là également, la satisfaction est exprimée majoritairement. Un avis toutefois exprime une réserve : *au niveau de la personne, pas de problème, au niveau du ménage cela laisse à désirer. Je suis obligé parfois de faire intervenir quelqu'un pour la poussière*.

En 2010, l'unanimité des réponses donne un avis favorable aux trois plans mentionnés. Cela s'explique vraisemblablement par l'évolution de notre organisation et par la présence de deux médecins salariés assurant une permanence médicale du lundi matin au samedi midi.

F/ Horaires des repas

Pour mémoire, les horaires sont les suivants :

- Déjeuner 11 h 30 dans le service, 12 h en salle à manger
- Dîner 17 h 30 dans le service, 18 h en salle à manger

Cette question comme les suivantes sur le même sujet ne laisse pas indifférent, loin s'en faut. Les réponses sont riches et diverses. Les horaires du midi ne sont pas abordés sauf pour exprimer un accord.

Les réponses, là aussi, évoluent de 2007 à 2010.

En 2007, une seule résidente est vraiment satisfaite des horaires des repas, en effet, dit-elle, *après le repas vers 19 heures, je peux regarder les informations régionales et nationales.*

Les réponses « plutôt oui » manifestent une certaine réticence : *mais je préférerais vers 19 heures ou encore je me suis habituée.*

Les personnes très réservées par rapport aux horaires actuels argumentent ainsi : *Il est vrai que l'on suit le rythme par obligation, mais l'heure idéale pour moi serait 19 heures ou l'idéal serait 18 h 30 – 19 h car après le repas tout le monde va se coucher et je n'ai plus de contact c'est ce qui me manque. Après, les nuits sont longues.*

Mais le plus grand nombre de réponses exprime une satisfaction mitigée : *si les repas étaient un peu plus tard le soir ce serait bien ou ce serait bien à 18 h 30 car après le repas tout le monde est couché, on ne voit plus personne ou encore une adaptation avec le temps pour cette résidente dont l'opinion a évolué : lorsque je suis arrivée j'ai trouvé que cela faisait tôt pour manger à 18 heures mais je m'y suis faite. On s'habitue au rythme de vie.*

En 2010, ils sont 11 (3 « oui » et 8 « plutôt oui ») à trouver les horaires de repas adaptés. Trois considèrent que c'est un peu tôt mais ajoutent, avec un peu de fatalisme, *nous n'avons pas le choix, il faut bien s'adapter.*

G/ La qualité des repas

Nous notons une grande diversité de réponses, arguments à l'appui, pour ce sujet ô combien sensible.

Une seule réponse est franchement négative : la manière de faire la sauce, le goût, on est loin de la cuisine familiale.

Les réponses « plutôt oui » sont largement majoritaires même si elles expriment quelques réserves :

- *mis à part la soupe du soir qui est plutôt claire,*
- *cela dépend des jours. Dans l'ensemble le seul reproche que je pourrais faire, c'est qu'il manque des légumes au quotidien.*

Un autre résident note une amélioration.

Mais plusieurs résidents (5) ont des avis mitigés :

- *en ce moment, la soupe est très poivrée (...) et l'on remarque autour de nous elle reste dans les assiettes,*

remarque confirmée par cette autre résidente :

- *ce que je regrette c'est que l'on ne nous demande jamais d'explication lorsqu'on en laisse dans l'assiette. Je trouve qu'il y a parfois trop de sauce*

La qualité est variable : *repas très variables dans la qualité, pas toujours adaptés à la saison, au niveau du goût cela ressemble à une cuisine de cantine.*

Pour ce résident, *cela dépend des jours, pour moi, cela reste une cuisine collective avec l'état d'esprit Sodexo (rendement, cotation en bourse) plutôt que l'impératif de qualité.*

En 2010, les réponses sont à l'opposé de ce qu'elles étaient en 2007 avec une satisfaction quasi générale. Quatorze personnes sur seize ont un avis très positif sur la qualité des repas (10 « oui » et 4 « plutôt oui »), les deux réponses restantes n'étant pas franchement négatives. L'une émet des réserves en ce qui concerne le soir ou celle-ci pour qui dans l'ensemble c'est bon.

Le contraste de réponses entre 2007 et 2010 tient au changement de prestataire en janvier 2009. La qualité est indéniablement meilleure.

H/ Les animations

Il était demandé aux sondés s'ils participaient aux animations ou non et si oui auxquelles.

Majoritairement, les résidents questionnés en 2007 participent aux animations : « toutes » (7), « presque toutes » (3), l'un d'entre eux participant même à la préparation de la salle d'animation.

Celles et ceux qui ne participent pas ou peu ou moins l'expliquent par un côté « solitaire » ou « je me suffis à moi-même ». En revanche, les animations exceptionnelles attirent tout le monde y compris cette résidente qui cependant reste

à l'entrée de la salle car elle « n'aime pas le monde, la foule » ou cette autre qui nous dit faire « des efforts de temps en temps pour une animation exceptionnelle ». Entre 2007 et 2010, l'état d'esprit est similaire. Peu de personnes ne participent pas aux animations (1 « jamais », 2 « très peu », et une « malheureusement non » en raison de son état).

I/ La Résidence Les Vergers un établissement trop hospitalier ?

Quelques personnes trouvent effectivement que c'est un établissement trop hospitalier (« plutôt oui » = 3 en 2007 et 6 en 2010 se décomposant en 4 « un peu », 1 « oui » et 1 « parfois oui »). A l'appui de cette remarque, on voit des *personnes dépendantes en fauteuil, qui n'ont plus leur tête, qui crient, cela donne le cafard* ou encore parmi les personnes qui sont accueillies ici (...) *les sondes alimentaires, les perfusions* (...) cela fait penser à l'hôpital. Pour cette autre résidente, *pas assez de rires, des résidents peu communicatifs, et des personnes lourdement handicapées* rappelleraient un établissement hospitalier.

Encore convient-il de remarquer que certains des questionnés nuancent leur réponse. C'était ce qu'elle pensait *lorsque je suis arrivée* et depuis lors, son opinion a évolué.

Une réponse (2010) se démarque complètement : *cela ressemble parfois à un asile*. Mais très majoritairement, il se dégage une opinion selon laquelle cet établissement ne serait pas trop hospitalier ainsi ce point de vue spontané : *cela ressemble bien à une maison de retraite*.

J/ Est-ce pour autant suffisamment un lieu de vie ?

Globalement tant en 2007 qu'en 2010, les personnes interrogées considèrent que la Résidence Les Vergers est suffisamment un lieu de vie, même si les réponses sont parfois assorties de quelques réserves : *peut être pas assez souvent sur l'extérieur*, signifiant sans doute que cette absence d'ouverture sur l'extérieur ne fait pas des Vergers un authentique lieu de vie, les réponses sont généralement positives et s'accordent pour remarquer que l'établissement est suffisamment un lieu de vie et donne satisfaction aux intéressés : *Je suis venue surtout me reposer et cela se passe très bien*.

Cette autre résidente note cependant que *ce qui me manque c'est écouter de la musique* alors que pour cette autre, *ce qui est important c'est d'être toujours*

présentable, c'est pourquoi je fais venir une esthéticienne pour mes soins du visage. L'idéal serait, nous précise-t-elle qu'il y ait une personne dans l'établissement qui puisse s'occuper de notre bien-être (esthétique, massage, ...)

Une réponse (en 2010) se démarque nettement : *de plus ici on y est jusqu'à la mort.*

K/ Quelles améliorations ?

Il s'agissait là d'une question ouverte propice à l'expression spontanée des intéressés. Un bon nombre de résidents s'est montré satisfaits de l'établissement tel qu'il est et ne propose pas d'améliorations particulières cependant qu'une autre moitié n'est pas avare de suggestions les plus variées :

- *plus de relationnel avec le personnel pour compenser le manque de dialogue avec les autres résidents,*
- *plus de personnel.* Cette remarque est plus fréquente en 2010. On peut la relier à cette autre observation sur le manque de moyens : *l'idéal serait qu'il puisse exister un service de transport au sein de la maison de retraite permettant de conduire occasionnellement chez leurs enfants les résidents qui ne peuvent utiliser de voitures normales.*
- *plus de liberté concernant les horaires de coucher,*
- *que les gens soient moins mélangés* (cette remarque revient plus souvent en 2010 qu'en 2007),
- plus de services à la personne en déplorant la difficulté de trouver des timbres poste (alors qu'il y a une poste !) ou certaines choses à Rougemont-le-Château. Dans ce même ordre d'idées ce résident souhaiterait *plus de balades ou sorties dans les commerces (grandes surfaces pour y trouver ce dont on a besoin car ici, il n'y a pas grand-chose).* Cette remarque n'est plus faite en 2010 mais il est vrai qu'entre temps s'est créée une boutique.
- une autre souhaiterait *la présence d'animaux.*
- Enfin, signe des temps, ce résident (né en 1926) questionné en 2010 note : *Avant chez moi, j'avais Internet, c'était bien pour voir ce qui se passe à l'extérieur ou communiquer.*

Avec ses limites liées au type d'échantillon, cette enquête dégage des tendances de fond qu'il importe de souligner :

- les résidents ont choisi volontairement de venir en EHPAD, leur choix s'est porté sur Rougemont du fait d'une place disponible mais également du fait de la notoriété de l'établissement,
- les résidents se plaisent aux Vergers, ils apprécient l'ensemble des prestations du personnel, médicales ou soignantes,
- l'avis sur la restauration a nettement évolué de 2007 à 2010. De plutôt bon assorti d'un certain nombre de réserves, l'avis est unanimement favorable en 2010. Les horaires des repas qui ne satisfaisaient guère les résidents en 2007 (horaire du dîner plus tardif : 18 h 30 ou 19 h) sont globalement acceptés en 2010,
- les résidents apprécient et participent largement aux animations proposées, les Vergers sont un lieu de vie mais qui gagnerait à une plus grande ouverture sur l'extérieur.

Il ne s'agit nullement d'extrapoler ces observations à l'ensemble de l'établissement mais on peut considérer qu'elles reflètent assez bien l'opinion de personnes certes diminuées physiquement mais bénéficiant de toutes leurs facultés psychiques.

L'institutionnalisation est rarement facile quels que soient les acteurs. Cela demande une préparation et la famille est *a priori* la mieux placée pour ce travail. Nous voyons encore (peu cependant) des enfants considérer la « maison de retraite » en tant que fin en soi résolvant toutes les difficultés. Il s'agirait, en quelque sorte d'un hébergement « bonne conscience ». Déplacer les problèmes du domicile à la maison de retraite ne contribue pas à aider le résident accueilli ni le personnel même si « chacun de nous et tous ensemble nous avons toujours tendance à penser qu'en nous tenant à distance des lieux où vivent les vieux, les malades, les handicapés on tiendra à distance la vieillesse, la maladie, le handicap ou la dépendance et, finalement la mort. »⁷⁶⁹

4.8.3 Le Conseil de la Vie Sociale

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance de représentation des résidents qui a succédé au Conseil d'Etablissement. Le CVS est présidé par un résident. Le CVS constitue un indéniable progrès dans la mesure où *c'est la première fois qu'on*

⁷⁶⁹ Michel Billé, *Géroscope*, N° 4, p.33.

*donne la parole aux familles et aux résidents.*⁷⁷⁰ Pour Pascal Champvert, le CVS « est un lieu de dialogue entre les familles et la direction pour expliquer l'organisation de l'établissement, les coûts. »⁷⁷¹

A Rougemont, le CVS est ouvert à tous : résidents, familles, personnel. La presse locale est également invitée. Les sujets abordés tournent autour de la restauration, de l'animation et de la vie de l'établissement au sens large. Le CVS est un lieu d'échanges vivants qui a pu être à l'origine de propositions significatives dans l'intérêt des résidents.

4.8.4 L'animation

Les institutions pour personnes âgées étant (ou se devant d'être) des lieux de vie, il est aisé d'imaginer l'importance de l'animation. Celle-ci étant, entre autres choses, affaire de moyens, on comprendra que la bonne volonté ne suffit pas, celle-ci se conjuguant avec des contraintes financières. Sans entrer dans des considérations financières passablement compliquées, disons simplement que l'animation est une charge imputable sur le budget hébergement et à ce titre, elle est payée par le résident. Aussi, les choix du gestionnaire sont-ils délicats : une forte densité d'animations comporte le risque d'élever le prix de journée payé par le résident et *contrario*, le strict raisonnement gestionnaire au profit des résidents est de nature à sacrifier des prestations appréciées des résidents.

Les difficultés bien réelles exposées ci-dessus n'empêchent pas le directeur d'imaginer des solutions alternatives, le bénévolat en est une. Nous l'examinerons plus loin.

L'animation est loin d'être aussi simple qu'il pourrait y paraître. Il s'agit d'un vrai soin comportant le respect de la personne « en lui permettant d'utiliser au maximum ses possibilités, voire de récupérer en partie celles qu'elle a perdues. »⁷⁷² Cela suppose un réel professionnalisme du personnel puisqu'il ne s'agit pas seulement d'animation mais d'animation en gériatrie. Aussi, faut-il être « d'une grande vigilance pour que les métiers de l'animation ne soient pas infantilisants, abêtissants, mais restent très clairement dans la logique d'une relation d'aide. »⁷⁷³

⁷⁷⁰ Joëlle Le Gall dans *Actualités Sociales Hebdomadaires*, N° 2658-7 mai 2010.

⁷⁷¹ Ibid. p. 26.

⁷⁷² Paulette Guinchard-Kunstler & Marie-Thérèse Renaud, *Mieux vivre la vieillesse*, op.cit. p.

124.

⁷⁷³ Ibid. p. 123.

Au sein de la Résidence Les Vergers, les animations sont des plus diverses : chorale et accompagnement par des musiciens bénévoles, chorale de résidents animée par une chef de chœur bénévole avec pour objectif secondaire, à terme, de se produire à l'extérieur.

Un certain nombre d'ateliers sont organisés au sein de l'établissement : couture, épiluchures, pâtisserie, mémoire, lecture à haute voix, ce dernier atelier étant tenu par une bénévole.

Une bibliothèque pour les résidents, avec un large rayon de livres en grands caractères, est tenue par une bénévole.

Un atelier équilibre, animé par une association spécialisée, a lieu une fois par semaine ainsi que des jeux sportifs, également une fois par semaine, préparent les résidents à une rencontre sportive annuelle inter-établissements dans le Territoire-de-Belfort. A côté de ces animations périodiques, des animations exceptionnelles se déroulent à raison de trois à quatre fois par mois et sont l'occasion de faire venir chanteurs, musiciens ou autres spectacles chorégraphiques.

Des expositions peintures animent l'établissement en y apportant vie, couleurs et ambiance festive. Elles sont le fait d'artistes locaux ainsi que de bénévoles ou du personnel ayant quelque talent.

4.8.5 Le bénévolat

Au sein de la Résidence Les Vergers, le bénévolat y est pratiqué depuis longtemps et les personnes qui donnent de leur temps le font avec un réel souci de l'autre en apportant un peu de bonheur à des résidents qui apprécient beaucoup ces gestes d'amitié et de solidarité.

Au printemps 2006, sous l'impulsion du directeur s'est créée une association dénommée « LOISIRS ET AMITIE » (LEA), le but étant d'organiser ce qui ne l'était pas, de reconnaître le fait bénévole, tout en l'encadrant dans une structure associative. Valoriser les bénévoles, tout en les responsabilisant, pourrait résumer l'objectif principal assigné à cette association. Cependant, en filigrane, il s'agissait aussi de mixer davantage les professionnels et les bénévoles, les uns et les autres s'ignorant souvent ou, à tout le moins, vivant les uns à côté des autres, sans véritable échange. Aujourd'hui, l'expérience est plutôt concluante à tel point que

certaines sessions de formation professionnelle continue sont ouvertes à des bénévoles.

Par ailleurs, le bureau de LEA est composé statutairement à parts égales de salariés et de personnes extérieures à l'établissement.

Lors de l'Assemblée Générale de LEA en avril 2007, le directeur a présenté un projet de charte du bénévolat. Celle-ci a été acceptée à l'unanimité des présents et constitue désormais le cadre de référence pour toute personne qui souhaiterait s'inscrire dans le cadre du bénévolat.

Ainsi, Il est tout d'abord « rappelé que la Résidence « LES VERGERS » est un établissement laïc et qu'il ne saurait être question que le bénévole véhicule un message religieux, philosophique ou politique. »

Toutefois, la Direction a entendu, tant vis-à-vis des salariés que des bénévoles, délivrer un message fort en ce qui concerne le bénévolat et bien préciser comment il entendait se situer par rapport à un sujet aussi sensible que celui du bénévolat.

Ainsi, la charte du bénévolat précise « que les activités de bénévolat au sens où on l'entend classiquement ne sauraient recouvrir des activités professionnelles, toutes les activités d'animation au sens large proposées par les bénévoles sont recevables dans la mesure où :

- elles n'entrent pas en contradiction avec la philosophie du projet d'établissement,*
- elles ont reçu l'aval de la Direction de la Résidence « LES VERGERS » ou de toute personne habilitée à la représenter,*
- elles n'entrent pas en concurrence avec des activités purement professionnelles relevant par nature des fonctions spécifiques de la Résidence « LES VERGERS ».*
- les activités proposées visent à l'accompagnement et au bien-être de la personne,*

- *les activités d'accompagnement individualisé (aide aux repas, visite des résidents, par exemple) ont fait l'objet d'un accord préalable de la Direction de la Résidence « LES VERGERS ».*⁷⁷⁴

L'EHPAD de Rougemont-le-Château veut éviter un double écueil :

- l'un consisterait à laisser le champ libre aux bénévoles sans le moindre contrôle avec le risque de contradictions entre les messages véhiculés par les uns et par les autres,
- le second serait que les bénévoles empiètent sur le travail des professionnels et crée par là même des tensions préjudiciables à la bonne harmonie au sein de l'établissement. L'objectif est de créer une voie propre avec une spécificité du bénévolat qui ne se rapproche en aucun cas des pratiques anglo-saxonnes.

Cette notion de bénévolat est assez délicate et nous voyons bien que certains voudraient nous amener dans cette voie. Promouvoir le bénévolat ne signifie pas qu'il puisse remplacer des métiers. C'est donc quelque chose qui vient en complément et non pas en substitution.

En octobre 2009, nous ouvrons à Rougemont-le-Château une cafétéria puis en janvier 2010 une boutique, le tout dans l'enceinte de l'établissement et plus précisément dans le hall d'entrée. Si l'investissement a été le fait de l'établissement, en revanche le fonctionnement est dû intégralement à l'association LEA. Avec plus d'un an de recul, tout le monde s'accorde à dire que l'opération est un véritable succès contribuant à créer de la vie et de l'animation là où auparavant, le silence régnait.

La création de l'association « LEA » fut une véritable avancée en matière de bénévolat mais aussi de redéploiement des animations. LEA, avec son budget propre, a permis de financer des spectacles, rémunérer des artistes qui, autrefois, étaient à la charge de l'établissement. Des résidents, des familles ont apporté leur obole à l'association LEA (abonnement au journal « l'Echo des Vergers », cotisations, dons), ce qu'ils n'auraient pas fait en direction de l'établissement même

⁷⁷⁴ cf. Charte du bénévolat de la Résidence « LES VERGERS »

si, en définitive, les fonds recueillis ont toujours la même destination, à savoir le bien-être des résidents. En outre, LEA recueille des fonds via le marché de Noël ou le loto. Le budget de LEA permet également de rémunérer la prestation d'une dame qui vient encadrer des résidents pour les initier à la poterie, les objets ainsi réalisés étant ensuite vendus par la boutique.

Nombreux sont les établissements sociaux et médico-sociaux qui font appel au bénévolat. Ils le font avec plus ou moins de bonheur. Nous connaissons des établissements avec une tradition de bénévolat à la fois ancienne et toujours dynamique. Nous avons pu observer qu'en Alsace, la culture du bénévolat était très présente, ainsi de cette maison de retraite⁷⁷⁵ qui dispose de plus d'une centaine de bénévoles et dont l'association fonctionne telle une entreprise avec un budget, des moyens matériels et humains, des journées portes ouvertes, ses propres véhicules.

Aussi développé soit-il, le bénévolat n'atteint pas la dimension qu'il a en Amérique du Nord et que nous avons pu constater au Québec dans la plupart des établissements et services. Le bénévolat y est structuré et encadré. Des membres dédiés du personnel ont en charge le recrutement, l'accompagnement, le suivi pour organiser l'action des bénévoles, leur formation à la gestion et à la conduite de projets.

Le bénévolat bénéficie d'une vraie reconnaissance et concerne toutes les tranches d'âge y compris les jeunes, ce qui est peu fréquent en France. Un guide d'accueil du bénévole⁷⁷⁶ témoigne de l'importance et de la reconnaissance de cette forme d'altruisme. Le bénévolat est si bien imprégné dans la culture qu'il concerne toutes les tranches d'âge y compris les étudiant(e)s.

4.8.6 Les liens intergénérationnels. Du discours à la réalité

Ce qu'on appelle « l'intergénérationnel » n'est pas dépourvu d'ambiguïtés. Les « actions baptisées « intergénérationnelles » et qui consistent à emmener quelques fois l'an, les enfants de la maternelle goûter dans la maison de retraite voisine sont-elles de vraies actions intergénérationnelles ? Ne s'agit-il pas d'actions relevant davantage du spectaculaire ? Anne Belot et Joëlle Chabert notent à propos de ce type d'actions : « Voilà comment coulent des flots de bons sentiments dans lesquels

⁷⁷⁵ Maison de retraite de l'Arc à Mulhouse, en ville. Très bel établissement (secteur privé associatif) disposant d'espaces de vie très confortables. Le prix de journée y est largement inférieur à la moyenne nationale.

⁷⁷⁶ Ainsi au CHSLD (Centre d'hébergement et de soins de longue durée) La Côte Boisée à Terrebonne (Québec).

on se noie. Voilà comment les aînés deviennent objets de pitié, de condescendance, mais sont oubliés comme sujets de leur vie et citoyens. »⁷⁷⁷

Les actions intergénérationnelles méritent d'être professionnalisées faute de quoi on risque d'aboutir à l'inverse des objectifs recherchés et ce, en dépit de bonnes intentions affichées. Certaines actions mêlant enfants et personnes âgées aboutissent à l'infantilisation de tous là où il faudrait « aider chacun à tenir son rôle par rapport aux autres ». ⁷⁷⁸ Bernadette Puijalon et Jacqueline Trincaz partagent un point de vue identique en remarquant que « si ces rencontres sont mal organisées, ponctuelles ou momentanées, elles peuvent renforcer les préjugés d'une classe d'âge sur une autre. »⁷⁷⁹

A l'occasion d'une expérimentation, que nous développons plus loin, nous avons découvert la distinction qui suit et que nous nous approprions bien volontiers entre les actions, les activités et les projets.⁷⁸⁰ Les premières se situent dans le court terme, les activités sont un peu plus régulières que les actions alors que les projets se situent dans une durée plus longue.

Les actions intergénérationnelles sont du type de celles auxquelles faisaient allusion Anne Belot et Joëlle Chabert et elles ont essentiellement un objectif d'affichage ou de communication. Pour Tiphaine Parrel, « le risque dans ce type d'action est que l'on ne part pas de l'envie, voire des besoins de rencontre du public. L'impression est qu'il s'agit plus d'une réponse à une sorte de « pression sociétale ». ⁷⁸¹ Les activités intergénérationnelles, quoique plus génératrice de liens entre les âges peuvent entraîner un effet de lassitude chez les enfants lorsqu'ils ne trouvent plus de sens à participer aux rencontres.

En revanche, les projets intergénérationnels nécessitent des outils méthodologiques développés mais ils sont plus rares car ils demandent du temps et de l'investissement.

Nous avons expérimenté des échanges intergénérationnels aux Vergers avec des enfants de la classe de CM2 de l'école de Petitefontaine (90). Diverses rencontres ont eu lieu à la maison de retraite, les enfants ayant toujours plaisir à venir partager

⁷⁷⁷ Anne Belot & Joëlle Chabert, *Vivre le grand âge de nos parents*, Albin Michel 2004, p. 135.

⁷⁷⁸ Bernard Hervy, L'animation sociale avec les personnes âgées, *Gérontologie et Société*, N° 96 mis à jour septembre 2006, p.9-29.

⁷⁷⁹ Bernadette Puijalon & Jacqueline Trincaz, *Le droit de vieillir*, op.cit. p. 240.

⁷⁸⁰ Tiphaine Parrel, *Organiser des rencontres intergénérationnelles* – Livret méthodologique.

OPABT.

⁷⁸¹ Ibid. p. 3.

des moments intenses avec les résidents, lesquels répondent aux questions des enfants qui les interrogent sur leur passé, la guerre, ce qu'était l'école autrefois, la vie, le travail. En 2008, nous sommes allés encore plus loin avec la création d'un blog accessible par tous. Les enfants posaient les questions via le blog, les résidents répondaient également sur le blog mais via la responsable de l'animation. Les enfants se sont montrés intéressés et curieux de savoir comment vivaient les résidents autrefois, quel était leur mode de vie, leurs loisirs. Les résidents sont et se sentent valorisés. Ils sont dans la transmission là où de nos jours on ne les sollicite plus guère. Chacun tenait son rôle, tant la personne âgée que l'enfant.

Témoin de cette réussite, les enfants en vacances de mer éprouvèrent le besoin d'envoyer des cartes postales aux résidents.

Nous pensons que le fait d'organiser ce type de rencontres participe au changement de regard sur la vieillesse. Bernadette Puijalon et Jacqueline Trincaz observaient également que « les jeunes ayant participé aux actions intergénérationnelles reconnaissent qu'ils n'ont plus la même image de la vieillesse. Ils ont un vocabulaire plus riche pour en parler, en rapport avec la surprise qu'ils ont éprouvée, et reviennent sur les préjugés du genre « les vieux sont ennuyeux » ou « méchants », qu'ils proféraient avant. »⁷⁸² Des actions intergénérationnelles bien menées sont très positives : « Au « Je découvre la vieillesse » répond le « je retrouve ma jeunesse ». Que font-ils d'autre pendant ces rencontres sinon répertorier leurs différences et leurs similitudes ? (...) En donnant son âge, chacun découvre ses richesses. Comme le dit l'un d'eux : « Quand tous les âges sont rassemblés, chacun retrouve sa place. » Chacun donne à l'autre des repères. »⁷⁸³

⁷⁸² Bernadette Puijalon & Jacqueline Trincaz, *Le droit de vieillir*, op.cit. p. 255.

⁷⁸³ Ibid. p. 257.

CHAPITRE 5

PROPOSITIONS

L'une des causes et en même temps l'une des conséquences du défaut d'une politique de la vieillesse en France réside sans doute dans le fait que la population âgée ne dispose pas d'expression spécifique par l'intermédiaire de groupements organisés.

Pierre Laroque – *Rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse.*

Chapitre 5. Propositions

Dans cette partie de propositions / préconisations qui peut paraître, de prime abord, bien prétentieuse, nous ne serons pas nécessairement d'une très grande originalité. En effet, la relecture suivie d'un travail de synthèse des divers et nombreux écrits des cinquante dernières années permettrait sans doute de construire une politique vieillesse cohérente. Souvenons nous des rapports qui ont ponctué l'histoire de la gérontologie depuis 1962 et nous constaterons qu'ils sont souvent restés lettre morte, injustement oubliés ou non appliqués. Combien de fois n'avons-nous pas lu le changement de regard de la société ou encore la nécessité de construire des maisons de retraite là où se trouve la population. Les maisons de retraite doivent être à taille humaine. Le rapport Laroque évoquait des maisons de quatre-vingts lits. Dans le département du Territoire-de-Belfort, le rapprochement puis la fusion de deux établissements pour personnes âgées donne naissance à un mastodonte de 440 lits peu susceptible d'être à l'origine d'un *management* harmonieux. Cette décision est difficilement compréhensible sauf à considérer qu'elle est sous tendue par une logique économique, ce qui est sans doute le cas. Comment s'étonner dès lors que la maltraitance n'ait fait que croître dans notre société au cours des vingt dernières années et ce, d'autant plus que la politique de l'Etat ne contribue guère à valoriser l'image de la vieillesse.

C'est à partir de ces constats que nous allons articuler nos propositions. Nous entrons dans le champ du politique au sens où celui-ci est intrinsèque à la société, et ce, indépendamment et au-delà de son organisation, des clivages. Aussi, faisons-nous nôtre la définition de Julien Freund : « Le politique par contre n'obéit pas aux désirs et aux fantaisies de l'homme, qui ne peut pas faire qu'il ne soit pas ou bien

qu'il soit autre chose que ce qu'il est » par opposition à « la politique (qui) est une activité circonstancielle, casuelle et variable dans ses formes et son orientation, au service de l'organisation pratique et de la cohésion de la société. »⁷⁸⁴ Ces préconisations représentent indéniablement une charge financière pour la société. Il appartient au politique de dire s'il peut (s'il veut) les assumer en fonction précisément de choix de société.

Nous distinguons dans ce qui suit trois niveaux, une dimension que nous qualifions d'anthropologique et qui se veut universelle, un niveau macroscopique correspondant à des aspects concrets relevant de la politique nationale, enfin un niveau microscopique correspondant à des expériences, nombreuses, variées, dans les territoires.

5.1 Dimension anthropologique

Les prises de conscience relatives à la nécessité d'un changement de regard de la société sur les vieux (ou sur la vieillesse) ne manquent pas et nous avons remarqué que les rapports officiels y faisaient toujours écho. Cet aspect nous paraît devoir être réaffirmé avec force mais surtout décliné avec des propositions concrètes.

5.1.1 Une autre image de la vieillesse

Mais en premier lieu, nous voudrions insister sur cette dimension qui nous paraît fondamentale, à savoir le fait que les discriminations liées à l'âge semblent peu émouvoir tant les élites que le grand public.

La deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement qui s'est tenue à Madrid du 8 au 12 avril 2002 sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies stipule à l'article 5 du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement :

Nous réaffirmons notre détermination à n'épargner aucun effort pour promouvoir la démocratie, renforcer l'état de droit et promouvoir l'égalité entre les sexes ainsi que pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris le droit au développement. Nous nous engageons à éliminer toutes les formes de discrimination, y compris la discrimination fondée sur l'âge.

⁷⁸⁴ Julien Freund, *L'essence du politique*, op.cit., p.45.

Combattre l'âgisme suppose déjà que la France respecte et fasse respecter le protocole de Madrid. Cela constituerait un signal fort et cependant simple à mettre en application.

Sans revenir sur le rapport Laroque, nous noterons, à nouveau, à quel point il demeure une source doctrinale indispensable. Tous les rapports successifs y feront référence voire exprimeront leur dette à l'égard du rapport Laroque : celui-ci « posait la question à laquelle la Mission *Vivre chez soi* s'est efforcée, à sa façon, de répondre : ni confinement, ni ségrégation, mais une compréhension du « chez soi » qui soit aussi large que possible, ouverte sur l'environnement de la personne, du domicile au quartier en passant par l'institution. »

Les propositions ne font pas défaut non plus. L'une des premières propositions du rapport *Seniors et cité* s'intitule « Changer le regard de la société sur les seniors ». Il se décline comme suit :

- Sensibiliser la société française à la richesse des liens intergénérationnels,
- Valoriser et soutenir le « pacte générationnel » dans la famille
- Créer des pôles territoriaux dédiés, outils pour les collectivités
- Améliorer la connaissance statistique de la génération des seniors.

Changer le regard de la société sur la vieillesse, c'est aussi contrebalancer avec force les discours pessimistes, négatifs qui donnent une tonalité exagérément déprimante sur la vieillesse. « Oui, il y a des vieux exclus de la société. Oui, il y a des vieux désespérés. Oui, il y a des vieux dont la vie n'est plus que souffrance. Et OUI, c'est un scandale, et OUI, il faut apprendre à les voir, à les accompagner, à les aider à vivre mieux ou simplement moins mal leurs dernières années, le plus souvent, pour eux, marquées par l'infirmité, la maladie, la dépendance (...) L'isolement meurtrier existe, il n'est pas généralisé. La maltraitance existe, tous les vieux ne sont pas maltraités. » Ainsi, s'exprime Geneviève Laroque⁷⁸⁵, femme de passion au service de la gérontologie depuis des décennies. La prolifération de livres ou émissions à scandale ne desservent pas la cause poursuivie par leurs auteurs. Ces présentations outrancières sont dangereuses et pour paraphraser Geneviève Laroque, ils incitent à la fuite devant le vieux qui existe, ils incitent à la fuite devant son propre vieillissement.

⁷⁸⁵ *Mes vieux à moi !* Point de vue de Geneviève Laroque, Présidente de la Fondation Nationale de Gérontologie, www.agevillage.com consulté le 8/11/2010.

5.1.1.1 L'éducation

Il nous paraît être du rôle d'une société de donner des repères en matière d'éducation. Le respect des vieux, à défaut d'être naturel, doit (re)devenir une valeur phare. Le rôle des *media*, qu'ils soient politiques, culturels, professionnels est de donner des orientations pour que soit réhabilitée l'image de la vieillesse. Les discours, écrits et comportements agistes ne devraient pas avoir droit de cité à l'instar de ce qui existe pour les propos racistes ou sexistes.

Cela suppose une réelle prise de conscience et un travail en profondeur des mentalités. L'Education Nationale devrait être mise à contribution dans un chantier d'une telle envergure. Il n'est pas si difficile d'inverser la tendance. Encore, y faut-il une Volonté. Dans les écoles, collèges, lycées et facultés, des rencontres pourraient avoir lieu avec des professionnels, acteurs de terrain ainsi qu'avec des gérontologues de tous horizons. Pourquoi ce qui est possible à l'échelle de petits territoires ne le serait-il pas à l'échelon supérieur ?

Prenons un exemple, celui de la maltraitance. Serait-il compliqué de communiquer, arguments nourris à l'appui sur ce sujet sensible ? Il n'est pas sûr que les Français aient pu se faire une idée précise de la maltraitance à la fin de l'émission « Les Infiltrés ». Les pouvoirs publics ont un devoir d'information objective en situant le contexte de la maltraitance. La médiatisation à outrance de faits de maltraitance, en dehors de toutes explications, ne permet pas aux profanes de comprendre les réels enjeux. Une telle attitude rencontrerait l'assentiment des acteurs de la gérontologie. Une circulaire ministérielle récente⁷⁸⁶ fixe, en matière de lutte contre la maltraitance, quatre axes principaux :

- le signalement et le traitement des situations de maltraitance
- le contrôle et l'accompagnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- l'amélioration de la connaissance de la maltraitance en institution et du suivi des signalements par le renseignement (...)
- la mise en œuvre d'une politique de développement de la bientraitance dans le secteur social et médico-social.

⁷⁸⁶ Circulaire N°DGCS/2A/2010/2554 du 23 juillet 2010 relative au renforcement de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées et au développement de la bientraitance dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS.

Déséquilibre évident entre une timide politique de bienveillance d'un côté et un volet important de contrôle, signalement, renseignement. Rien n'est dit sur les causes de la maltraitance ni sur l'âgisme, ni sur le regard de la société en direction des personnes âgées. Nous pensons qu'au lieu d'injonctions, l'Etat serait dans son rôle en assumant un travail pédagogique en la matière.

5.1.1.2 La formation des professionnels

De l'ASH⁷⁸⁷ au médecin, la formation, malgré quelques avancées, reste insuffisante en regard des enjeux de société.

A tous les échelons de la hiérarchie, des formations géronto-gériatriques modulées seraient nécessaires. Un socle de base en culture générale gérontologique nous paraît être un minimum indispensable pour travailler auprès des personnes âgées. Est-il concevable de confier nos parents à des personnes, certes animées de bonne volonté, mais le plus souvent dépourvues de formation, ce qui est le cas des ASH ? Le domaine de l'aide à domicile est encore plus mal loti.

Actuellement, faute de formation initiale, c'est la formation professionnelle continue qui pallie les carences de l'Etat.

Les formations des soignants (aides-soignants, infirmiers) devraient comprendre, à côté d'un tronc commun, des formations spécifiques « Personnes âgées » comprenant des modules aussi différents mais nécessaires que :

- les aspects relationnels,
- l'accompagnement de fin de vie,
- l'étude des démences et l'adaptation aux diverses pathologies.

En ce qui concerne les médecins en institution, une présence médicale continue est un gage de sécurité tout autant médicale que psychologique. Dans les EHPAD, les résidents (ou leurs familles) ont le libre choix du médecin. Il nous semblerait plus judicieux de recourir à des médecins salariés. A Rougemont-le-Château, la présence de deux médecins salariés temps plein est appréciée tant des résidents que des familles. Paradoxe apparent, le recours à des médecins salariés, au lieu de médicaliser à outrance, humanise les soins.

Les professions médico-soignantes en maison de retraite sont mal connues, décriées à tort et peu valorisées par le grand public. La satisfaction des conditions

⁷⁸⁷ ASH = Agent de service hospitalier.

énoncées ci-avant permettrait de redorer le blason de ces professions qui bénéficieraient d'un attrait qu'elles n'ont pas aujourd'hui. Et que dire des professionnels de l'aide à domicile encore plus méconnus et que le grand public appelle faussement des « femmes de ménage ».

5.1.2 La « réforme de la dépendance »

Les terminologies varient : soit il s'agit de « réforme de la dépendance » soit de la création d'un cinquième risque.⁷⁸⁸

Nous avons rappelé en introduction l'actualité de ce chantier qui a été lancé par le chef de l'Etat le 8 février 2011. Le programme de travail en cours se terminera en juin 2011. Les propositions se font jour sans qu'il soit possible de dire ce qui sera finalement retenu. L'idée d'une deuxième journée de solidarité semble devoir se concrétiser. Mais celle-ci ne rapporterait que deux milliards d'euros pour un coût de la dépendance estimé à vingt deux milliards d'euros.

Sans mésestimer les aspects et contraintes économiques bien réels, les débats en cours renvoient d'abord à un débat de société qui est aussi celui de la place des personnes handicapées dans notre société en termes de regard, de considération. Il est préférable de parler de « handicapés » dans la mesure où les différences de « traitement » des incapacités des populations handicapées et dépendantes ne nous paraissent pas justifiées. Le débat est aussi celui de la place respective des solidarités familiales d'une part, de la collectivité d'autre part. Financement public ou financement privé et dans quelle proportion ? La question du lien social nous paraît primordiale et avec elle, la conduite d'une politique vieillisse respectueuse de tous. Les Cahiers du Plan sont dans cette lignée : « Au-delà de la problématique générale d'évaluation des besoins, cela pose également, en cas d'insolvabilité, la question de la satisfaction effective des besoins et de la garantie de l'équité sur l'ensemble du territoire. »⁷⁸⁹

Pour un sujet aussi délicat, il n'est guère étonnant qu'il n'y ait pas un point de vue monocorde.

En réaction au discours du chef de l'Etat, l'Assemblée des départements de France (ADF) estime que la prise en charge de la dépendance « n'est pas qu'une affaire de

⁷⁸⁸ Le régime d'assurances obligatoires créé en 1945 reconnaît quatre risques : santé, accident du travail, vieillesse, famille, d'où l'expression de cinquième risque.

⁷⁸⁹ Les Cahiers du Plan, *La prise en charge des personnes âgées dépendantes dans leur dernière période de vie*, op.cit., p. 13.

solidarité familiale. » Elle se prononce en faveur de la création d'un « droit universel à une compensation pour l'autonomie », intégrant l'ensemble des prestations, biens et services identifiés comme nécessaires. De son côté, l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCASS) appelle à la création d'un « droit universel à compensation, quels que soit l'âge, le lieu de vie de la personne et la raison du besoin d'aide à l'autonomie », soit une fin effective de la barrière d'âge entre personnes âgées et personnes handicapées.

Dans une récente tribune⁷⁹⁰, Philippe Bas, ancien ministre des Personnes Agées, rappelle les propos du Président de la République et son engagement de créer une protection sociale solidaire contre le risque de dépendance alors qu'un récent rapport parlementaire⁷⁹¹ propose une solution alternative, à savoir rendre obligatoire, dès l'âge de cinquante ans, la souscription d'une assurance perte d'autonomie liée à l'âge.

Denis Jacquat, député UMP, co-président du groupe d'études sur la longévité, refuse la barrière d'âge (à savoir les 60 ans) ainsi que le recours sur succession.

Quel texte sera proposé et adopté ? Laissons le mot de la fin à Denis Jacquat pour qui, « quelle que soit la qualité du texte qui sera présenté par ce gouvernement, il ne sera pas bon ! »⁷⁹²

Aspects techniques certes mais avant tout, l'enjeu est politique et recouvre un choix de société : entre assurance privée et solidarité nationale. Mutualisation du risque d'un côté, assurance sociale en fonction des capacités contributives de l'autre.

5.2 Dimension macroscopique

Une réelle politique vieillesse doit, selon nous, prendre en compte les spécificités de la vieillesse d'une part, laquelle doit être replacée dans le contexte de la société française, d'autre part. Si nous souhaitons avoir une politique du soutien à domicile, encore convient-il de s'en donner les moyens, ce qui suppose, nous allons l'examiner, une vraie politique de prévention.

⁷⁹⁰ Dépendance : la solidarité plutôt que l'assurance ! *Le Monde*, 5.08.10.

⁷⁹¹ Rapport d'information sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes présenté par Madame Valérie Rosso-Debord, députée UMP de Moselle.

⁷⁹² Le député UMP Denis Jacquat penche pour un vrai 5^{ème} risque, www.agevillage.com, 12/04/2011.

5.2.1 Une politique globale

Une bonne politique de la vieillesse doit être globale et l'aborder de façon pluridisciplinaire. Des expériences existent ici et là, témoignant par là même du regard positif porté sur la vieillesse par certains décideurs. Le réseau mondial des villes-amies des aînés fait partie de ces heureuses initiatives. Créé sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ce réseau, lancé en juin 2010, a pour objectif de créer des environnements urbains qui permettent aux personnes âgées de rester actives en bonne santé et de continuer à participer à la vie sociale.

Les initiateurs de ce réseau ont noté l'importance pour les personnes âgées d'un accès aux transports publics, aux espaces de plein air et aux bâtiments, ainsi que la nécessité de logements adaptés, d'un tissu social et de services médicaux.

Le réseau a été submergé de nombreuses candidatures de villes, petites ou grandes. Pour adhérer au réseau, les villes candidates sont invitées à mettre en œuvre la méthodologie proposée dans le protocole de Vancouver, consistant à auditer les personnes âgées afin de recueillir leurs avis dans huit domaines de la vie urbaine quotidienne :

- les espaces et les édifices extérieurs,
- les transports,
- l'habitat,
- le respect et la reconnaissance sociale,
- la culture et les loisirs,
- la communication et l'information,
- la solidarité,
- les services de santé.

L'OMS a, en outre, passé des accords officiels avec le gouvernement français, le réseau irlandais « Ageing Well » (Bien vieillir) et le réseau slovène des villes-amies des aînés. Le comité national chinois sur le vieillissement a également fait part de son intérêt pour l'élaboration d'un programme national, et cinq provinces canadiennes ont lancé des initiatives complémentaires.

New-York est la première ville à rejoindre ce réseau.⁷⁹³

⁷⁹³ OMS / Un réseau mondial des Villes-amies des aînés, http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2010/age_friendly_cities_20100628/fr/index.html, consulté le 28 mars 2011.

En France, les deux premières villes nommées ont été Dijon et Lille. Le Conseil municipal de Dijon a en projet la création d'un « village pour les seniors » qui se situerait entre les rues de Mirande et rue des Planchettes, sur un terrain de 8 000 m². Le projet sera de type BBC (Bâtiment basse consommation) avec « un espace de jardin partagé », une petite salle polyvalente et un logement de gardien.⁷⁹⁴

La ville de Lyon est la 3^{ème} ville française à devenir membre du réseau « villes-amies des aînés », ce qui est chose faite depuis le 30 septembre 2010. Pour ses promoteurs, c'est l'opportunité pour la ville de Lyon d'être au cœur d'un réseau français et européen de villes novatrices en termes de politiques gérontologiques. La ville de Nice rejoint également le réseau et devient à son tour « ville-amie des aînés ».

5.2.2 La citoyenneté au grand âge

C'est l'objectif de *Citoyennage*, contraction de « Citoyenneté » et « Grand âge », est née en Ile-de-France au cours de l'année 1996, sous l'impulsion de l'AD-PA. Aujourd'hui *Citoyennage* existe dans quatre régions : une quinzaine d'établissements sont adhérents en Ile-de-France depuis 1996.

La démarche de *Citoyennage* peut se résumer ainsi : « Notre entrée en maison de retraite ne change pas notre statut de citoyen, on a toujours des droits et des devoirs. Concrètement, être citoyen pour nous c'est s'exprimer et faire des choix, être utile, participer à la vie de l'établissement et de la société. »⁷⁹⁵

Citoyennage organise des colloques. A titre d'exemple, voici quelques thèmes abordés :

- La participation à la vie de l'établissement,
- Vivre à domicile, vivre en établissement, à quelles conditions ?
- Quelle place pour la personne âgée dans la société aujourd'hui ?
- L'animation et la vie sociale,
- La place et l'action de la famille, les liens avec l'entourage,
- Communiquer plutôt que revendiquer : des temps d'échanges avec les professionnels dans un esprit de liberté.

La citoyenneté est aussi l'objectif de l'association « Vivre et Vieillir Ensemble » (AVVEC) créée à l'initiative de la FNAPAEF et de l'AD-PA. Ces deux associations

⁷⁹⁴ *Le Bien Public*, 29/06/2010

⁷⁹⁵ La lettre de l'AD-PA, nov/déc 2009.

« s'unissent pour donner aux personnes âgées fragilisées la place qui leur est due au sein de notre société. »⁷⁹⁶ Le but est de renforcer les synergies entre résidents, familles et directeurs au plan local et national. AVVEC est co-présidée par Joëlle Le Gall (FNAPAEF) et Pascal Champvert (AD-PA).

La citoyenneté cela signifie aussi l'adaptation au monde, à un monde évolutif dans lequel les vieux d'aujourd'hui, de demain ne sont (ne seront) plus ceux d'hier. Ils commencent à connaître les moyens de communication moderne, ils utilisent Skype, Windows Live Messenger, Facebook et il n'est pas si rare de croiser des adeptes de l'ordinateur voire des réseaux sociaux. Les institutions pour personnes âgées doivent intégrer ces nouvelles données pour accueillir les personnes qui ont été familières de ces outils chez elles à l'exemple de la villa Renée, foyer pour personnes âgées du Perreux-sur-Marne (val-de-Marne) où « du côté des quatre ordinateurs au fond de la pièce, l'ambiance est studieuse. Place aux nouvelles technologies : deux fois par mois, des cours d'informatique réunissent une poignée de cybermamies. Parmi elles, Pierrine Riba, 89 ans, ne jure que par sa webcam. »⁷⁹⁷

5.2.3 Politique de l'habitat

Nous devons avoir à l'esprit que, majoritairement, les personnes restent et déclarent vouloir vieillir à domicile. « Plus de 92 % des aînés de 80 à 84 ans vivent en logement autonome, soit 9 aînés sur 10 et près de ¾ des 90-94 ans (71 %) continuent à vivre chez eux. »⁷⁹⁸ Le rapport « Vivre chez soi », remis par le professeur Alain Franco à Nora Berra, est l'occasion pour celle-ci de présenter et commenter à Nice les mesures contenues dans le projet. L'aspiration légitime de rester à domicile nécessite une politique de l'habitat. En effet, le domicile est le lieu de tous les risques : « isolement, solitude, accidents domestiques, en particulier les chutes, abus de confiance,... ».⁷⁹⁹ Vivre chez soi reste une difficulté en raison de l'inadaptation des logements ordinaires. Le logement n'est pas (plus) adapté : escaliers, sanitaires, divers obstacles entravant la mobilité.⁸⁰⁰ Les chutes⁸⁰¹ sont

⁷⁹⁶ La lettre de l'ADEHPA, nov/déc 2005.

⁷⁹⁷ « A 84 ans, j'ai fêté mon anniversaire sur Facebook », Le Monde.fr 15.04.11, www.lemonde.fr, consulté le 20/04/11.

⁷⁹⁸ Présentation des 18 mesures du projet *Vivre chez soi*. Discours de Nora Berra le 17 juin 2010. Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale. www.solidarite.gouv.fr/actualite-presse, consulté le 7 juillet 2010.

⁷⁹⁹ Ibid.

⁸⁰⁰ « Obstacles au sol, sols glissants, monter sur une chaise pour saisir un objet, mauvais éclairage... les obstacles au sol peuvent être nombreux à l'intérieur de la maison : fils électriques,

responsables d'un grand nombre d'institutionnalisations et pourraient être évitées en partie.

Les solutions sont variables en fonction des situations, très différentes selon qu'il s'agit de parc social ou de parc privé.

Un organisme, Protection, amélioration, conservation et transformation de l'habitat-Association de restauration immobilière (PACT-ARIM) se donne pour mission d'aider les propriétaires ayant de faibles ressources à améliorer leur logement. Un diagnostic d'accessibilité permet d'évaluer l'habitat dans son ensemble : extérieur, cuisine, escaliers, salle de bain, diagnostic qui est complété par des prescriptions d'aménagement. Les propriétaires n'ont pas toujours connaissance des dispositifs existants ; certains ne veulent pas procéder à quelque transformation que ce soit ou simplement n'ont pas les ressources nécessaires au financement des travaux.

Une politique de prévention est donc nécessaire soit pour éviter l'institutionnalisation, soit pour la retarder pour des personnes ne pouvant plus rester à domicile.

Une politique d'aide à l'habitat ancien permettant aux personnes concernées de rester à domicile serait moins coûteuse qu'une politique d'institutionnalisation.

Le rapport *Bien vieillir à domicile : Enjeux d'habitat, enjeux de territoires*⁸⁰² comporte un certain nombre de propositions concrètes, à savoir :

Proposition N° 1 : Développer, particulièrement en milieu rural, des réseaux de repérage actif de « prévention » souples et ouverts,

Il s'agit de repérer les personnes âgées dont l'habitat n'est pas adapté, ce qui constitue une difficulté puisque les intéressés, peu familiers des dispositifs d'accompagnement social, se manifestent peu auprès des organismes potentiels.

Proposition N° 2 : Organiser le premier diagnostic : une grille d'évaluation des risques au domicile,

Les chutes constituent la première cause de décès par accident de la vie courante. La prévention des chutes à domicile participe de ce diagnostic du domicile.

plantes vertes, petits meubles, jouets, animaux domestiques, et le risque de trébucher existe toujours. » Jean-Pierre Ollivier, *Demain les vieux !*, op.cit. p. 78.

⁸⁰¹ « La chute est à l'origine de 30 % des décès au delà de 80 ans. » Ibid. p. 23. « En France, les chutes sont la cause à court terme de 12 000 décès par an, et constituent un facteur d'entrée dans la dépendance : 45 % des sujets âgés hospitalisés pour chute sont orientés ensuite vers une maison de retraite. » Ibid. p. 77.

⁸⁰² *Bien vieillir à domicile : Enjeux d'habitat, enjeux de territoires*, Rapport remis à M. Benoist Apparu, secrétaire d'Etat au Logement et à l'Urbanisme, *Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment*, 9 juillet 2010.

Proposition N° 3 : Organiser, avec la profession, la labellisation de l'intervention professionnelle des artisans pluridisciplinaires,

Proposition N° 4 : Garantir la fluidité, la rapidité et l'efficacité du circuit des aides publiques en créant un lien avec les prestataires labellisés,

Proposition N° 5 : Transférer le crédit d'impôt ouvert aux personnes âgées à leurs descendants ou collatéraux qui financent les travaux de « maintien à domicile »,

Proposition N° 6 : Aménager le prêt viager hypothécaire (P.V.H.),

Proposition N° 7 : Organiser le contrat de viager HLM,

Proposition N° 8 : Développer et diffuser le microcrédit-adaptation du domicile des personnes âgées,

Proposition N° 9 : Assouplir et adapter les règles de décisions des copropriétés pour l'adaptation des parties communes au vieillissement des occupants et à leur sécurité, Il s'agit d'adapter les parties communes nécessaires à la sécurité, à la mobilité des personnes âgées, propriétaires ou locataires dans les copropriétés. Cela suppose d'« assouplir les règles de majorité aux Assemblées Générales pour permettre le vote à la majorité absolue de travaux d'adaptation et d'amélioration des parties communes quand ils favorisent la mobilité et la sécurité des personnes âgées ». ⁸⁰³

Proposition N° 10 : Organiser une entraide solidaire contractuelle entre les personnes âgées, les jeunes, le bailleur, la puissance publique, l'Etat ou la collectivité : l'habitat intergénérationnel, ⁸⁰⁴

Proposition N° 11 : Sensibiliser le public à l'intérêt d'un logement adapté à un prix abordable.

Cette proposition vise à vaincre les résistances des personnes âgées pour qui, l'adaptation du domicile est souvent vécue comme marqueur de la vieillesse et de la dépendance. Le développement des gérontotechnologies, incluse dans cette proposition, « devra s'inscrire dans une expertise d'efficacité et de respect de l'éthique pour répondre au plus près des besoins du plus grand nombre de personnes âgées. » ⁸⁰⁵

Proposition N° 12 : Créer une plateforme européenne « habitat et vieillissement des Européens » en préparation à l'année 2012, année du vieillissement actif et des solidarités entre les générations.

⁸⁰³ Ibid. p. 45.

⁸⁰⁴ Nous citons intégralement, en annexe, l'expérience d'Alicante.

⁸⁰⁵ *Bien vieillir à domicile*, op.cit. p. 46.

5.2.3.1 Les alternatives au domicile traditionnel

Les expériences d'habitat intergénérationnel qui se réalisent ici et là mériteraient d'être encouragées et développées. Bernard Ennuyer pense que les personnes concernées « ne seraient pas contre le fait de vivre dans un domicile collectif de 10 ou 12 personnes où ils retrouveraient une sociabilité tout en conservant leurs prérogatives individuelles. »⁸⁰⁶ Mais on peut imaginer aussi que certains programmes soient adossés à des maisons de retraite existantes, ce qui supposerait des aides au porteur du projet.

La politique de l'habitat, inséparable d'une politique de la ville, doit se faire en conformité avec nos traditions et notre culture. Les lieux clos dédiés aux seniors tels qu'ils se construisent aux Etats-Unis sont en contradiction avec l'image de la vieillesse que nous entendons promouvoir. Pour Claude Javeau, « la meilleure solution serait de permettre aux personnes âgées de ne pas quitter leurs habitations et leurs environnements immédiats, à condition, pour les plus isolées ou les moins valides d'entre elles, de mettre en place des services appropriés. »⁸⁰⁷

5.2.3.2 Avenir des maisons de retraite et ...maisons de retraite de l'avenir

L'habitat collectif pour les personnes âgées de demain reste à inventer dès aujourd'hui. Le dynamisme du secteur privé commercial est à l'origine de belles réalisations et « a contribué à relever le niveau d'exigence qualitative et de confort général. »⁸⁰⁸ Cependant, le parc d'hébergement reste dominé par les grosses structures, construites dans les années 70. Ce sont, le plus souvent, des établissements publics.

Les concepteurs (architectes, directeurs) auraient intérêt à s'inspirer des exemples réussis, tant en France qu'à l'étranger.

Certaines maisons de retraite « sont articulées autour d'un noyau de vie collective conçu comme le centre d'un village couvert. Les espaces extérieurs sont accessibles aux personnes âgées et sont dotés de jardinières hautes et de jeux pour enfants. A

⁸⁰⁶ Bernard Ennuyer, *Avec l'assurance individuelle, on n'est plus dans la mutualisation du risque*, Actualités Sociales Hebdomadaires, 26 novembre 2010, p. 36-37.

⁸⁰⁷ Claude Javeau *A l'automne de ma vie*, op.cit. p. 33.

⁸⁰⁸ *L'habitat des personnes âgées. Du logement adapté aux établissements spécialisés*, Le Moniteur, 1997, p. 33.

l'intérieur, des patios plantés, une volière, des verrières, un coin pour les jeux des enfants transforment les espaces collectifs en espaces de vie. »⁸⁰⁹

La réflexion reste entière en ce qui concerne l'avenir des maisons de retraite. Les générations actuelles et celles à venir accepteront elles d'aller dans des institutions ressemblant, peu ou prou, à celles d'aujourd'hui quand bien même elles bénéficieraient d'un meilleur confort et d'aménagements favorisant la vie sociale.

5.2.4 Politique en direction des familles

La **Fédération Nationale des Associations de Personnes Agées Et de leurs Familles** (FNAPAEF) rassemble 30 associations réparties en France ce qui représente plus de 3.000 familles. La FNAPAEF, présidée par Joëlle LE GALL, a pour buts principaux :

- œuvrer pour que l'expression de la personne âgée fragilisée soit libérée et entendue.
- Veiller à faire respecter la « Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante », établie en 1996 et remaniée en 1999 par la Fondation Nationale de Gérontologie et le Ministère du Travail et des Affaires Sociales.
- Veiller à ce que les textes de lois qui accordent des droits aux personnes âgées vivant en établissement ou à domicile soient appliqués et agir en tout lieu pour obtenir les moyens nécessaires.
- Veiller à ce que soient mis à la disposition des personnes âgées et de leurs familles les informations qui leur sont utiles.
- Etre force de propositions auprès des interlocuteurs concernés.
- Diffuser des informations, notamment par des articles de presse ou d'édition et autres médias.
- De représenter en tout lieu et toutes instances possibles les personnes âgées et leurs familles
- Lutter contre la discrimination par l'âge
- Toute activité permettant de tendre vers les buts assignés.
- Œuvrer à l'amélioration des conditions de vie, tant matérielles que morales, des personnes âgées, dépendantes ou non, accueillies en établissement ou souhaitant vivre à leur domicile,

⁸⁰⁹ Ibid. p. 30.

- Assurer leur dignité et leur reconnaissance comme citoyens à part entière jusqu'au terme de leur vie.

La FNAPAEF entend, par son action et ses moyens, être et devenir un lobby auprès des pouvoirs publics et des media. Sous l'impulsion de quelques directeurs d'établissements et services du Territoire-de-Belfort⁸¹⁰, une réunion publique a eu lieu (9 octobre 2009) sur le thème : *Un nouveau regard sur la vieillesse. Quelle place pour les personnes âgées fragilisées dans notre société ? Avec quels moyens ?* L'invitée principale était Joëlle LE GALL.

5.2.5 Politique en direction des aidants familiaux

La problématique des aidants familiaux s'exprime tant quantitativement que qualitativement.

Tout d'abord, parce que cela compte, et dans tous les sens du terme⁸¹¹, ce sont 8,3 millions d'aidants⁸¹². Très souvent, ce sont des personnes qui ont arrêté de travailler avec les conséquences financières parfois lourdes pour les familles. Cet investissement des aidants familiaux représente une économie de charge pour l'Etat et donc pour la collectivité.

Ensuite, le volet qualitatif et les difficultés au quotidien d'un aidant familial, le plus souvent un conjoint, majoritairement une femme pour comprendre la détresse de bien des familles. Ainsi, ce témoignage : « Nous avons à affronter des lourdeurs administratives, des délais à n'en plus finir. Nous n'osons pas demander, exprimer ce que nous ressentons. Les institutions paraissent figées dans des fonctionnements inadaptés (...) Un véritable fossé existe entre le discours officiel sur les aidants familiaux et la réalité du terrain. »⁸¹³

Les personnes âgées dites « dépendantes » ont besoin d'une aide pour les actes de la vie quotidienne, aide qui peut être professionnelle ou informelle, l'une et l'autre pouvant se compléter. Majoritairement, les personnes restent à domicile et bénéficient d'aide au sein du cercle familial. En 2000, en moyenne, 2,8 personnes de la famille proche peuvent aider un homme dépendant, contre 2,2 personnes pour

⁸¹⁰ Résidence Les Vergers (Rougemont-le-Château), Ehpad Marcel Braun à Bavilliers, Maison Père Fallier à Bellemagny (68), Résidence Saint-Joseph à Giromagny, Association de Soins et d'aide à domicile Le Val d'Or à Valdoie.

⁸¹¹ Silver Cameron, écrivain et aidant québécois a cette belle formule : « Si le système de santé était une plante, les aidants en seraient les racines. Fragiles, vitales et invisibles. », cité dans *Union Sociale*, N° 241, novembre 2010.

⁸¹² Source : DREES cité dans *Union Sociale*, Ibid.

⁸¹³ *Actualités Sociales Hebdomadaires* – N° 2603-3 avril 2009.

une femme dépendante. Le discours et/ou les rapports sont là⁸¹⁴ mais on s'aperçoit que les familles sont peu soutenues matériellement et psychologiquement ainsi que l'observe Bernard Ennuyer. Et cependant, l'investissement des familles est tel qu'en évitant (ou retardant) l'institutionnalisation du proche génère des économies pour la collectivité. Il ressort, en effet, d'une étude menée par la DREES qu'une personne soutenue seulement par son entourage reçoit en moyenne cinq heures d'aide par jour, contre 1 h 50 lorsqu'elle n'est aidée que par des professionnels.⁸¹⁵

A côté des aides matérielles, les aidants familiaux ont besoin de répit, ce qui suppose qu'il existe ou se développe des structures adaptées : accueils de jour, hébergement temporaire, garde itinérante et accueil de nuit, « baluchonnage » selon le modèle québécois. Actuellement, ces places sont en nombre insuffisant ou inexistantes, c'est le cas de l'accueil de nuit trop peu développé alors qu'il constituerait une aide très précieuse pour les familles. Quant au baluchonnage, s'il existe quelques tentatives ici et là sur le territoire, il n'a pu se développer sous la forme « Baluchon Alzheimer » en raison d'impossibilités liées à la réglementation sur la durée du travail.

Les aidants familiaux ont besoin également de formations car elles se trouvent au centre d'un triangle aidant / aidé / professionnel mais sont dépourvues du professionnalisme des uns tout en se sentant investies d'une légitimité voire d'une supériorité par rapport à eux. Des journées d'information devraient être consacrées aux aidants familiaux par des spécialistes (médecin, psychologue) pour leur expliquer la pathologie de la personne aidée, son évolution.

Selon les projections de l'INSEE, nous aurions, à l'horizon 2040, 2,3 aidants pour les hommes contre 2,0 pour les femmes.⁸¹⁶ Cette baisse résulte de « plusieurs facteurs, dont les effets sont partiellement contradictoires (...) Tout d'abord, l'âge moyen des personnes dépendantes va augmenter. L'espérance de vie sans incapacité va s'allonger. Les ruptures dans les couples devraient être plus fréquentes. Enfin, la baisse de la fécondité risque de réduire la présence d'enfants aidants. »⁸¹⁷

⁸¹⁴ *La famille, espace de solidarité entre générations*, Alain Cordier, président de la CNSA, avril 2006.

⁸¹⁵ Etude de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques citée dans *Actualités Sociales Hebdomadaires*, op.cit.

⁸¹⁶ *Données sociales – La société française*, INSEE, édition 2006, p.617-618.

⁸¹⁷ Ibid. p. 618.

Pour sa part, l'INED⁸¹⁸ note dans une de ses études : « La croissance en valeur absolue de la part des personnes très âgées dépendantes, la masculinisation des aidants conjugués et la survie plus fréquente de couples dont les deux membres seront dépendants sont autant de facteurs qui feront grossir la population demandeuse d'une aide professionnelle ».⁸¹⁹ La conclusion de l'INED est qu'« à l'avenir, plus encore qu'aujourd'hui, les politiques de prise en charge de la dépendance devront envisager en priorité l'aide aux aidants. »

5.2.6 Des moyens humains à la hauteur des besoins des métiers de la gériatrie

L'immense majorité des acteurs du champ de la vieillesse fait le même constat : les moyens humains pour venir en aide aux personnes âgées sont insuffisants. Nous nous inspirons du rapport *Un programme pour la gériatrie*⁸²⁰ qui reste d'actualité quoique datant de 2006.

Les recommandations sont les suivantes :

Recommandation n° 17 : valoriser les métiers de la gériatrie.

L'un des objectifs poursuivis est de faire des soignants de gériatrie des « soignants + ». En effet, la gériatrie, parent pauvre de la médecine, souffre d'un déficit d'image, d'où une désaffection des soignants pour la gériatrie.

Les mesures proposées s'articulent autour de plusieurs axes : renforcement de la formation initiale en gériatrie, développement de la formation continue, amélioration des rémunérations des soignants qui, s'étant formés en gériatrie, s'engagent à exercer dans la filière gériatrique, valorisation des métiers de la gériatrie et renforcement des équipes soignantes au sein des SSR gériatriques et des USLD.⁸²¹

Il est clair, de notre point de vue, que ce programme écrit dans le cadre du « fonctionnement des hôpitaux dans les 15 ans à venir » se doit d'être étendu aux établissements sociaux et médico-sociaux.

Recommandation n° 18 : augmenter le nombre de gériatres actuels et futurs.

⁸¹⁸ Institut National d'Etudes Démographiques.

⁸¹⁹ Joëlle Gaymu et l'équipe FELICIE, Comment les personnes dépendantes seront-elles entourées en 2030 ? Projections européennes, *Population & Sociétés*, N° 444-avril 2008.

⁸²⁰ *Un rapport pour la gériatrie*, Rapport rédigé par Claude Jeandel, Pierre Pfitzenmeyer, Philippe Vigouroux, rapport commandé par Xavier Bertrand, ministre de la santé et des solidarités et par Philippe Bas, ministre délégué à la Sécurité Sociale, aux Personnes Agées, aux Personnes handicapées et à la Famille, avril 2006.

⁸²¹ SSR = Soins de suite et de réadaptation, USLD = Unités de soins de longue durée.

Les objectifs sont de satisfaire les besoins actuels et futurs en praticiens hospitaliers de gériatrie d'une part et de médecins coordonnateurs au sein des EHPAD. Les besoins sont estimés à environ 6 000 médecins pour environ 10 000 établissements des secteurs publics, privés et associatifs.

Recommandation n° 19 : doter les centres référents gériatriques de commission de réflexion éthique à disposition des structures partenaires.

Les mesures préconisées par le rapport consistent à prendre en compte la nécessité d'un temps de réflexion en équipe sur les pratiques professionnelles en gériatrie, mais aussi de favoriser, et donc financer, la participation de représentants extérieurs à l'établissement, ce qui permettra l'élaboration d'une réflexion éthique dans l'établissement.

Renforcer en moyens humains, et en moyens tout simplement, la gériatrie, c'est apporter un soutien au secteur de l'aide à domicile dont il faut se demander, avec André Flageul,⁸²² s'il y a encore un avenir pour l'aide aux personnes et aux familles à domicile. Selon les responsables du secteur, « la situation économique s'aggrave – plus de fonds propres, dépôts de bilan – les conséquences sont dramatiques sur l'emploi, 20 000 personnes sont menacées. »⁸²³ Les causes seraient « identifiées : insuffisance des financements publics face à l'évolution des besoins, non reconnaissance du coût économique de nos structures, inadaptation de la tarification, sans parler du détricotage du social et de la banalisation de nos interventions qui tirent l'ensemble du système vers le bas. »⁸²⁴

Entre niveau macroscopique et niveau microscopique, nous assistons à un nombre de plus en plus important d'initiatives dans les villes, départements, régions. Nous n'en citerons que quelques unes qui nous concernent par leur proximité géographique :

- La Confédération de Gérontologie du Territoire-de-Belfort, créée en 1998 à l'initiative du Conseil Général constitue un espace associatif d'observation,

⁸²² André Flageul est Président de l'Union nationale de l'aide et du soin à domicile (UNA), la plus importante fédération nationale de l'aide à domicile.

⁸²³ UNA – Flash Information mardi 11 janvier 2011, Intervention d'André Flageul à la conférence de presse du collectif des 16 au siège de l'UNA le lundi 10 janvier 2011.

⁸²⁴ Ibid.

d'échanges et de réflexion sur toutes les questions liées au vieillissement, permettant une dynamique départementale entre les partenaires pour une analyse partagée des besoins des personnes de plus de 60 ans dans le Territoire de Belfort. La Confédération réunit tous les acteurs oeuvrant dans le domaine de la Gérontologie : Hôpital de Belfort (CHBM), médecins, infirmières libérales, directeurs d'EHPAD, directeurs de services d'aide à domicile, élus, associations. La Confédération, vivement appréciée de ses adhérents, leur apporte une aide précieuse en matière d'informations mais aussi de formations,

- Créé en 2006, le Gérontopôle, dont le Président est le Professeur Pierre Pfitzenmeyer, désigne la promotion et le développement de l'action pour l'amélioration du « Service global aux personnes âgées ». ⁸²⁵ Les trois axes fondateurs du Gérontopôle sont la nutrition, la mobilité, l'éthique et la qualité de vie. Ce dernier axe recouvre la reconnaissance du grand âge comme une phase de vie « à vivre pleinement » tout aussi riche que les autres temps à partir du moment où notre société peut, à travers des progrès sociaux et techniques, offrir une reconnaissance et un accompagnement digne de cette phase de vie. ⁸²⁶ Le Gérontopôle souhaite apporter ses compétences, expertises et transferts scientifiques et technologiques pour développer des projets en lien avec des entreprises, des fondations, l'Université, les collectivités territoriales.
- Alsace Gérontologie ⁸²⁷ est un réseau de santé, le seul en France à être organisé au niveau d'une région avec des antennes de proximité. Les intervenants autour des personnes âgées sont nombreux : médecins traitants, services de soins infirmiers à domicile, hospitalisation à domicile, assistants sociaux, prestataires de services. Le réseau dispose d'antennes à Bischwiller, Strasbourg, Sélestat, Colmar, Thann, Mulhouse, Saint-Louis et Molsheim. Grâce à ses actions financées par le Fonds d'Intervention pour la qualité et la coordination des soins (FISQ), relayé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), le réseau ne demande aucune participation à ses adhérents.

⁸²⁵

Lettre du Gérontopôle, N° 3-novembre 09.

⁸²⁶

Ibid.

⁸²⁷

Cf. Dernières Nouvelles d'Alsace, 7/01/2011. www.alsacegeronto.com

5.3 Dimension microscopique

Des réalisations multiples, diverses, se développent grâce aux initiatives conjointes de collectivités territoriales et de partenaires privés ainsi ce projet du Conseil Général du Cantal, soutenu par l'Etat et qui a obtenu le Prix Territoria d'Or 2009 dans la catégorie « Services aux personnes ». Un partenariat s'est noué avec Orange qui a conçu une *tablette numérique*. Il s'agit d'un outil qui se présente sous la forme d'un cadre photo interactif, lequel favorise le lien entre les personnes dépendantes et leurs aidants familiaux et professionnels. Sur la base du volontariat, Orange a mis en place 31 tablettes numériques, soit 16 installations à domicile, 4 terminaux présents chez les partenaires sociaux (associations d'aide à domicile), 11 terminaux mis à la disposition du Conseil Général en prévision de leur installation dans trois maisons de retraite. Le service a été bien accueilli, les personnes bénéficiaires déclarant utiliser les services proposés. En termes d'innovation ces tablettes numériques (ou cadres photo communicants) ont permis aux seize personnes tests de communiquer de façon simple et efficace avec leur famille et leurs prestataires. Il s'agit donc d'une expérience intéressante favorisant le maintien à domicile.

A côté de ces réalisations, les initiatives résultent le plus souvent de la générosité d'associations ou simplement de personnes animées de la volonté de promouvoir une image positive de la vieillesse.

5.3.1 Regarder la vieillesse autrement

La photo est un *medium* souvent utilisé pour montrer la vieillesse sous un autre angle que celui habituel. Les expositions de photographies sont courantes à l'exemple des quelques unes que nous mentionnons ci-après.

Celle-ci s'est tenue dans le prolongement de la semaine bleue à la maison des associations à Chateaurenard et ce, à l'initiative de maisons de retraite publiques. Cette exposition s'intitulait « Eclats de rides ». La particularité de cette exposition résidait dans l'échange intergénérationnel auquel elle a donné lieu puisque chaque photo était accompagnée d'un commentaire, d'une maxime ou d'une expression des enfants de la classe de CM1 de l'école primaire d'Eyrargues qui ont pu réfléchir et échanger collectivement avec l'aide de leur directrice.⁸²⁸

⁸²⁸ Cf. *Gérosopie Magazine*. N° 16-octobre-novembre 2006, p. 27.

En région parisienne, une association *Regarde ailleurs* propose par le biais d'une exposition de photographies, de documents sonores, de dessins de porter un autre regard sur les « Vieux ». ⁸²⁹ Un hommage est rendu à ces artistes qui continuent à créer – ou créent autrement, parfois mieux – à 70 ans, 80 ans, 90 ans et se poursuit par le reportage d'une jeune photographe, Marion Poussier, dans un Ehpad en Bretagne.

A Rennes, cette exposition photos intitulée « Amours de vieux et vieilles amours » s'accompagne d'un cycle de conférences et de débats « Vieillir : la vie à l'épreuve du temps ». Tant dans la forme que dans le fond, cette exposition contribue, elle aussi, à porter un autre regard sur les vieux, à dédramatiser la vieillesse et à montrer que des vieux aussi peuvent s'aimer. « Ces couples sont amoureux, le clament et le démontrent. Leurs mains, toujours, se cherchent, s'enlacent, s'accrochent comme les maillons d'une chaîne. L'éclat de leur regard dit la complicité, la tendresse, la confiance. La certitude d'un lien inaltérable, de destins conjugués » souligne Annick Cojean, prix Albert Londres, à propos de cette exposition. ⁸³⁰

Dans le Territoire-de-Belfort

Deux cafés des âges se sont tenus dans le Territoire-de-Belfort, le premier à la Résidence Les Vergers (Rougemont-le-Château, 18 mai 2009), le deuxième à Belfort (5 avril 2010). Tous deux, organisés en partenariat avec l'association IDEE ⁸³¹ et le CODERPA, ont réuni une quarantaine de personnes. Pour organiser un café des âges, il faut obtenir le label "Café des âges" et entre autres obligations proposer aux participants du café des âges de signer l'appel « Vieillir, c'est vivre : dites-le ! », appel émanant de l'association « Vieillir, c'est vivre ! », présidée par Paulette Guinchard et vice-présidée par Denis Jacquat ⁸³². Cette association lance un appel pour créer un mouvement citoyen visant à mettre en valeur les rapports entre générations, à changer notre regard sur la société et son organisation.

Le 3 février 2009, nous organisons sur le thème *Une approche gérontologique aux Vergers* une rencontre avec les Professeurs Pierre Pfitzenmeyer et Pascal Lardellier

⁸²⁹ « Vieux », Exposition à la Cité de la santé – Cité des sciences, Paris. www.vieuxlesite.com.

⁸³⁰ Source <http://www.senioractu.com> du 18 janvier 2011, consulté le 7/02/2011.

⁸³¹ IDEE à Belfort (Institut pour le développement, l'éducation et les échanges), Université Populaire.

⁸³² Paulette Guinchard, ancienne secrétaire d'Etat aux Personnes Agées du Gouvernement Jospin et Denis Jacquat, député de Moselle, UMP.

à Rougemont-le-Château. Pour le Professeur Pfitzenmeyer, « Aujourd'hui, on voudrait éliminer, mettre hors de notre vue, ce qui nous gêne. Les adolescents et leur souffrance nous gênent, ce sont même ceux qui souffrent le plus dans notre société, veut-on les éliminer pour autant ? Pourquoi avoir tant peur des personnes très âgées et de leur souffrance ? »⁸³³ Cette rencontre fut l'occasion d'échanger avec le personnel de la maison de retraite, avec des responsables et acteurs en charge des questions gérontologiques dans le Territoire-de-Belfort, ainsi qu'avec la presse. Le centenaire de l'Association Hospitalière de Rougemont-le-Château fut l'occasion d'organiser des festivités très variées pendant quatre journées (23 au 26 septembre 2010). Le premier jour vit l'organisation d'un colloque sur le thème des *représentations de la vieillesse* avec notamment les interventions de Pascal Lardellier (*Cachez ces vieillards que nous ne saurions voir ... Ou les médias malades du jeunisme*) et de Claude Javeau (*Vieillir et devenir un vieux*).

Une expérience intergénérationnelle dans le Territoire-de-Belfort

L'Office pour les aînés de Belfort et du Territoire (OPABT) a mené au début de l'année 2009 une expérimentation très intéressante sous la forme d'une action intergénérationnelle. Douze retraités (âgés de 60 à 75 ans) et dix à trente enfants (âgés de 8 à 15 ans) se sont rencontrés sur la thématique « être jeune, hier et aujourd'hui » et en toile de fond : « Qu'est ce qu'être jeune aujourd'hui ? Et il y a quelques décennies ? Est-ce que les envies, les difficultés, les activités sont les mêmes ? »

Les deux objectifs principaux ont été de :

- travailler sur les représentations que peuvent avoir les deux publics et qui peuvent quelquefois empêcher la rencontre entre les âges,
- créer un lien pérenne entre les retraités et les jeunes.

Douze rencontres ont eu lieu. Les premières réunions concernaient soit les retraités seuls, soit les jeunes seuls avant que les échanges se mettent en place.

Une première et une deuxième réunion de jeunes ont fait l'objet d'un travail de représentations de la vieillesse. L'envie de rencontrer les retraités, très présente dès le début, s'est accentuée au fil du temps. Les commentaires les plus marquants des enfants sur les vieux ont été les suivants :

⁸³³ L'Est Républicain du 4 février 2009.

- « Les vieux n'ont pas beaucoup d'argent car ils ont tout dépensé »,
- « Il fait chaud chez eux car ils sont frileux »,
- « Il y a peu de personnes âgées au Mac Donald. Elles ne mangent pas beaucoup de cheeseburger. »
- « A la retraite, on arrête de travailler. C'est bien au début, mais à la fin on s'ennuie ».
- « Leurs pieds ne grandissent plus, donc ils n'ont plus besoin de changer de chaussures ».

Le point intéressant dans cette expérimentation consista à se rendre compte de l'évolution des représentations et du changement des regards portés sur la vieillesse et sur la jeunesse.

A titre d'exemple et symbole de l'évolution des représentations, les cannes ont disparu, les personnages sont souriants. La guerre est un thème beaucoup moins présent.

Enfin, a eu lieu l'exposition qui présentait toutes les productions réalisées au cours des différentes rencontres avec pour objectif de valoriser cette initiative et les participants. Cette exposition a été appréciée des visiteurs et a suscité le dialogue. Une seule ombre au tableau : il y eut peu de mobilisation de la part des parents des enfants ayant participé au projet, ce qui montre aussi les limites de l'intergénérationnel puisqu'il ne réussit pas à rassembler toutes les générations.

Toutefois, une vue prospective optimiste nous fait dire que l'intergénérationnel, à condition qu'il soit intelligemment fait, favorise l'émergence d'un autre regard de la société sur la vieillesse. Claude Javeau considère que les initiatives de mise en contact des résidents de homes avec des jeunes enfants (...) méritent d'être encouragées. Elles répondent aussi à un impératif moral qu'il convient de ne jamais perdre de vue, à savoir que jusqu'à son dernier souffle, et quel que soit son état physique et psychique au moment où elle l'exhale, une personne reste de plein droit membre à part entière de l'humanité. »⁸³⁴

⁸³⁴ Claude Javeau *A l'automne de ma vie*, op.cit. p. 34.

5.3.2 Des alternatives à l'habitat traditionnel

Qu'elles soient intergénérationnelles ou non, recherche de colocation, émanant d'organismes ou d'individus, les expériences se multiplient et ont toutes pour point commun la recherche du lien social.

- L'association Atout'âge met en relation personnes âgées et étudiants en quête d'un toit. La personne âgée fournit gratuitement une chambre fermée, en bon état, et met à la disposition de l'étudiant(e) les parties communes, cuisine et salle de bains. En contrepartie, l'étudiant(e) s'engage à une aide quotidienne : ramasser le courrier, ouvrir les volets, sortir les poubelles... Mais aussi à partager du temps. Les obligations sont consignées dans un contrat signé. Selon le Réseau national du logement intergénérationnel et solidaire, moins d'un millier d'étudiants seraient logés dans ce cadre.⁸³⁵
- Dans le Doubs, il s'agit d'une expérience quelque peu différente. La maison Ages & Vie n'est ni un foyer-logement, ni une maison de retraite. C'est un nouveau domicile où les personnes âgées trouvent, auprès d'aides à domicile professionnelles les services leur permettant de continuer à vivre le plus normalement possible. Le principe est le suivant : six personnes vivent dans une maison, chacune ayant son studio. L'accès se fait de plain-pied sur une terrasse privative et sur le jardin. La grande pièce à vivre est le lieu où les repas sont pris en commun. A l'étage, les professionnelles (trois assistantes de vie) vivent avec leur famille. Les personnes âgées sont co-locataires et coemployeurs de leurs salariés, par l'intermédiaire d'une association locale dont elles sont toutes membres. Le coût reste inférieur à celui d'une maison de retraite. De plus, l'avantage réside dans le fait de pouvoir rester dans sa commune ou à proximité.⁸³⁶
- Christiane Baumelle crée une association en 2003, La Trame, dont le but est d'initier et de développer des dispositifs « anti-solitude, anti-isolement et anti-blocage ». L'association propose de « créer des dispositifs et des actions qui atténuent les effets des phénomènes sociaux générateurs de solitude ». Parmi ces dispositifs figure le projet « d'unités de cohabitation conviviales solidaires pour personnes âgées ». Son initiatrice appelle ces unités des

⁸³⁵ Dans son pavillon de Bourg-la-Reine, Liliane, 75 ans, teste avec Indira, 21 ans, le logement intergénérationnel, reportage Le Monde, 14/02/2008, www.lemonde.fr, consulté le 18/02/2008.

⁸³⁶ www.AGESETVIE.COM

« cocons solidaires seniors solos » ou en raccourci des « cocon3s ». L'idée de Christiane Baumelle consiste en un « partage du lieu de vie entre seniors seuls, mais qui se regrouperaient par affinités ». ⁸³⁷

- Dans le Périgord, les femmes de l'association Lo Paratge⁸³⁸ ont imaginé un projet qui vise à construire un lieu de vie semi-collectif regroupant des appartements de 50 m² autour d'espaces communs tels qu'un jardin potager pour cultiver des légumes bio, une tisanderie, une bibliothèque-salon, un atelier pour les travaux manuels. Ces femmes ont entre 60 et 82 ans ne se contentent pas de cohabiter mais elles souhaitent proposer des services intergénérationnels aux habitants du village de Saint-Julien-de-Lampon (24) qui accueillent le projet. Il s'agit d'un lieu de vie autogéré via la création d'une coopérative, le droit d'entrée étant de 10 000 euros, le loyer mensuel sera ensuite d'environ 500 euros.
- A Montreuil, il s'agit d'un projet similaire, Les Babayagas⁸³⁹. Là également, leur « maison de retraite idéale où serait cultivé l'art de bien vieillir » sera autogérée. Les hommes ne sont pas admis au quotidien même si les pionnières de la maison des Babayagas revendiquent une sexualité heureuse, épanouie et sans tabou.

⁸³⁷ Seniors / Colocation – Vivre dans un cocon, *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 1^{er} juin 2010.
⁸³⁸ www.loparatge.org
⁸³⁹ www.lamaisondesbabayagas.fr

CONCLUSIONS

*Point n'est besoin d'espérer pour
entreprendre ni de réussir pour
persévérer.*

Guillaume d'Orange

Conclusions – Demain la vieillesse

Au terme et tout au long de cette étude, nous l'avons remarqué, la représentation sociale de la vieillesse est loin d'être uniforme. Elle ne l'a jamais été. Pourquoi le serait-elle davantage aujourd'hui qu'hier ? Nous employions, à dessein, le pluriel et évoquions déjà en sous-titre les ambiguïtés et réalités du discours sans imaginer à quel point ces mots étaient lourds de sens. Pour notre part, nous nous refusons à ne pas employer le mot « vieillesse » quand bien même il serait connoté négativement. Nous n'avons pas à prendre le parti des détracteurs, lesquels comprennent un certain nombre de personnalités dont les intentions ne sont pas toujours saines. Employer le mot vieillesse, c'est aussi affirmer fortement des idées et contribuer à la réhabiliter.

Que la vieillesse soit plurielle est indéniable. Est-il besoin pour autant de segmenter en âges, générations, appellations alors que nous croyons, après d'autres, qu'il y a essentiellement trois périodes de la vie, dont celle de la *jubilence* n'est pas la moins exaltante. Certes, il n'y a pas UNE vieillesse mais DES vieillesse et aucune ne ressemble à une autre. Il est évident que de la période de la cessation de l'activité à la mort, la VIE évolue et cette période peut correspondre à deux ou trois générations qui, nécessairement, n'ont pas le même vécu. Il est donc bien normal de constater des ressentis différents. Comment en serait-il autrement ? Est-ce une raison pour mettre les uns sur un piédestal et stigmatiser les autres ?

La stigmatisation commence avec la classification, la catégorisation, les barrières d'âge. Aussi, pensons-nous avec Didier Gil, « qu'il y a à imaginer une autre organisation de la vie qui ne cloisonne pas en fonction des classes d'âge ».

Avec Bertrand Vergely, nous partageons la distinction qu'il opère entre « vieillir » et « être vieux ». « On vieillit quand on épouse le temps et la vie de façon créatrice. On est vieux quand on subit le temps et la vie de façon destructrice. Tout ce qui vit

vieillit. »⁸⁴⁰ En vieillissant, nous sommes dans l'action, dans la VIE, dans une dynamique plutôt que dans un état passif.

Nous aurons fait un grand pas lorsque la honte d'employer les mots « vieux », « vieille », « vieillesse » aura disparu de nos têtes. Lorsque la vieillesse ne sera plus connotée péjorativement, les « boomers », « seniors » ou autres « aînés » cesseront d'être usités. Ce jour là, le langage socio-humaniste l'emportera sur le langage économique-marchand actuel. Nous n'en sommes pas là, loin s'en faut.

Le seul fait de rassembler sous un même vocable, celui de *Vieillesse*, ce qui correspond aujourd'hui au troisième âge et au-delà, devrait contribuer à changer l'image de la vieillesse et nous pensons avec Claude Javeau qu'après le troisième âge viendra le grand âge et, poursuit-il, il importe alors de connoter positivement cette qualification⁸⁴¹.

Ne s'agit-il pas d'un vœu pieux qui a peu de chances de voir un début de réalisation ? Nous avons noté les freins au sein de la société elle-même et il serait vain de les minimiser. Le jeunisme ambiant, l'idéologie économique, la marchandisation de la société ne font pas bon ménage avec l'idée généreuse, ou tout simplement humaniste, qui consiste à redonner ses lettres de noblesse à une vieillesse injustement décriée. Les valeurs individualistes combinées à celles de l'argent contribuent à façonner l'idéologie que décrit Louis Dumont dans une société qui a perdu bien des repères. Est-ce une raison pour abandonner la partie ? Il ne s'agit pas d'opposer, sous le fallacieux prétexte de rapports de forces démographiques, un « pouvoir gris » au reste de la société. Bien au contraire, il y a nécessité de créer les conditions nécessaires et suffisantes pour que la société soit harmonieuse. Pour ce faire, nous avons besoin d'un peu plus de *Gemeinschaft* ou pour employer le langage de Louis Dumont que la société redevienne un peu plus *holiste*.

Nous ne mésestimons pas le chemin à parcourir pour y arriver. Réhabiliter la vieillesse, c'est changer notre regard et faire que le respect se conjugue au quotidien dans les moindres aspects de la vie courante. Geneviève Arfeux-Vaucher observe

⁸⁴⁰ Marie de Hennezel, Bertrand Vergely, *Une vie pour se mettre au monde*, op.cit. p. 162.

⁸⁴¹ Claude Javeau, *A l'automne de ma vie*, op.cit. p. 45.

que le respect des vieillards n'est pas naturel, mais une règle culturelle édictée par la collectivité.⁸⁴²

Les responsabilités de l'Etat, des élites, des politiques publiques, des *media* sont immenses. Comment imaginer le moindre déclic si un signal n'est pas envoyé du sommet ? Nous avons vu précédemment, ce que pouvait (devrait) faire l'Etat. Il est facile de le faire, encore faut-il le VOULOIR. Il appartient au Politique d'en décider et de choisir les priorités. Les réalisations que nous avons mentionnées, les expériences vécues nous montrent, s'il en était besoin, combien il est facile à un échelon modeste de transformer le regard de la société sur la vieillesse et faire que non seulement les Français aiment LEURS vieux mais qu'en plus ils aiment LES vieux. L'intergénérationnel ne doit plus être une simple mode en passant mais peut et doit devenir un mode de vie normal.

Il nous appartient de montrer que *Vieillir c'est vivre*, que la vieillesse c'est la VIE. Il importe qu'une authentique politique de la vieillesse prenne en compte ses éléments en ne considérant plus celle-ci comme un problème. Aider les vieux en tout et partout, les respecter, les associer aux choix de la société autant d'actes forts qui permettront de ramener les vieux dans la Société et peut être, si l'on suit le raisonnement de Jean Maisondieu, empêcher qu'ils se démentifient. En effet, « ce n'est pas seulement l'exercice gymnastique qui empêche de vieillir, c'est l'exercice intellectuel. Lire, penser une chose un peu difficile entretient l'organisme mieux encore que ne peut le faire le sport. »⁸⁴³

Une vision optimiste nous conduit à penser avec Marie de Hennezel que « vieillir nous offre cette chance de vivre ce que les stoïciens appellent la vraie liberté (...) C'est un immense paradoxe : la vieillesse, avec tous ses handicaps, est en même temps le temps d'une immense liberté. »⁸⁴⁴

⁸⁴² Geneviève Arfeux-Vaucher, *La vieillesse et la mort dans la littérature enfantine de 1880 à nos jours*, Editions Imago 1994, p. 68.

⁸⁴³ *Un si grand âge ...*, op.cit. Entretien avec Michel Serres, p. 106.

⁸⁴⁴ Marie de Hennezel, *La chaleur du cœur empêche nos corps de rouiller*, op.cit. p. 235.

Perspectives

Elles sont à la fois générales et personnelles et non moins ambitieuses.

En premier lieu, cette recherche n'est pas finie mais le sera-t-elle un jour tant la tâche est immense ? Il appartient aux professionnels (mais pas seulement) de continuer, d'approfondir le travail de réhabilitation de la vieillesse. Sur un plan strictement doctrinal, la vaste question du jeunisme, peu explorée à mon sens, mériterait une étude fouillée tant elle donne la clef de l'image dévalorisée de la vieillesse. Sur un plan plus pratique, c'est une action métapolitique qui devrait guider les hommes et femmes soucieux du bien-être des vieux et de ceux-ci dans une société décroisée. Il n'y aurait rien de plus malsain, nous semble-t-il, qu'une société en proie à la lutte des générations et/ou avec un « pouvoir gris »⁸⁴⁵ arcbuté sur des revendications catégorielles. Une action « métapolitique » signifie que le combat pour une gérontologie humaniste ne saurait se situer dans le cadre de clivages politiques. La gérontologie n'a pas de parti. Etant au-dessus de la mêlée parce que défendant des intérêts supérieurs, elle n'en sera que plus efficace. Pour ce faire, les innombrables acteurs, mouvements, fédérations, associations auraient intérêt à se fédérer et à trouver un plus petit dénominateur commun, qui pourrait être celui d'« un autre regard sur la vieillesse. »

Au regard des réalités sociodémographiques de nos pays occidentaux la question de la vieillesse, dont les questions adjacentes de la maladie d'Alzheimer, de la dépendance, de la maltraitance, d'un champ socioprofessionnel et socioéconomique immense qui est en train de s'ouvrir vont être l'une des questions saillantes de la société de demain. C'est une question qui intéresse les théoriciens puisque dans la perspective des études du Professeur Pierre Pfitzenmeyer, la gérontologie et la gériatrie vont avoir demain des chantiers, des crédits, des problématiques, des terrains donc c'est à tous les professionnels de se fédérer.

⁸⁴⁵ Une Union élargie des seniors (UES), dont le siège est à Strasbourg, s'est créée en 2006. Son Président, Claude Weber, fut candidat à diverses élections politiques dans l'Est de la France ; l'UES présente ses dirigeants et membres en mentionnant leur âge et leur statut (retraité). Il ne suffit pas d'être âgé et retraité pour défendre les personnes âgées et retraitées. www.union-elargie-seniors.fr

Pour toutes ces raisons, je forme le vœu que les propositions développées dans la dernière partie de ma thèse ne resteront pas lettre morte. J'ai des engagements associatifs, et surtout des livres, des articles, des conférences, des cours vont me permettre de faire connaître et à des publics spécialisés, des professionnels du champ gériatrique et au grand public toutes les pistes que j'ai ouvertes et tous les constats auxquels je suis arrivé dans la thèse.

En second lieu, je souhaiterais valoriser cette thèse en lui donnant quelques prolongements « grand public ». Ainsi, il existe déjà un contrat d'édition pour écrire un essai autour de certains points de la thèse, en particulier je souhaite développer la relation entre la maltraitance et le regard de la société sur ses vieux. Je souhaite qu'il n'y ait pas de malentendu dans mes propos sur la maltraitance. Celle-ci est globale et ne saurait être réduite à des actions isolées, conjoncturelles, aussi détestables soient-elles. Il nous appartient de les condamner et de les sanctionner. La maltraitance ne disparaîtra que le jour où les causes seront identifiées, analysées et que des remèdes adéquats seront proposés.

Tel que tu es je fus tel que je suis tu seras

La question de la vieillesse nous intéresse tous. Certains d'entre nous auront la chance d'être vieux : la chance d'être vieux, c'est la chance d'arriver au grand âge en étant bien portant, valide et conscient. Mais est-ce que dans la société de demain ce sera une chance ou une malchance ? Est-ce que ce sera une chance ? Donc un capital de vie supplémentaire pour profiter de la vie, de la culture, du temps libre, de ses proches de son corps, des voyages. Ou est-ce que dans la société de demain, le continent gériatrique sera un archipel immense fait de solitude et de détresse tue, silencieuse ? En tout cas c'est une question qui nous intéresse tous comme spécialistes et comme professionnels et comme théoriciens et donc c'est un enjeu citoyen, un enjeu politique, les politiques le savent, un enjeu théorique j'espère vous l'avoir prouvé dans ses pages, un enjeu citoyen et humaniste. Finalement, une société se reconnaît dans la manière dont elle traite ses vieux, comment traiterons-nous nos parents, nos grands-parents ? Et comment nos enfants nous traiteront-ils demain ?

Certains iront demain dans des maisons de retraite. Que seront-elles ? A quoi ressembleront-elles ? Nos concitoyens auront-ils toujours peur d'entrer en institution ? Accepterons-nous d'aller dans des chambres de 20 m² ? Dans des établissements de plusieurs centaines de lits ?

Si tant est que certaines maisons de retraite ressemblent à des « gagatoriums »⁸⁴⁶, il est urgent de les faire disparaître au plus vite et de les remplacer par des lieux où les vieux auront plaisir à aller.

A l'heure où nous terminons cette thèse, nous ignorons la tournure que prendra la « réforme dépendance » en cours d'élaboration. Les moins optimistes ne croient guère à une loi en 2011, ainsi Luc Broussy⁸⁴⁷ pour qui « Il n'y aura pas de projet de loi sur la dépendance avant mai 2012. Il y aura quelques mesures financières dans le prochain PLFSS : projet de loi de finances de la Sécurité sociale, qui n'a pas vocation à intervenir sur les enjeux de la CNSA notamment, sur l'obligation alimentaire... Le débat sera renvoyé aux élections présidentielles. » La vieillesse sera-t-elle sacrifiée à l'aune de l'étalon économique-monnaire ou au contraire y aura-t-il une salutaire prise de conscience qualitative ? Il devient urgent de savoir quelle société nous voulons.

⁸⁴⁶ Selon l'expression de Jean Maisondieu, *Le crépuscule de la raison*, op.cit. p. 24.

⁸⁴⁷ Vice-président (PS) de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée des Départements de France (ADF).

ANNEXES

Annexe 1 : Vieillesse et chanson

Trompe la mort – Georges Brassens (1976)

*Avec cette neige à foison
Qui coiffe, coiffe ma toison
On peut me croire à vue de nez
Blanchi sous le harnais
Eh bien, Mesdames et Messieurs
C'est rien que de la poudre aux yeux
C'est rien que de la comédie
Que de la parodie*

*C'est pour tenter de couper court
A l'avance du temps qui court
De persuader ce vieux goujat
Que tout le mal est fait déjà
Mais dessous la perruque j'ai
Mes vrais cheveux couleur de jais
C'est pas demain la veille, bon Dieu
De mes adieux*

*Et si j'ai l'air moins guilleret
Moins solide sur mes jarrets
Si je chemine avec lenteur
D'un train de sénateur
N'allez pas dire "Il est perclus"
N'allez pas dire "Il n'en peut plus"
C'est rien que de la comédie
Que de la parodie*

*Histoire d'endormir le temps
Calculateur impénitent
De tout brouiller, tout embrouiller
Dans le fatidique sablier
En fait, à l'envers du décor
Comme à vingt ans, je trotte encore
C'est pas demain la veille, bon Dieu
De mes adieux*

*Et si mon cœur bat moins souvent
Et moins vite qu'auparavant
Si je chasse avec moins de zèle
Les gentes demoiselles
Pensez pas que je sois blasé
De leurs caresses, leurs baisers
C'est rien que de la comédie
Que de la parodie*

*Pour convaincre le temps berné
Qu' mes fêtes galantes sont terminées
Que je me retire en coulisse
Que je n'entrerais plus en lice
Mais je reste un sacré gaillard
Toujours actif, toujours paillard
C'est pas demain la veille, bon Dieu
De mes adieux*

*Et si jamais au cimetière
Un de ces quatre, on porte en terre
Me ressemblant à s'y tromper
Un genre de macchabée
N'allez pas noyer le souffleur
En lâchant la bonde à vos pleurs
Ce sera rien que comédie
Rien que fausse sortie*

*Et puis, coup de théâtre, quand
Le temps aura levé le camp
Estimant que la farce est jouée
Moi tout heureux, tout enjoué
J'm'exhumerai du caveau
Pour saluer sous les bravos
C'est pas demain la veille, bon Dieu
De mes adieux*

Le temps ne fait rien à l'affaire – Georges Brassens (1961)

*Moi, qui balance entre deux âges
J'leur adresse à tous un message
Le temps ne fait rien à l'affaire
Quand on est con, on est con
Qu'on ait vingt ans, qu'on soit grand-père
Quand on est con, on est con
Entre vous, plus de controverses
Cons caducs ou cons débutants
Petits cons d'la dernière averse
Vieux cons des neiges d'antan*

Les vieux – Jacques Brel (1964)

*Les vieux ne parlent plus, ou alors seulement, parfois, du bout des yeux
Même riches ils sont pauvres, ils n'ont plus d'illusions et n'ont qu'un cœur pour deux
Chez eux ça sent le thym, le propre, la lavande et le verbe d'antan
Que l'on vive à Paris on vit tous en province quand on vit trop longtemps*

*Est-ce d'avoir trop ri que leur voix se lézarde quand ils parlent d'hier
Et d'avoir trop pleuré que des larmes encore leur perlent aux paupières
Et s'ils tremblent un peu est-ce de voir vieillir la pendule d'argent
Qui ronronne au salon, qui dit oui qui dit non, qui dit : je vous attends*

Avec le temps – Léo Ferré (1971)

*Avec le temps...
avec le temps, va, tout s'en va
on oublie le visage et l'on oublie la voix
le cœur, quand ça bat plus, c'est pas la peine d'aller
chercher plus loin, faut laisser faire et c'est très bien
avec le temps...
avec le temps, va, tout s'en va
l'autre qu'on adorait, qu'on cherchait sous la pluie
l'autre qu'on devinait au détour d'un regard
entre les mots, entre les lignes et sous le fard
d'un serment maquillé qui s'en va faire sa nuit
avec le temps tout s'évanouit*

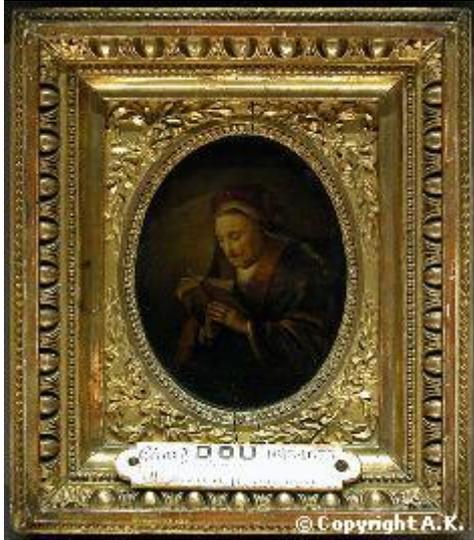
Annexe 2 : Vieillesse et peinture



Hans Memling, *Portrait d'une femme âgée*, v.1470 – Musée du Louvre



Tiziano Vecellio (dit Le Titien), *Les trois âges de l'homme*, 1511/1512, National Gallery Edimbourg



Gérard Dou,

Vieille femme lisant (entre 1635 et 1650) / Musée du Louvre

Portrait de la mère de Rembrandt



L'évangéliste saint Mathieu inspiré par l'ange, Rembrandt

1661. Paris, Musée du Louvre

Le vieil évangéliste ridé et le visage juvénile de l'ange.



Portrait de vieille femme Musée de Besançon

Jean Baptiste Chardin (1699-1779)

Ou le témoignage d'admiration de Chardin pour Rembrandt



Les quatre âges de la vie, Alexis Grimou (attribué à), 18^{ème} siècle, Musée des Beaux-Arts, Bordeaux.



Les trois âges, François Gérard, 1^{er} quart 19^{ème} siècle, Musée Condé, Chantilly

Annexe 3 : Vieillesse et publicité

HÉPAR
le magnésium
à sa source

*n'eau fatigue
n'eau stress*

HÉPAR

Manque de magnésium ?
Avec 119 mg/l de magnésium, consommer chaque jour 1L d'Hépar peut couvrir 1/3 des AJR*.

www.hepar.fr
*Selon l'Institut National de Recherche pour le Développement

The advertisement features a black and white photograph of an elderly woman with her eyes closed, resting her head on her hand. She is wearing a dark t-shirt with the slogan 'n'eau fatigue n'eau stress'. To her right is a clear plastic bottle of Hépar water. The background is a plain, light color. The text is arranged in a clean, modern layout, with the brand name 'HÉPAR' prominently displayed at the top left and on the bottle label. The bottom section contains a question about magnesium deficiency and a claim about the water's magnesium content relative to the Recommended Daily Allowance (AJR).



carte senior

CHANCEUX
À TOUS LES COUPS

DES RÉDUCTIONS
GARANTIES
TOUT LE TEMPS

DE 25% À 50%⁰⁹





ridée ?

radieuse ?

La beauté est-elle une question d'âge ?
Rejoignez le débat.

Bienvenue dans un monde
où la technologie n'oublie personne.



Contrat de confiance oblige.



FRITUS
Fraich' Frites
Special frites

GRANNY'S FRIES
WITHOUT
THE GRANNY



Annexe 4 : Jeune ou vieille femme ?



Old woman or young lady?

Tout dépend de l'interprétation. Les jeunes ont tendance à voir une jeune fille; les plus âgés, une vieille femme. Avec un peu d'effort, vous pouvez passer de l'une à l'autre : le chignon de la jeune femme devient le nez de la plus âgée ; la bouche de la vieille, un collier délicatement posé sur le cou de la jeune femme.

Par E.G. Boring, psychologue



Annexe 5 : Une histoire chinoise

Une histoire chinoise racontée par Ram Dass dans *Viellir en pleine conscience*, Gordes, Editions du Relié 2005

Un vieil homme est maintenant trop faible pour travailler au jardin et participer aux tâches ménagères. Il passe ses journées assis sous un auvent à regarder les champs pendant que son fils laboure et cultive. Un jour ce dernier le regarde et se dit : « A quoi est-il bon maintenant ? Il est si vieux. C'est une bouche inutile à nourrir. Il est temps qu'il passe de l'autre côté. » Il fabrique alors une caisse en bois, la pose sur une brouette et la transporte jusque dans la maison. « Père, entre là-dedans. » Le père s'exécute. Le fils ferme le couvercle et transporte son chargement jusqu'au bord de la falaise. Arrivé à destination, il entend son père frapper. « Pourquoi ne me jettes-tu pas directement du haut de la falaise afin d'économiser ta caisse ? Un jour, tes enfants en auront besoin eux aussi. »

Cité dans Marie de Hennezel, *La chaleur du cœur empêche nos cœurs de rouiller*, p.28.

Annexe 6 : France : Décès suivant le lieu de décès par département et région d'enregistrement

Année 2009

TABLEAU DC3D - DÉCÈS SUIVANT LE LIEU DE DÉCÈS PAR DÉPARTEMENT ET RÉGION D'ENREGISTREMENT

Année 2009

Départements et régions d'enregistrement	Ensemble des décès	Lieu de décès					
		Domicile ou logement	Établissement hospitalier	Clinique privée	Maison de retraite	Voie ou lieu public	Autre ou non déclaré
Paris	16 594	3 843	10 081	1 982	307	210	171
Seine-et-Marne	7 221	1 544	3 479	604	1 103	131	360
Yvelines	7 736	2 009	3 320	1 248	889	84	186
Essonne	7 308	1 405	4 014	838	769	92	190
Hauts-de-Seine	9 616	2 337	4 714	1 388	832	79	266
Seine-Saint-Denis	7 319	1 750	3 729	997	523	93	227
Val-de-Marne	8 513	1 705	5 570	459	494	79	206
Val-d'Oise	6 898	1 284	3 758	706	781	90	279
Île-de-France	71 205	15 877	38 665	8 222	5 698	858	1 885
Ardennes	2 468	682	1 463	23	205	46	49
Aube	2 809	725	1 490	72	402	56	64
Marne	5 430	1 266	2 582	795	510	99	178
Haute-Marne	1 961	408	1 062	158	266	34	33
Champagne-Ardenne	12 668	3 081	6 597	1 048	1 383	235	324
Aisne	5 096	1 142	3 102	142	514	77	119
Oise	5 480	1 534	2 851	261	580	115	139
Somme	5 812	1 447	3 332	388	328	82	235
Picardie	16 388	4 123	9 285	791	1 422	274	493
Eure	4 283	1 245	2 104	141	575	78	140
Seine-Maritime	11 691	3 140	6 251	1 101	718	154	327
Haute-Normandie	15 974	4 385	8 355	1 242	1 293	232	467
Cher	3 280	849	1 763	140	422	52	54
Eure-et-Loir	3 668	912	1 956	134	454	68	144
Indre	2 774	561	1 524	37	571	35	46
Indre-et-Loire	5 463	1 215	2 580	667	824	71	106
Loir-et-Cher	3 350	692	1 781	299	434	67	77
Loiret	5 690	1 444	2 732	390	748	100	276
Centre	24 225	5 673	12 336	1 667	3 453	393	703
Calvados	6 517	1 551	3 375	359	739	85	408
Manche	4 930	1 420	2 606	177	503	71	153

Orne	2 929	713	1 734	19	336	52	75
Basse-Normandie	14 376	3 684	7 715	555	1 578	208	636
Côte-d'Or	4 894	996	2 574	426	678	85	135
Nièvre	2 879	614	1 714	138	327	36	50
Saône-et-Loire	5 750	1 342	3 057	370	749	97	135
Yonne	3 891	904	1 971	179	660	62	115
Bourgogne	17 414	3 856	9 316	1 113	2 414	280	435
Nord	22 359	6 817	11 352	1 941	1 491	223	535
Pas-de-Calais	13 578	4 579	6 321	1 188	936	185	369
Nord-Pas-de-Calais	35 937	11 396	17 673	3 129	2 427	408	904
Meurthe-et-Moselle	6 741	1 560	3 732	511	702	74	162
Meuse	1 697	373	997	23	187	31	86
Moselle	8 853	2 169	4 754	726	802	119	283
Vosges	3 570	767	1 944	142	574	67	76
Lorraine	20 861	4 869	11 427	1 402	2 265	291	607
Bas-Rhin	8 653	2 033	4 471	835	1 021	110	183
Haut-Rhin	6 178	1 446	3 127	522	859	105	119
Alsace	14 831	3 479	7 598	1 357	1 880	215	302
Doubs	4 595	1 057	2 614	261	501	73	89
Jura	2 352	517	1 490	8	232	57	48
Haute-Saône	1 939	498	1 012	30	283	44	72
Territoire de Belfort	1 228	263	684	25	211	19	26
Franche-Comté	10 114	2 335	5 800	324	1 227	193	235
Loire-Atlantique	10 480	2 730	4 637	1 143	1 482	155	333
Maine-et-Loire	6 508	1 608	3 318	428	949	86	119
Mayenne	2 450	508	1 261	117	456	45	63
Sarthe	5 177	1 147	2 925	442	477	72	114
Vendée	5 439	1 441	2 609	104	992	125	168
Pays de la Loire	30 054	7 434	14 750	2 234	4 356	483	797
Côtes-d'Armor	6 192	1 788	3 180	272	682	109	161
Finistère	9 856	2 447	5 314	401	1 324	137	233
Ille-et-Vilaine	8 129	1 938	4 073	677	1 012	102	327
Morbihan	7 136	1 808	3 813	522	646	99	248
Bretagne	31 313	7 981	16 380	1 872	3 664	447	969
Charente	3 825	1 051	1 952	106	546	49	121
Charente-Maritime	6 564	1 745	3 586	92	863	107	171
Deux-Sèvres	3 353	896	1 579	53	675	55	95
Vienne	4 385	1 089	2 374	81	700	39	102
Poitou-Charentes	18 127	4 781	9 491	332	2 784	250	489
Dordogne	4 496	1 202	1 857	268	946	95	128
Gironde	13 136	3 318	7 238	732	1 319	188	341
Landes	3 407	1 091	1 496	114	516	76	114
Lot-et-Garonne	3 477	967	1 489	390	478	58	95
Pyrénées-Atlantiques	6 758	1 755	2 296	1 635	748	90	234
Aquitaine	31 274	8 333	14 376	3 139	4 007	507	912
Ariège	1 607	537	740	0	239	38	53
Aveyron	3 086	905	1 517	11	494	57	102
Haute-Garonne	9 351	2 793	3 378	1 948	851	128	253
Gers	1 908	561	823	18	390	46	70
Lot	1 803	564	792	47	283	27	90
Hautes-Pyrénées	2 613	723	1 072	412	291	43	72
Tarn	3 850	1 102	1 260	606	636	57	189

Tarn-et-Garonne	2 046	648	525	391	392	39	51
Midi-Pyrénées	26 264	7 833	10 107	3 433	3 576	435	880
Corrèze	3 047	757	1 550	56	580	48	56
Creuse	1 813	455	977	93	223	25	40
Haute-Vienne	4 625	912	2 588	489	486	52	98
Limousin	9 485	2 124	5 115	638	1 289	125	194
Ain	3 779	812	1 637	207	877	100	146
Ardèche	3 016	697	1 328	119	606	50	216
Drôme	4 132	1 087	2 072	161	482	104	226
Isère	7 975	2 026	3 959	544	980	168	298
Loire	7 583	1 812	3 772	461	1 228	78	232
Rhône	12 983	3 231	6 684	1 235	1 440	172	221
Savoie	3 262	766	1 703	73	506	79	135
Haute-Savoie	5 102	1 141	2 620	336	682	134	189
Rhône-Alpes	47 832	11 572	23 775	3 136	6 801	885	1 663
Allier	4 342	912	2 132	506	662	50	80
Cantal	1 866	363	981	215	257	21	29
Haute-Loire	2 051	512	997	45	419	29	49
Puy-de-Dôme	6 331	1 401	3 211	429	958	87	245
Auvergne	14 590	3 188	7 321	1 195	2 296	187	403
Aude	3 666	1 172	1 345	546	379	89	135
Gard	6 149	2 087	2 248	495	680	125	514
Hérault	9 914	2 762	3 433	1 803	1 259	211	446
Lozère	836	175	393	6	214	17	31
Pyrénées-Orientales	4 927	1 801	1 563	920	419	79	145
Languedoc-Roussillon	25 492	7 997	8 982	3 770	2 951	521	1 271
Alpes-de-Haute-Provence	1 551	393	567	188	281	38	84
Hautes-Alpes	1 308	295	735	46	112	29	91
Alpes-Maritimes	11 467	3 473	4 373	1 582	1 605	156	278
Bouches-du-Rhône	17 563	6 081	6 733	2 615	1 454	231	449
Var	9 893	3 172	3 791	889	1 121	185	735
Vaucluse	5 089	1 393	2 278	453	735	86	144
Provence-Alpes-Côte d'Azur	46 871	14 807	18 477	5 773	5 308	725	1 781
Corse-du-Sud	1 375	355	506	174	46	39	255
Haute-Corse	1 446	434	393	205	187	44	183
Corse	2 821	789	899	379	233	83	438
France métropolitaine (a)	538 116	139 597	264 440	46 751	62 305	8 235	16 788
Guadeloupe	2 833	1 060	1 277	172	57	62	205
Martinique	2 749	975	1 227	6	110	32	399
Guyane	687	147	354	24	12	41	109
La Réunion	4 156	1 851	1 707	286	85	85	142
Départements d'outre-mer	10 425	4 033	4 565	488	264	220	855
France (b)	548 541	143 630	269 005	47 239	62 569	8 455	17 643

a. Sous-total des décès enregistrés en France métropolitaine.

b. Total des décès enregistrés en France (96 départements métropolitains + 4 départements d'outre-mer).

Champ : France

Source : Insee, état civil

Annexe 7 : Bien vieillir à domicile : Enjeux d'habitat, enjeux de territoires,

Rapport remis à M. Benoist Apparu, secrétaire d'Etat au Logement et à l'Urbanisme, 2 juin 2010.

Extrait de la proposition N° 10 : Organiser une entraide solidaire contractuelle entre les personnes âgées, les jeunes, le bailleur, la puissance publique, l'Etat ou la collectivité : l'habitat intergénérationnel.

PRESENTATION DU CADRE D'ALICANTE

Le premier immeuble du premier projet a été livré en novembre 2008. Ce programme d'intervention sociale se nomme : « vivre et vieillir dignement à domicile ».

Cadre juridique et foncier :

La loi régulatrice de l'activité urbaine de la Communauté d'Alicante permet l'utilisation de terrains⁸⁴⁸ pour des programmes d'habitation destinés à des personnes âgées, des jeunes ou des personnes handicapées.

Outre l'implantation de logements, la Ville s'engage à y intégrer des services communs ouverts aux citoyens en fonction des besoins analysés de chaque quartier. Ils doivent tous comprendre des stationnements.

Tous les projets réservent 20% de logements pour les jeunes et disposent d'un accueil « de jour » ouvert à toutes les personnes âgées du quartier ainsi que de nombreux services intégrés.

Jeunes et personnes âgées doivent répondre à des plafonds de ressources, à des conditions d'âge, d'autonomie pour les aînés et d'engagement pour les plus jeunes.

⁸⁴⁸ Terrains municipaux non destinés à des projets concrets à long terme.

Financement :

Les Plans de logements prévoient des subventions et des prêts hypothécaires.

A cela s'ajoute l'externalisation de l'exploitation de certains services, comme les stationnements, le centre sportif ou encore « thermal ». L'installation de services par les autres administrations municipales bénéficient de leurs propres financements catégoriels. Par ailleurs, le Ministère des Affaires Sociales a été fortement impliqué.

Caractéristiques des aménagements à l'échelle urbaine, intégrée du quartier :

- Les logements aménagés pour l'âge, d'une surface de 40 m², disposent d'une chambre, d'un salon-salle à manger, d'une cuisine équipée, d'une salle de bains adaptée. Les immeubles, conçus en efficacité énergétique, sont équipés d'un ascenseur.
- Le plus significatif est la présence de services nombreux et divers, ouverts aux personnes âgées de tout le quartier : potager, jardin, piscine gériatrique, gymnase, solarium, salles tv, buanderie, lieux de convivialité, échanges de services bénévoles⁸⁴⁹, garderie, centre culturel, salle de conférences, centre internet. Cette énumération vaut pour l'ensemble des projets. L'intégralité des services n'est pas reproduite à l'identique dans chacun d'entre eux.

Il faut retenir la multitude de services de proximité (centre de jour et centre de santé ouverts au quartier) et de nombreuses possibilités d'activités partagées entre les habitants de générations différentes, le tout organisé autour de l'habitat.

Locataires intergénérationnels :

Les conditions pour être candidat à l'attribution du logement :

- personne âgée :
 - avoir plus de 65 ans,
 - vivre dans des conditions de logement totalement inadaptées liées à l'état du logement lui-même, ou rencontrer des difficultés d'accès, ou arriver à la fin d'un bail, ou être obligé de vendre son habitation à la retraite pour des raisons financières etc.
 - ne pas posséder un autre logement,

⁸⁴⁹ Le principe de base est d'échanger un temps d'un service contre un temps identique d'un autre service, hors de toute prestation marchande (banco de tempo).

- être valide (le questionnaire de santé rempli par le médecin-traitant, joint à la demande, porte sur les critères d'autonomie de la personne),
- avoir des revenus annuels inférieurs à 21 200 € par an⁸⁵⁰.
- jeunes :
 - avoir moins de 35 ans,
 - ne posséder aucun autre logement,
 - avoir des revenus annuels personnels ou familiaux inférieurs à 21 200 €,
 - s'engager à rendre service : pour ce faire, est joint à la demande de logement un curriculum vitae qui reprend la formation, les expériences professionnelles, l'exposé des activités auxquelles la personne souhaite s'engager (activités sociales, tâches de volontariat...),
 - donner du temps (horaires de disponibilité).

Ensuite, un document commun jeune et personne âgée est cosigné avec l'administration.

L'attribution des logements est prioritaire pour les plus bas revenus.

Pour les personnes âgées, le degré de nécessité du logement est également pris en compte dans l'évaluation des critères de priorité.

Pour l'attribution des logements des jeunes, les critères tiennent compte des revenus mais aussi de leur engagement pour les prestations de service et leur parcours de solidarité.

Architecture du projet intergénérationnel :

Les personnes âgées locataires n'ont pas de durée limitée d'occupation.

La durée du bail pour les jeunes est limitée à 5 ans.

- Loyer et charges sont uniformes :
 - 125 à 150 € de loyer,
 - 50 € de charges par mois.
- Avantages pour les personnes âgées :

⁸⁵⁰ Lors de la première attribution, certains bénéficiaires disposaient de revenus mensuels inférieurs à 500 €. Les Revenus minimums demandés à la personne âgée sont de 5050 € annuel.

- un logement abordable et un coût réduit des services liés à l'âge, lorsque la solidarité collective n'est pas spontanée,
- amélioration de leur sécurité et leur qualité de vie. La participation des personnes âgées aux tâches solidaires (garderie etc.) a des effets bénéfiques indéniables.
- Engagements pour les jeunes :
 - donner 3 à 4 heures par semaine au service collectif,
 - alerter, le cas échéant, les services municipaux sur des situations particulières.

Il ne s'agit pas de se substituer à la solidarité ou aux aides familiales. Les relations sont basées sur le volontariat mais avec un engagement contractuel pour des prestations de services individualisées ou génériques, à des heures fixes ou flexibles.
- Avantages pour les jeunes :
 - **réduction de loyer consentie en fonction des tâches respectives.**

Ces échanges de services générationnels ont été parfois qualifiés de pratiques de « bon voisin », c'est-à-dire des activités diverses qui s'effectuaient de manière courante entre voisins, mais disparues au fil du temps.

Ces réalisations, au carrefour des politiques publiques d'Etat et territoriale, basées sur une occupation mixte organisée autour d'une entraide contractuelle dont le cadre est aménagé, sont des outils de reconquête de quartier et d'offre de services mutualisés. Leur nombre les sort du champ de l'expérimental et elles pourraient être adaptées au territoire français.

L'adaptation à notre réglementation ne pose de difficulté pour l'apport du foncier ni pour les acteurs qui pourraient être les bailleurs sociaux déjà très engagés dans des réalisations d'un esprit similaire. L'attribution sous conditions, notamment de ressources, est un critère pratiqué en France.

La difficulté, qui tient au financement des espaces communs et qui sollicite la réflexion autour des partenariats Etat-collectivités locales et de la mixité des financements publics et privés, est plus large que le seul logement intergénérationnel et n'est pas développée ici.

D'ailleurs, l'approche très intégrée d'Alicante peut être simplifiée, même si la mixité des services, des espaces, des partenariats publics privés, donne évidemment un relief d'organisation urbaine innovante.

Les dispositions qui peuvent être retenues pour être applicables tiennent au cadre contractuel de l'entraide.

Dans les observations faites au travers des propos recueillis, conforter le maintien à domicile des personnes vieillissantes passe par l'adaptation et l'équipement des logements, mais aussi par les menus services quotidiens (courses, changement d'une ampoule etc.). L'approche marchande est chère mais le coût public l'est aussi dès lors que ces services sont compris dans les prestations aux personnes âgées financées par les territoires, comme l'APA.

La proposition est donc de permettre ce cadre contractuel : quelques heures hebdomadaires d'entraide solidaire pour les plus jeunes, dont l'âge maximum est à fixer entre 26 et 30 ans, en contrepartie d'un loyer minoré de 5 à 10% et une contribution symbolique et forfaitaire de la personne âgée, prévue de la même manière au contrat, entre 2 et 4 € mensuels.

Deux adaptations réglementaires sont nécessaires :

- celle d'un bail à durée déterminée dans un logement aidé (cinq ans pour les jeunes) : le contrat de bail de logement social doit être adapté à cette situation,
- celle du traitement de la prestation de solidarité des jeunes : cette prestation de 3 heures par semaine a pour conséquence une diminution de loyer. Cette disposition, essentielle pour la fluidité du programme d'Alicante, risque une requalification juridique de l'échange en « travail » (salaire et charges) ce qui alourdirait considérablement le dispositif. Elle doit donc rester une contribution solidaire hors de la qualification de contrat de travail.

Proposition :

- **étendre les conditions du bail HLM pour permettre un accueil temporaire (3 ou 5 ans), dans le cadre d'une entraide solidaire contractuelle,**
- **prévoir une contribution symbolique et forfaitaire de la personne âgée intégrée au bail,**
- **exonérer expressément de la qualification de travail l'entraide solidaire contractuelle temporaire en échange d'une diminution de loyer encadrée par la réglementation.**

Annexe 8 : Vivre dans la cité avec la maladie d'Alzheimer

En 2007, après l'acceptation, par la fondation Robert Bosch, du projet Vivre dans la ville avec la maladie d'Alzheimer de la commune d'Arnsberg (Rhénanie-du-Nord-Westphalie-Allemagne), une équipe des services municipaux a défini trois axes de travail : lutte contre la stigmatisation de la maladie d'Alzheimer en suscitant un débat public sur le sujet, pour sortir du cercle privé et lever le tabou, et en améliorant l'information ; identification des besoins des personnes malades et de leurs familles pour tenter de mieux y répondre ; création de synergies nouvelles, notamment entre la société civile et les professionnels du secteur sanitaire ou social. Depuis, trois bureaux ont été installés dans différents quartiers, où les habitants trouvent informations, conseils et soutien. Des soirées-débats et des réunions sur des thèmes particuliers sont régulièrement organisées et une campagne de sensibilisation par voie d'affichage a été lancée. Divers acteurs proposent d'autres initiatives : écriture et représentation d'une pièce de théâtre sur la maladie d'Alzheimer, invitation de personnes malades par les jeunes d'un centre social pour pratiquer ensemble une activité de cirque, ou encore accueil par un club de gymnastique des proches de personnes malades pendant des temps de répit.

Extrait Dossier de presse Guide repères, L'identité retrouvée, nouveaux liens, nouvelles solidarités pour une autre approche de la maladie d'Alzheimer – Fondation Médéric Alzheimer.

Annexe 9 : Questionnaire auprès des résidents de la Résidence Les Vergers de Rougemont-le-Château

Entretien

Entretien réalisé le par

Nom du résident

Date de naissance

Entré(e) le

1/ Choix de venir en Ehpad (maison de retraite)

- choix personnel, volontaire,
- décision familiale (enfants,)
- impossibilité de rester à domicile,
- rompre l'isolement

2/ Les raisons qui vous ont amené à choisir la Résidence « LES VERGERS »

- proximité géographique,
- famille à proximité (pour les visites),
- coût (moins cher que d'autres Ehpad)
- notoriété de l'établissement
- qualités de l'établissement

3/ Etes vous satisfait (e) d'être à la Résidence « LES VERGERS »

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

4/ D'une manière générale, le personnel vous paraît il en nombre suffisant ?

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

5/ D'une manière générale, le personnel vous paraît-il compétent ?

Sur le plan médical,

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

en matière de soins,

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

en matière de respect d'hygiène

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

6/ Les horaires des repas vous paraissent-ils adaptés ?

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

7/ La qualité des repas vous semble-t-elle convenable ?

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

8/ Participez-vous aux animations ?

- Oui

Si oui, lesquelles ?

- Non

Si non, pourquoi ?

9/ Trouvez vous que la Résidence « LES VERGERS » est un établissement trop hospitalier

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

Ou pensez vous qu'il est suffisamment un lieu de vie

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

10/ Quelles améliorations souhaiteriez vous voir apportées à la Résidence « LES VERGERS » ?

Annexe 10 : FNAPAEF



Fédération Nationale des Associations
de Personnes Agées Et de leurs Familles

Les attentes des résidents et des familles reposent sur deux points fondamentaux et déterminants pour le présent et l'avenir de nos concitoyens de plus de 60 ans accueillis en établissements ou accompagnés à domicile

1. **La QUALITE** de l'accompagnement passe impérativement par du personnel qualifié et en nombre suffisant. (*Réf : Plan Solidarité Grand Age*). Quel que soit son âge une personne handicapée ou fragilisée par la maladie doit recevoir un accompagnement adapté à sa pathologie lui permettant de vivre dans un environnement qui prend en compte la totalité de ses besoins afin de protéger son degré d'autonomie et sa dignité en respectant ses choix.
2. **Le COUT** restant à la charge d'un patient âgé de plus de 60 ans, pour une maladie invalidante, un handicap, une polypathologie, est discriminant dans notre pays dont le système de santé est basé sur l'égalité des droits aux soins et dont le financement repose sur la solidarité nationale. Le reste à charge pour le résident et sa famille en établissement est de 2200 euros en moyenne (*rapport IGAS 2009*), à domicile cela peut aller jusqu'à 5000 euros voire plus pour 3% des personnes très lourdement handicapées, face à des retraites moyennes de 1150 euros, 1425 euros pour les hommes, 825 euros pour les femmes. C'est inacceptable.

1) La Qualité de l'accompagnement

Nous observons un décalage inquiétant entre la réalité du terrain révélée par les associations de résidents et de familles et la réponse des Pouvoirs Publics qui persistent à faire l'analyse des enveloppes financières avant celle des besoins. Sans méconnaître les efforts financiers réalisés ces dernières années, la FNAPAEF constate que les moyens et les financements demeurent bien en deçà des besoins

pour un accompagnement médical, social et humain dû à tout citoyen français pouvant être confronté à un moment de sa vie à une situation de maladie invalidante et de handicap.

Compte tenu de l'âge avancé et des pertes d'autonomie lourdes des résidents accueillis en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (et des Soins de Longue Durée ?), la FNAPAEF n'a eu de cesse de réclamer l'application des ratios du Plan Solidarité Grand Age : 100 agents pour 100 résidents, afin d'assurer une meilleure prise en charge médicale de la maladie, une qualité de soins et de vie, une humanisation respectant la dignité des personnes fragilisées.

Dans les établissements pour personnes handicapées de moins de 60 ans, l'effectif est en moyenne d'1 agent pour 1 personne accueillie. Ce ratio est d'un peu plus de 1 professionnel pour 2 résidents pour la moyenne nationale dans les maisons de retraite. Or les besoins des personnes accueillies sont en réalité très comparables. A domicile il en est de même, le nombre d'heures accordées à une personne très lourdement handicapée de moins de 60 ans peut aller jusqu'à 370 heures par mois, la même personne ayant déclaré son handicap après 60 ans bénéficiera au grand maximum de 92 heures par mois en allant vers les prestataires les moins chers, au-delà pour pouvoir couvrir ses besoins elle utilisera ses revenus et son patrimoine.

Il ne s'agit pas de donner à l'un pour reprendre à l'autre, Il faut remédier à cette situation en se fixant l'objectif d'une convergence dans les plus brefs délais, il est inconcevable que les pouvoirs publics actuels refusent d'appliquer l'article 13 de la loi du 11 février 2005 (loi sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées).

Loi du 11 février 2005 Article 13

Dans les trois ans à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi, la prestation de compensation sera étendue aux enfants handicapés. Dans un délai maximum de cinq ans, les dispositions de la présente loi opérant une distinction entre les personnes handicapées en fonction de critères d'âge en matière de compensation du handicap et de prise en charge des frais d'hébergement en établissements sociaux et médico-sociaux seront supprimées.

N'est-il pas contradictoire de rejeter la mise en œuvre de l'article 13 alors même que la France vient de ratifier la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

En ratifiant cette convention, la France reconnaît bien les mêmes droits à une personne ayant une situation de handicap survenue avant ou après l'anniversaire de ses 60 ans...

Revenons à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, on peut facilement imaginer le traumatisme subi par la personne handicapée de moins de 60 ans contrainte de rejoindre un Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes. Et que deviennent les handicapés mentaux, les malentendants, les malvoyants, que leur propose-t-on après 60 ans ?

Une question posée par les familles et restée sans réponse : « A quoi servent les structures d'hébergement pour personnes âgées de plus de 60 ans ? L'utilité sociale de ce lieu de vie a-t-elle été définie ? A quoi correspond le soin, à quoi correspond le prendre soin, à qui s'adresse l'Unité de Soins de Longue Durée (USLD, anciens Longs Séjours) ? A qui s'adresse l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (l'EHPAD) ? Nous assistons à des valeurs purement comptables. Les USLD doivent transformer un certain nombre de places de Long Séjour en places d'EHPAD, la chambre 402 reste en long séjour, la 403 devient EHPAD, les résidents et les familles attendent des réponses claires et en toute transparence.

Le Plan Alzheimer annonce la création d'Unité d'Hébergement Renforcé (UHR), unité de 14 places par territoire, est-il raisonnable de déplacer temporairement un malade Alzheimer de son cadre d'origine, de plus en l'éloignant de ses proches ?

Ce Plan annonce également la création de pôle d'activités et de soins adaptés (PASA), nous pensions naïvement que les CANTOU existant dans les EHPAD pouvaient répondre à cette nécessité s'ils disposaient de personnels suffisants et suffisamment formés et de bâtiments adaptés.

Qui ose encore parler du choix de son établissement dans de telles circonstances ?

La priorité n'est-elle pas d'accorder les moyens correspondant aux besoins réels des établissements pour redonner un peu de logique et beaucoup de transparence à une lourdeur technocratique qui nous éloigne de l'éthique des professionnels et du respect de nos concitoyens.

Ce que nous réclamons pour nos proches semble aujourd'hui insurmontable:

Faire marcher le résident plutôt que d'utiliser un fauteuil roulant pour gagner du temps

Eviter les protections urinaires dès l'arrivée en institution sachant qu'en peu de temps elles le rendront incontinent, mais il faut du temps pour l'accompagner aux toilettes.

L'aider à conserver de lui une image valorisante au regard des autres, mais aussi pour lui-même, par l'écoute, l'échange, les soins de toilette, la coiffure, les vêtements, et ce quel que soit son handicap

Prendre le temps de l'accompagner au moment des repas c'est aussi un moment d'échange

Lui donner la possibilité de sortir à l'extérieur de l'établissement tous les jours s'il le souhaite.

Avoir autant de personnel le week-end que pendant les jours de semaine, le week-end représente les jours de tous les dangers, et souvent les jours les plus tristes, surtout quand la famille ou les amis ne peuvent être présents.

Prendre le temps de la communication, de l'échange du regard, du toucher, qui sont les médicaments de l'âme.

Les résidents qui arrivent en Maison de Retraite ont en moyenne 85 ans et sont en perte d'autonomie. Accompagner un résident en perte d'autonomie c'est maintenir au maximum l'autonomie qui lui reste le plus longtemps possible, aujourd'hui des moyens insuffisants accélèrent une régression physique et mentale.

Comment peut-on prétendre mettre en oeuvre les recommandations de l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et Services Médico-sociaux) sans les moyens correspondants ?

2) Le coût de l'hébergement, le reste à charge pour les familles

Le reste à charge pour les familles est beaucoup trop élevé, le reste à vivre pour le conjoint est inacceptable.

Des dispositions sont à prendre en urgence, **le résident et sa famille supportent plus de 60 % du budget de fonctionnement d'un établissement.** Peut-on envisager une telle participation pour des patients hospitalisés ?

Quatre personnes âgées sur cinq n'ont pas les revenus leur permettant de faire face aux tarifs des Maisons de retraite. Depuis plusieurs années la FNAPAEF alerte les Pouvoirs Publics. Malgré les constats de Monsieur Philippe BAS, ancien Ministre délégué aux personnes âgées, du rapport 2005 et 2009 de la Cour des Comptes, et de celui de Madame Valérie LETARD, le reste à charge des personnes fragilisées de plus de 60 ans n'a fait qu'empirer. Nous avons rencontré au mois d'août 2009 Madame Nora BERRA nouvelle secrétaire d'Etat aux Aînés et sa réaction a été identique, pourtant en 2010 le coût de l'hébergement en EHPAD continue d'augmenter. Une récente enquête a montré que des résidents commencent à être dans la situation de quitter leur établissement après avoir utilisé la totalité de leurs revenus et patrimoine pour retourner vivre à leur domicile ou chez leurs enfants.

L'accompagnement à domicile est encore plus problématique. En grande perte d'autonomie et lourdement handicapé le montant de la majorité des retraites est bien loin de pouvoir compenser le nombre d'heures insuffisant attribué par l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie). Lorsque l'on a utilisé la majorité des ses revenus et placements, que fait-on ? Surtout quand le seul patrimoine qui nous reste est le lieu où l'on vit. Et pourtant on ne cesse d'affirmer que la personne doit avoir le choix de son lieu de vie.

Enfin, la FNAPAEF relève que la circulaire budgétaire du 13 février 2009 (convergence tarifaire, globalisation, forfaitisation des dispositifs médicaux dans les établissements) confirme l'orientation des Pouvoirs Publics vers une gestion

comptable et financière restrictive au détriment d'une véritable politique de qualité, d'humanisation, de promotion des projets de vie individualisés, du respect et de la reconnaissance des Français de plus de 60 ans handicapés ou souffrant d'une maladie invalidante. Le projet de décret relatif à la tarification des EHPAD en application du nouvel article L.314-2 du Code de l'Action Sociale ne fait que confirmer une politique désastreuse à l'encontre des Personnes âgées en situation de perte d'autonomie et de handicap. Cela confirme également un abandon du Plan Solidarité Grand Age. Nous assistons également à une discrimination entre départements, L'allocation Personnalisée à l'Autonomie n'est pas égalitaire d'un territoire à un autre, et les départements sont étranglés financièrement.

La FNAFAEF ne demande pas l'aumône pour les moins fortunés, ni la compassion, mais une prise en charge du handicap identique pour tous les Français quel que soit l'âge, basée sur la solidarité nationale et donc sur un financement équitable prélevé sur l'ensemble des revenus des Citoyens actifs ou non. Ce qui signifie moins de compassion et plus d'efficacité.

Nous sommes dans l'attente de la création d'une prise en charge financière solidaire et universelle sans cesse repoussée depuis 2007.

Annexe 11 : LE TEST ISAR

Exemple d'une réalisation en Belgique pour évaluer le risque de déclin de la personne. Ce test peut être réalisé par une infirmière

L'Identification des Seniors à Risque (ISAR) consiste en six questions :

- 1/ Avez-vous besoin d'aide pour vous lever et/ou vous habiller ?
- 2/ Depuis le début de votre maladie, ces besoins d'aide ont-ils augmenté ?
- 3/ Avez-vous des problèmes de mémoire ?
- 4/ Avez-vous d'importants problèmes de vue ?
- 5/ Prenez vous plus de trois médicaments par jour ?
- 6/ Avez-vous été hospitalisé durant les six derniers mois ?

Annexe 12 : Communiqué de l'AD-PA – 24 mars 2011

<p style="text-align: center;">AIDE A L'AUTONOMIE : LES 7 PILIERS DU 5^{ème} RISQUE</p>
--

A l'occasion de son Congrès, au cours duquel R. BACHELOT est intervenue, l'AD-PA a rappelé ses positions dans le cadre du grand débat en cours dont elle attend beaucoup.

Pour l'AD-PA l'aide à l'autonomie est avant tout un enjeu éthique envers les personnes âgées et handicapées, mais aussi économique car les moyens financiers à dégager seront un puissant facteur de croissance par la création de centaines de milliers d'emplois non délocalisables. Le 5^{ème} risque doit être fondé sur 7 principes qui permettent aux personnes âgées fragilisées d'être reconnues à part entière comme des ADULTES :

A UTONOMIE

Utilisation de l'expression positive « aide à l'autonomie », et non dépendance ou perte d'autonomie.

D IGNITE

Mobilisation de moyens réellement nouveaux pour mieux accompagner les personnes âgées quel que soit le lieu de vie, diminuer les prix payés en établissement, et soutenir les familles des personnes à domicile.

U NIFICATION - CONVERGENCE :

Reconnaissance d'un droit à compensation du handicap quel que soit l'âge (avant et après 60 ans) dans le cadre de la Loi de 2005 prévoyant la convergence des dispositifs personnes handicapées - personnes âgées.

L IBERTE

Reconnaissance du choix de vie entre domicile et établissement.

T RANSPARENCE

Renforcement du rôle de la CNSA et autonomisation de son fonctionnement par une forte diminution de l'Etat dans ses instances, afin de permettre une meilleure transparence sur les affectations financières imposées par l'Etat.

E VALUATION

Mise en place d'un plan d'aide individuel partant des besoins de la personne quel que soit son lieu de vie.

S OLIDARITE

Mise en place de financements solidaires excluant tout recours sur succession ou gage sur patrimoine ; la participation des assurances privées et mutualistes peut être envisagée si elle est règlementée et vient en supplément des financements publics.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

- ALBOU P. *L'image des personnes âgées à travers l'histoire* – Paris, Glyphe & Biothem éditions, 1999.
- AMERY J. *Du vieillissement Révolte et résignation* - Editions Payot et Rivages, 2009.
- ANCET P., MAZEN NJ., MOUREY F., PFITZENMEYER P. *Vieillir dans la dignité un combat pour demain.* Les Etudes Hospitalières, 2009.
- ARFEUX-VAUCHER G. *La vieillesse et la mort dans la littérature enfantine de 1880 à nos jours* – Editions Imago, 1994.
- ARIES P. *L'homme devant la mort* – Seuil, 1977.
- ARIES P. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours* - Editions du Seuil, Coll. Points 1975.
- ARIES P., DUBY G. *Histoire de la vie privée – Tome 5 De la première guerre mondiale à nos jours* – Seuil, 1987.
- BACQUE MP., HANUS M. *Le deuil* - Presses Universitaires de France, 4^{ème} édition 2009.
- BADEY-RODRIGUEZ C. *Les personnes âgées en institution : vie ou survie. Pour une dynamique de changement* – Seli Arslan, 1997.
- BADEY-RODRIGUEZ C. *La vie en maison de retraite* - Albin Michel, 2003.
- BALZAC H. de *La femme de trente ans* – Gallimard, 1977.
- BALZAC H. de *Le père Goriot* - GF Flammarion, 1995.
- BARREYRE JY., BOUQUET B., CHANTREAU A., LASSUS P. *Dictionnaire critique d'action sociale* – Bayard, 1995.
- BAUDRILLARD J. *La société de consommation ses mythes ses structures* Denoël, Coll. Folio Essais 1970.
- BEAUVOIR S. de *La vieillesse* – Gallimard, 1970.
- BEAUVOIR S. de *Une mort très douce* – Gallimard, 1964.
- BECKER H.S. *Les ficelles du métier Comment conduire sa recherche en sciences sociales* - La Découverte 2002.
- BELOT A. & CHABERT J. *Vivre le grand âge de nos parents* - Albin Michel, 2004.

- BOIS J.-P. *Histoire de la vieillesse* – PUF, Que sais-je ? 1994.
- BOLTANSKI L. & CHIAPELLO E. *Le nouvel esprit du capitalisme* - Gallimard, 1999.
- BOURDELAIS P. *L'âge de la vieillesse* - Editions Odile Jacob, 1993.
- BOURSIER F., DUFFÉ B.-M., EYNARD C., JALLAGUIER J. *Prévention et vigilance face aux situations de maltraitance* - URIOPSS Rhône Alpes, s.d.
- BRANTOME *Les dames galantes* – Bordas, 1949.
- CARADEC V. *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement* Armand Colin, 2004.
- CARBONNELLE S. (coordonné par) *Penser les vieillessees – Regards sociologiques et anthropologiques sur l'avancée en âge* – Seli Arslan, 2010.
- CARTON P. *Guide de la vieillesse* 2^{ème} édition 1951.
- CHALANDON S. *La légende de nos pères* – Grasset et Fasquelle, 2009.
- CHAPIER H. *Il est interdit de vieillir* – Editions Publibook, 2009.
- CHAPSAL M. *Le « certain âge »*- Fayard, Le livre de poche, 2005.
- CHOUCHON L. *Putain d'anniversaire !* Plon, 2005.
- CICERON *Caton l'Ancien (De la vieillesse)* – Edition Les Belles Lettres, 1940.
- CLEMENT S. & LAVOIE JP. *Prendre soin d'un proche âgé Les enseignements de la France et du Québec* - Editons Erès, 2005.
- COMELIAU C. *Les impasses de la modernité Critique de la marchandisation du monde* - Editions du Seuil, 2000.
- COWPER POWYS J. *L'art de vieillir* – Ed. José Corti, 1999.
- CORNEILLE P. *Le Cid* - Classiques Larousse, 1959.
- CRIVELLI D. *Le regard du personnel soignant sur la sexualité des personnes âgées en institution – Enquête auprès de 3 EHPAD de la région nancéenne* – Thèse doctorat en médecine, novembre 2010.
- DADOUN R. & PONTHEU G. *Vieillir & jouir Feux sous la cendre* - Editions Phébus, 1999.

- DEBOUT M. (rapport du groupe de travail présidé par) *Prévenir la maltraitance envers les personnes âgées* - Editions ENSP, 2003.
- DEBRAY R. *Le plan vermeil Modeste proposition* – Gallimard, 2004.
- DEGHELT F. *La grand-mère de Jade* – Actes Sud, 2009.
- DESCHAVANNE E. et TAVOILLOT PH. *Philosophie des âges de la vie*- Grasset, 2007.
- DUMONT L. *Homo aequalis* – Gallimard, 1977.
- DUMONT L. *Essais sur l'individualisme, une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne* - Editions du Seuil, 1983.
- DURKHEIM E. *Le suicide* – PUF, 1973.
- ENNUYER B. *Les malentendus de la dépendance – De l'incapacité au lien social* Dunod, 2003.
- ESTRYN-BEHAR M. *Santé et satisfaction des soignants au travail en France et en Europe* – Presses de l'EHESP, 2008.
- FAGUET E. *De la vieillesse* – Sansot, s.d.
- FELLER E. *Histoire de la vieillesse en France 1900-1960* - Seli Arslan, 2005.
- FERNANDEZ C., PONS T., PREDALI D., SOUBEYRAND (Pr. J.) *On tue les vieux* Fayard, 2006.
- LA FONTAINE (J. de) *Fables* – Pocket, 1998.
- FOUCAULT M. *Histoire de la folie à l'âge classique* – Gallimard, 1972 Coll. Tel.
- FOUCAULT M. *Surveiller et punir Naissance de la prison* – Gallimard, 1975 Coll. Tel.
- GENDRON M. *Le mystère Alzheimer L'accompagnement, une voie de compassion* - Editions de l'Homme, 2008.
- GINESTE Y. PELLISSIER J. *Humanitude – Comprendre la vieillesse, prendre soin des Hommes vieux* – Armand Colin, 2007.
- GIONO J. *Colline* – Librairie générale française 1998, Le livre de poche.
- GOFFMAN E. *Asiles – Etudes sur la condition sociale des malades mentaux* – Les Editions de Minuit, 1968.

- GOFFMAN E. *Stigmate, les usages sociaux des handicaps* – Les Editions de Minuit, 1975.
- GOLBERINE G., RAPHAËL A.-M., RAPHAËL S. *Les vieux, ennemi public n°1* Hachette Littératures, 2004.
- GRANET M. *La pensée chinoise* - Albin Michel, 1988 et 1999.
- GROMOLARD A. *Accomplir sa vie La vieillesse n'est pas un naufrage* Chronique sociale, 2000.
- GRÜN A. *L'art de bien vieillir* – Albin Michel 2008.
- GUILLEMARD A.M. *Les défis du vieillissement – Age, emploi, retraite, perspectives internationales* - Armand Colin, 2^{ème} édition 2010.
- GUINCHARD-KUNSTLER P. & RENAUD MT *Mieux vivre la vieillesse 100 réponses aux questions des personnes âgées et de leur entourage*, Les éditions de l'Atelier 2006.
- HEMINGWAY E. *Le vieil homme et la mer* - Gallimard 1952, Le livre de poche.
- HENNEZEL M. de *La chaleur du cœur empêche nos corps de rouiller – Vieillir sans être vieux* – Robert Laffont, 2008.
- HENNEZEL M. de & VERGELY B. *Une vie pour se mettre au monde* - Carnets Nord, 2010.
- HENRARD J.C. *Les défis du vieillissement* - La Découverte, 2002.
- HUGO V. *Morceaux choisis* – Poésie Librairie Delagrave, 1933.
- HUGO V. *Choses vues 1849 – 1885* – Gallimard, 1972 Coll. Folio Classique.
- HELIAS P.-J. *Le cheval d'orgueil mémoires d'un breton du pays bigouden* – Plon, Coll. Terre humaine 1975.
- JAVEAU C. *Les paradoxes de la postmodernité* – PUF, 2007.
- JAVEAU C. *Mourir* - Les Eperonniers, 2000.
- JEANDEL C. *Vieillir au XXI^{ème} siècle Une nouvelle donne* - Encyclopaedia Universalis, 2004.
- JODELET D. (s/s la dir. de) *Les représentations sociales* – PUF, 1989.
- JOUHANDEAU M. *Réflexions sur la vieillesse et la mort* – Grasset, 1956.

- LA MARNE P. *Vers une mort solidaire* – PUF, 2005 Coll. Partage du savoir.
- LAFORESTRIE R. *Aimer jusqu'au bout de la vie* – Editions Hommes et Perspectives, 1992.
- LARDELLIER P. *Les nouveaux rites, Du mariage gay aux Oscars* – Belin, 2005.
- LESBRE M. *Le canapé rouge* – Gallimard, Folio 2009.
- LIPOVETSKY G. *L'ère du vide Essais sur l'individualisme contemporain* Gallimard, 1983.
- LIPOVETSKY G. *Le bonheur paradoxal - Essai sur la société d'hyperconsommation* – Gallimard, 2006.
- MAISONDIEU J. *Le crépuscule de la raison* – Bayard, 2001.
- MANNONI M. *Le nommé et l'innommable – Le dernier mot de la vie* – Denoël, Coll. L'Espace analytique, 1991.
- MARC-AURELE *Pensées pour moi-même suivies du manuel d'Epictète*, Traduction, préface et notes par Mario Meunier – GF Flammarion, 1992.
- MARTIN JP *Histoire de la gériatrie De l'Antiquité à nos jours* - Editions Petrarque, 2007.
- MATTELART A. & M. *Histoire des théories de la communication* La Découverte, 3^{ème} édition 2004.
- DE MAUPASSANT G. *Contes du jour et de la nuit* - Le livre de poche, 1988.
- MINOIS G. *Histoire de la vieillesse en Occident. De l'Antiquité à la Renaissance.* Fayard, 1987.
- MOLIERE *L'avare* - Classiques Larousse, 1933.
- MOLIERE *Le médecin malgré lui* - Classiques Larousse, 1990.
- MOLIERE *Les fourberies de Scapin* - Classiques Larousse, 1990.
- MONTAIGNE *Les Essais* - Editions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade 2007.
- MONTANDON A. (Etudes réunies par) *Eros, Blessures & Folie – Détresses du vieillir* Presses universitaires Blaise Pascal, 2006.

- NARDIN A. (ss. la dir.) *Voyage au pays de Gérousie Le grand âge en institution* Assistance Publique Hôpitaux de Paris, 2007.
- NARDIN A. (ss. la dir.) *L'humanisation de l'hôpital. Mode d'emploi.* Assistance Publique Hôpitaux de Paris, 2009.
- NIKONOFF J. *La comédie des fonds de pension* Arléa, 1999.
- OLLIVIER J.-P. *Demain, les vieux !* CNRS Editions, 2011.
- PELLISSIER J. *La guerre des âges* - Armand Colin, 2007.
- PELLISSIER J. *La nuit, tous les vieux sont gris La société contre la vieillesse* – Bibliophane Daniel Radford, 2003.
- PETRARQUE *Lettres de la vieillesse Tome III Livres VIII-XI* – Les Belles Lettres, 2004.
- PFITZENMEYER P. *Prendre soin du grand âge vulnérable – Un défi pour une société juste* - L'Harmattan, 2010.
- PINEL B. *Vieillir – Du mythe à la réalité* L'Harmattan, 2007.
- PLATIER-ZEITOUN D. et POLARD J. *Vieillir ... Des psychanalystes parlent Un désir qui dure* – Erès, 2009.
- PUIJALON B. & TRINCAZ J. *Le droit de vieillir* – Fayard, 2000.
- PUJOL R. *Juteuses carcasses* – Jean-Claude Gawsewitch Editeur, 2009. Coll. « Coup de gueule ».
- REJAULT W. *Maman, est-ce que ta chambre te plaît ? Survivre en maison de retraite* - Editions Privé, 2009.
- RICOT J. *Philosophie et fin de vie* – Editions ENSP, 2003.
- ROCHE M. & GRIMAL JC *L'année 2003 dans Le Monde – Les principaux événements en France et à l'étranger* – Gallimard, 2004.
- ROSNAY J. de, SERVAN-SCHREIBER J.-L., CLOSETS F. de, SIMONNET D. *Une vie en plus La longévité, pour quoi faire ?* - Editions du Seuil 2005, Coll. Points.
- ROSTAND J. *L'aventure humaine – De l'adulte au vieillard* - Fasquelle Editeurs, 1935.
- SAUSSURE C. de (sous la dir) *Vieillards martyrs, vieillards tirelires* - Editions Médecine & Hygiène, 1999.

- SAUVEUR Y., Un nouveau regard sur la vieillesse, *Revue Hospitalière de France*, mai-juin 2001, N° 480.
- SEBAG-LANOË R. *Mourir accompagné* – Desclée de Brower, 1986.
- SENEQUE *Apprendre à vivre, Lettres à Lucilius* – Arléa, 2001.
- VEYSSET B. *Dépendance et vieillissement* – L'Harmattan, 1989 Coll. Logiques sociales.
- VIMORT J. *Quand la tête vieillit. Quelle place pour les personnes âgées ?* Centurion, 1991.
- WEBER S. *Avec le temps ... De la vieillesse dans les sociétés occidentales et de quelques moyens de la réhabiliter* Les Editions libertaires, 2003.
- WILDE O. *Le portrait de Dorian Gray* – Stock le livre de poche, 1983.
- WOLINSKI M. *Nous serons toujours jeunes et beaux* - Albin Michel, 2001.
- ZELDIN T. *Histoire des passions françaises – 1848 – 1945 – Tome 5. Anxiété et hypocrisie* - Editions du Seuil 1981, Coll. Points – Histoire.
- ZOLA E. *La terre* - Gallimard 1980, Coll. Folio Classique.

Les Cahiers de la Fiapa N° 1 – octobre 2001, *Seniors + et nouvelles technologies* DREES, Série Etudes – Les trajectoires des établissements privés sanitaires et sociaux (1998 – 2003) Les effets des changements de l'environnement économique et social – n° 56 – janvier 2006.

Décideurs en gérontologie – N° 75, janvier/février 2006, N° 104 – décembre 2009/janvier 2010.

Dementiae – N°12 – volume 3 – mars-avril 2005.

Economie et humanisme – N° 374 – 2005 – Dossier vieillissement des sociétés. L'humain à l'épreuve.

Futuribles N° 365 – juillet-août 2010 – Les enjeux du vieillissement.

Géo N° 378 – août 2010.

La revue de Gériatrie et de Gérontologie – N° 162 – février 2010.

Gérontologie et société Cahiers de la Fondation Nationale de Gérontologie : N° 17 – juillet 1981 Les media, la vieillesse et son image.

N° 49 – juillet 1989 L'âge à travers les âges.
N° 82 – septembre 1997 Age, séduction, sexualité
N° 92 – mars 2000 La maltraitance.
N° 106 – septembre 2003 Paroles de vieux.
N° 114 – septembre 2005 Vieillir dans la littérature.
N° 120 – mars 2007 Citoyenneté.
N° 121 – juin 2007 Ruptures et passages.
N° 122 – septembre 2007 – L'intimité.

Gérontologie

N°150 - 2009-15 avril – 2^{ème} trimestre.

Géroscope

N° 33-novembre 2008, N° 38-mai 2009, N° 39-juin-juillet 2009.

Géroscope pour les décideurs en gérontologie

N° 1-octobre 2010.

Lien social et Politiques,

N° 62 – automne 2009 – Vieillir pose-t-il vraiment problème ?

Le Nouvel Observateur – N° 2353 du 10 au 16 décembre 2009.

Réciproques,

N° 2 – décembre 2009 Aidants et soignants. Partenariats ou confrontations ?

Retraite et Société

N° 34 – Images de la vieillesse, La Documentation française octobre 2001.

Revue Hospitalière de France - N° 527 – mars-avril 2009.

Soins Gérontologie

N° 65 – mai/juin 2007, N° 77 – mai/juin 2009.

Académie de médecine – Rapport « *Le maintien de l'insertion sociale des personnes âgées* » - Groupe de travail : G. Arbus, H. Hamard, F. Kuntzmann, R. Moulias, D. Pellerin, M. Rainfray, O. Saint-Jean, J. Touchon, M. Tubiana (Président et rapporteur), C. Vimont.

Corpus

CHOQUER L. *Les vieux Histoire muette du 3^{ème} âge* Anabet Editions, 2010.

40 regards sur la personne âgée – Centre hospitalier gérontologique La Fère – Editions du Paysage, Reims 1999.

Amours de vieux et vieilles amours ... photographies Eric Dexheimer, préface Annick Cojean Edition Editing Alternatives.

Un si grand âge – Une exposition présentée par l'association les petits frères des pauvres, texte de Danièle Sallenave – Entretien avec Michel Serres – Centre National de la Photographie, Paris 1986.

Rapport LAROQUE *Politique de la vieillesse* Documentation française, 1962.

Haut Comité de la Population Le vieillissement de la population, Rapport remis à M. Mattéoli, Ministre du Travail et de la Participation par Mme Nicole Questiaux – juin 1980.

Circulaire du 7 avril 1982 relative à la politique sociale et médico-sociale pour les retraités et personnes âgées – Journal Officiel de la république française du 8 juin 1982.

CLEIRPPA – Fondation Nationale de Gérontologie – *Vieillir en France 1993* – Brochure réalisée pour le Secrétariat d'Etat à la Famille, aux Personnes Agées et aux Rapatriés.

Paulette GUINCHARD-KUNSTLER *Vieillir en France Enjeux et besoins d'une nouvelle orientation de la politique en direction des personnes âgées en perte d'autonomie, Rapport à Monsieur le Premier ministre*, juin 1999.

Cour des Comptes *Les personnes âgées dépendantes*, Editions des Journaux Officiels, novembre 2005.

PLAN SOLIDARITE – GRAND AGE Présenté par Philippe BAS, ministre délégué à la sécurité sociale, aux Personnes Agées, aux Personnes Handicapées et à la Famille, 27 juin 2006.

Conseil Economique, Social et environnemental, Seniors et cité, rapport présenté par Mme Monique Boutrand, Les éditions des Journaux Officiels, 2009.

INSEE *Les personnes âgées*, INSEE Edition, 2005.

Actualités Sociales hebdomadaires – Supplément au n° 2550 des ASH du 21 mars 2008 – Le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Elle – N° 3136 semaine du 6 au 12 février 2006 – Dossier Spécial rajeunir.

La CGT santé et action sociale Bulletin fédéral – Supplément au 2007/18 du 18 mai 2007 – Spécial Personnes âgées.

Les cahiers de la vie fédérale – N° 16 – mars 2009.

La lettre de l'Adehpa / AD-PA
Collection complète 2003 – 2011.

Le Monde 2 – n° 252, 13 au 19 décembre 08.

Notre temps

N°435 (mars 2006), N° 472 (avril 2009), N° 473 (mai 2009), N° 478 (octobre 2009), N° 481 (janvier 2010), N° 483 (mars 2010), N° 486 (juin 2010).

Pleine Vie

N° 246 (décembre 2006), N° 261 (mars 2008), N° 273 (mars 2009), N° 287 (mai 2010).

Vivre Plus N° 6- mars 2010.

Seniors Pratique N° 2 – janvier-février 2011.

JEANDEL C., PFITZENMEYER P., VIGOUROUX P., *Un programme pour la gériatrie*, rapport commandé par Xavier BERTRAND, ministre de la santé et des solidarités et par Philippe BAS, ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, avril 2006.

DEHAN P. *L'habitat des personnes âgées du logement adapté aux établissements spécialisés*, Groupe MONITEUR 1997.

Le MONITEUR des Travaux publics et du bâtiment, 9 juillet 2010 – *Bien vieillir à domicile : Enjeux d'habitat, enjeux de territoires*, Rapport remis à M. Benoist Apparu, secrétaire d'Etat au Logement et à l'Industrie.

Filmographie

Mc Carey Leo *Make way for Tomorrow*, 1937 (Place aux jeunes) Bac Vidéo 2008.

Julien Duvivier *La fin du jour* 1938.

René Clair *La beauté du diable* 1950.

Vittorio de Sica *Umberto D.* 1952.

Gilles Grangier *Les vieux de la vieille* 1960.

Pierre Granier-Deferre, *Le chat* 1971.

Mark Rydell *On golden pond*, 1981 (La maison du lac), dvd Universal Studios 2004.

Shohei Imamura *La balade de Narayama*, palme d'or du Festival de Cannes 1983.

Etienne Chatilliez *Tatie Danielle*, 1990.

Laurent Heynemann *La vieille qui marchait dans la mer* 1991.

Téchiné L., *Ma saison préférée*, 1992.

Sokourov A. *Mère et fils*, 1997, dvd Potemkine, 2007.

Denis Bardiau, *Le monde de Marty*, 1999.

Sean Penn, *The pledge* 2001.

Carlos Sorin *Historias minimas*, 2002.

Ingmar Bergman *Saraband* 2004.

Pascal Thomas, *Mon petit doigt m'a dit*, 2005.

Stéphane Brizé, *Je ne suis pas là pour être aimé*, 2005.

Miguel Kohan, *Café de los maestros*, 2008.

Walker S. *I feel good*, 2008, dvd vidéo France Télévisions Distribution 2009.

Pascal Rabaté, *Les petits ruisseaux*, 2010.

Documentaires

Personnes âgées. Le business des mouroirs, 90 minutes, Canal +, diffusé le 15 septembre 2003.

Maisons de retraite, du scandale à l'espoir – Documentaire France 3, 23-10-2008.